

ALMANACH

DU DÉPARTEMENT

DE

LA NIÈVRE,

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1840.



chez J. PINET, ÉDITEUR; LEPORT, M^d PAPETIER;
Et chez tous les Libraires de Nevers et du
département.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'Or..... 17 | Épacte..... XXVI
Cycle solaire..... 1 | Iudiction romaine. 13

Lettre dominicale.... ED.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime, 16 févr. | PENTECÔTE, 7 juin.
Cendres, 4 mars. | TRINITÉ, 14 juin.
PAQUES, 19 avril. | FÊTE-DIEU, 18 juin.
Rogat. 25, 26, et 27 mai. | 1^{er} Dimanche de l'avent,
ASCENSION, 28 mai. | 29 novembre.

Quatre-Temps.

Mars, 11, 13 et 14. | Septembre, 16, 18 et 19.
Juin, 10, 12 et 13. | Décembre, 16, 18 et 19.

Signes du Zodiaque.

♈ le Bélier.	♎ la Balance.
♉ le Taureau.	♏ le Scorpion.
♊ les Gémeaux.	♐ le Sagittaire.
♋ l'Ecrevisse.	♑ le Capricorne.
♌ le Lion.	♒ le Verseau.
♍ la Vierge.	♓ les Poissons.

Saisons.

Équinoxe de Printemps : 20 mars, à 0 h. 50^m du s.
Solstice d'Eté, 21 juin, à 9 h. 57^m du m.
Équinoxe d'Automne, 23 sept., à 0 h. 2^m du m.
Solstice d'Hiver, 22 décembre, à 5 h. 23^m du s.

Eclipses en 1840.

Le 17 février, Eclipse partielle de lune.
Le 4 mars, Eclipse annulaire de soleil.
Le 13 août, Eclipse partielle de lune.
Le 27 août, Eclipse totale de soleil.
Ces quatre Eclipses sont invisibles à Paris.

JANVIER. — *Signe, le Verseau* ☾.

Les jours croissent de 1 h. 23 minutes.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou- du Sol.	Lever de la Lune.	Couchi- de la Lune.
1 merc	CIRCONCISION.	7 56	4 11	5 h 14	10 10
2 jeudi	s. Basile, évêq.	7 56	4 12	6 19	11 28
3 vend	ste. Geneviève	7 56	4 13	7 20	2 26
4 same	s. Rigobert.	7 56	4 14	8 10	3 26
5 Dim	s. Siméon.	7 56	4 16	8 49	4 36
6 lundi	L'ÉPIPHANIE.	7 56	4 17	9 18	5 52
7 mard	s. Théodore.	7 55	4 18	9 60	7 27
8 merc	s. Lucien.	7 55	4 19	9 58	8 80
9 jeudi	s. Pierre, év.	7 55	4 20	10 14	9 47
10 vend	s. Paul Erm.	7 34	4 22	10 28	10 57
11 same	s. Théodore.	7 54	4 23	10 42	
12 Dim	s. Arcadius, M.	7 53	4 24	10 50	0 h 16
13 lundi	s. Bapt. de N.S.	7 53	4 25	11 20	1 h 19
14 mard	s. Hilaire.	7 52	4 27	11 48	3 h 14
15 merc	s. Maure.	7 51	4 28	0 26	4 32
16 jeudi	s. Guillaume.	7 51	4 30	1 h 48	5 51
17 vend	s. Antoine, ab.	7 50	4 31	2 26	6 58
18 same	Ch. des P. à R.	7 49	4 33	3 47	7 65
19 Dim	s. Sulpice, év.	7 48	4 34	5 12	8 18
20 lundi	s. Sébastien.	7 47	4 36	6 34	8 22
21 mard	ste. Agnès, v.	7 46	4 37	7 53	9 3
22 merc	s. Vincent.	7 45	4 39	9 8	9 20
23 jeudi	s. Ildefonse.	7 44	4 40	10 19	9 34
24 vend	s. Babylas.	7 43	4 42	11 29	9 40
25 same	Conv. de s. P.	7 42	4 43	10 1	
26 Dim	s. Polycarpe.	7 41	4 45	0 h 39	10 16
27 lundi	ste Paule.	7 40	4 47	1 h 50	10 37
28 mard	s. Charlemag.	7 39	4 48	2 59	11 1
29 mero	s. Fr. de Sales.	7 37	4 50	4 6	11 33
30 jeudi	ste. Bathilde.	7 36	4 51	5 9	0 h 16
31 vend	s. Pierre de N.	7 35	4 53	6 3	1 h 11

N. L. le 4, à 9 h. 30^e s. | P. L. le 19, à 1 h. 43^m.
Q. le 12, à 8 h. 7^m. | D. Q. le 26, 1 h. 43^s.

FOIRES DE JANVIER.

- 2 Cossaye.
6 Château-Chinon.
7 Prémery, Poiseux.
10 Corbigny.
11 Nevers.
13 St-Amand, près Cosne.
16 Aulney.
17 Entrains (2 j.), Lurcy-le-Bourg, Lucenay.
18 Lormes.
20 Aunay, Corvol-l'Org., Beaumont-la-Ferrière.
22 Donzy, Dornes, Saint-Saulge.
25 Champlemy, St-Parize.
27 Tannay.
28 Moulin-Engilbert.
29 Cosne.
30 Azy-ie-Vif.

Donner un premier labour aux terrains destinés à être semés en oignons. — Semer des pois mi-chaux et suisses. Porter les fumiers aux endroits où il en sera besoin, et préparer ce qui sera nécessaire pour les ouvrages du commencement du printemps. — Pailler les poiriers et les pommiers, labourer au pied des arbres, fumer et engrasser ceux qui en ont besoin; les nettoyer de mousse.

FEVRIER. — *Signe les Poissons* (.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev du Sol.	Cou du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 same	s. Ignace, m.	7 31	4 55	6 46	2 5 17
2 Dim	PURIFICATION	7 32	4 57	7 13	3 7 33
3 lund	s. Blaise.	7 31	4 58	7 14	4 52
4 mard	ste. Jeanne.	7 29	4 0	8 17	6 10
5 merc	ste Agathe.	7 28	5 1	8 21	7 27
6 jeudi	s. Vedaste.	7 26	5 3	8 35	8 46
7 vend	s. Romuald.	7 25	5 5	9 58	10 6
8 same	s. Jean de M.	7 23	5 6	9 7	11 28
9 Dim	ste Apoline.	7 22	5 8	9 26	10 12
10 lund	ste Cholastiq.	7 20	5 10	9 31	10 52
11 mard	s. Séverin.	7 19	5 11	10 26	2 21 17
12 merc	ste Eulalie.	7 17	5 13	11 10	3 7 57
13 jeudi	s. Fulchran.	7 15	5 15	0 58	11 4
14 vend	s. Valentin.	7 15	5 16	1 27	5 10
15 same	s. Faustin.	7 12	5 18	2 48	6 10
16 Dim	SEPTUAGÉSIM.	7 10	5 20	4 9	6 48
17 lund	s. Sylvain.	7 8	5 21	5 29	7 9
18 mard	s. Siméon.	7 6	5 23	6 45	7 25
19 merc	s. Léon.	7 5	5 24	7 59	7 40
20 jeudi	s. Alexand.	7 3	5 26	9 11	7 53
21 vend	s. Pépin.	7 1	5 28	10 22	8 6
22 same	ste. Isabel.	7 0	5 29	11 35	8 22
23 Dim	SEXAGÉSIM.	6 57	5 31		8 40
24 lund	s. Taraise.	6 55	5 33	0 43	9 2
25 mard	s. Vict.	6 53	5 34	1 52	9 38
26 merc	s. Nestor.	6 51	5 36	2 57	10 8
27 jeudi	ste. Honorine.	6 49	5 37	3 54	10 57
28 vend	s. Romain.	6 47	5 39	5 41	0 2 1
29 same	s. Firmin.	6 46	5 40	6 18	1 7 13

N. L. le 3, à 2 h. 8' s.
P. Q. le 10, à 4 h. 14' s.

P. L. le 17, à 2 h. 3' s.
D. Q. le 25, à 11 h. 0' m.

FOIRES DE FEVRIER

- 1 Corbigny, La Charité.
3 La Rochemilay, Lormes.
4 Beaumont-la-Ferrière, Saint-Verain.
5 Sully-la-Tour.
7 Champallement.
8 Dornecy.
10 Clamecy, Fours.
11 Billy.
12 Entrains.
14 Asnan.
15 Varzy.
17 Bouhy.
20 Saint-Réverien, Decize.
22 Tannay.
24 Couloutre, Saint-Amand, près Cosne.
26 Châtillon.
27 Saint-Pierre.
29 Annay.

Les travaux de ce mois consistent à faire réchauffer des couches pour transplanter les jeunes plants, et à semer la scarole, le chou frisé nain, des melons, des pois, des fèves à chassis, des laitues, pour, ensuite, être repiquées en pleine terre. On plante la vigne, on sème la graine d'asperges, on plante les arbres et les arbisseaux, tant fruitiers que d'ornement, on achève la taille des arbres à pépin, on commence celle des arbres à noyaux et même des vignes.

MARS. — *Signe, le Bélier ♈.*

Les jours croissent de 1 heure 40 m.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou. du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 Dim	QUINQUAGES.	6 45	5 41	5 22 45	2 08 29
2 lund	s. Simplice.	6 43	5 42	6 5 7	3 7 46
3 mard	ste Cunégonde	6 41	5 44	6 5 25	5 3
4 merc	LES CENDRES.	6 39	5 45	6 42	6 22
5 jeudi	s. Adrien.	6 37	5 47	6 57	7 45
6 vend	s ^e Colette.	6 35	5 49	7 12	9 9
7 same	s ^e Perpétue.	6 33	5 50	7 39	10 35
8 Dim	QUADRAGES.	6 31	5 52	7 52	
9 lund	ste Françoise.	6 29	5 53	8 24	0 2
10 mard	ste Doctroyée.	6 27	5 55	9 7	1 25
11 merc	40 Mart. Q. T.	6 25	5 56	10 3	1 38
12 jeudi	s. Paul év.	6 23	5 58	11 11	3 36
13 vend	s. Vincent.	6 21	6 0	0 29	4 20
14 same	s. Lubin.	6 19	6 1	1 10 50	4 30
15 Dim	REMINISCERE.	6 17	6 2	3 10	5 13
16 lund	s. Cyriaque.	6 15	6 4	4 26	5 31
17 mard	ste Gertrude.	6 13	6 5	5 40	5 45
18 merc	s. Alexandre.	6 11	6 7	6 55	6 0
19 jeudi	s. Joseph.	6 8	6 8	8 4	6 13
20 vend	s. Joachim.	6 6	6 10	9 14	6 27
21 same	s. Benoît.	6 4	6 12	10 25	6 43
22 Dim	OCULI.	6 2	6 13	11 35	7 4
23 lund	s. Victorin.	5 58	6 15		7 30
24 mard	ste. Irénée.	5 58	6 16	0 12	8 3
25 merc	ANNONCIATIO	5 56	6 17	1 12 43	8 48
26 jeudi	s. Ludger, év.	5 54	6 19	2 34	9 48
27 vend	s. Rupert.	5 51	6 20	3 14	10 52
28 sam d	s. Gontrand.	5 49	6 22	3 46	0 05
29 Dim	LÆTARE.	5 47	6 23	4 11	1 10 22
30 lund	s. Rieul.	5 45	6 25	4 31	2 35
31 mard	s. Benjamin.	5 43	6 26	4 47	3 59

N. L. le 4, à 4 h. 15' m. | P. L. le 18, à 4 h. 40' m.
P. Q. le 10, à 11 h. 18' s. | D. Q. le 26, à 6 h. 51' m.

FOIRES DE MARS.

- 1 *Apport à Montapais, St.-Aubin.*
- 2 Chantenay, Rouy.
- 3 Prémery.
- 4 Arquian.
- 5 Neuffontaines.
- 7 La Rochemilay, Lormes, Menou, Saint-Benin-d'Azy, Nevers.
- 9 Château-Chinon, Entrains, Crux, St-Saulge.
- 10 Asnan, Mhère.
- 12 Dornes.
- 16 Ouroux, La Fermeté.
- 19 Monceaux.
- 23 Corbigny.
- 24 Moulins-Engilbert, La Charité.
- 25 Entrains, Luoenay.
- 26 Mhère, Fours.
- 30 St-Pierre.

Dans ce mois on doit semer en pleine terre diverses sortes de laitues, des choux-pommes, des choux-fleurs, des raves, des épinards et poireaux, du navet, de la chicorée, etc.; planter de l'ail, de l'échalote, de l'estragon, des pommes de terre, de la lavande, et autres plantes aromatiques; commencer à découvrir un peu les artichauts, continuer à tailler les arbres.

AVRIL. -- Signe le Taureau.

Les jours croissent de 1 heure 48 m.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou- du Sol.	Lever de la Lune.	Gouch- de la Lune.
1 merc	s. Hugues.	5 41	6 28	5 5	5 21
2 jeudi	s. François.	5 39	6 29	5 21	6 44
3 vend	s. Richard.	5 37	6 31	5 35	8 11
4 same	s. Ambroise.	5 35	6 32	5 55	9 40
5 Dim	LA PASSION.	5 33	6 34	6 23	11 3
6 lundi	ste. Prudence.	5 31	6 35	7 2	
7 mardi	s. Hégesipe.	5 28	6 37	7 56	0 27
8 mercre	ste Perpétue.	5 26	6 38	9 3	1 23
9 jeudi	ste Marie, ég.	5 24	6 40	10 20	2 21
10 vend	s. Macaire.	5 22	6 41	11 2	2 54
11 same	s. Leon, p.	5 20	6 43	0 59	3 18
12 Dim	LES RAMEAUX	5 18	6 44	2 16	3 37
13 lundi	s. Marcellin.	5 16	6 46	3 29	3 53
14 mardi	s. Tiburce.	5 14	6 47	4 40	4 7
15 mercre	s. Paterne.	5 12	6 49	5 49	4 21
16 jeudi	s. Fructueux.	5 10	6 50	6 50	4 35
17 vend	Vendredi-Saint	5 8	6 52	8 11	4 51
18 same	s. Parfait.	5 6	6 53	9 21	5 10
19 Dim	PAQUES.	5 5	6 54	10 29	5 33
20 lundi	s. Simon.	5 3	6 56	11 32	6 3
21 mardi	s. Anselme.	4 59	6 57	6 43	
22 mercre	ste. Opportune	4 59	7 0	0 27	7 36
23 jeudi	s. Georges.	4 57	7 0	1 12	8 39
24 vend	s. Beuve.	4 55	7 2	1 45	9 46
25 same	s. Marc, abstin.	4 53	7 3	2 10	11 1
26 Dim	QUASIMODO.	4 52	7 5	2 30	0 16
27 lundi	s. Polycarpe.	4 50	7 6	2 42	1 33
28 mardi	s. Vital, m.	4 48	7 8	3 8	2 52
29 mercre	s. Robert.	4 46	7 9	3 20	4 12
30 jeudi	s. Eutrope.	4 45	7 11	3 31	5 38

N. L. le 2, à 3 h. 30' s. P. L. le 16, à 8 h. 5' s.
P. Q. le 9, à 6 h. 31' m. D. Q. le 26, à 11 h. 56' s.

FOIRES D'AVRIL.

- 1 Luzy, Saint-Brisson, Cerey, Cervon.
- 2 Corvol-l'Orgueilleux.
- 4 Chamblemy, Châteauneuf.
- 6 Châtillon (2 j.), Decize.
- 7 Cosne, Pougues.
- 9 Alligny-en-Morvan, Clamecy.
- 11 Lormes.
- 13 Château-Chinon, St.-Révérier, St.-Amand, pris Cosne, St.-Laurent, Rony.
- 14 Cossaye.
- 17 Pouilly, St.-Saulges.
- 18 Mièvre.
- 20 Varzy, Donzy, St.-Pierre.
- 21 Appoit à Piméry.
- 22 Corbigny, Moulins Eegilbert.
- 23 Ouroux (2 j.)
- 25 Dornes.
- 27 Entrains, Lormes, Crux, Nevers, La Nocle.
- 28 D'Hun-les-Places, St.-Parize.
- 29 Billy, Monceaux, Cosne, Champallement.

Tailler les melons et les concombres, réchauffer les couches, en faire de nouvelles, découvrir les artichauts, les oïllettonner; repiquer en terre les plants élevés sur couches, semer, en place, de la chicorée, des cardons; faire les nouveaux plants de fraisiers, détruire la punaise des orangers et des espaliers, et tous les insectes qui dévorent les plantes; greffer en couronne.

MAI. — *Signe, les Gémaux.*

Les jours croissent de 1 heure 16 m.

DATES	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 vend	s. PHIL. s. Jacq.	4 41	7 13	3 58	7 8
2 same	s. Athanase.	4 40	7 15	4 21	8 10
3 Dim	Inv. de ste. Cr.	4 36	7 16	4	10 6
4 lundi	s ^e Hélène.	4 36	7 18	5 36	11 17
5 mard	Conv. de s. A.	4 35	7 19	6 43	
6 merc	s. JEAN P. L.	4 35	7 20	8 48	0 15
7 jeudi	s. Mathie.	4 32	7 22	9 5	0 55
8 vend	s. Désiré.	4 36	7 23	10 28	1 22
9 same	s. Vict. s Stan.	4 29	7 25	0 48	1 43
10 Dim	s. Gordien.	4 27	7 26	1 7	1 59
11 lundi	s. Gengoulf.	4 26	7 27	2 21	2 15
12 mard	s. Mamert.	4 26	7 29	3 30	2 28
13 merc	s. Servais.	4 23	7 30	4 59	2 42
14 jeudi	s. Boniface.	4 21	7 31	5 50	2 56
15 vend	s. Isidore.	4 20	7 33	7 59	3 55
16 same	s. Honoré.	4 19	7 34	8 9	3 36
17 Dim	s. Pascal.	4 18	7 35	9 19	4 5
18 lundi	s. Eric.	4 16	7 37	10 25	4 43
19 mard	s. Célestin.	4 15	7 38	11 22	5 37
20 merc	s. Bernardin.	4 14	7 39	1 9	6 30
21 jeudi	s. Hospice.	4 13	7 41	1 45	7 37
22 vend	ste Julie.	4 12	7 42	0 13	8 49
23 same	s. Didier, év.	4 11	7 43	0 35	10 1
24 Dim	s. Donatien.	4 10	7 44	0 53	11 14
25 lundi	Rogations.	4 9	7 45	1 10	0 28
26 mard	s. Lyé	4 8	7 46	1 22	1 47
27 merc	s. Hyldebert.	4 7	7 47	1 39	3 8
28 jeudi	ASCENSION.	4 6	7 48	1 57	4 33
29 vend	s. Maximin.	4 5	7 50	2 19	6 2
30 same	s. Hubert.	4 4	7 51	2 48	7 50
31 Dim	ste Aline.	4 4	7 52	3 28	8 51

N. L. le 2, à o. h. 15^o m. | P. L. le 16, à 11 h. 40^o m.
P. Q. le 8, à 2 h. 59^o s. | D. Q. le 24, à 1 h. 33^o s.
N. L. le 31, à 7 h. 24^o m.

FOIRES DE MAI.

- 1 Aunay.
- 2 Corbigny, Decize.
- 4 Montigny-s. C., Brassy, Garchy, Guérigny.
- 5 La Rochemilay, Mhère, Prémery.
- 6 Chamblemy, Lucenay.
- 7 Courre près Cosne, Poiseux.
- 8 Tannay.
- 9 Cervon.
- 11 St-Martin-du-Puits, Sully-la-Tour, Arquian, Bona, Fours, Livry.
- 12 Dornecy.
- 14 Bouhy (2 j.), Nevers.
- 15 St-Honoré, Brinon.
- 16 Mhère, La Charité.
- 18 La Fermeté.
- 20 Clamecy, Guipy.
- 21 Entrains.
- 23 Monceaux.
- 25 Saint-Benoit-d'Azy.
- 27 Château-Chinon, Beaumont-la-Ferr., Crux.
- 29 Asnan, Anlezey.
- 30 St-Revérien (la grande foire).
- 31 Apport à Marzy.

Les principaux semis, dans ce mois, sont de raves, de hetteraves, de pourpier, de diverses sortes de pois et de haricots, de laitues, de chicorée, de girofle, et autres fleurs; greffer en flûte et en écusson, à la pousse; planter des choux-fleurs, des choux de Milan, des citrouilles, melons, concombres en pleine terre; arroser abondamment et fréquemment.

JUIN. — Signe l'Écrevisse ♂.

Les jours croissent de 12 minutes.

DATES	NOMS des Saints.	Lev.	Cou	Lever	Couch
		du Sci.	du Sol.	de la Lune.	de la Lune.
1 lundi	ste Laure.	4 31	7 52	4 26	9 3 8
2 mard	s. Pamphile.	4 31	7 53	5 23 39	10 11 17
3 merc	ste Clotilde.	4 2	7 54	4 5 3	11 11 22
4 jeudi	s. Quirin.	4 1	7 54	8 28	11 8
5 vend	s. Erasme.	4 1	7 55	9 51	
6 same	s. Claude. <i>V.J.</i>	4 0	7 56	11 8	0 8 17
7 Dim.	PENTECOTE.	4 0	7 57	0 21	0 7 21
8 lundi	s. Médard.	3 59	7 58	1 25 51	0 55
9 mard	s. Prime.	3 59	7 59	2 40	0 20
10 merc	s. Land. <i>Q. T.</i>	3 58	7 59	3 31	1 21
11 jeud	s. Barnabé.	3 58	8 0	5 0	1 20
12 vend	ste Olimape.	3 58	8 1	6 10	1 21
13 same	s. Ant. de P.	3 58	8 1	7 17	2 57
14 Dim.	TRINITÉ.	3 58	8 2	8 16	2 42
15 lundi	Fran. R. S. Guy	3 58	8 2	9 2	3 26
16 mard	s. Cyr, ste. Jul.	3 58	8 3	9 46	4 28
17 merc	s. Emile.	3 58	8 3	10 16	5 24
18 jeudi	FÊTE-DIEU.	3 58	8 3	10 39	6 28
19 vend	ss. Gervais et Pr.	3 58	8 4	10 57	7 38
20 same	s. Dieudonné.	3 58	8 4	11 15	9 20
21 Dim.	s. Leufroy.	3 58	8 4	11 29	10 21
22 lundi	s. Pau in.	3 58	8 5	11 44	11 13
23 mard	s. Félix.	3 59	8 5	0 2	8
24 merc	s. Jean-Baptiste	3 59	8 5	0 20	8
25 jeud	Oct. Fête-D.	3 59	8 5	0 20	3 25
26 vend	s. Babolein.	4 0	8 5	0 46	5 2
27 same	s. Crescente.	4 0	8 5	1 21	6 28
28 Dim.	s. Irénée.	4 1	8 5	2 10	7 11
29 lundi	s. Pierre s. Paul.	4 1	8 5	3 14	8 38
30 mard	Com. s. Paul.	4 2	8 5	4 32	9 18

P. Q. le 7, à 1 h. 26' m. D. Q. le 22, à 11 h. 40' s.
P. L. le 15, à 2 h. 58' m. N. L. le 29, à 1 h. 9' s.

FOIRES DE JUIN.

- 1 Châteauneuf, Cercy.
- 2 Châtillon, Frémery.
- 4 Cervon, Magny.
- 5 Varzy.
- 6 Menou, Lucenay.
- 8 Montsauge, Douzy, Garchy, St-Pierre, Rouy.
— *Apport à Decize, Varzy..*
- 9 Dornes. — *Apport à Prémery.*
- 10 Moulins-Eng., Champallement, Cosne, Fours.
- 11 Ouroux, Lormes, Couloutre, Druy.
- 13 Entrains, Luthenay-Uxeloup.
- 15 St-Amand près Cosne, La Ferméte, St-Saulge, Larochemilay.
- 16 Dornes.
- 17 Dornecy, Nevers.
- 18 La Nocle.
- 19 *Apport à Chantenay, Lucenay.*
- 20 Brassy, Lurcy-le-Bourg.
- 21 *Apport à Champallement, la Chapelle-Saint-André, Mèves.*
- 22 Champlemy.
- 23 Châtillon, St-Laurent.
- 24 Entrains, — *Apport à Champvert, Fours, Pouges.*
- 25 Alligny-en-Morvand, Luzy (2 jours), Lormes, Donzy, Crux, Toury.
- 26 Beaumont-la-Ferrière.
- 27 Tannay.
- 29 Clamecy, Pouilly. — *Apport à Cercy, Urzy, St-Pierre, Marigny-l'Eglise, Cercy, Mais, Corbigny.*

Eclaircir l'oignon et regarnir les places vides ;
repiquer les poireaux, le persil, la ciboule pour
l'hiver ; planter des cardes de poirée ; greffer en
écusson, à la pousse, arroser abondamment, et seu-
lement le soir, recueillir les premières graines,
pincer les gros bourgeons du figuier. Les pois se-
més à la fin de ce mois produisent en septembre.

JUILLET. — *Signe, le Lion ♌*

Les jours décroissent de 57 m.

DATES	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou. du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 merc	s. Martial.	4 2 8	5	5 15 58	9 52 46
2 jeudi	V. de la Vierge	4 2 8	4	7 15 24	10 7 8
3 vend	s. Arigle, év.	4 3 8	4	8 15 45	10 23
4 same	Tr. des s. Martin	4 4 8	4	10 4	10 41
5 Dim	ste. Zoé.	4 4 8	3	11 18	10 55
6 lundi	s. Tranquillin.	4 5 8	3	0 29	11 0
7 mard	s. Thomas. M.	4 6 8	2	1 15 45	11 25
8 merc	s. Ithier, év.	4 7 8	2	2 10	11 16
9 jeudi	ste. Victoire.	4 8 8	1	4 2	
10 vend	ste. Félicité.	4 8 8	1	5 9	0 10
11 same	Tr. des. Benoît.	4 9 8	0	6 11	0 54 42
12 Dim	s. Gualbert.	4 10	7 59	7 5	1 21
13 lundi	s. Turiaf, év.	4 11	7 59	7 48	2 17
14 mard	s. Sacré cœur.	4 12	7 58	8 20	3 19
15 merc	s. Henri.	4 13	7 57	8 47	4 28
16 jeudi	N.-D. du M. C.	4 14	7 56	9 7	5 42
17 vend	s. Spérat.	4 15	7 55	9 25	6 55
18 same	s. Thomas d'A.	4 16	7 55	9 38	8 8
19 Dim	s. Vincent de P.	4 18	7 54	9 52	9 22
20 lund	ste. Marguerite	4 19	7 53	10 8	10 37
21 mard	s. Victor, m.	4 20	7 52	10 25	11 54
22 merc	ste. Madeleine.	4 21	7 51	10 47	1 15
23 jeudi	s. Appolinaire.	4 22	7 49	11 16	2 34
24 vend	ste Chris. Cani.	4 23	7 48	11 56	4 4
25 same	s. Jacques maj.	4 25	7 47	12 5	23
26 Dim	s. Marc.	4 26	7 46	0 50	6 20
27 lundi	s. Georges.	4 27	7 45	2 51	8 7 12
28 mard	ste Anne.	4 29	7 43	3 51	27 7 46
29 merc	s. Loup.	4 30	7 42	4 55	8 10
30 jeudi	s. Ignace.	4 31	7 40	6 19	8 19
31 vend	s. Germain.	4 32	7 39	7 40	8 48

P.Q. le 6, à 2 h. 13' s. D.Q. le 22, à 6 h. 55' m.
P. L. le 14, à 5 h. 40' m. N. L. le 28, à 9 h. 37' s.

FOIRES DE JUILLET.

- 1 Decize.
- 3 Dornecy.
- 4 Châteauneuf, Saint-Benin-d'Azy, Jailly.
- 5 *Apport à La Marche*, Jailly.
- 6 D'Hun-les-Places.
- 7 Prémercy, Moulins-Engilbert.
- 8 Pouges.
- 10 Corvol-l'Orgueilleux, Arquian.
- 12 *Appot à Menou*.
- 13 Druy, Luthenay-Uzeloup.
- 14 Sully-la-Tour.
- 15 Entrains.
- 18 Anlezey,
- 19 *Apport à Druy* (dit le St-Sorculaire).
- 20 Alligny-en-Morvand, Corbigny, La Nocle.
- 22 Champlemy, Mars-sur-Allier.
- 25 Lucenay.
- 27 Nevers, Château-Chinon, Lurcy-le-Bourg, Dornes.
- 30 Coul-outré.
- 31 Châtillon[2 j.], Crux-la-Ville.

Ce mois exige plus de soins que de travaux. Les arrosements, les palissades, la récolte de diverses graines, les melons, les orangers, etc., occupent les jardiniers. On sème pour l'automne des chicorées, de la laitue royale, de la ciboule, de la poirée, des pois carrés pour octobre ; planter du chou-blond, du chou-rouge pour l'automne et l'hiver.

AOUT. — Signé la Vierge ny.

Les jours décroissent de 1 heure 36 m.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou. du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 same	s. Pierre-es-L.	4 34	7 38	8 58	9 2 9
2 Dim	s. Etienne, p.	4 35	7 36	10 11	9 7 14
3 lund	Inv. de s. Etien	4 36	7 35	11 24	9 30
4 mard	s. Dominique.	4 38	7 35	10 36	9 18
5 merc	s. Yon, m.	4 39	7 32	10 8	10 13
6 jeudi	Tr.de N.-S.	4 40	7 30	10 37	10 11
7 vend	s. Gaëtan.	4 42	7 29	4 2	11 25
8 same	s. Justin.	4 43	7 27	4	
9 Dim	s. Romain.	4 45	7 25	5 45	0 matin 7
10 lund	s. Laurent.	4 46	7 25	6 21	1 matin 6
11 mard	Suse. ste Cour.	4 47	7 22	6 49	2 matin 15
12 merc	ste Claire.	4 49	7 20	7 11	3 27
13 jeudi	s ^e . R. degundie.	4 50	7 18	7 29	4 51
14 vend	s. Eusèbe. <i>V. J.</i>	4 52	7 17	7 35	5 56
15 same	ASSOMPTION	4 53	7 15	8 0	7 11
16 Dim	s. Roch.s. Arig.	4 54	7 13	8 15	8 26
17 lund	s. Mammès.	4 56	7 11	8 32	9 43
18 mard	ste Hélène.	4 57	7 9	8 52	11 3
19 merc	s. Louis, évêq.	4 59	7 8	9 10	11 26
20 jeudi	s. Bernard.	5 0	7 6	9 51	1 50
21 vend	s. Privat.	5 2	7 4	10 39	3 13
22 same	s. Symphorien.	5 3	7 2	11 43	4 6
23 Dim	s ^e . J.-P. de Cha.	5 4	7 0	5	44
24 lund	s. Barthélemy.	5 6	6 58	1 1	5 12
25 mard	s. Louis, roi.	5 7	6 56	2 24	6 34
26 merc	s. Eulade.	5 8	6 54	3 51	6 50
27 jeudi	s. Césaire.	5 10	6 52	5 14	6 6
28 vend	s. Augustin.	5 11	6 50	6 38	7 21
29 same	Déc. de s. J.-B.	5 13	6 48	9 59	7 38
30 Dim	s. Fiacre.	5 14	6 49	9 5	7 53
31 lund	s. Gildard.	5 15	6 44	10 18	7 15

P.Q. le 5, à 5 h. 24' m. | D. Q. le 20, à 10 h. 27' s.
 P. L. le 13, à 7 h. 25' s. | N.L. le 27, à 6 h. 53' m.

- 1 St-Brisson.
 3 St Awand près Cosne, Châteauneuf.
 4 Prémery.
 6 Tannay, Magny.
 8 St-Pierre, Poiseux.
 10 Neuvy, St-Saulge.
 11 Lormes.
 13 Garchy, Decize (2 j.).
 14 La Charité.
 15 *Apport à Péroy, à Marzy*.
 16 *Donzy. — Apport à Montapas.*
 17 Asnan, Champallement, Mhère, Donzy, Chantay, Imphy, Montapas.
 18 Moulin-Engilbert.
 20 Alligny-en-Morvand, Corbigny.
 21 Varzy, Anlezy, Fours.
 22 Monceaux.
 24 Saint-Parize.
 25 Cervon.
 26 Montigny-sur-Canne, Cosne.
 27 Aunay, Lucenay-les-Aix.
 28 Entrains.
 31 Couloutre.

Arroser, sarder, biner, serfouir ; recueillir beaucoup de graines, palisser les arbres ; écussonner les cerisiers ; récolter les oignons, l'ail, l'échalotte, lier les chicorées, etc. ; semer, dès ce mois, des épinards, des raves, diverses laitues, des cerfeuils, du persil, des choux de Milan, des navets, de l'oignon blanc hâti pour le piquer en octobre.

SEPTEMBRE. — *Signe, la Balance* ☽.

Les jours décroissent de 1 heure 43 m.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 mard	s. Leu. s. Gill.	5 17	6 42	11 55	8 21 15
2 merc	s. Lazare.	5 18	6 40	10 43	8 7 41
3 jeudi	s. Grégoire.	5 20	6 38	1 50	9 15
4 vend	ste Rosalie.	5 21	6 36	2 49	9 58
5 same	s. Bertin.	5 23	6 34	3 40	10 54
6 Dim	s. Imbert.	5 24	6 32	4 20	11 52
7 lundi	s. Cloud.	5 25	6 30	4 50	
8 mard	NAT. DE N.-D.	5 27	6 28	5 11	1 Mai 2
9 merc	s. Omer, évé.	5 28	6 26	5 35	2 Juin 20
10 jeud	s. Nicolas de T.	5 30	6 23	5 51	3 39
11 vend	s. Hyacinthe.	5 31	6 21	6 7	4 51
12 same	s. Raphaël.	5 33	6 19	6 22	6 11
13 Dim	s. Maurille.	5 34	6 17	6 38	7 22
14 lundi	Exalt. ste. Cr.	5 35	6 15	6 54	8 44
15 mard	s. Nicomède.	5 37	6 13	7 21	10 12
16 merc	s. Cyprien. 4 T.	5 38	6 11	7 55	11 32
17 jeudi	s. Lambert.	5 40	6 9	8 36	0 68
18 vend	s.J.-Chrys.	5 41	6 6	9 35	2 9
19 same	s. Seine.	5 43	6 4	10 47	3 5
20 Dim	s. Eustache.	5 44	6 2		3 22
21 lundi	s. Mathien.	5 45	6 0	0 33	4 14
22 mard	s. Maurice.	5 47	5 58	1 32	4 37
23 merc	ste. Thècle, v.	5 48	5 56	2 53	4 7 5
24 jeudi	s. Cornelie.	5 50	5 54	4 12	5 11
25 vend	s. Firmin, év.	5 51	5 52	5 28	5 25
26 same	ste. Justine, v.	5 53	5 49	6 43	5 41
27 Dim	s. Côme, s. Da.	5 54	5 47	7 57	5 58
28 lundi	s. Céran, év.	5 55	5 45	9 11	8 17
29 mard	s. Michel Ar.	5 57	5 43	10 24	6 41
30 merc	s. Jérôme, d.	5 58	5 41	11 33	7 32

P. Q. le 3, à 10 h. 47' s. | D. Q. le 18, à 5 h. 40' s.
P. L. le 11, à 7 h. 59' s. | N. L. le, 25 à 6 h. 36' s.

FOIRES DE SEPTEMBRE.

- 1 Prémery.
- 2 Nevers.
- 4 Asnan.
- 5 Neuffontaines.
- 9 *Apport à Neuville-sous-Brinon*, au village Dufaud.
- 7 Château-Chinon, La Charité, Crux, Decize, Garchy.
- 8 St.-Révérier, Donzy. — *Apport à St.-Bonot*, à La Machine
- 9 St.-Martin-du-Puits.
- 11 Dornecy.
- 12 Clamecy.
- 14 La Rochemilay, Tannay, S-Amand près Cosne, Dornes.
- 16 Pouilly.
- 18 Corbigny.
- 19 Sully-la-Tour, Saint-Pierre.
- 21 Châtillon, Cervon, Chamblemy, Rouy.
- 22 Luzy (2jours).
- 23 S.-Brisson.
- 24 Entrains.
- 25 Luthenay-Uzeloup.
- 26 Aunay, Monceaux.
- 27 *Apport à St.-Sulpice*, (St.-Clair).
- 29 Amazy, Cosne (2j.)

Arroser abondamment les artichauts qui marquent; semer des radis noirs pour l'hiver, des épinards pour mars et avril; semer ou planter l'oseille; écoussonner les jeunes sujets d'amandiers et de pêchers; planter encore des choux pour l'hiver; semer des mâches, des carottes blanches, des pânais, et planter de la chicorée pour l'hiver.

OCTOBRE. — Signe le Scorpion ♏.

Les jours décroissent de 1 heure 44 m.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 jeudi	s. Rémy, évêq.	6 0 539	0 537	7 2 54	
2 vend	Les ss. Anges.	6 1 537	1 532	8 7 43	
3 same	s. Denis. Aréd.	6 3 535	2 16	9 44	
4 Dim	s. François A.	6 4 533	2 50	10 54	
5 lund	s. Jérôme, év.	6 6 530	3 16		
6 mard	s. Bruno.	6 7 528	3 38	0 15	
7 merc	s. Serge.	6 9 526	3 53	1 17	
8 jeudi	s. Demetru, M.	6 10 524	4 12	2 35	
9 vend	s. Denis, évêq.	6 12 522	4 27	3 49	
10 same	s. Paulin.	6 13 520	4 42	5 6	
11 Dim	s. Nicaise.	6 15 518	5 3	6 26	
12 lund	s. Vilfrid.	6 16 516	5 23	7 50	
13 mard	s. Edouard	6 18 514	5 53	9 17	
14 merc	s. Calixte.	6 19 512	6 34	10 47	
15 jeudi	ste Thérèse.	6 21 510	7 28	1 58	
16 vend	s. Sulpice.	6 22 508	8 38	0 49	
17 same	s. Trophé.	6 24 506	9 57	1 45	
18 Dim	s. Luo, évang.	6 25 504	11 19	2 16	
19 lund	s. Sav. s. Potiu.	6 27 502		2 42	
20 mard	s. Adérald.	6 26 500	0 40	3 1	
21 merc	ste Ursule.	6 30 459	1 57	3 17	
22 jeudi	s. Mellon.	6 32 457	3 12	3 32	
23 vend	s. Hilarion.	6 33 455	4 25	3 42	
24 same	s. Magloire	6 35 453	2 42	4 1	
25 Dim	s. Crép. s. Cr.	6 36 451	6 55	4 21	
26 lund	s. Rustique.	6 38 448	8 7	4 43	
27 mard	ste Anastasie.	6 40 448	9 18	5 21	
28 merc	s. Simon s. Jud	6 41 446	16 24	5 50	
29 jeudi	s. Narcisse.	6 43 444	11 12	6 35	
30 vend	s. Lucain.	6 44 442	0 11	7 32	
31 same	s. Quentin. V. J.	6 46 441	0 47	8 32	

P.Q. le 3, à 5 h. 47' s. D.Q. le 18, à 0 h. 7' m.
P.L. le 11, à 7 h. 23' m. N.L. le 25, à 9 h. 7' m.

FOIRES D'OCTOBRE.

- 1 Billy, Lormes, Beaumont-la-Ferrière, Mars.
- 2 Guipy, Menou,
- 5 Magny, St-Saulge.
- 6 Corvol-l'Orgueilleux.
- 7 Bouhy.
- 9 Dornes.
- 10 Nevers.
- 12 Montigny-sur-Canne (2 i.), La Fermeté.
- 14 Entrains.
- 15 Corbigny, Alligny près Cosne.
- 16 Chaumard.
- 18 Apport à Cercy-la-Tour.
- 19 Clamecy, St-Kévérien, Garchy, Cercy.
- 20 Saint-Verain.
- 22 Arquian, Lucenay.
- 24 Fours.
- 26 Champallement, Mbère, Livry.
- 27 Monceaux, Saint-Laurent.
- 28 Donzy, Chantenay.
- 29 Brêves, Varzy, Decize, Poiseux.
- 30 Crux-la-Ville.
- 31 La Charité.

Dans le commencement de ce mois, semer les premiers michaux aux pieds des murs ; recueillir les fruits, lier les cardons, planter des laitues sur de vieilles couches, couper le cerfeuil, l'estragon, donner un labour aux terres, à mesure qu'elles sont vides de légumes. À la fin du mois, semer sur couche pour repiquer sur couche, la laitue crêpe, la romaine hâtiye.

NOVEMBRE. — *Signe, le Sagitaire.* ↔

Les jours décroissent de 1 heure 18 m.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou- du sol	Lever de la Lune.	Couch- de la Lune.
1 Dim	TOUSSAINT.	6 48	4 39	1 26	9 45
2 lundi	Les Morts.	6 49	4 37	1 27	10 37
3 mard	s. Marcel.	6 51	4 36	1 28	9 58
4 merc	s. Charles Bor.	6 52	4 34	2 14	9 50
5 jeudi	s. Lié.	6 54	4 33	2 30	1 23
6 vend	s. Léonard.	6 56	4 31	2 46	2 36
7 same	s. Florent.	6 57	4 30	3 3	3 54
8 Dim	SS. Reliques.	6 59	4 28	3 24	5 19
9 lundi	s. Mathurin.	7 1	4 27	3 51	6 46
10 mard	s. Léon.	7 2	4 25	4 26	8 15
11 merc	s. Martin.	7 4	4 24	5 17	9 37
12 jeudi	s. René.	7 5	4 22	6 23	10 47
13 vend	s. Maurin, m.	7 7	4 21	7 42	11 36
14 same	s. Bertrand.	7 8	4 20	9 6	0 29
15 Dim	s. Eugène. Déd.	7 10	4 19	10 29	0 41
16 lundi	s. Edme, év.	7 12	4 17	11 48	1 6
17 mard	s. Agnau, év.	7 13	4 16	1 22	
18 merc	ste. Aude, v.	7 15	4 15	1 24	3 38
19 jeudi	ste. Elisabeth.	7 16	4 14	2 17	1 54
20 vend	s. Edmond.	7 18	4 13	3 30	2 11
21 same	Prés. de N.-D.	7 19	4 12	4 43	2 28
22 Dim	ste. Cécile, v.	7 21	4 11	5 55	2 68
23 lund	s. Clément.	7 22	4 10	7 5	3 32
24 mard	s. Séverin.	7 24	4 9	8 14	3 48
25 merc	ste. Catherine.	7 25	4 8	9 14	4 31
26 jeudi	ste. Geneviève.	7 27	4 8	10 6	5 24
27 vend	s. Maxime.	7 28	4 7	10 45	6 20
28 same	s. Sosthène.	7 29	4 6	11 18	7 34
29 Dim	s. Sat. Avent.	7 31	4 5	11 43	8 44
30 lundi	s. André.	7 32	4 5	0 2	9 52

P. Q. le 2, à 1 h. 11's.

P. L. le 9, à 6 h. 1's.

D. Q. le 16, à 9 h. 3'm.

N. L. le 24, à 2 h. 21'm.

FOIRES DE NOVEMBRE.

2 Château-Chinon, St-Amand, près Cosne.

3 Luzy (2 j.), Lormes, Chamblemy, Prémery.

7 Saint-Benin-d'Azy.

9 Dornecy, Cosne, Druy, Pougnes.

11 Blimes, Pouilly, Magny, St.-Saulge, Entrains.

12 St-Martin-du-Puits, Guérigny.

14 Cossaye.

16 Saint-Honoré.

19 Corbigny.

20 Bouhy.

21 Châtillon.

23 Ouroux.

25 Aunay, Tannay, Neuvy, St.Pierre.

30 Donzy, Decize.

Si le temps n'est pas très-dur, on peut encore planter des laîties à de bonnes expositions bien abritées. Le jardinier doit veiller à la conservation du fruit de ses travaux, transporter dans la serre tous ses légumes, approcher des feuilles d'arbres et de grands fumiers secs, et couper les tiges d'asperges, tailler les arbres, labourer.

DECÈMBRE. — Signe le Capricorne ȝ.

jours déc. de 34' jusqu'au 15; ils e. de 8' jusqu'au 30

DATES	NOMS des Saints.	Eev. du Sol.	Cou. du Sol.	Lever de la Lune.	couch de la Lune.
1 mard	s. Eloï.	7 34 4 4	0 8 39	11 1	
2 merc	s. Mirocle.	7 35 4 4	0 7 55		
3 jeudi	François-Xav.	7 36 4 3	0 5	0 11 14	
4 vend	ste Barbe.	7 37 4 3	1 7	1 12 32	
5 same	s. Sabas, abbé.	7 39 4 2	1 24	2 3 50	
6 Dim	s. Nicolas.	7 40 4 2	1 46	4 12	
7 lund	s ^e . Fave, V.	7 41 4 2	2 17	5 38	
8 mard	CONC. de N.D.	7 42 4 1	3 9	7 5	
9 merc	s. Gorgonie.	7 43 4 1	3 58	8 20	
10 jeudi	ste Valère, v.	7 44 4 1	5 45	9 27	
11 vend	s. Fuscién.	7 45 4 1	5 42	10 12	
12 same	s ^e . Constance.	7 46 4 1	8 5	10 46	
13 Dim	ste Luce, v.	7 47 4 1	9 33	11 5	
14 lund	s. Nicaise.	7 48 4 1	10 52	11 29	
15 mard	s. Mesmin.	7 49 4 1		11 40	
16 merc	s ^e . Adélaïde.	7 50 4 1	0 11 5	0 10	
17 jeudi	ste Olympe.	7 50 4 2	1 23	0 16	
18 vend	s. Gatien.	7 51 4 2	2 38	0 34	
19 same	s. Menris.	7 52 4 2	3 41	0 53	
20 Dim	s. Philogone.	7 52 4 3	4 56	1 42	
21 lund	s. Thomas, ap.	7 53 4 3	6 4	1 48	
22 mard	s. Honorat.	7 54 4 4	7 8	2 28	
23 merc	s ^e . Victoire.	7 54 4 4	8 2	3 19	
24 jeudi	s. Vital. V.J.	7 54 4 5	8 47	4 17	
25 vend	NOËL.	7 55 4 5	9 2	6 26	
26 same	s. Etienne.	7 55 4 6	9 47	6 34	
27 Dim	s. Jean, évang.	7 56 4 7	10 0	7 44	
28 lund	ss. Innocents.	7 56 4 8	10 25	8 54	
29 mard	s. Thomas de C	7 56 4 8	10 40	10 4	
30 merc	ste. Colombe.	7 56 4 9	10 55	11 16	
31 jeudi	s. Sylvestre.	7 56 4 10	11 10		
P.Q. le 2, à 7 h. 27' m.	D.Q. le 15, à 9 h. 13' s.				
P.L. le 9, à 4 h. 26' m.	N.L. le 23 à 9 h. 34' m.				

FOIRES DE DÉCEMBRE.

- 1 Brinon, Pazy.
- 2 Beaumont-la-Ferrière, Nevers.
- 4 Lormes, La Nocle.
- 5 Luzy (2 j.)
- 7 La Charité, Prémery, Rouy.
- 9 Entrains, Marigny-l'Eglise,
- 10 Asnan.
- 12 Montsauche.
- 14 Corbigny.
- 19 Champallement.
- 21 Menou, Champlemy, St.-Saulge.
- 22 Cervon.
- 24 Varzy.
- 26 Donzy.
- 29 La Rochemilay, Anley.

La végétation étant nulle pendant ce mois, il vaut mieux différer jusques vers la mi-janvier, les semences qu'on pourrait faire. Les couches, la serre, le fruitier demandent les soins du jardinier; le labour des terres, la plantation des arbres, la taille des poiriers et des pommiers sont presque les seuls travaux de décembre. Il faut avoir soin, pour planter, de choisir un temps qui ne soit ni trop sec ni trop humide; néanmoins les époques doivent varier selon que la saison est plus ou moins hâtive, selon que l'on est au nord ou au midi de la France.

PRINCIPAUX MARCHÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Nevers.

Decize, Fourchambault, vendredi. — *St-Saulge, Fours*, samedi. — *Nevers*, mercredi et Samedi. — *St-Pierre-le-Moâtier*, mardi et jeudi. — *Imphy, Pouques*, jeudi. — *Dornes*, mercredi. — *Magny*, vendredi. — *Cercy-la-Tour*, jeudi.

Arrondissement de Clamecy.

Clamecy, mercredi, samedi. — *Corbigny*, vendredi. — *Lormes, Varzy, St-Révérien*, Jundi. — *Entrain*, samedi. — *Tannay*, lundi.

Arrondissement de Cosne.

Cosne, mercredi et vendredi. — *Donzy*, samedi. — *La Charité*, samedi. — *Pouilly*, lundi, mercredi et vendredi; le vendredi-saint et le 29 juin. — *Prémery*, mardi. — *St-Amand*, lundi. — *Château-neuf*, vendredi.

Arrondissement de Château-Chinon.

Château-Chinon, tous les lundis, depuis le lundi qui précède le 1^{er} novembre jusqu'au 24 juin. — *Châtillon*, jeudi, samedi; Bœufs gras, tous les lundis, depuis le 1^{er} juin jusqu'à la fin d'octobre. — *Luzy*, tous les mercredis, depuis celui qui suit le 1^{er} novembre jusqu'à la Mi-Carême. — *Moulins-Engilbert*, tous les mardis. — *Vandenesse*, vendredi.

FOIRES

Des départemens de l'Allier, du Cher, de l'Yonne et de Saône-et-Loire.

Rangées par ordre alphabétique.

Nota. Les Foires qui se trouvent un jour férié, ou de dimanche, sont remises au lendemain.

Les Foires mobiles sont séparées des Foires fixes par un trait ainsi figuré. —

ALLIER.

Ainsi, 25 janvier, 26 mars, 25 avril, 15 juin, 24 août, 9 septembre, 9 et 29 octobre, 9 décemb. — Mercredi de la Pentecôte, samedi avant la Madeleine. Arfeuilles, 20 mai, 4 octobre. — Le premier vendredi de carême, la veille de la Fête-Dieu. Audes, 25 janvier, 14 et 28 mai, 11 juin, 22 juillet, 9 octobre. Bellanave, 25 avril, 25 juin, 16 août, 12 novemb. Bessai, 22 août, 9 novembre. Besson, 20 avril, 5 novembre. Billi, premier mars, premier avril, 9 mai, 22 juin, 11 août, 25 septembre, 25 octobre, 25 novemb. Bourbon-l'Archambault, 24 avril, 6 juin, 11 août, 27 octob, 17 décemb. — Le lundi 15 jours avant le lundi-gras, le lundi-gras, le troisième lundi de carême. — Tous les mercredis, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 1^{er} mai, marché aux moutons, porcs et veaux gras.

Braise, le lundi avant Noël.

Busset, 19 mars, 12 mai, 21 décembre.

Bussières, 23 juillet.

Buxière, 6 mai, 21 septembre, 21 décembre. —

Le mercredi après Pâques.

Cérilly, 5 mai, 6 et 25 juillet, 18 septembre.—Lundi avant Noël, le lundi avant le lundi-gras, le jeudi avant la mi-carême, le lundi après la St.-Martin.
 Chantelle, 22 janvier, 22 juillet, 18 octobre, 25 nov.
 — Jeudi de la Passion, le jeudi après l'Ascension.
 Chappes, 16 août, 9 octobre. — Jeudi après Pâques.
 Charroux, 7 janvier, 28 mai, 11 septembre. — Le lundi après la mi-carême.
 Château, 21 septembre.
 Châtel-de-Neuvre, 30 juillet, 14 novembre.
 Châtel-Montagne, premier et 15 février, premier septembre, 13 octobre, 20 décembre. — Vendredi de la Passion, la veille de la Pentecôte.
 Châtelus, 5 février, 15 mai, 18 septembre. — Le lundi de Quasimodo.
 Chevagnes, 10 janvier, 30 avril, 7 août.
 Cosne, 10 janvier, 28 et 29 avril, 6 août, 18 octobre. — Le jeudi de la mi-carême, le mardi avant la St.-Jean.
 Couleuvre, 28 août. — Lundi de Pâques, mardi de la Pentecôte.
 Coulanges, jeudi après la Nativité.
 Cressanges, 15 janvier, 10 avril, 3 mai, 4 juin.
 Cusset, 26 juin, 29 septembre, 26 novembre. — Jeudi après l'Annonciation, jeudi après la Nativité.
 Dompierre, 21 janvier, 22 février, 26 mars, tous les mercredis de mai, 30 juin, premier et 25 août, 16 novemb., 3 déc. — Mercredi après la Pentecôte.
 Donjon, 2 et 13 janvier, 2 mai, 24 juin, 17 août, 8 septembre, 7 décembre. — Premier lundi de carême, lundi après la mi-carême, lundi-saint.
 Ebreuil, 15 février, 8 avril, 25 mai, 9 août, 2 octobre, 15 décembre.
 Echassières, 9 septembre.
 Escurolle, 30 juin.
 Ferrières, 15 mai, premier juin, 3 août, 3 novembre. — Lundi après la mi-carême, jeudi après le Quasimodo.
 Francheise, 4 mai, 8 et 22 juin. — Lundi un mois avant le lundi-gras, vendredi ayant le dimanche de la Passion.

Gannat, 4 mai, 14 septembre, 18 novembre, 22 décembre. — Premier mardi de carême, premier lundi après la Sainte-Procule.
 Gannai-sur-Loire, 22 avril, premier juin, premier octobre, 19 décembre.
 Hérisson, 11 février, 2 septembre, 20 octobre, 6 décembre. — Mercredi après Pâques, mercredi après la Pentecôte.
 Huriel, 6 janvier, 3 février, 25 avril, 8 juin, 29 septembre, 11 nov., 8 décembre. — Jeudi-saint.
 Isserpent, 3 mars.
 Jaligni, 17 août. — Jeudi de la Passion.
 La Chape laude, 11 mai.
 Lapalisse, 16 janvier, 16 février, 12 mars, 6 mai, 16 juin, 6 août, 2 octob., 13 nov., 28 décemb.
 Liernolle, 25 novembre.
 Limoise, 29 janvier, 28 avril, 23 juin, 15 sept.
 Lurci, 13 janvier, premier mai, tous les lundis de mai jusqu'au 26 juin, 10 novembre. — Premier lundi de carême, le lendemain de l'Ascension, lundi après la St.-Roch.
 Malicorne, 22 janvier, 26 avril, 7 septembre. — Jeudi après la Pentecôte.
 Marcillat, 24 avril.
 Mayet-de-Montagne, 5 janvier, 9 mai, 25 juin, 20 août, 23 novembre. — Le mercredi après Pâques, troisième mardi après Pâques.
 Meaulne, 20 janvier, 7 mai, 20 juin, 17 août, 30 novembre. — Veille de la Pentecôte.
 Molle, premier mai.
 Montluçon, 2 mai, 29 août, 6 octobre, 22 décembre. — Lundi avant la Purification, jeudi de la Passion, lundi avant la Pentecôte.
 Montaignet, 17 janvier, 24 février, 24 mars, 25 avril, 23 juin, 26 juillet. — Dernier samedi de mai, samedi après le 8 décembre.
 Montégut-le-Blin, mardi de la Pentecôte.
 Montmarault, premier février, 30 juin, premier septembre, 9 décembre. — Mercredi saint, mercredi des Rogations, mercredi avant la Toussaint

Montet, premier mai, 20 juin, 24 août, 27 septembre, 9 novembre, 27 décembre. — Jour des Cendres, veille de la mi-carême.
 Moulins, 5 janvier, 11 juin, 30 août, 29 septembre, 18 octobre, 12 novembre, premier et 22 décembre. — Premier lundi de carême, lundi de la semaine de la Passion.
 Néris, 5 février, 23 juin, 31 octobre.
 Neuilly-le-Réal, 13 août, 4 octobre, 4 décembre. — Lundi 15 jours avant le lundi gras, deuxième et troisième lundis de mai.
 Noeq, lundi après l'Assomption.
 Parai-le-Frésil, 21 septembre.
 Périgny, 22 février.
 Pierrefitte, 23 juin, 6 septembre. — Le samedi de la Passion.
 Rongères, 21 juillet.
 St.-Clément, 25 février, 6 juin, 16 août, 8 octobre.
 St.-Christophe, 26 juillet.
 St.-Ennemond, 10 août.
 St.-Gérand-le-Puy, 7 janvier, premier juillet, 26 août, premier décembre.
 St.-Gérand-de-Vaux, 6 juin, 16 août, 24 novembre.
 — Le mardi après Pâques.
 St.-Germain-des-Fossés, 17 mai, 9 septembre.
 St.-Hilaire, 2 janvier, 19 avril, 19 et 30 mai, 4 septembre. — La veille du dimanche de la Passion.
 St.-Léon, le lendemain de l'Ascension.
 St.-Loup, premier septembre, 13 décembre.
 St.-Menoux, 15 juillet, 26 août, 20 novembre, 27 décembre. — Lundi trois semaines avant le lundi gras, lundi de Pâques, mercredi de la Pentecôte.
 St.-Pourçain, 18 juin, 28 août, 6 décembre. — Le lundi-saint.
 St.-Pourçain-sur-Besbre, 9 septembre.
 Saligny, premier mars, 10 août, 7 octobre. — Mercredi après Pâques, samedi avant la St.-Jean.
 Servilli, 20 janvier, 25 avril, 18 octobre.
 Seuillet, le lendemain de l'Assomption.
 Souvigny, 22 janvier, 11 mai, 28 juin, premier

août, 20 septembre, 31 décembre. — La veille des Rameaux, le mercredi d'après la St.-Luc.
 Thionne, 28 octobre. — Treteau, 22 septembre.
 Urcet, 2 janvier, 28 juin. — Lundi de Quasimodo, lundi après St.-Michel.
 Valon, 5 février. — Mardi de la Passion.
 Valigny-le-Monial, 6 février, 12 juin, 19 septembre.
 Varennes-sur-Allier, 3 février, 2 mai, 24 juin, 9 octobre. — Le troisième lundi de carême.
 Varennes-sur-Tesche, 8 juillet.
 Vaumas, 27 avril, 16 septembre, 9 nov., 31 déc.
 Veurdre, 5 janvier, 23 février, 15 avril, 2 juillet, 4 août, 6 décembre. — Lundi avant la Saint-Luc.
 Vichi, 25 janvier, 24 février, 25 avril, 11 juin, 18 octobre, 9 novembre, 9 décembre.
 Vieure, lundi de la Passion, lundi après la Toussaint.
 Villefranche, 1^{er} août, 8 septembre, 1^{er} décembre.
 — Premier lundi de carême, lundi avant la Passion, lendemain de la Trinité.
 Villeneuve, 15 mai, 22 juillet, 9 décembre.
 Voussac, 14 octobre. — Lundi de Quasimodo.
 Ygrande, 17 janvier, 24 et 25 mai, 14 juin, 13 septembre, 27 novembre. — Deuxième lundi de carême.

FOIRES DU CHER.

Apremont, 25 avril, 16 août, 25 novembre.
 Argent, premier décembre.
 Aubigny, 13 janvier, 28 mai, 8 juillet, 29 septembre, 10 novembre. — Premier samedi de carême, samedi après la mi-carême.
 Barliet, 20 janvier, 19 octobre.
 Baugi, 10 janvier, 22 février, 25 avril, 11, 23 et 29 juin, 21 septembre, 9 octobre, 23 novembre.
 Blancafort, 22 octobre — Lendemain de Pâques.
 Blet, 16 juin, 2 août.
 Boulleter, 30 avril, 4 juin, 15 septembre, 15 octobre.

Bourges, 20 mai, 20 juin, 24 juin foire et louée; 10 et 24 août, 17 octobre, 2 novembre, louée; 11 novembre, dite St.-Martin; 24 décembre, dite du Palais (20 jours). — Le mercredi des cendres. Charenton, 19 août, 29 septembre, 5 décembre. — Lundi avant la Pentecôte. Charost, 2 novembre. Châteaumeillnat, 2 janvier, 2 février, 5 mai, 19 juin 1^{er} juillet, 16 août, 30 septembre, 16 octobre, 1^{er} nov., 6 décembre. — Premier mardi de carême, vendredi avant la Passion, lundi avant la Trinité. Châteauneuf-sur-Cher, 3 février, 22 août, 13 octobre, 17 décembre. — Lundi après St.-Martin, mardi de la Passion, lundi des Rogations, lundi après la st.-Pierre. Concessault, 29 octobre. — Lundi de la Trinité. Culan, 10 et 17 janvier, 10 et 25 mai, 7 et 21 juin, 15 juillet, 11 et 29 août, 29 décembre. — 3^e samedi d'octobre, 1^{er} et 2^e samedis après la saint-Martin, mardi-saint. Damppierre, 30 juin. Dun-le-Roi, 23 janvier, 21 décembre. — 3^e samedi de carême, samedi avant le 3 mai, lundi après la Saint-Michel, dernier samedi d'octobre. Epmeuil, 29 juin, premier août. Gerimigny, 27 mai, 17 octobre. Gracai, 3 février, 26 mars, 19 juin, 5 septembre, 29 octob., 17 décemb. — Premier lundi de carême. Henrichemont, 22 janvier, 8 mai, 2 juillet, 30 août — Mercredi après les Morts, mercredi des cendres. Jallonges ou Pesselières, premier juin, 24 août, 18 octobre. — Lundi de la Passion. Jards, 7 janvier, 21 mai, 22 juillet, 4 octobre. La Chapelle-d'Angillon, 14 septembre. — Jeudi avant l'Ascension. Le Châtelet, 4 février, 19 juillet, 26 avril, 1 déc. — Jeudi av. la foire d'Orval, lundi apr. les Morts. La Faye-Livron, 24 juin. La Guierche, 10 août, 28 octobre, 22 décembre. — Le Jeudi-saint.

Laverdines, 18 mai, 24 juin, 22 septembre. Léré, 13 mai, 9 juin, 25 septembre, 12 novembre. Les Aix, premier mai, 24 juin, 29 août. Lignières, 13 janvier, 25 juin, 6 août, 11 décemb. — Mercredi avant le jeudi-gras, lundi-saint, premier jeudi de mai; Jeudi avant la Pentecôte, Jeudi avant la st.-Michel, jeudi avant la St.-Martin. Mareuil, 29 octobre. Massai, 11 janvier, 26 mai, 5 juillet, 8 septembre, 15 novembre, 21 décembre. Mehun, 21 août, 6 septembre, 30 novembre. — Dernier mercredi de janvier, premier mercredi de carême, premier mercredi d'octobre. Meillant, lundi de la Passion. Nérondes, 10 mai, 15 septembre, 8 sept. louée. Neuvi-le-Barrois, 9 octobre. Neuvi-sur-Barangeon, 6 mai, 23 juin, 16 août, 24 sep., 25 nov. — Lundi avant le dimanche-gras. Panserolles, 22 mai, 24 septembre. Quantilli, 3 février. Quinci, 28 mai, 4 et 24 juin, 11 et 21 octobre. — Lundi de Quasimodo. Rians, 26 juillet. Raimond, 22 juillet, premier septembre — Lundi de Quasimodo, cinquième lundi après Pâques, lundi après les Morts. St.-Amand, 3 août, 31 décembre. — Lundi avant la Purification, premier lundi de carême, 3.^e lundi après Pâques, lundi avant St.-Jean, lundi avant St.-André, lundi après la nativité, lundi après St.-Luc. St.-Bouize, 26 mai, 22 juin, 12 septembre. St.-Germain-sur-l'Aubois, 7 octobre, 22 novembre. — Lundi de Pâques, lundi de la Pentecôte. St.-Vite, 3 mai, 25 novembre. Sens-Beaujeu, 12 janv., 21 fév., 25 mai, 11 sep., 2 oct. Sancergues, 1^{er} mars, 5 mai, 29 août, 2. nov., 21 déc. Sancerre, 1.^{er} samedi de février, 2.^e samedi de juin. — 1^{er} samedi de novembre, 1^{er} septemb. — Mercredi de la Passion, 5.^e lundi après Pâques. Sancoins, 5 juillet, 5 octobre, 50 novembre. — 15 jours avant les cendres (du marché), Jeudi avant

la Purification, jeudi avant la Pentecôte.
naumiers, 9 août. — Jeudi après la mi-Carême,
jeudi après la Pentecôte.
Vesdun, 22 janvier, 17 juin, 25 août.
Vierzon-Ville, 8 mars, 30 juin, 25 août, 13 no-
vembre. — Mercredi de la Pentecôte.
Vignoux-sur-Barangeon, 15 juin, 20 octobre.

FOIRES DE L'YONNE.

Aillant, 17 janvier, 4 juillet, 10 nov. — Jeudi-Saint.
Auci-le-Franc, 29 janvier, 28 mars, 3 mai, 30
juin, 9 septembre, 30 octobre.
Appoigny, 20 janvier, 10 mai, 16 juin, 30 août, 15
octobre.
Arci-sur-Cure, 14 novembre.
Arthonnai, 2 avril, 23 mai, 21 septembre, 29 déc.
Auxerre, 22 juillet, 11 novembre (3 jours). —
Lundi avant le 2 février, lundi de la Passion,
lundi avant la Pentecôte, lundi avant le 8 sep.
Avalon, 2 mai, 23 juin, 1 septembre, 29 octobre,
18 novembre, 17 décembre. — Jeudi-Gras, jeudi
de la Passion.
Bléneau, 25 janvier, 6 mai, 26 juillet, 18 octobre.
Brienois, 25 janvier, 6 mai, 24 juin, 2 septembre,
25 novembre — Vendredi-Saint.
Bussi-en-Othe, 6 février, 8 juin, 8 septembre, 28
octobre.
Ceriziers, 24 février, 20 mai, 28 août, 15 octobre.
Chablis, 1 mai, 31 août, 31 octobre, 31 décembre.
— Jeudi de la première semaine de Carême, jeudi-
saint, samedi avant le 14 juillet.
Chessey, 15 mars, 11 septembre, 26 décembre. —
Lundi de la Pentecôte.
Champignelles, 22 janvier, 29 juillet, 29 septembre,
30 novembre. — Lundi-Saint.
Charentenai, dimanche des Rameaux.

Charn, 25 janvier, 5 mai, 28 juin, 28 octobre. —
Jeudi-Gras.
Châtel-Censoir, 22 mars, 9 mai, 26 juillet, 25 août,
20 octobre, 6 décembre.
Châtelux, 2 juin, 17 juillet, 27 septembre, 29 no-
vembre, 29 décembre.
Chaumont-sur-Yonne, 26 mars.
Cheni, 16 août, 4 décembre. — Jeudi avant le di-
manche des Rameaux.
Chéroi, le 16 août, 19 octobre. — Le mardi avant le
17 janvier, mardi après les 4 mai, 29 août, mardi
après Pâques et la St.-Pierre.
Chevillon, 13 avril, 10 juillet.
Coulange-la-Vineuse, 22 janvier, 11 juin, 12 sep-
tembre, 25 novembre.
Coulange-sur-Yonne, 17 janvier, 25 avril, 10 août.
Courson, 28 février, 6 mai, 28 juin, 16 août, 4 no-
vembre, 30 décembre.
Cussi, 26 janvier, 22 avril, 26 juin, 31 août, 10 nov.
Cravau, 26 octobre. — Mercredi avant le 2 février,
mardi avant la mi-Carême, mardi avant la Saint-
Jean, mercredi avant le 8 septembre, mardi avant
la Saint-Thomas.
Cruzi, 1 mai, 17 août, 1 décembre.
Dannemoine, 22 janvier, 9 mai, 18 septembre.
Dixmont, 20 juin, 8 décembre.
Druy, 4 février, 4 mars, 9 octobre.
Etais, 22 février, 29 juin, 18 octobre.
Grand-Champ, 21 mai, 9 octobre, 13 décembre. —
Lundi-Gras, premier mercredi après Pâques.
Guillon, 21 janvier, 25 avril, 30 juin, 29 sep-
tembre, 6 décembre.
Joigny, 2 janvier, 10 août, 14 septembre, 1 octobre.
La Celle-Saint-Cyr, lundi après le 16 juin, 1 oct.
Lainsecq, 19 mars, 15 avril, 25 mai, 2 j., 5 juillet,
6 septembre, 25 octobre, 11 novembre, 2 jours.
Labreuille, 1 mars, 18 avril, 10 août.
La Ferté-Loupière, 9 mai, 30 août, 25 novembre.
— Premier vendredi de Carême.
Les Ormes, 9 septembre.

Leugny, 15 février, 25 mars, 10 juin, 25 août, 21
 28 décembre.
 Ligny, 19 mars, 11 juin, 14 juillet, 20 août, 25 oc-
 tobre, 21 décembre.
 L'Isle, 23 avril, 27 juin, 24 août, 9 octob., 9 déc.
 Lundi-Gras, lundi de Pâques, mardi après la Pen-
 tecôte, jeudi avant Saint-Martin.
 Mailli-Château, 4 mars, 4 juillet, 30 août, 4 déc.
 Mailli-la-Ville, 16 janvier, 20 mai, 20 avril, 17 juin
 10 septembre.
 Maligny, 22 janvier, 25 août, 30 novembre.
 Mige, 25 janvier, 26 juillet, 6 déc. Lundi-Saint.
 Montréal, 13 janvier, 26 mars, 5 mai, 11 juin, 25
 août, 1 décembre.
 Neuilly, 15 janvier, 6 mai, 16 août, 2 novembre.
 Noyers, 17 janvier, 6 juin, 1 août, 21 septembre,
 6 décembre. — Premier lundi de Carême, lundi
 saint, lundi après les Morts.
 Neuvi-Saintour, 1 mai, 2 juin, 24 août, 29 sep-
 tembre, 2 novembre. — Jour des Cendres.
 Ouaine, 15 mars, 10 octobre, 30 novembre.
 Perreux, le 10 des mois de mars, mai, juin, août,
 septembre et novembre, 6 mai.
 Pontigny, 16 novembre. — Mardi de la Pentecôte.
 Pont-sur-Yonne, 16 août, 25 octob. — Jeudi de Carême.
 Prunoy, 11 juin, 10 août, premier et 18 octobre,
 28 décembre. — Lundi après la Quasimodo.
 Quaré, 7 janvier, 24 avril. — Lendemain de la
 Trinité.
 Ravières, 5 février, 16 août, 28 octobre. — Mardi
 ayant la mi-Carême, mardi de la Pentecôte, mardi
 avant la Saint-Thomas.
 Saint-Puits, 27 janvier, 12 mars, 3 juin.
 Saint-Bris, 1 janv., 30 juin, 16 octobre, 1 décembre,
 Saint-Cyr, 20 février, 10 septembre, 20 décembre.
 — Lundi après le 16 juin.
 Sainte-Pallaye, 28 avril, 8 octobre. — Lendemain
 de la Pentecôte
 Saint-Fargeau, 1 juin, 25 juillet, 21 septembre,
 21 décemb.— Jour des Cendres, Mardi de Pâques.

Saint-Florentin, 4 janvier, 29 avril, 22 juin, 15
 août, 29 octobre, 27 novembre. — Premier lundi
 de Carême.
 Saint-Julien-du-Sault, 25 août, 19 et 25 octobre.—
 Mercredi des Cendres, mardi de la Pentecôte.
 Saint-Martin-d'Ordon, 1 mars, 25 juin, 21 décemb.
 Saint-Sauveur, 30 janvier, 9 mai, 22 juin, 1 sep.,
 30 octob., 6 décemb. — 4^e Dimanche de carême.
 Saints-en-Puisaye, 1 ma i, 29 septembre.
 Seignelai, 25 février, 17 mai, 2 juillet, 19 octobre.
 — Jeudi après le Quasimodo, jeudi avant Noël.
 1^{er} jeudi de chaque mois.
 Sementron, 3 février, 23 avril, 15 octobre.
 Sens, 12 mars et 24 juin, 2 jours; 1 septembre, 4
 jours; 22 septembre et 30 novembre, 4 jours.
 Sépaux, 26 avril, 5 juille novembre. — Pre-
 mier lundi de Carême.
 Sergines, 25 mai, 3 nov. — Premier lundi de Carême
 Sougères, 25 janvier, 8 juin, 18 novembre.
 Tanlai, 9 mai, 29 août, 28 décembre.
 Thuri, 8 mars, 15 juin.
 Touci, le premier samedi de chaque mois, 1 et 50
 min. — Veille des Rameaux, beau marché.
 Tonnerre, 3 janvier, 13 mai, 25 juin, 29 sep-
 tembre, 12 novembre. — Lendemain des Cendres,
 jeudi de la Passion.
 Torigny, 1 mai, 6 septembre.
 Treigni, 9 février, 6 juin, 18 juillet, 30 octobre.
 Vermenton, 30 avril, 6 juillet, 10 août, 31 octobre,
 23 novembre. — Vendredi avant le 2 février,
 mardi-Saint, vendredi avant la pentecôte, vendredi
 avant le 8 septembre, veille de Noël. — Gros
 marché le mardi avant les Rois.
 Venizi, 30 avril, 30 août.
 Vézelai, 25 janvier, 24 février, 14 mars, 15 mai,
 15 juin, 23 juillet, 18 août, 14 septembre, 18
 octobre, 5 novemb., 13 décemb.— Mardi-Saint
 Villefranche, 29 avril.
 Villiers-Saint-Benoit, 12 juillet.

Villeneuve-les-Genêts , 12 juillet.

Villeneuve - la - Guyard , 25 août. — Lundi après Pâques , lundi après le 25 novembre.

Villeneuve-sur-Vanne , 25 juin , 29 septembre , 1 décembre. — Veille de la Passion.

Villeneuve-sur-Yonne , 25 janvier , 16 août , — Vendredi-Saint.

FOIRES DE SAONE-ET-LOIRE.

Alerci , 8 février , 7 septembre.

Anglure , 20 novembre.

Autun , 14 et 28 janvier , 1^{er} mars , 7 et 26 mai , 21 juin , 31 juillet , 1^{er} et 27 sept. , 20 octobre , 12 et 28 nov. , 19 décembre — Veille des rameaux.

Beaurepaire , 17 mai , 20 août.

Bei , 18 avril. — Premier lundi après le premier dimanche d'août.

Bellevesvres , 10 janvier , 50 juin , 6 novembre. — 1^{er} samedi après les cendres , 4^e lundi de carême.

Blanzi , 10 avril , 24 juin , 27 aout , 11 novembre.

Bois-Sainte-Marie , 10 janvier , 1 avril , 31 mai , 3 aout , 8 septembre , 25 novembre.

Bourbon-Lanci , 25 janvier , 25 février , 30 mars , 28 juillet , 24 aout , 9 et 27 octobre , 24 novembre , 22 décembre. — Premier et dernier samedi de mai.

Bourg-le-Comte , 22 juin , 30 septembre , 14 nov. Brancion , 22 février , 6 avril , 6 et 30 juin , 6 septembre , 25 novembre.

Brange , 26 juillet , 25 septembre.

Bragni , 14 mai.

Buxi , 2 février , 2 mai , 18 octobre.

Chagni , 12 juin , 30 aout , 15 octobre , 14 décembre. — Le jeudi avant le 2 février.

Châlon , 11 et 27 février , 25 juin , 9 aout , 30 octob. Chamilli , 1 juillet , 1 septembre , 12 novembre. — Le premier mardi après pâques.

Charolles , le 2^e mercredi de chaque mois.

Châteauneuf , 29 janvier , 23 mai , 2 juillet , 22 aout , 19 novembre. — Mardi avant pâques.

Château-Renaud , 6 juillet , 10 aout.

Chaslas , 4 décembre.

Chenai , 15 mai , 3 aout , 28 octobre.

Chauvailles , 1^{er} jeudi de chaque mois.

Ciel , 1^{er} lundi après le 9 septembre.

Clondeau , 26 janvier , 2 mai , 1 juillet , 29 septemb. 6 décembre.

Cluny , 5 janvier , 30 avril , 28 juin , 1 aout , 1 et 30 septembre , 12 novembre , 12 décembre — La veille du dimanche gras , la veille des rameaux , la veille de la pentecôte.

Cormatin , 15 avril , 16 aout , 22 décembre.

Couches , 16 janvier , 8 mars , 23 avril , 23 mai , 23 juin , 1 octobre , 10 novembre.

Crai , 28 janvier , 3 avril , 7 mai , 14 juin.

Cressi , 6 octobre.

Crêches , 24 juillet , 13 décemb. — Veille des rameaux.

Cronat , 19 janvier , 16 avril , 12 juin , 25 aout , 16 septembre , 25 novembre.

Cruzille , 25 février , 16 juin , 1 décembre. — Premier mercredi après pâques.

Cuisseaux , 19 janvier , 6 février , 28 mars , 26 avril , 27 mai , 19 juil. , 11 septemb. , 28 oct. , 12 decemb.

Cuiseri , 21 janvier , 20 février , 22 mars , 21 avril , 21 mai , 19 aout , 27 septembre , 23 octobre , 22 novembre , 22 décembre.

Cussi , 24 février , 10 juin , 25 septemb. , 27 déc.

Demigni , premier mardi après la pentecôte , premier lundi après la St.-Luc.

Devrouze , 28 avril , 7 juillet.

Diconne , 15 juin , 6 septembre.

Digoin , 14 février , 19 avril , 10 juin , 22 juillet , 28 aout , 29 novembre.

Dompierre-les-Ormes , 18 janvier , 9 février , 6 mars , 9 avril , 10 mai , 8 juin , 30 juillet ; 21 aout , 12 septembre , 15 octob. , 21 novembre , 31 décemb.

Domartin , 2 et 11 février , 2 juin , 25 aout , 4 déc.

Dondin , 7 février , 6 juin , 15 novembre.

Epervans , 8 avril , 15 septembre.
 Epinac , 3 juillet , 25 octobre.
 Etang , 29 septembre.
 Essertennes , 14 mars , 14 mai , 14 juillet , 15 octob.
 Flacé , 29 avril , 14 août , 7 novembre.
 Fontaine , 12 janvier , 13 mai , 2 septembre.
 Frangi , 10 octobre.
 Genelard , 13 mars.
 Genouilli , 18 février , 6 mai , 1 juillet , 15 août.
 Gergi , 22 septembre.
 Gigni , 5 mai.
 Givri , lundi après le 2 février , lundi après le 6 mai ,
 lundi après le 25 novembre , 1^{er} lundi de septemb.
 Gourdon , 17 août , 8 décemb. re.
 Gueugnon , 15 janvier , 10 avril , 18 juin , 17 août
 26 septembre , 20 décembre.
 Issi-l'Evêque , 20 janvier , 17 mars , 2 mai , 7 juin ,
 24 juillet , 7 novembre.
 Jonci , 12 février , 25 mai , 23 novembre.
 Jouvene , premier mardi après le 6 janvier , premier
 mardi de carême , premier mardi après le 11 mai ,
 premier mardi après le 27 juillet , premier mardi
 après le 8 septemb. , premier mardi après le 1 nov.
 Juilli , 22 mars , 20 juin , 18 septemb. , 22 nov. , 3 déc.
 Labalme , 26 août.
 Labelouze , 12 février , 14 mai , 3 octobre. — Veille
 de la passion.
 Labergement , 31 août.
 Labussière , 20 février , 31 mars , 23 avril , 5 sep-
 tembre , 5 novembre.
 Laclayette , 1^{er} mardi de chaque mois.
 La croix-boutier , 14 août.
 Laguiche , 26 juillet.
 Laives , 12 novemb. — Deuxième mardi après pâques.
 Latanières , 9 janvier , 9 mai , 1 juin , 25 août , 5 déc.
 Lavilleneuve , 10 octobre.
 Lays , 19 mars , 30 juin , 16 août , 22 septembre.
 Lécousserie , lundi avant pâques.
 Lesbruyères , 12 janvier , 22 février , 16 mai , 13 juin ,
 11 août , 27 septembre , 18 décembre. — Deuxième

mardi après pâques , 1^{er} mardi après le 9 octobre.
 Lessard-en-Bresse , 25 avril 14 août , 22 octobre.
 Leyne , 7 janvier , 26 mars 1 juin , 15 novembre.
 Loisi , 16 mai , 20 juin , 5 aout , 12 décembre.
 Longepierre , 12 juin , 9 aout.
 Louhans , 2 et 21 janvier , 5 février , 7 mars , 5 juin ,
 6 et 17 décembre. — Premier lundi de carême ,
 lundi avant pâques , lundi avant la pentecôte ,
 troisième lundi de juillet , premier lundi d'octob. ,
 premier lundi de novembre.
 Lucenai , 10 septemb. , 9 oct. , 24 novem. — Jeudi
 gras , mercr. après pâques , mardi de la pentec.
 Lugni , 12 mars , 25 avril , 29 aout , 14 septembre ,
 6 décembre. — Lendemain de la pentecôte.
 Lys , 8 mars , 15 juin , 8 aout , 22 octob. , 22 nov.
 Mâcon , 20 mai , 10 aout , 29 septemb. , 2 novemb.
 — Jeudi-gras.
 Marcigni , 18 janv. , 3 février , 3 décemb. — 1^{er} Mer-
 credi après quasimodo , 1^{er} jeudi après la pentecôte.
 Marcilli , 3 mars , 27 avril , 11 juin , 4 aout , 9 oct.
 Marizi , 24 février , 28 juin.
 Marnai , 22 juin , 4 septembre.
 Martigni , 9 mars , 4 mai , 18 septemb. , 9 novemb.
 Matour , deuxième jeudi de chaque mois.
 Melai , 26 avril , 21 juillet.
 Mervans , 1 mars , 2 mai , 1 aout , 11 novembre.
 Messei , 9 septembre.
 Mesvres , 17 aout.
 Monthellet , 14 février , 25 mai , 11 juin , 21 décemb.
 Montcenis , 11 aout , 11 octob. , 5 novemb. , 21 déc.
 — premiers mercredis de février et mars , mardi
 avant pâques , dernier mercredi d'avril , troisième
 mercredi de mai ; les deuxièmes mercredis de juin ,
 juillet et septembre.
 Montceaux , 30 avril , 28 juin , 15 septembre.
 Montconci , 7 avril , 16 aout.
 Mouthiers , 25 avril , 2 septembre.
 Montpont , 4 janvier , 30 mai.
 Mont-st.-Vincent , 2 janvier , 15 mars , 20 avril
 29 juillet , 7 septembre.

Navilli, les 17 mai, juin, juillet, octobre.
 Neuvi, 7 février, 4 avril, 2 août, 5 octobre.
 Ouroux, 11 mars, 31 mai, 13 août, 6 novembre.
 Oyé, 7 juin, 3 et 11 juillet, 14 août, 6 septembre, 8 octobre.
 Parai, 6 février, 8 mars, 17 avril, 11 mai, 1 juin, 7 juillet, 26 août, 6 novembre, 23 décembre.
 Pierre, 17 janvier, 20 avril, 1 juin, 18 septembre.
 Pierreclos, 4 juau., mars, mai, juil., septemb., nov.
 Perreci, 25 mars, 5 mai, 4 juin, 15 juillet, 3 août, 2 septembre, 2 novembre, 4 décembre.
 Pourlans, 29 août.
 Prissé, 29 octobre.
 Ruilli, premier lundi après quasimodo.
 Rémigni, 22 juillet.
 Reuilli, premier lundi après le 9 septembre.
 Romenai, 25 janvier, 5 juillet, 9 septemb., 12 nov.
 — Premier lundi après les rois, jeudi de la semaine de la passion, premier mercredi après la pentecôte.
 St.-Amour, 3 mars, 3 août, 14 décembre.
 St.-Bonnet-de-Joux, 26 janvier, 7 mars, 13 avril, 19 mai, 30 juin, 25 septembre, 16 novembre.
 St.-Bonnet-en-Bresse, 29 juillet, 4 octobre.
 St.-Christophe, troisième jeudi de chaque mois.
 St.-Croix, 6 mai, 16 septembre.
 St.-Didier, 24 mai, 26 décembre.
 St.-Emiland, 9 avril, 18 mai, 17 juillet.
 St.-Etienne, 6 mai.
 St.-Germain, 18 septembre.
 St.-Germain-du-Bois, 4 mai, 6 septembre — Le lendemain de la trinité.
 St.-Germain-du-Plain, 30 juillet.
 St.-Ithaire, 10 février, 11 mai, 30 août, 30 septemb.
 St.-Jean-de-Vaux, 8 avril, 20 août, 18 décembre.
 St.-Jean-des-Vignes, 6 mai, 31 août.
 St.-Julien-de-Crai, 5 mai, 13 juin, 24 août.
 St.-Léger, 25 février, 27 avril, 6 juillet, 24 septemb., 24 novembre, 26 décembre.
 St.-Léger-sous-Beuvrais, 4 et 16 mai.
 St.-Loup-de-Lasalle, 28 mars, 19 août, 12 déceimb.

St.-Marcel, 12 mars, 3 septembre.
 St.-Martin-en-Bresse, 13 avril, 11 juin, 2 septemb., 3 décembre.
 St.-Maurice-des-Prés, 10 octobre. — Lendemain de la trinité.
 St.-Prix, 26 janvier.
 St.-Romain, 1 février. — Premier jeudi après pâques, derniers mercredis de mai et d'août.
 St.-Sorlin, 2 mai, 25 juin, 26 août, 29 novembre.
 St.-Uruge, 15 mars, 22 mai.
 St.-Valier, 31 janvier, 28 avril, 27 juillet, 15 sep.
 St.-Yan, 14 mars, 22 mai, 21 juin, 15 juil., 9 sep.
 Sagi, 3 mars, 8 mai, 5 août, 30 septembre.
 Seillenard, 17 mars, 27 mai, 17 juillet, 1 septemb., 17 novembre.
 Sallli, 14 août.
 Saornai-sur-Guié, 18 janvier, 19 avril, 27 mai, 22 juin, 19 juillet, 4 septembre.
 Sauvigne, 23 février, 25 août, 3 octobre.
 Sassangi, 9 avril, 31 août.
 Savigny-en-Revermont, 15 janvier, 26 avril, 15 juin, 22 et 28 sepsemibre.
 Sennecci-le-Grand, 25 janvier, 2 mars, 8 mai, 8 juillet, 28 août, 8 novembre.
 Senosan, 17 janvier, 19 mars, 9 mai, 30 juin, 16 août.
 Sens, 7 juin.
 Serigni, 30 mars, 14 mai, 13 août, 16 octobre.
 Sigi-le-Châtel, 27 juin.
 Simandre, 24 avril, 22 juin, 24 août, 24 déceimb.
 Simard, 3 février, 30 juin.
 Sologni, 6 mai.
 Sornai, 12 juillet.
 Toulouon-sur-Arroux, 17 janvier, 27 février, 28 avril, 25 juin, 20 juillet, 13 septemb., 14 nov.
 — Premier jeudi après l'ascension.
 Tournais, 7 juau., les 18 fev., mars, mai, juin, août, septemb., novembre et décembre.
 Tramaies, 2 janvier, 1 février, 15 mars, 21 avril, 25 mai, 23 juin, 15 juillet, 7 août, 3 septembre, 13 octobre, 26 novembre, 15 décembre.

Tremblay, 26 mars, 18 mai, 16 août, 9 septembre, 9 décembre.
 Varennes-st.-Sauveur, 1 février, 7 juin, 50 août, 2 et 29 décembre. — 1^{er} mercredi après pâques.
 Verdun, 28 février, 24 juin.
 Verrerie, 28 avril.
 Villegaudins, 15 mai, 15 octobre.
 Villeneuve-en-Montagne, 21 mars, 21 mai, 9 sep., 7 novembre.
 Viry, 18 octobre.
 Vitry-sur-Loire, 24 avril, 14 août.
 Uchizy, 5 avril, 5 juin, 5 septembre.
 Ferdinand-Phil.-L.-Ch.-H. d'ORLÉANS, prince royal, duc d'Orléans, né à Palerme, le 3 septembre 1810; marié, 30 mai 1837, à Hélène-Louise-Elisabeth, princesse de Mecklembourg-Schwerin, née à Ludwigslust, 24 janv. 1814. De ce mariage : le COMTE DE PARIS, né à Paris le 24 août 1838.
 Louis-Charles-Phil.-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né à Paris, le 25 octobre 1814.
 François-Ferd.-Phil.-Louis-Marie d'Orléans, Prince de Joinville, né à Neuilly, le 14 octobre 1818.
 Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822.
 Ant.-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né à Neuilly, le 31 juillet 1824.
 Louise-Marie-Thérèse-Char.-Isab., princesse d'Orléans, née à Palerme, le 3 avril 1812, mariée le 9 août 1832, à Léopold, Roi des Belges.
 Marie-Clém.-Car.-Léop.-Clot., princesse d'Orléans, née à Neuilly, le 3 juin 1817.
 Eugénie-Adélaïde-Louise, princesse d'Orléans, sœur du Roi, née le 23 août 1777.

FRANCE.

LOUIS-PHILIPPE I^{er}, roi des Français le 9 août 1830, né à Paris, le 6 octobre 1773, marié le 25 novembre 1809, à

MARIE-AMÉLIE, fille de feu Ferdinand I^{er}, roi des Deux-Siciles, née le 26 avril 1782, reine de France; de ce mariage :

Ferdinand-Phil.-L.-Ch.-H. d'ORLÉANS, prince royal, duc d'Orléans, né à Palerme, le 3 septembre 1810; marié, 30 mai 1837, à Hélène-Louise-Elisabeth, princesse de Mecklembourg-Schwerin, née à Ludwigslust, 24 janv. 1814. De ce mariage : le COMTE DE PARIS, né à Paris le 24 août 1838.

Louis-Charles-Phil.-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né à Paris, le 25 octobre 1814.

François-Ferd.-Phil.-Louis-Marie d'Orléans, Prince de Joinville, né à Neuilly, le 14 octobre 1818.

Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822.

Ant.-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né à Neuilly, le 31 juillet 1824.

Louise-Marie-Thérèse-Char.-Isab., princesse d'Orléans, née à Palerme, le 3 avril 1812, mariée le 9 août 1832, à Léopold, Roi des Belges.

Marie-Clém.-Car.-Léop.-Clot., princesse d'Orléans, née à Neuilly, le 3 juin 1817.

Eugénie-Adélaïde-Louise, princesse d'Orléans, sœur du Roi, née le 23 août 1777.

MAISON DU ROI.

Aides-de-Camp du Roi.

MM. le baron Athalin. — le vic. de Rumigny. — le comte d'Houdetot. — le baron Berthois. — le comte J. de La Rochefoucauld. — Heymès. — le bar. Damas. — le comte A. de Laborde. — le c^{te}. Durosnel. — le due de Choiseul. — le baron Delort. — le baron Bernard. — le baron Gourgaud. — le comte Jacob.

Aides-de-Camp honoraires du Roi.

MM. le vicomte de Rohan -Chabot, La Treyte.

Cabinet du Roi.

M. Camille Fain, 1^{er} secrétaire.
M. Lassagne, sous-secrétaire.

Ecuyers du Roi.

M. le marquis de Strada, *Ecuyer-commandant.*
MM. le comte de Strada. — Le baron de Préjean.

MAISON DE LA REINE.

Aumônier.

M. l'Abbé Guillon, évêque de Maroc.

Dame d'honneur.

Madame la marquise Dolomieu.

Dames pour accompagner.

Mesdames la Marquise du Roure. — la marquise de Chantérac. — la comtesse Camille de Sainte-Aldégonde. — la comtesse de Bondy. — la comtesse de Mollien.

Chevalier d'honneur.

M. le comte Anatole de Montesquiou.

Secrétaire des commandemens.

MM. Octave Borel de Bretizelle; Busson, *s.-secr.*

MAISON DE S. A. R. Mgr. LE DUC
D'ORLEANS, PRINCE ROYAL.*Aides-de-Camp.*

MM. le chevalier Baudrand. — le baron Marbot.
— Gérard (Louis.)

Officiers d'Ordonnance.

MM. le comte de Montguyon, Bertin-de-Vaux
De Chabaud-Latour, duc d'Eichingen.

Secrétaire des Ordres.

MM. de Boismilon; Asseline, *s.-secrétaire.*
Ecuyer. M. le comte Cambis.

MAISON DE S. A. R. M^{me} LA DUCESSE
D'ORLÉANS.

M^{me} la comtesse de Lobau, *dame d'honneur.*
M. le duc de Coigny, *chevalier d'honneur.*

MAISON DE S. A. R.
MADAME LA PRINC. ADÉLAÏDE D'ORLÉANS
Sœur du Roi.

Dame d'honneur.
Madame la comtesse de Montjoye.

Dames pour accompagner.

Madame la comtesse de la Tour-du-Pin.

Madame la vicomtesse de Rumigny.

Madame la marquise de Fezensac

Chevalier d'honneur.

M. le comte de Chastellux (Alfred.)

Secrétaire des Ordres.

M. Lamy.

Service de Santé.

Prés LL. MM. et LL. AA. RR.

MM. Marc père, Auvity (Pierre) , Médecins ;
Pasquier père , Pasquier fils , Chirurgiens.

MINISTRES SECRETAIRES D'ETAT.

MM. Soult, président du conseil, ministre
des Affaires Etrangères, boulevard
des Capucines.

Teste, garde des Sceaux, ministre de
la Justice et des Cultes, place Ven-
dôme.

Passy, ministre des Finances, rue de
Rivoli, 48.

Duchâtel, ministre de l'Intérieur, rue
de Grenelle.

Cunin-Gridaine, ministre du Com-

merce, rue de Varennes, 26.

Dufaure, ministre des Travaux publics.

Duperré, ministre de la Marine, rue
Royale-Saint-Honoré.

Schneider, ministre de la Guerre.

Villemain, ministre de l'Instruction pu-
blique, rue de Grenelle, 116.

CONSEILS DU ROI.*Conseils des Ministres.*

Ce conseil se compose des Ministres Secrétaires d'Etat qui se rassemblent, ou devant le Roi, ou sous la présidence d'un Ministre Secrétaire d'Etat nommé à cet effet.

Il délibère sur les matières de la haute administration, sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat se compose des princes de la famille royale, lorsque le Roi juge à propos de le présider, et qu'il les y a appelés; des Ministres Secrétaires d'Etat, des Ministres d'Etat, lorsque le Roi les y a appelés; de Conseillers d'Etat; de Maitres des requêtes; d'Auditeurs.

Le service du Conseil d'Etat se divise en service ordinaire et extraordinaire. Il y a en outre des Conseillers d'Etat et Maitres des requêtes honoraires.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

M. Rosamel, ministre de la Marine, *Président.*

Membres du Conseil. MM.

Bergeret, *Vice-Président (Vice-amiral).*

Makao, *Vice-Amiral.*

Baron Tupinier, *ex-Direct. des Ports, député.*

Baron Ch. Dupin, pair de France. (C.**)

Lecoupe, *Contre-Amiral.*

Baron Hugon, *Contre-Amiral.*

Secrétaire du Conseil.

Chaucheprat, *Direct. des Constructions nav.*

CHAMBRE DES PAIRS.

M. le baron Pasquier, *chancelier, président, hôtel de la Présidence, ou rue basse du Rempart, 54.*

Le nombre des pairs est illimité. Leur dignité est conférée à vie et n'est pas transmissible par droit d'hérédité. Les pairs ont entrée dans la chambre à 25 ans, et voix délibérative à 30. La chambre est présidée par le Chancelier de France; et, en son absence, par un pair nommé par le roi. Les princes du sang sont pairs par droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président. Les séances sont publiques comme celles des députés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

M. Sauzet, *Président, hôtel de la présidence, rue de l'Université, 10.*

Vice-Présidens. MM.

Calmont, Etienne, Ganneron.

Secrétaire, MM.

MM. Dubois, de la Loire-Inférieure,
De Malleville, Bignon, de Nantes.

Questeurs, MM.

Clément (du Doubs), Delaborde.

La chambre des Députés est composée de 450 membres qui sont nommés pour 5 ans par les collèges électoraux.

Chaque département a un nombre de Députés déterminé d'après sa population : celui de la Nièvre en a 4, qui sont :

MM. Manuel ainé *, hôtel d'Espagne, rue Richelieu, 60.

Comte De Laferté Champlâtreux, rue des Saussais, 15.

Dupin ainé * rue du Coq-Héron, 5.

Lafond, quai de la Tournelle, 21.

Il y a un bureau de poste près chaque chamb.

COUR DE CASSATION.

M. le C^{te} PORTALIS, *Premier Président.*

Présidents.

MM. Boyer, rue Cassette, 15.

M. le comte de Bastard-d'Estang, *id.*, rue des SS. Pères, 13.

le baron Zangiacomi, *id.*, rue de Vaugi-rard, 47.

Quarante-cinq *Conseillers.*

M. DUPIN ainé G. O. *, *Procureur-général du Roi, rue Coq-Héron, 5.*

COUR DES COMPTES.

M. SIMÉON, *Premier Président,*

Trois Présidens. — Dix-huit Conseillers-Maires.

M. le baron Schonen *Procureur-gén. du Roi, rue du Bac, 105.*

LES 40 DE L'ACADEMIE FRANCAISE.

<i>Messieurs,</i>	
C. ^{te} de Cessac.	De Feletz.
Lemerrier.	Royer-Collard.
V. ^{te} de Châteaubriand.	P. Lebrun.
Chev. de Laoretelle.	B. ^{on} de Barante.
Duval-Pineu (Alex.).	Etienne
Campeçon.	De La Martine.
N. ^{te} De Jouy.	C ^{te} de Ségur (Phil.)
Baour-Lormian.	De Pongerville.
V. ^{te} de Bonald.	Cousin.
B. ^{on} Roger.	Viennot.
M. ^{ie} de Pastoret.	Jay.
Villemain.	Dupin ainé.
Freysinous.	Tissot.
De Quelen.	Thiers.
Soumet.	Ch. Nodier.
Droz.	Scribe.
Casimir Délavigne.	Salvandy.
Brifaut.	Dupaty.
Guiraud.	Guizot.
	Mignet.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. DE SALVANDY, *Grand - Maître de l'Université.*

ACADEMIE DE BOURGES

Les Départemens du Cher, de l'Indre et de la Nièvre forment le Ressort de l'Académie.

MM. RAYNAL \ddagger , *Insp.-gén.-hon. de l'Univ.*, rect.

— Vidal, } *Inspecteurs.*

— Pierquin, } *Inspecteurs.*

— Archambault de Monfort, *Secrétaire.*

— Longuet, *Inspecteur honoraire.*

COUR ROYALE DE BOURGES.

A cette Cour ressortissent les Tribunaux de première instance et de commerce ci-après :
(*Cher*), Bourges, Sancerre et Saint-Amand.
(*Nièvre*). Nevers, Cosne, Clamecy et Château-Chinon.

(*Indre*). Châteauroux, Issoudun, La Châtre et Le Blanc.

Cette Cour est composée d'un Premier Président, trois Présidents de Chambre, et vingt Conseillers.

M. MATERO \ddagger , *Premier Présid.*, rue st-Sulpice.

Présidens de chambre. MM.

BAUDOUIN-D'AULNE \ddagger , rue Samson;

HEUILHARD DE MONTIGNY \ddagger , rue St-Michel.

DUBOIS \ddagger , rue de la Femme qui accouche.

Conseillers. MM.

Girard de Villessaison, rue du Guichet;

Brunet-d'Anvault, rue des Vieilles Prisons;

Geoffrenet de Fontblain, rue du Dieu d'Amour;

Arsène Dubrac \ddagger , rue st.-Sulpice;

Baille de Beauregard \ddagger , r. de la Vieille-Friterie;

Dufour d'Astaffort, rue des Vieilles Prisons;

Corbin de Mangoux, rue de Paradis;

Rapin (Jules), rue du Collet d'or;

Corrard-Lalesse \ddagger , rue du Four;

Jacquemet, rue du vieux Poirier;

Aupetit-Durand, rue Trompette;

Brunet (Laurent) \ddagger , cloître st.-Etienne;

Trottier, rue d'Auron;

Tassain, rue du Four-au-Roy;

Haton, rue Coursalon;

Roulhac, rue st.-Sulpice;

Duchapt,

Maurice, rue Ségrétin;

Eugène de Clamecy, place de l'Arsenal;

Turquet \ddagger , place St-Bonnet.

Conseillers honoraires. MM.

Dumoulet ** .	Boin, Le Baron de Clamecy ** .
Rapin père ** , Chevanne.	

Conseiller-Auditeur. M.

Soumard, rue St-Christophe.

PARQUET. MM.

Pascal ~~**~~, *Procureur-général*, rue du Four chaud;
Eugène Corbin ~~**~~, *1^{er} Avoc. gén.*, rue des 4 Pilliers;
Louis Raynal, *Avocat gén.*, rue porte St-Jean.

Substituts. MM.

Robert de Chenevière, rue de la Vieille-Friterie.
De Baillehache, rue de la Femme qui accouche.

La Cour royale se divise en trois Chambres.

M. le Premier Président préside habituellement la Chambre civile, et quelquefois les autres Chambres.

*Composition des Chambres pour l'Année Judiciaire 1839 — 1840.**CHAMBRE CIVILE.*M. Mater, O. ~~**~~, *Premier Président.*Baudouin ~~**~~, *Président.**Conseillers. MM.*

Dubrac.	Aupetit. Hatton. Maurice. de Clamecy.
Dufour.	
Rapin (Jules.)	
Corrard.	

Raynal, *Avocat général.**CHAMBRE D'ACCUSATION.*M. Dubois, ~~**~~, *Président.**Conseillers. MM.*

De Villesais n.	De Beauregard ** Turquet.
Brunet d'Anvault.	

De Fonblain.

Robert Chenevière et de Baillehache, *Substituts.**CHAMBRE CORRECTIONNELLE.*M. Henillard de Montigny ~~**~~, *Président.**Conseillers. MM.*

Corbin (Adrien).	Tassain. Roulhac. Duchapt. Tröttier.
Jacquemet.	
Brunet Laurent.	
Tröttier.	

Soumard, *Conseiller-Auditeur.*Eugène Corbin, *Avocat-général.*

Elle connaît, comme la Chambre civile, de toutes les affaires, tant ordinaires que sommaires, qui lui sont renvoyées par M. le premier Président.

*GREFFE. MM.*A. Veilhault, *Greffier en chef*, rue des Toiles;

Veilhault jeune,	Commis-greffiers.
Riffault,	
Mesneau,	

Minier,

Huissiers audienciers. MM.

Limosin.	Ferragut.
Zévert jeune.	Gorju.
Savouret.	Pintard.

Avoués en Titre MM.

Achet.	Brisson.
Planchat.	Montillot.
Dalligny.	Dechampeaux.
Poisle-Desgranges.	Dufour.
Mijonnet.	Renault.

MM. les Avocats, suivant l'ordre du Tableau.

Mayet-Génetry. *	Perrève.
De Clamecy (Victor.)	Buot.
Delavarenne.	Delagoué.
Thomas-Portal.	Luzarche.
Fravaton.	Zévert.
Chenon.	Girard de Villesaison.
Sabatier.	Massé.
Thiot-Varenne.	Louroux.
Brault.	Albert de Beauregard.
Dauvillier.	Carpentier.
Bouzique.	Perier.
Guillot.	De Troisbrioux.
Pelletier-Dulas.	Boin.
Michel.	Servat.
Delasalle.	De Girardot.

Avocats stagiaires. MM.

Cassard.	Dubois (Alexis).
Fouberi-Rousson.	Bezard.
Planchat fils.	Griveau.
Duboys (Henri.)	Martin.
Leudiére.	Zévert (Alban).
Capval.	Saint-James.
Guérin.	Dubois (Désiré).
Lebrun.	

Conseil de l'Ordre MM.

Michel, bâtonnier.	Fravaton.
Chenon.	Mayet-Génetry.
Thiot-Varenne.	Guillot, secrétaire.

JOURS D'AUDIENCES.

Chambre civile : lundi, mardi, mercredi à 11 heures.

Chambre correctionnelle : jeudi, vendredi et samedi, à midi.

Chambre d'accusation : le lundi, à midi.

COUR D'ASSISES DE LA NIÈVRE.

Elle est composée d'un président, de deux juges et d'un procureur du roi. A chaque session, lorsque M. le Garde des Sceaux n'exerce pas les droits qui lui sont attribués par la loi, M. le premier Président de la Cour royale de Bourges nomme un Conseiller de ladite Cour p. présider les Assises.

M. Delaplace, Greffier, place Ducale.

MM. Leblanc, Archambault, *Huissiers-audien.*

ORGANISATION DU JURY.

Loi du 2 Mai 1827.

Le 1^{er} août de chaque année, le préfet dresse une liste divisée en deux parties.

La 1.^{re} partie comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises par la loi pour faire partie des colléges électoraux ; la 2.^e les fonctionnaires publics nommés par le Roi, exerçant des fonctions gratuites ; les officiers de terre et de mer en retraite, les docteurs en médecine, les Notaires exerçant depuis 3 ans.

Après le 29 octobre de chaque année, le Préfet, extrait des listes générales publiées le 15 août et rectifiées, 300 nom pour le service du Jury de l'année suivante, et sur cette liste, la cour royale de Bourges, à chaque session de la cour d'assises, tire au sort 36 noms pour la formation du Jury de cette session, et 4 jurés supplémentaires.

Les réclamations sont formées à la Préfecture.

PRÉFECTURE.

Préfet, M. BADOIX, O. ✽.

*Secrétaire général, M. SAUVAGEOT ainé ✽,
Conseiller de Préfecture, rue St.-Martin.*

*M. le Préfet reçoit le Public, de midi à 3 heures.
— Les Fonctionnaires publics à toute heure.*

*D'après une Ordonnance du Roi, du 8 août 1821,
MM. les Préfets régulent définitivement les Budgets
des Villes dont les Revenus n'excèdent pas cent
mille francs.*

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

M. MANUEL ainé ✽, rue St-Martin.

*M. SAUVAGEOT ainé ✽, Secrétaire-général,
rue St.-Martin.*

M. DUFAUD, O. ✽ rue de l'Evêché.

*Le Conseil de Préfecture est spécialement chargé
du contentieux de l'administration : domaines de
l'état, mines, ponts et chaussées, demandes des
communes tendantes à être autorisées à plaider,
décharge ou réduction des contributions directes,
travaux publics, contraventions au règlement
concernant les poids et mesures, police du roula-
ge, contravention à la grande voirie ; il arrête les
comptes en deniers, pour les communes qui ont
moins de 10,000 f. de revenu jusqu'à 100 fr., &c.*

*Il tient ses séances les *Lundis*, à midi.*

CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement de Cosne.

MM.

Cosne, Frossard des Rivières.*Donzy*, Brunier.*La Charité*, Le Rasle.*Pouilly*, Guillerault des Balandes.*Prémery*, Archambault.*Saint-Amand*, Gillois, juge de paix.

Arrondissement de Clamecy.

Brinon, Charbonneau.*Clamecy*, Dupin Philippe, *.*Corbigny*, le comte Hector d'Aunay, *.*Lormes*, Heulhard de Montigny.*Tannay*, Charles Dupin, C. *.*Varzy*, Givry.

Arrondissement de Nevers.

Decize, De Raigecourt (le marquis).*Dornes*, Doumet.*Foars*, Imbart-Latour.*Nevers*, Frébault, avoué.*Pougues*, Gondier de Craye.*Saint-Benin-d'Azy*, le comte De Moncorps.*Saint-Pierre*, Charles Robert.*Saint-Saulges*, Lallier.

Arrondissement de Château-Chinon.

Château-Chinon, Buleau,*Châtillon*, Pelletier d'Abon.*Luzy*, Bonneau du Matray.*Montsauches*, Pernin.*Moulins-Engilbert*, Pougault.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Cosne.

MM.

Cosne, Prévost, Guillerault Claude.*Donzy*, Loiseau, Billetou.*La Charité*, Buffault, Servois.*Pouilly*, Hippolyte Roy, fils.*Prémery*, Ferrier, fils.*Saint-Amand*, Chenou.

Arron. de Clamecy.

Brinon, Duprilot, notaire.*Clamecy*, Née-Devaux, Faulquier.*Corbigny*, Gudin.*Lormes*, Baudot, Baumier.*Tannay*, Camus de Pont-Carré.*Varzy*, Frottier, Langellé.

Arron. de Nevers.

Decize, Commoys.*Dornes*, Ruez, juge de paix à Saint-Pierre.*Foars*, Quoy.*Nevers*, Le Rasle et Wagnien.*Pougues*, Matin.*Saint-Benin-d'Azy*, Jules Pinet.*Saint-Pierre*, Prysie de Limoux.*Saint-Saulges*, de St-Phalle.

4

*Arron. de Château-Chinon.**Chât.-Chin. Petitier, Moreau.**Châtillon, Rayeau fils, Massin aîné.**Luzy, Repoux.**Montsauche, Collenot, Pelletier.**Moulins-Engilbert, Dubois Pierre-François,
Moreau François-Louis.*

ORGANISATION DES BUREAUX.

*Cabinet du Préfet.**Secrétaire particulier, M. Joseph Godail.**Bureau particulier.**Chef, M. Cocard.**Expéditionnaires, MM. Paillard et Balivet.*

Attributions : Listes électorales du jury, et élections de toute nature (*sauf celles de la garde nationale*); personnel des communes et des conseils municipaux; nomination des maires, adjoints et commissaires de police; personnel de toutes les administrations; personnel du préfet, des sous-préfets, et des conseillers de préfecture; personnel et police des cultes; police générale: passe-ports, condamnés, forçats libérés en surveillance, délit politiques, troubles, émeutes, sûreté

publique; police médicale et service de santé; jury de médecine; tribunaux de commerce; chambre consultative des arts et manufactures; imprimerie, librairie; population, subsistances, mercuriales, récoltes; réfugiés étrangers, instruction publique; collèges, écoles primaires, bibliothèques, belles-lettres, arts, sciences, théâtres, école des arts et métiers; école vétérinaire, sages-femmes; enregistrement des dépeches à l'arrivée et au départ.

*Administration départementale et communale,
et des travaux publics.**Chef, MM. Greppo.**Sous-Chef, Dénéboude aîné.**1^{er} commis, Renault.**2^e commis, Dénéboude jeune.**Expéditionnaire, Léopold.*

Attributions: Comptes et budgets des communes; impositions extraordinaires pour dépenses départementales ou communales; acquisitions, ventes, échanges de biens départementaux ou communaux, ou des établissements publics; transactions, poursuites contre les anticipations, remboursements ou acquisitions de rentes; travaux département-

taux ou communaux ; hospices et établissements de bienfaisance des communes, placement de sujets dans des établissements de bienfaisance, étrangers, sourds et muets; haras, enfans trouvés, réunions ou divisions de communes, octrois municipaux, état civil, police rurale, foires et marchés, gardes-champêtres, églises, fabriques, presbytères, affaires des cultes (*sauf les nominations, le personnel et la police des cultes*) ; ponts et chaussées, travaux publics, et tout ce qui s'y rattache; savoir: routes royales, routes départementales, navigation intérieure, canaux, grande voirie, police du roulage, cours-d'eau, flottages, dessèchement des marais, usines et établissements industriels, manufactures, mines, bacs et bateaux, règlement des indemnités pour acquisitions ou occupations de terrains nécessaires aux travaux publics, voirie urbaine, eaux thermales, agriculture, commerce; conservation des registres du conseil général et du conseil d'arrondissement, préparation de la session de ces conseils.

Guerre, Administration des domaines, des forêts et Marine.
Chef, MM. Thomas.
Sous-Chef, Louvrier.
1^{er} commis, Goguin.
Expéditionnaire, Barthe et Cognet.

Attributions: Recrutement de l'armée et tout ce qui s'y rattache; convois et transports militaires; mouvement et logement des troupes; pensions militaires, congés; écoles militaire, polytechnique et de la marine; légion d'honneur; chasse et ports-d'armes; poudres, salpêtres; gendarmerie et tout ce qui s'y rattache (*hors la police*); affaires domaniales; et contentieux des domaines de l'état, y compris les aliénations de ces domaines; affaires forestières de toute nature, concernant les bois de l'état, des communes et des particuliers; affaires concernant la marine; forges de la chaossade; garde nationale et tout ce qui s'y rattache; chemins communaux.

Attributions: Budgets et comptabilité du département; comptes départementaux, préparation de tout ce qui est nécessaire pour leur présentation au conseil général; ordonnancement et comptes de toutes les dépenses, sans exception, ressortissant de tous les ministères; pensionnaires de la marine; expédition de tous les mandats pour les dépenses de toute nature; contrôle des

Finances, Comptabilité.

Chef, MM. Henriot ***.

Sous-Chef, Daguillon.

Expéditionnaire, Chevrier.

inscriptions départementales ; talons des récépissés de la caisse du receveur général ; secours aux colons, aux réfugiés étrangers, et secours généraux ; contributions directes et tout ce qui s'y rattache , et notamment le cadastre , les perceptions, les secours pour pertes, les réclamations , les remises et modérations ; contributions indirectes (*ci-devant droits réunis*), et tout ce qui s'y rattache (*moins les octrois-communaux*); notaires-certificateurs , agent judiciaire du trésor: Hospice dépal de La Charité ; Prisons ; Poids et mesures ; Vaccin.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Conseil de Préfecture, Archives.

M. le Conseiller de préfecture , secrétaire-général , veut bien se charger de la direction de ce bureau.

Conseiller des Archives , M. Terriot.

Attributions : Classement et conservation de tous les papiers des archives , recherches et délivrances d'extraits y relatifs ; tenue des registres du conseil de préfecture et expéditions des arrêtés de ce conseil ; règlement des frais de justice en matière criminelle ; distribution des registres de l'état civil.

CULTE CATHOLIQUE.

GRÉGOIRE XVI (MAUR), CAPPELLARI, né à Belluue , le 18 septembre 1765, élu Pape, à Rome , le 2 février 1831.

Métropoles et Diocèses de l'Église de France. (80)

ARCHEVÈCHÉS ET ÉVÉCHÉS.

ARCHEVÈQUES ET ÉVÉQUES.

<i>Métropole.</i>	Paris.....	MM.
	Chartres.....	de Quélen , <i>Archev.</i>
	Meaux.....	Clausel de Montals.
	Orléans.....	Allou.
<i>Suffragans.</i>	Blois.....	Morlot.
	Versailles.....	de Sausin.
	Arras.....	Blanquart de Baillenl de la Tour d'Auvergne
	Cambray.....	Belmas.
<i>Métropole.</i>	Lyon, Vienne	<i>N. Arch.-Am.</i>
	Autun.....	Trousset d'Héricourt.
	Langres.....	Parisis.
<i>Suffragans.</i>	Dijon.....	Rivet.
	Saint-Claude.....	de Chamons.
	Grenoble.....	de Breuillart.
<i>Métropole.</i>	Rouen.....	le Pr. de Croï , <i>Arch.</i>
	Bayeux.....	Robin.
<i>Suffragans.</i>	Evreux.....	Salmon Duchâtelier.
	Séez.....	Joly.
	Coutances.....	Robiou.
<i>Métropole.</i>	Sens.....	de Cosnac , <i>Archev.</i>
	Troyes.....	de Seguin-des-Hons.
<i>Suffragans</i>	Never.....	Naudo , <i>✉</i> .
	Moulins.....	De Pons.

ARCHEVÉCHÉS ET ÉVÉCHÉS.		ARCHEVÉQUES ET ÉVÉQUES.
<i>Métropole.</i>	Reims	de Latil, <i>Archevêq.</i>
	Soissons, Laon	de Simony.
<i>Suffragans.</i>	Châlons	de Prilly.
	Beauvais	Lemercier.
	Amiens	Mioland.
<i>Métropole.</i>	Tours	de Montblanc, <i>Arch.</i>
	Le Mans	Bouvier.
	Angers	Paysant.
<i>Suffragans.</i>	Rennes	de Lesquen.
	Nantes	de Hercé.
	Quimper	de Pouliquet.
	Vannes	de la Motte-Vauvert.
	Saint-Brieuc	de la Romagère.
<i>Métropole.</i>	Bourges	de Villèle, <i>Arch.</i>
	Clermont	Féron.
<i>Suffragans.</i>	Limoges	de Tournefort.
	Le Puy	de Bonald.
	Tulle	de Mailhet.
	Saint-Flour	de Marguerye.
<i>Métropole.</i>	Alby	de Gualy, <i>Arch.</i>
	Rodez	Giraud.
<i>Suffragans.</i>	Cahors	d'Hautpoul.
	Mende	Brulley de la Brunière.
	Perpignan	de Saubac Belcastel.
<i>Métropole.</i>	Bordeaux	Donnet, <i>Arch.</i>
	Agen	Jacoupy.
<i>Suffragans.</i>	Angoulême	Guigou.
	Poitiers	de Bouillé.
	Périgueux	Gousset.
	Laroche	Villecourt.
	Luçon	Soyez.
<i>Métropole.</i>	Auch	N.
	Aire	de Saxy.
<i>Suffragans.</i>	Tarbes	Double.
	Bayonne	Laeroix.

ARCHEVÉCHÉS ET ÉVÉCHÉS.		ARCHEVÉQUES ET ÉVÉQUES.
<i>Métropole.</i>	Toulouse	de Narbonne.
	et Montauban	de Tréissac.
<i>Suffragans.</i>	Pamiers	tric.
	Carcassonne	de St.-Rome-Gualy.
<i>Métropole.</i>	Aix, Arles	et d'Embrun.
	Marseille	Bernet.
<i>Suffragans.</i>	Fréjus	de Mazenod.
	Digne	Michel.
	Gap	Sibour.
	Ajaccio	de la Croix.
<i>Métropole.</i>	Besançon	Casanelli d'Istria.
	Strasbourg	Mathieu, <i>Archevêq.</i>
	Metz	Lepape de Trévern.
<i>Suffragans.</i>	Verdun	Besson.
	Bellelay	Letourneur.
	Saint Dié	Devie
	Nancy	Jerphanion.
<i>Métropole.</i>	Avignon	de Forbin-Janson.
	Nîmes	Dupont, <i>Arc.</i>
<i>Suffragans.</i>	Valence	Cart.
	Viviers	de la Tourrette.
	Montpellier	Bonnet.
		Thibault.
	Évêque d'Alger, M. Dupuch.	

Cardinaux Français.

- S. A. E. le Prince de Croÿ C^o *, Grand-Aumônier de France, Archevêque de Rouen.
S. B. le Due de Laval, Archevêque de Reims.

ÉVÊCHÉ DE NEVERS.

La Bulle d'Institution canonique a été donnée à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, la veille des Calendes d'octobre 1834.

Mgr. PAUL NAUDO, *, *Évêque de Nevers*, né aux Angles (Pyrénées-Orientales), le 22 octobre 1794; *sacré à Paris*, le 9 novembre 1834.

VICAIRES-GÉNÉRAUX.

M. GROULT. I M. MARBOT.

Vicaires-Généraux honoraires.

MM. FRAIN.—CRETIN.—LAVERNHE.—ROBINOT.—ROUCHAUCE.

M. M.-J. SOUEF, Chanoine. *Secrétaire de l'Évêché*. M. NAUDO (Pierre), chanoine-honoraire, secrétaire particulier de Mgr.

CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE. (*Saint-Cyr*).

Chanoines Titulaires.

Messieurs,
Inbert, *Archi-Prêtre*.

Rouchauce.

Frain, *Supérieur du Grand-Séminaire*.

Souef, *Secrétaire de l'Évêché*.

Robinot.

Crétin.

Gaume.

Lavernhe.

Laurent.

Chanoines Honoraires. MM. Esselin, Merle, Baudinot, Bierce, Senly, Jeannot, Charollais, Lombard, Guillaumet, Gally, Langlois, Cadeau, Barrot, Duché, Deplaye, curé de Tannay, Lyron, Duplessis, Sergent, Poirier, Martin, Culot, Naudo, Morey, Jourdier.

(71)

OFFICIALITÉ DIOCÉSaine.

M. Lavernhe, vicaire-général, *Official*.

M. Souef, chanoine, *Secrétaire*

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN, A NEVERS,
MM. FRAIN, Chanoine, *Supérieur*.

— Barrot, *chan. hon.*

— Roger,

— Simonin,

— Cointe,

Directeurs
et Professeurs

Nombre d'Élèves..... 80.

PETIT-SÉMINAIRE, A CORBIGNY.

M. Sergent, chanoine honoraire, *Supérieur*.

Nombre d'Élèves..... 160.

CURES DE LA VILLE DE NEVERS.

SAINT-CYR.

Patron du Diocèse, église cathédrale et paroissiale.

MM. IMBERT, chanoine, *Curé*.

— Lebrun,

— Bouleau,

— Martin,

— Roblin.

Vicaires.

SAINT-PIERRE. (Cure de 1^{re} classe).

MM. GALLY, chanoine honoraire, *Curé*.

Huraut, *Vicaire*.

SAINT-ÉTIENNE. (Cure de 2^e classe).

M. MARTIN, *chan. hon.*, *Curé*.

— Guillaumet, *Vicaire*.

CURES ET SUCCURSALES

DANS LE DÉPARTEMENT.

5 Cures de 1^{re} classe.
 28 Cures de 2^e classe.
 233 Succursales.
 193 Vicariats.

Arrondissement de Nevers.

Succursales.

	Desservans. MM.
Chaluy et Aglan.	N.
Chevenon et Jaugenay.	Hélandais.
Coulange.	Grandjean.
Gimouille.	Georgault.
Imphy.	Millet.
Magny, Cours-s-Magny.	Lherbet.
Marzy.	Marcelot.
Saincaise - Meaute.	Crosnier Mich.
St.-Eloi et Chaluzy.	Peyrachon.
Sauvigny-les-Bois.	Graugnard.
Sermoise.	Gallion.

M. Deplaye, Curé de Decize et Saint-Léger-des-Vignes. — Jacob, Gentie, Vicaires.

Succursales.

	Desservans. MM.
Champvert.	Martin.
Devay et Brain.	N.
Druy et Parigny.	Quesne.
Fleury et Avril.	Escamel.
St.-Germain-en-Viry, Chassenay, St.-Parise.	Guillerault.
St.-Ouen et Béard.	Dupuis.
Souzy.	Barry.
La Machine.	Dany.
Thianges.	Chevreulier.
Verneuil.	Louvrier.

M. Bussy, Curé de Fours.

Succursales.

	Desservans MM.
Cercy-la-T. et Savigny.	Perruchot (J.-Et.)
Charin.	Daudet.
La Nocle et Maulaix.	Larue.
St-Hilaire, Montambert et Tannay.	Choignière.
Saint-Seine.	Roussel.
Taix.	Hurbain.
Ternay et Hiry.	Tissier, Vic. Artaud.

M. Meyniel, Curé de Lucenay-les-Aix

M. Maulhiot, Vicaire.

Succursales.

	Desservans. MM.
Cossaye - Lamenaï.	Roy.
Dornes.	Capaci.
Neuville-lez-Decize.	Colanges.
Toury - Lurey.	Souligoux.
Tresnay.	Chenelière.

M. Migonney, Curé de Pouges. Peyron, vic.

Succursales.

	Desservans. MM.
Garchizy.	Senly.
Germigny, Tronsanges et Soulanguy.	Chauvin.
Guéfrigny.	Vivier.
Nolay et Rigny.	Lapetite.
Ourouët et Ballerai.	Tinel.
Parigny et Satinges.	Vannier.
Poiseux.	Mouloise.
St-Martin - d'Heuille.	Monsset.
Varennes-lez-Nevers.	Berger.
Urzy.	Boulet.

M. Culot, chan. hon., Curé de St-Benin-d'Azy

M. Roche, Vicaire.

Succursales.

	Desservans. MM.
Anlezey.	Mage.
Beaumont, Sardolle et Trois-Vévres.	Trousseau.

Billy et Chevannes.....	Bachelier.
Cicogne.....	N.
Cizely, Frasnay - le -	
Ravier et Reugny.....	Jubault.
Limon.....	Leseurre.
Diennes et Aubigny-le -	
Chetif.....	Perruchot (Réné).
Montigny-aux-Amoig ..	Bonnet (Jean-Baptiste)
Prie et La Fermeté.....	Verger (Pierre).
Saint-Cyr, Creey.....	Venon.
St-Firmin.....	N.
St-Jean-de-Lichy, St -	
Péaville et Sury.....	Corbillot.
St.-Sulpice	Prioul.
Ville et Langy.....	Jonnet.
M. Bergerot, Curé de	Saint-Pierre-le-Moûtier.
M. Boussard, Vicaire.	

Succursales.

Azy-le-vif et Cougny ..	Desservans. MM.
Chantenay, Toury-en-S.	Bonsens.
Langeron.....	Chevalard.
Livry.....	Bonave.
Luthenay et Uxeloup ..	Ducher.
Mars-sur-Allier.....	Gorce.
St-Parise-le-Châtel ..	Pons.
M. Demommerot, Curé de	Chartron.
M. Gallet, Vicaire.	Saint-Saulge.

Succursales.

Bona, Vuée , Lichy...	Desservans MM.
Rouy.....	Pannetrat (Nicolas).
Crux-la-Ville.....	Henriot.
Jailly.....	Joubrel. - vic. Meyniel
Montapas, st-Benin-des -	Pol.
Champs, St-Maurice ..	
St.-Benin et Ligny.....	Savary.
Saint-Franchy.....	Dupuy.
Ste.-Marie , St.-Martin et Giverdy.....	N.
Saxi-Bourdon	Girard.
	Dauriac.

Arrondissement de Cosne.

M. Violette, Curé de Cosne. (St.-Jacques).

M. N. Vicaire.

	Succursales.	Desservans. MM.
Alligny.....	Guille.	
Annay.....	Gaitte.	
Cours.....	Dechamps.	
La Celle.....	Bonnet (François).	
Neuvy.....	Villain. Placaud, vic.	
Pougny	Sauvé.	
St-Agnan de Cosne ..	Pilavoine.	
Saint-Loup	Ledroit.	
Saint-Père.....	Millard.	
Myennes.....	Gente.	
M. Crosnier, Curé de Donzy.	M. Bricard, Vic.	

	Succursales.	Desservans. MM.
Châteauneuf, c ^{re} de 2 ^e c.	Barillot. vic. Couloudou.	
Cessy - Ste.-Colombe ..	Peghaire	
Ciez.....	Digonnet.	
Colmery.....	Tuau.	
Couloutre	Bergère.	
Menestreau	V y.	
Perroy.....	Mercier, Jean.	
Saint-Malo.....	Agar.	
M. Duché, chan. hon. ^{re} , Curé de La Charité.		
M. Latour, Vicaire.		
M. Guibert, Aumônier des Religieuses de la Visit.		

	Succursales.	Desservans. MM.
Beaumont-la-Ferrière ..	Tricot.	
Chasnay et Nannay ..	Cussinel.	
Chaulgnes.....	Perriault.	
La Celle-sur-N., Murlin.	Delabre.	
La Marche, Champvoux	Hénaud.	
Narcy.....	Saulé.	
Raveau.....	Contant.	
Saint-Aubin.....	Esnault.	
Varennes-lez-Narcy ..	Raquin.	

(96)
M. Morot, Curé de Pouilly.
M. Page, Vicaire.

Succursales.

Garchy
Mesves et Bulcy
Saint-Andelin
Saint-Quentin
Saint-Laurent
St-Martin-du-Tronsee
Sully-la-Tour
Tracy
Vielmanay

M. Jouvet, Curé de Prénery et Sichamps.

M. N. Vicaire.

Succursales.

Arbouze
Arthel
Champlay
Champlin
Dompierre-sur-Nièvre
Giry et Arzembouy
Lurcy-le-Bourg
Montenoison
Moussy
Oulon
Saint-Bonnot

M. Joye, Curé de Saint-Amand.

Succursales.

Arquian
Bitry
Bouhy
Dampierre-sous-Bouhy
Saint-Verain

Arrondissement de Clamecy.

MM. Guillaumet, chm. h., Curé de Clamecy, Chev
roches, Armes. Clément, Chauveau, vicaires.

Desservans. MM.

Poupet
Gibrat
Monsinjon
Berthier
Gayard
Mercier
Degoy
Mc Callister
Pastre

Desservans. MM.

Celle
Vigier
Yvon
Lyon
Blin
Clément (Charles)
Bouziat
Périse
Delphy
Arriat
Gorrel

Desservans. MM.

Dalotz
Bonnot
Hurlaut
Vée. — Maillard, Vic
Dérigon

Succursales.

Billy
Breugnon
Bresves
Dornecy
Oizy
Rix et Onaigne
Pousseaux
Surgy
Trucey-l'Orgueilleux
Villiers-sur-Yonne

M. Mézières, Curé de Brinon-les-Allemands,
Neuvill et Bussy-la-Pesle.

Succursales.

Beuvron
Asnan et Huban
Authiou et Chazeuil
Beaulieu et Michaugue
Challement
Champallement
Chevannes et Changy
Corvol-d'Embernard
Dompierre
Germenay
Grenois et Talon
Guippy et Laché
Héry
Moraches
Neuilli
Saint-Révérien, Assars
M. Bruey, Curé de Corbigny.

M. Barillet, Vicaire

Succursales.

Anthien
Cervon, cure de 2^e elas
Chitry
Epiry et Sardy
Gascogne
La Collancelle
Magny

Desservans. MM.

Clément (Aimé)
Rigaudian
Parent
Boyer
Guiblin (Pierre)
Tardy
Pelletier
Gleize
Guiblin (Jean-Bap.)
Montenat

Desservans. MM.

Pages
Lecompte
N.
Rabier
Gonin
Chalmette
Jannot
Gonat
Tixier
Rignault — Rateau, vic
Scholten
Bonamour
N.
Boussard
Chapelle
Perrault
Delpic
Cadeau, ch. h. Peloux, [Vic]
Kivlin
Espeisse
Jourdier, chan. honor.
Fannetier
Bonnet (Augustin)

Marigny-sur-Yonne.....	Millelot.
Mhère.....	Chavanton.
Mouron.....	N.
Pazy et Chaumot.....	Lameloise.
Vauclaux.....	Riou.
M. Jeannot, chanoine h ^{re} , Curé de Lormes.	
M. Comtat, Vicaire.	
<i>Succursales.</i>	
Bazoches et St.-Aubin.	Desservans. MM.
Brassy.....	Rouxel.
Chalaux.....	Blanchet.
D'Hun-les-Places.....	Grand.
Empury.....	Cliquet
Pouques.....	Ramousse.
Marigny-l'Eglise.....	Vernet.
St.-André.....	Teste.
St.-Martin-du-Puits....	Derouaisné.
M. Deplaye, ch. h., Curé de Tannay. Andral, vic.	Fauron.

<i>Succursales.</i>	
Amazy et Asnois.....	Desservans. MM.
Cuzy et Flez.....	Bertin.
Lys et St.-Didier.....	Andral.
La Maison-Dieu.....	Juge.
Metz-le-Comte.....	Boyer (J.B.)
Monceaux et Dirol.....	Regnault.
Neuffontaines, Monsabot	Deslauriers (Pierre-Jos.)
Ruages et Moulinot...	Pannetrat. O'Reilly, vic.
St-Germain-des-Bois...	Deslauriers (Félix.)
Saizy.....	Boussard.
Teigny, Vignol et Nuars.	Alexandre.
M. Baudinot, chanoine hon. ^{re} , Curé de Varzy.	Lefranc.
M. Chauve, Vicaire.	

<i>Succursales.</i>	
Entrains, cure de 2 ^e cl.	Desservans. MM.
Corvol-l'Orgueilleux...	Vée (J.-J.)—vic. N.
Courcelles.....	Pouderoux.
Cuney - lez - Varzy et	Chaussard.
Villiers-le-Sec.....	Robelin.

La Chapelle-St.-André et Corbelin.....	Pourcher.
Marcy.....	Léger.
Menou.....	Lhéritier.
Oudan.....	Daniel.
Parigny.....	N.
S.-Pierre-du-Mont.....	Jaubert

Arrondissement de Château-Chinon.
 M. Charollais, chanoine h^{re}, Curé de Château-C.
 M. Fliche, Vicaire-Régent.
 M. Mercier, Vicaire.

<i>Succursales.</i>	
Arleuf, cure de 2 ^e classe.	Desservans. MM.
Blimes, Poussignol....	Petitier. Tisse, Vic.
Corancy.....	Pot.
Dommartin.....	Morey, chanoine hon.
D'Hun-sur-Grandry ..	Piou.
Glux.....	Dubuy.
Montigny-en-Morvand.	Tostivint.
Montreuil....	Lecour.
St.-Hilaire et Châtin..	Picard.
St.-Léger-de-Fougeret..	Hodmon.
St.-Péreuse.....	Morin.
M. Devillecourt, Curé de Châtillon. Nicolas, Vic.	Béraut.
<i>Succursales.</i>	
	Desservans. MM.

Alluy.....	Delsuc.
Aunay et Achun.....	Thierriat.
Bazolles.....	Pestre.
Biches.....	Grandjean.
Brinay.....	Gendrot.
Chougny.....	Laeroix.
Limanton et Anizy....	Perrin.
Mingot et Montmaré..	N.
Montigny-sur-cannes..	Baudiot.
Tainnay et Ougny...	Grenot.
Tintury et Fleury la-T.	Lardreau.
M. Liron, ch. h ^{re} , Curé de Lirzy.	
M. Balout, Vicaire.	

Succursales.

Chiddes.....	Agulhon.
Fléty et Avrée.....	Desjours.
La Roche-Milay.....	Vacher.
Milay.....	Peschaud.
Poil.....	Renoud.
Remilly et Lanty.....	Rebreget.
Semelay.....	Dumas.
Tazilly et Savigny.....	Poizat.

M. Gilles, *Curé de Montsauge*.
M. Paillard, *Vicaire*.

Succursales.

Aligny, cure de 2 ^e clas.	Pillien.
Ouroux, cure de 2 ^e cl.	Louvrier. Masson, <i>vic.</i>
Chaumard.....	Pittié.
Gouloux.....	Barbé.
Moux et Gien.....	Meshier.
Flanches et Frétoy.....	Gonin.
Saint-Agnan.....	Charnal.
Saint-Brisson.....	Jourdan.

M. Bossu, *Curé de Moulins-Engilbert, Commagny*.
M. Daloz, *Vicaire*.

Succursales.

Isenay et Sauzay.....	Desservans. MM.
Maux, Abon, Bellevaux	Bernard.
Montaron et Pouligny.	Marie (Julien).
Onlay.....	Chailloux.
Préporché.....	Marie (Pierre).
Saint-Honoré.....	Picoul.
Sermages.....	Regnier.
Vandenesse.....	Bergeras.
Villapourçon.....	Cochet.

AVIS.

Les Religieuses Carmélites de Nevers tiennent toutes espèces d'Ornemens d'Eglise, font des Fleurs de toutes couleurs pour parer les Autels et pour le Public; elles raccommodent les vieux Ornemens et Linges, et font le Pain d'Autel.

SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE NEVERS

(*La ville de Nevers exceptée.*)

NEVERS, chef-lieu, sur la rive droite de la Loire, au confluent de la Nièvre. — Sa population est de 16,967 habitans, d'après le recensement fait en 1836. — Sa distance S. S-E. de Paris est de 58 lieues. — Tribunal de 1^{re} instance; Tribunal de commerce; Société d'agriculture; Chambre consultative de commerce, manufactures, fabriques, arts et métiers; Bourse de commerce; Fonderie royale de canons; belles Casernes pour la cavalerie; Collège; Bibliothèque publique. — On y remarque la Tour de la Cathédrale, commencée en 1509, et finie en 1528; le Portail de l'Eglise de la Visitation, qui est de 1639, et a été remis à neuf en 1820; un vaste Hôpital civil, contenant 160 lits. — Son principal commerce consiste en 6 Manufactures de fayence commune; Manufacture de porcelaine; Fabrique d'ouvrages en émail; Fabrique de cordes à violon; Moulins à blé; Brasseries, Tuileries, Tanneries.

Il s'y tient neuf Foires par an.

Cet Arrondissement est divisé en 8 Cantons, et composé de 99 Communes. — Sa superficie est de 226,115 hectares qui donnent 148 lieues carrées. — Sa population est de 94,382 habitans: par lieue carrée, 558 habitans.

M. SAUVAGEOT ainé *, Conseiller de préfecture, Secrétaire général, rue st.-Martin.

Tableau des Communes de l'Arrondissement de *Nevers*, par Cantons—Populations
 — Maires et Adjoints nommés d'après la loi du 21 mars 1831. — Distances lé-
 gales, en myriamètres et kilomètres, de chaque Commune aux chefs-lieux ju-
 diciaires de Préfecture, de Sous-Préfecture et de Canton.

Communes.	Popu- lation	Maires.	Adjoints.	Distances légales.		
				PRÉF.	S.—PRÉF.	CANTON
				m. k.	m. k.	m. k.
<i>Nevers</i>	16967	Desveaux. *.	Lerasle, Robin. *	5 0	5 0	5 0
Chalui et Aglan ..	588	De Chabrol-Cham.	Faucon	5 0	5 0	5 0
Chevenon.....	490	Sauterau-Dupart.	Meunier	1 5	1 5	1 5
Coulanges.....	795	Litzelmann.....	Duvivier	0 4	0 4	0 4
Gimouille.....	293	Suif (claude)	Chevrier	1 0	1 0	1 0
Imphi.....	1276	Pinet	Renard	1 5	1 5	1 5
Magni-Cours.....	1374	Signoret	Quinard	1 5	1 5	1 5
Marzi.....	1192	Bonabeau	Cadiot	0 8	0 8	0 8
Saincaise.....	436	Blaudin de Thé	Doury	1 5	1 5	1 5

St.-Eloi et Chaluzi	719	Duverne	Delin	0 8	0 8	0 8
Sauvigni-les-Bois.	644	Martin	Vacheron	1 0	1 0	1 0
Sernoise.....	541	Requichot	Bourdiaux	0 7	0 7	0 7
<i>Decize</i>	3105	Donjean	Plainhant, Charp.	4 2	4 2	4 2
Aubigni.....	152	Moncharmont fils.	Boisot	3 5	3 5	3 5
Avril-sur-Loire.	386	Thibault	Gouy, André	3 0	3 0	3 0
Béard	172	Deschaumes	Relin	2 4	2 4	2 4
Champvert.....	824	Barbau	Aurousseau	4 5	4 5	4 5
Devai.....	451	Foulet-Tissier	Girard Jean	5 0	5 0	5 0
Druin.....	535	Merland	Brosselin	3 2	3 2	3 2
Fleuri-sur-Loire..	478	Saron	Seignier	2 5	2 5	2 5
La Machine.....	1473	Machecourt père.	Bourdiaux fils.	4 0	4 0	4 0
Parigny-s-Sardolle	147	Plassard	Martin	3 0	3 0	3 0
St-Germain-Chass.	464	Bonnet	Rouet	3 5	3 5	3 5
St-Léger-des-Vig.	1189	Julien, François	Pauté	4 0	4 0	4 0
Saint-Ouën.....	724	Rizot	Desforges	2 2	2 2	2 2
Sougi.....	552	De Noury	Millot	3 4	3 4	3 4
Thianges.....	366	Pouillat	Verat	4 0	4 0	4 0
Verneuil.....	651	Compagnon, Blaise	Magnien	5 0	5 0	5 0
<i>Dornes</i>	1183	Jandot	Girard aîné	5 0	5 0	5 0
Gossaye	1550	Roy, Antoine	Chazelle	4 5	4 5	4 5

Communes.	Population	Maires.	Adjoints.	Distances légales.		
				PRÉF	S.-PRÉF.	CANTON
				m. k.	m. k.	m. k.
Lamennais.....	224	Arbaut.....	Gagnard.....	5 ".....	5 "	1
Lucenay-les-Aix..	1674	Cimetière.....	Arbault.....	6 "	6 "	1 "
Neuville-les-Dess..	491	Jeandet (claudie).....	Baltiau.....	4 ".....	4 ".....	1 "
St.-Parise-en-Viro..	338	Deschaumes.....	Puyet.....	4 5.....	4 5.....	1 "
Touri-sur-Jour..	287	Véron.....	Girard.....	4 5.....	4 5.....	1 "
Touri-Lurci.....	717	Poirier.....	Mayence.....	4 5.....	5 ".....	1 5
Tresnai.....	366	Meurre.....	Gilberton.....	5 "	5 "	1 5
Fours.....	1407	Imbart-Latour.....	Schmid.....	6 "	6 "	" "
Cercy-la-Tour.....	1546	Quoy.....	Jaubert.....	5 5.....	5 5.....	1 5
Charrin.....	840	Lavaivre-Laforgue.....	Bidolet, Pierre.....	5 "	5 "	1 "
La Nocle.....	778	Dechaux, Jean-B.....	Saglier.....	7 "	7 "	1 5
Maulaix.....	215	Brodu.....	Marion.....	6 5.....	6 5.....	" "
Montembert-Tannay.....	654	Berger.....	Corneuf.....	5 5.....	5 5.....	1 "
Saint Gratien.....	379	Guérin.....	Durin.....	6 "	6 "	1 5
St.-Hilaire et Font.....	529	Berthelot.....	Renaud.....	5 5.....	5 5.....	1 8
Saint-Seine.....	720	Parent-Maugue.....	Compin.....	7 5.....	7 5.....	1 0

Thaix	296	Imbart-Latour, J.-B.	Citeau, Gaspard.	6 5	6 5	" 5
Ternant et Hiri.....	810	Machelet.....	Bumault.....	7 5	7 5	1
Pougues.....	1163	Ravoir.....	Gaulier.....	1 5	1 5	" "
Ballerai.....	645	Mignon.....	Tricol.....	2 "	2 "	2 "
Garchizi.....	4023	Duclos.....	Bertin.....	1 5	1 5	1 "
Germigny et Soul.....	59	Boigues Meillard.....	Bourdier.....	2 "	2 "	1
Guerigny.....	1345	Bornet.....	Conaut.....	1 5	1 5	1 5
Nolai et Rigny.....	1727	Guyot.....	Thouvenard.....	2 5	2 5	2 5
Ourouër.....	727	Pontceau.....	Mignon.....	2 "	2 "	2 "
Parigny-les-Vaux.....	994	Berthier de Bizy.....	La ne.....	2 "	2 "	1 "
Poiseux.....	884	Andras.....	Billet.....	2 "	2 "	1 5
St-Martin-d'Heuil.....	472	Luce.....	Paquelin.....	1 4	1 4	1 5
Urzi.....	891	Laforest.....	Thevenard, Paul.	1 "	1 "	1 2
Varennes-les-Nev.....	1342	Garnier.....	Lebordre.....	1 "	1 "	1 "
Si. Benin-d'Azy.....	1618	Le Marq.de St-Phalle	Guyot.....	2 5	2 5	" "
Anlezix.....	596	Desbarmes.....	Régnier.....	3 5	3 5	1 5
Beaumont-sur-S.....	340	Mathieu.....	Ponceau.....	3 "	3 "	1 "
Billi et Chevannes.....	865	Boucher.....	Ranque.....	3 "	3 "	" "
Gizeli.....	233	Rigny Joseph.....	Beuton.....	3 "	3 "	1 2
Gréci-sur-Canne.....	102	Michot.....	Guyot.....	4 "	4 "	2 "

Communes.	Popu- lation	Maires.	Adjoints.	Distances légales.		
				PRÉF.	S.-PRÉF.	CANTON
Diennes.....	344	Durcy.....	Coin'e.....	4 "	4 "	2 5
Fleuri-la-Tour.....	134	Guyot.....	Regnier.....	4 "	4 "	2 "
Frasnai.....	150	Rollin, Jean.....	Paris, Louis.....	3 5	3 5	1 3
La Fermeté et Prie.....	1019	Ladrey.....	Bonneau.....	2 "	2 "	1 "
Limon.....	355	Millon.....	Chaumereuil.....	2 5	2 5	1 5
Montigny-aux-Am.....	563	Ponceau, Jacques.....	Grandjean.....	1 5	1 5	1 3
Reugny.....	118	L'Hotte.....	Dondon.....	3 8	3 8	1 5
Saint-Cy.....	335	Guyot.....	Maillet.....	4 "	4 "	1 3
Saint-Firmin.....	307	St-Sauveur (le Cte)	Brunet.....	2 "	2 "	1 "
St.-Jean-aux-Am.....	561	Cotinet.....	Bourgeois, Caud.....	1 8	1 8	1 8
Saint-Sulpice.....	966	Millien.....	Ponceau (J.-B.)	2 "	2 "	1 "
Sardolles.....	112	Blondon.....	Cousin fils.....	2 5	2 5	1 5
Trois-Vèvres.....	280	Barillot, Louis.....	Buisson.....	3 "	3 "	1 5
Ville-les-Anlezis.....	595	Cornu.....	Vagne.....	3 5	3 5	1 8
S.-Pierre-le-M.....	2256	Séquin.....	Barat.....	3 "	3 "	" "
Azi-le-Vif.....	740	Paquet.....	Dumont.....	3 "	3 "	2 "

Chantenai.....	1439	Monliaud.....	Guillemot.....	4 5	4 5	1 5
Langeron.....	694	Boutry.....	Pinton.....	3 "	4 "	" 5
Livri.....	1410	Aladanne.....	Martin.....	3 5	3 5	" 8
Luthenai, Uxeloup.....	971	Tiran.....	Pigaut.....	2 5	2 5	2 5
Mars.....	386	Guillierand.....	Chapuis.....	2 "	2 "	1 5
St.-Parise le-Chât.....	1493	Ogier.....	Niellon.....	2 "	2 "	1 4
Saint-Saulges.....	2131	Lallier.....	Provost jeune.....	4 1	4 1	" "
Bona, Huez, Lichi.....	893	Javon.....	Chevalier.....	2 8	2 8	1 3
Crux-la-Ville.....	2028	Peuvot.....	Picard.....	4 5	4 5	1 2
Jailly.....	284	Billot.....	Thibaudat.....	3 5	3 5	" 6
Montapas.....	899	De Courvol.....	Commaille.....	4 6	4 6	1 1
Roui.....	1488	Lelong.....	Carré.....	3 5	3 5	1 3
St.-Benin-des-Bois.....	907	Fleuryst.....	Quoy.....	3 "	3 "	1 5
Sainte-Marie.....	550	Duplessis.....	Gaudry, Jacques.....	3 5	3 5	1 2
Saint-Franchi.....	494	Adam.....	Griviaux.....	4 "	4 "	1 "
Saint-Maurice.....	221	Audebal.....	Moreau.....	4 7	4 7	" 7
Saxi-Bourdon.....	849	Durand de Faye.....	Jaillette.....	3 5	3 5	" 9

Nota Les Maires et Adjoints des communes dont la population est de 3000 habitans et au-dessus, sont nommés par le Roi. M. le Préfet nomme ceux des communes au-dessous de 3000 habitans.

Le Myriamètre équivaut à deux lieues. — Le Kilomètre est le 5.^{me} d'une lieue.

MAIRIE DE NEVERS.

MM. DESVEAUX ~~※~~, *Maire*, place Ducale.
 Le Rasle, 1^{er} adjoint, rue des Merciers.
 Robin ~~※~~, 2^e adjoint, rue Fonmorigny.
 — Bouziat, *Secrétaire*, place st.-Sébastien.
 — Gallois, *Chef du Bureau militaire*.
 — Bidault, *Chef du Bureau de l'Etat civil*.
 — Troquet, *Voyer-municipal*.
 — Hip. Paillard, *Archit. de la ville*, rue d'Orl.
 M. Berchon fils, *Receveur-munic.* rue de la Tarte.
 Son bureau est ouvert depuis 9 heures
 jusqu'à 3 heures.

CONSEIL MUNICIPAL. MM.

Tibord.	Commoys (Claude.)
Robert.	Mérijot-Coudereau.
De Moncorps (le comte.)	N.
Le Rasle.	Jacquinot (Achille.)
Pélecier, C ※ .	Renaudin.
Hugon, avocat.	Desveaux ※ .
De Maupas.	Roubet.
De Raffin-Palamède ※ .	Manuel jeune.
Thomas, médecin.	Pot.
Arloing.	Robin ※ .
Roy-Pille.	Lemoine.
Sallomnyer.	Lenoble.
Wagnien.	Boucaumont ※ .
Grenouillet.	

POLICE MUNICIPALE. MM.

COUDERC, *Commiss. de Police*, rue du Commerce
 Quatre Agens de Police.

Boyau Auguste, *Ferm. des Droits de Place*.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
DE LA VILLE DE NEVERS.

M. Fabre, *Régent au Collège*, *Bibliothécaire*.
 Nombre de Volumes 7,000.

Cet établissement reçoit avec reconnaissance les
 objets d'art, les médailles et les manuscrits inté-
 ressants, etc.; il les achète même au besoin.

ÉCLAIRAGE DE NEVERS.

(188 Reverbères, ou 486 Becs.)

Adjudication : 11,000 fr. par an.

M. Paban et comp., de Paris, *Entrepren.*, à dater
 du 1^{er} janvier 1838, jusqu'au 30 juin 1841 inclus.

HOSPICE DE NEVERS

ÉTABLI EN 1665.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

Loi du 7 Octobre 1796.

MM. le Maire de Nevers, *Président* né.

— Lenob^{le}, *Vice-Président*.

— Vigoreux.

— Sallomnyer.

— Bonvallet.

— Senly, avocat.

— Bouquillard, Notaire, *Secrétaire*.

— Mérijot-Houdaille, *Receveur*.

— Billardon ainé, *Econome*.

— Hip. Paillard, *Conservateur des bâtimens*.

{ Administrateurs

Comité consultatif des Hospices de l'Arrond.

MM. Blandin-Vallière ~~※~~, Hugon, Leblanc-Laborde fils.

*Agence intérieure.*Sœur Julie VAYRE, *Supérieure-Directrice.*

Seize Sœurs de la Congrégation des Sœurs de la Charité chrétienne de Nevers.

M. l'Abbé Perrey, *Aumônier.**Service de Santé.*MM. Comoy père, *Pharmacien en chef.*— Comoy fils, *Pharmacien Adjoint.*

Nombre de Lits..... 260.

Nombre de Vieillards.....	31
Enfants et Orphelins de Familles indigentes.	34
Enfants trouvés, entretenus à l'Hospice.....	21
Enfants trouvés, placés en Nourrice.....	950

Le paiement des Nourrices se fait chaque trimestre, dans les communes où sont placés les enfants, par MM. les Percepteurs des contributions directes, en conformité de l'ordonnance royale du 28 juin 1833. A cet effet, les livrets des Nourrices sont adressés à M. le Préfet, par MM. les Maires, dans les 5^{es} jours du mois qui suit chaque trimestre expiré, après avoir constaté sur les livrets, le dernier jour du trimestre, l'existence ou le décès de chaque enfant.

*BUREAU DE BIENFAISANCE.**Loi du 27 novembre 1796.*MM. le maire de Nevers, *président né.*Decolons (neveu), *jugé.*

Barat.

Leblanc-Bellevaux.

Théodore Gestat.

Petit-Enfert.

Berchon, *receveur municipal, receveur du bureau.*

CAISSE D'EPARGNES.

Une Caisse d'épargnes et de prévoyance a été établie à Nevers, chef-lieu du département de la Nièvre, en vertu d'une ordonnance royale en date du 28 janvier 1834, et elle a été ouverte le 16 mars suivant.

Fonds de dotation, 8,896 fr. 97.

Elle comptait au 18 novem. 1838, 498 déposants.

Les sommes versées s'élevaient à la même époque à 145,696 fr. 21 c.

Et les remboursemens effectués jusqu'à ce dit jour, à . . . 73,714 fr. 09 c.

MM. N. *Président.*— Desveaux ~~✉~~, *Vice-Prés.*— Lemoine, *Secrétaire.*— Jacquinot fils, *V.-Secré.*

— Fusilier.

— Thomas.

— Wagnien.

— Avril ~~✉~~,

— De Moncorps (le comte).

— Guérin-Neppel.

— Guérin d'Imply.

— Bonneau-l'Etang.

— Achille Dufaud ~~✉~~

— Roy.

— Latingy.

*Membres.*M. Bourgeot, *caissier.*

Le Bureau, pour le Versement, est ouvert le dimanche, depuis 11 heures jusqu'à 2.

COMMISSION DES PRISONS.

Créée le 21 Janvier 1820.

NEVERS.

MM. le Maire de Nevers, *Président né.*
 — le Premier Adjoint.
 — Mérijot-Gaudry.
 — Lefebvre, avoué.
 — Robert,
 — Vyau-de-Lagarde, *Médecins.*

CLAMECY.

MM. Pellault, maire.
 — Guillaumot, curé.
 — Villier, notaire.
 — Sanglé-Ferrière, receveur-particulier.

CHATEAU-CHINON.

MM. Charolais, curé.
 — Buteau, juge de paix.
 — Dechamp, médecin.

CHAMBRE CONSULTATIVE

Formée le 18 aout 1828.

— M. Dufaud O. *, *Président, à Nevers.*
 — Paignon Charles.
 — Petit-Enfert, manufacturier, à Nevers.
 — Guérin (Adolphe), à Imphy.
 — J. de Raffin, propriétaire d'Usine.
 — Gourjon de La Planche.

JURY MÉDICAL.

M. ORFILA,
 M. PELLETAN fils, } *Présidens alternativement.*
 M. Berard,
 M. Robert, }
 M. Arloing, } *Membres.*

MEMBRES ADJOINTS,
En cas de Réception de Pharmacien.
 MM. Comoy, Bompois, Montillé, Bertin.

Médecins des Épidémies.

M. Leblanc-Bellevaux de Nevers.
 M. Mathieu de Cosne, résidant à La Charité.
 M. Heuillard-Darcy de Clamecy.
 Boullenoit de Chât.-Chin.

Service de Santé des Pauvres de Nevers.

MM. Robin, Martin, Robert, N, médecins.

— M. — est nommé par M. le Présent,
Vaccinateur des pauvres, et spécialement chargé
d'entretenir un Dépôt de Vaccin pour fournir aux
besoins du Département.

Médecins de Nevers. MM.

Arloing.	Berry **.
Robert.	Robin **.
Thomas.	David.
Leblanc-Bellevaux.	Martin.
Senelle.	Nord.
Vyau-de-Lagarde.	

Chirurgiens.

M. Doumic. | N.

Pharmacien. MM.

Comoy.	Bertin.
Bompois.	Montillié.
Bourgeot-Mérijot.	Lemoine.

Droguistes. MM.

Dubois.	Subert.	N.
---------	---------	----

Sage-Femmes M. ^{mes}

Lebas. — Meunier. — Boyau. — Cognet. — Desreaux-Boyau. — Billard. — Lalanne. — Dubuis Henri.

Artistes-Vétérinaires. MM.

Mignot, à Nevers; Millot, aux Bordes; Habert, à Saint-Pierre; Taiche, à Decize.

Cougnot et Poulais, à Clamecy; Sanitas, à Cosne; Guillon et Aucler, à La Charité.

E.-L. Boizot, *Idem*, pour l'Arrondissement de Chât.-Chinon Foiu, *idem*, à Corbigny

OCTROI MUNICIPAL**DE LA VILLE DE NEVERS,**

Administré par la Régie des Contributions indirectes.

Au 5 novembre 1839, le produit brut des taxes permanentes était de 133,665 fr. 20 c.
Et celui des taxes temporaires, de 25,237 57

TOTAL..... 158,302 77

MM. Le Vicomte de Croismare, *directeur*.
— Leblanc, *Préposé principal*, rue de l'Abattoir
— Guinot, *Contrôleur*,
— Race, *Brigadier de surveillance*.
— Terrasse, *Recey du Bureau central, p. de la Hal.*

EXTRAIT DU TARIF.*Boissons et liquides (l'hectolitre).*

Vins en cercles et vins en bouteilles.	1 76
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie et esprit en cercles, eaux-de-vie et esprit en bouteilles, liqueurs et fruits à l'eau de vie.	7 70
Bière de toute espèce.	3 30
Vinaigre, vin gâté ou besaigre.	1 76
Huile d'olive.	14 "
Huile de toute espèce.	7 "

Comestibles (par tête).

Boeuf.	13 20
Vache.	9 90
Veau et génisse.	2 "
Mouton, brebis et agneau.	1 "
Porc.	4 50

Fourrages.

Foin et fourrage de toute espèce (les 1,000 kilo.).	3 30
Paille <i>id.</i>	1 25
Avoine (le décalitre).	4 "

Combustibles.

Bois à brûler (le stère).	40
Billettes, bois blanc et moulé (<i>id.</i>).	20
Bourrées longues, bourrées taillées, vieux échalats, fagots de cotrels, sarments et autres (le cent).	50
Écories entières (voiture d 1 cheval)	1 "

(96)

Charbon de bois	{	la banne de 6 sacs	5	"
		charge de cheval	50	"
		charge d'âne	25	"
		charge d'homme	15	"
Charbon de terre ou Cook (l'hectolitre)	.	25		
Escarbilles	.	15		

Matiériaux.

Bois de charpente, écais ou en grume.	100			
les plateaux et bois de charonnage débités (le dicistère).	25			
Bois de charpente de sapin (id.).	16			
Membrures (100 mètres courant)	1 60			
Planches et chevrons de tout autre bois que de peuplier (id.).	25			
Planches de peuplier (id.).	11			
Volige de toute espèce de bois et les panneaux (id.).	42			
Bois de tonnellerie, grand bois (les 100 pièces)	53			
Moëllons (voiture à 1 cheval)	20			
Pierres de taille et marbre brut (id.)	30			
Ardoises (le millier)	210			
Tuiles, briques ordinaires, carreaux, latentes et cercles (id.)	1			
Grosses briques et briques réfractaires (id.)	2			
Plâtre (l'hectolitre)	15			
Chaux (id.)	10			

CONSUMMATION DE LA VILLE DE NEVERS,

Pendant les 9 premiers mois de 1838.

Boissons et liquides.

Vins, 19,292 hectolitre 47 l. - Eau-de-vie,

(97)

346 h. 66 l. - Vinaigre, 393 h. 96 l. - Bière, 1,040 h. 71 l. - Huile d'olive, 117 h. 62 l. - Huile de toute autre espèce, 497 h. 14 l.

Comestibles.

Boeufs	321 têtes.	Montons	8,365 têtes.
Vaches	253	Porcs	1,138
Veaux	3,495	Harengs	33,146 kilog.

Fourrages et Grains.

Foin	1,000 k.	2,018	121
Paille	id.	619	050
Avoine	décalitre	94	654

Combustibles.

Bois de foyer	stère	29,455	40
Billette, bois blanc et moulé		5,500	25
Bourrées, fagots, etc., le cent.		2,266	05

Charbon de bois	charge de chev.	1,787	"
id. d'âne		1,432	"
id. d'hom.		78	"

Charbon de terre	hectolitre	19,982	50
------------------	------------	--------	----

TABACS (Ville de Nevers)

Quantités vendues et produits.			
1 ^{er} trimestre	1838,	3,562 k.	26,012 f. 40 c.
2 ^e	—	3,636	26,838 00
3 ^e	—	3,384	25,230 50

POUDRES A FEU (Ville de Nevers.)

1 ^{er} trimestre	1838,	234 k.	1,773 f. 00
2 ^e	—	126	973 00
3 ^e	—	284	2,360 00

POUDRES A FEU (pour le département).

1 ^{er} trimestre	1838,	2,775 k.	12,561 f. 50 c.
2 ^e	—	2,718	8,369 00
3 ^e	—	3,295	13,639 00

6

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE
SÉANT A NEVERS.

Institution. — 27 mars 1816.

MM. DECOLONS DE VAUZELLE ✕, *Président*,
rue de l'Évêché.

Ch. ROBERT, *Vice-Président*, rue de l'Oratoire.

Colas, *Juge d'Instruction*,
Decolons (Neveu),

Detoytot, *Juges*,
Martin,

Meurre,
Lemoine,

Mary-Lépine,
Girerd, *Suppléans*. MM.

Hugon, *Associés*,
Senly,

Leblanc-Laborde, *Avocats*.

MM.

PARQUET.

Merland ✕, *Procureur du Roi*, rue du Rivage.

Tourangan-des-Brissards. } *Substitut*.

Turquet.

PREMIÈRE CHAMBRE.

DECOLONS-DEVAUZELLE ✕, *Président*

Colas, *Juges*,
Detoytot.

Meurre, *Juges*,
Lemoine

Girerd, Leblanc-Laborde, *Juges-suppléans*.

DEUXIÈME CHAMBRE.

Ch. ROBERT, *Vice-Président*.

Decolons (Neveu),
Martin.

Mary-Lépine.

Hugon, Senly, *Juges-suppléans*.

} *Juges*.

GREFFE.

Delaplace, *Greffier en chef*, place Ducale.

Milleret, Archambault fils, *Commis-greffiers*.

Huissiers audienciers.

Archambault père, Tixier, Archambault

fils, Leblanc.

AVOCATS

Suivant la Prestation de Serment.

MM Leblanc-Laborde père, rue St.-Trophé.

— Hugon, rue St.-Martin.

— Girerd, rue du Fer.

— Senly (Donatien), rue de l'Oratoire.

— Leblanc-Laborde, fils, rue St.-Trophé.

— P.-J. Hecquard, anc. *Juge de paix* de Nevers.

— Robert, rue du Commerce.

— Lerasle, rue des Merciers.

— Gilbert Cassard, place Ducale.

— Mérijot, rue des Merciers.

AVOUÉS.

MM. Cassard, place Ducale.

- Meillet, rue st.-Martin.
- Lefebvre, *licencié*, rue st.-Martin.
- Frébault (Alexis), *licencié*, rue d'Orléans.
- Hipp. Durand, *licencié*, rue st.-Martin.
- Bonabeau fils, *licencié*, rue du Fer.
- Martin, rue du Commerce.
- L. Lefebvre-Frélat, *licencié*, p. des Récollets
- N. Moutte, rue St.-Martin.
- Naudin, successeur dés. de M^e Cassard père.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

MM. Frébault (Alexis), *Président*.

- Lefebvre, *Syndic*.
- Durand, *Rapporteur*.
- Bonabeau, *Secrétaire-trésorier*.

Le Tribunal tient audience tous les jours de la semaine.

La première chambre siège les lundi, mardi et mercredi; la seconde chambre siège les jeudi, vendredi et samedi, à 11 heures.

Le jeudi, affaires de police correctionnelle.

Le 1^{er} jeudi de chaque mois affaires foncières.

A l'issue de l'audience du mardi, M. le Président tient les audiences de référé; et tous les

jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi, lorsqu'il y a urgence.

Le mercredi, audience des criées et des saisies immobilières.

Le Tribunal civil de Nevers connaît par appel des affaires correctionnelles de Cosne, Clamecy, Château-Chinon.

Les audiences d'appel tiennent le lundi de chaque semaine.

Experts agréés par la cour de Bourges, et les Tribunaux de son ressort.

MM. Brilland, entrepreneur de bâtimens à Nevers.

- Ballerat père, entrepreneur à *idem*.
- Coulloy, architecte-géomètre, à *idem*.
- Bonnet, propriétaire à Saint-Sulpice.
- Laur, ancien délimiteur du Cadastre à Nevers.
- Perrot, géomètre à Tannay.
- Perdiat, géomètre à Clamecy.
- Pilles, ancien conducteur des ponts et chaussées, à Clamecy.
- Lebault, arpenteur-forestier à la Charité.
- Faiseau aîné, *idem* à Donzy.
- Souchon, ancien conducteur des Ponts et chaussées, architecte à Nevers.
- Paillard, architecte-conservateur des bâtimens de l'Hopice, à Nevers.
- Villard, conducteur des chemins vicinaux.
- Turpin-Coulloy, ancien géomètre du cadastre, à Châtillon.

- Michel, *idem* à Decize.
 — Baudin, *idem* à Fours.
 — Charlot, *idem* à *idem*.
 — Moisy, *idem* à Nevers.
 — Usquin (Didier), notaire royal à Guérigny,
ex-Direct. de la Fonderie royale de La
 Chaussade.

TRIBUNAL DE COMMERCE ÉTABLI A NEVERS.

Ce Tribunal a été créé par un Edit du Roi
du mois de mars 1710.

MM.

VVagnien, *Président*, rue Mirangron.

Renaudin,
 Gillot fils,
 Manuel (André),
 Duclos,
 Laurent,
 Quinard,
 Grand,

Cassiat, *Greffier*.

Tixier.

Dupuis.

Juges.

Suppléant.

idem.

idem.

Huissiers audienciers.

L'audience tient le *lundi*, à midi ; et lorsque ce jour est férié ou de foire, elle est remise au lendemain. Ce Tribunal n'a point de vacances

Nota. — Les Demandes *au-dessous* de 1000 fr. sont jugées sans appel : celles *au-dessus* de 1000 fr. sont susceptibles de l'appel.

MM. les Avoués font les fonctions d'agrégés
près ce Tribunal.

LISTE des Notables-Commerçans de l'arron- dissement de Nevers.

NOMS ET PRÉNOMS.	GENRE DE COMMERCE.	DOMICILE
Berland, Nicolas.	marchand de fer.	Nevers.
Bompois, Jean-B.	pharmacien.	<i>idem.</i>
Bonamy, François.	maître de forges.	<i>idem.</i>
Bouillé, Pierre.	maître boulanger.	<i>idem.</i>
Ballerat fils, Pierre	fabrie. de chandelier.	<i>idem.</i>
Boigues, Bertrand	maître de forges.	Germigny
Bassinet, André.	maître charpentier	Nevers.
Brilland, Antoine	entrepr. de bâtim.	<i>idem.</i>
Bourgeot, Jean Et.	pharmacien.	<i>idem.</i>
Comoy, Claude.	marchand luthier.	<i>idem.</i>
Comoy, M.-J.-Al.	pharmacien.	<i>idem.</i>
Carimantrand.	fabrie. de vinaigre.	<i>idem.</i>
Couturier, Fr.	marchand de bois.	<i>idem.</i>
Cavy, Fr.-Ascagne	march. chapelier.	<i>idem.</i>
Débonnaire, Pierre	banquier.	<i>idem.</i>
Desveaux, Jean.	<i>id</i>	<i>idem.</i>
Desvareilles,	march. de bois.	<i>idem.</i>
De Raffin, J.-B.	maître de forges.	<i>idem.</i>
Dieudonné, Aug.	commis. de roulage.	<i>idem.</i>
Durand fils.	march. épicer.	Decize.
Duvivier, Henri.	m. coutelier.	Nevers.
Duclos, Norbert.	imprimeur.	<i>idem.</i>
Gillot fils	comm. de roulage	<i>idem.</i>
Grand, Pierre.	marchand de fer.	<i>idem.</i>
Greouillet Alexan	banquier.	<i>idem.</i>
Groslard, Michel.	orfèvre-bijoutier.	<i>idem.</i>
Guérin, Hipp.	manufacturier.	<i>idem.</i>
Imbart-Latour.	md. de bois.	Fours.
Jacquinot père.	banquier.	<i>idem.</i>
Jacquinot fils	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>
Jouvet, Gabriel,	marchand d. bois	<i>idem.</i>

NOMS et PRÉNOMS.	GENRE de COMMERCE.	DOMICILE
Kraousse, J.-B.	marchand épicier.	Never.
Lévéque, François	marchand libraire.	<i>idem.</i>
Laurent, J.-Chris.	libraire.	<i>idem.</i>
Ladrey, André.	maître de forges.	Cig.-la-F.
Manuel ainé.	banquier.	Never.
Manuel, Jean-Fr.	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>
Mérijot Coudercœu	m. épicier.	<i>idem.</i>
Mérijot-Sellier.	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>
Mérijot, Grégoire.	md. quincailler.	<i>idem.</i>
Ménard, Léonard.	négociant.	<i>idem.</i>
Miette-Flury.	m. quincailler.	<i>idem.</i>
Paignon, Fr.-Ch.	maître de forges.	Parigny V.
Percheval, Louis.	horloger.	<i>idem.</i>
Petit-Enfert, Jacq.	manufacturier.	<i>idem.</i>
Pittié jeune, Fl.	manufacturier.	<i>idem.</i>
Poupard -Aneau.	marchand de draps.	<i>idem.</i>
Perronny Rigondet	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>
Perronny-Laurin.	marchand de draps	<i>idem.</i>
Pot, François.	maître d'usine.	<i>idem.</i>
Pot, Gaspard.	maître charpentier	<i>idem.</i>
Pouillat, Léonard.	fabr. de porcelaine	Fours.
Quinard, M.-B.	md. de férule.	Never.
Rapin, Gabriel-Et	marchand de blé.	<i>idem.</i>
Reignier, Claude.	négociant.	<i>idem.</i>
Renaudin, Nicolas.	marchand épicier.	<i>idem.</i>
Rigondet, Denis.	banquier.	<i>idem.</i>
Robelin Dunand.	marchand horloger	<i>idem.</i>
Roger, Victor.	banquier.	<i>idem.</i>
Senlis père, Pierre	manufacturier.	<i>idem.</i>
Soyer, Jacques.	fabr. de limes.	<i>idem.</i>
Wagnien, Charles.	négociant.	<i>idem.</i>
Saintherand Sim.	marchand.	<i>idem.</i>

BOURSE DE COMMERCE, A NEVERS,

Créée le 7 Décembre 1805.

NÉGOCIANS-BANQUIERS, A NEVERS.

MM. Lyons fils et Petit, rue St.-Genès.
 — Manuel ainé ~~**~~ et Cie, rue St-Martin.
 — Jacquinot père, place Ducale.
 — Achilles Jacquinot, rue Adam Billaud, n° 15.
 — Roger, rue des Ardilliers.
 — De Bonnaire, rue de l'Evêché.
 — Frébault et C^ete, rue d'Orléans.
 — Péronna et Rigondet, rue de Nemours.
 — Gonat, agent de change, courtier du commerce.

MM. Charpignon et Dugués banquiers à Cosne ;
 — Charbonneau, Bivot et Frossard, banquiers
 à Clamecy, M. Lebœuf, agent d'affaires à *idem.*

JUSTICES DE PAIX

De l'Arrondissement de Nevers.

Never. — MM. Lenoble, anc. not. *Juge* ;
 Rolland, anc. not., Robin, *idem.*, Suppléans,
 Huard, Grefster, Dupuis et Perreault, *Huissiers*-
audienciers.

A dans son ressort : Chalui-Aglan, Chevenon-
 Jaugenay, Coulanges, Gimouille, Imphi, Magni-
 Cours, Marzi, Nevers, Saincaise-Mauze,
 Saint-Eloi-Chaluzi, Sauvigny-les-Bois, Sermoise.

Les audiences publiques de la justice de paix
 tiennent au Petit-Château : le *mardi*, à *11* heures,
 pour la police municipale ; le *samedi*, à *onze* heures,
 pour les affaires civiles : le même jour, à
 midi, bureau de conciliation volontaire, sur
 avertissements sans frais.

Decize. — MM. Comoy, *juge*; Donjean, Langellé, *suppléans*; Evrat, *greffier*; Garelot, Galopin, Groussot, *huissiers*.

A dans son ressort : Aubigni, Avril-sur-Loire, Béard, Champvert, Decize, Devai - Brain, Drui, Fleuri-sur-Loire, La Machine, Parigny-sur-Sardolles, St.-Germain-en-Viri, Chassenai, St.-Léger-des-Vignes, St.-Ouën, Sougi, Thianges, Verneuil.

Audience et bureau de conciliation le *lundi*.

Audience de police le *vendredi*.

Dornes. MM. Arbelat, *juge*; N.

Cimetière, *suppléans*; Meilheurat, *greffier*; Mathieu, *huissier*.

A dans son ressort : Cossaye, Dornes, Lamenai, Lucenai-les-Aix, Neuville-lez-Decize, St. Parisen-Viri, Touri-Lurci, Touri-sur-Jour, Tresnai.

L'audience tient le *lundi* de chaque semaine, alternativement à Dornes et à Toury-sur-Abron.

Fours. MM. Bidollet, *avoc. juge*; H.-F. Michel, Thevenet, *suppléans*; Dechaux fils, *greffier*; Thirault, Leveillé, *huissiers*.

A dans son ressort : Cerci-la-Tour, Charrin, Fours, La Nocle, Maulaix, Montembert, St.-Gratien, St.-Hilaire et Fontaine, St.-Seine, Savigny-sur-Canne, Taix, Tannai, Ternan et Hiri

L'audience tient le *lundi*.

Pougues. MM. Gondier de Craye, *juge*; Béri et Ballanger fils, *suppléans*; Giband, *greffier*; Bariel le jeune, Pillet, *huissiers*.

A dans son ressort : Ballerai, Garchizi, Guérigni, Germigny et Soulangi, Nolai et Rigni, Ourouër, Parigny-les-Vaux, Poiseux, Pougues, St.-Martin-d'Heuille, Urzi, Varennes-les-Nevers,

L'audience tient le *jeudi*, depuis le 15 mars jusqu'au 15 décembre, et du 15 décembre au 15 mars, le *vendredi* de chaque semaine.

St.-Ben.-d'Azy. MM. Perreau, *juge*; Laroche, Guyot, *suppléans*; Bariel, *greffier*; Millien fils, Frebault, *huissiers*.

A dans son ressort : Anlezi, Beaumont-s-Sardoles, Billi et Chevannes, Cizeli, Creci, Diennes, Fleuri-la-Tour, Frasnai, La Fermeté et Prie, Limon, Montigny-aux-Amoignes, Reugni, St.-Benin-d'Azi, St.-Cy, St.-Firmin, St.-Jean-aux-Amoignes, St.-Sulpice, Sardolles, Trois-Vèvres, Ville-les-Anlezi-Langi.

L'audience tient le *lundi*.

Saint-Pierre. MM. Ruez, *juge*; Coulon et E. Ogier, *suppléans*; Bergeron, *greffier*; Millet, Thirault et Frebault, *huissiers*.

A dans son ressort : Azi-le-Vif, Chantenai, Langeron, Livri, Mars, St.-Parise-le-châtel, St.-Pierre, Luthenai-Vuxeloup-Cougni.

Audiences à dix heures : *lundi* pour les conciliations; *jeudi* pour les affaires civiles et de police municipale.

Saint-Saulge. MM. de Cotignon, *juge*; Pallier, Perreault-Laforest, *suppléans*; J.-B. Vérat, *greffier*; Moreau, Penot fils, Dürand et Bramard, *huissiers*.

A dans son ressort : Bona, Huez-Lichi, Crux-la-Ville, Jaiill, Montapas, Roui, St.-Benin-des-B.

(108)

Ste.-Marie, St.-Franchi, St.-Maurice, St.-Saulge,
Saxi-Bourdon.

L'audience tient le *lundi* : si c'est un jour de
foire, elle a lieu le lendemain.

NOTAIRES ROYAUX

Dans l'Arrondissement de Nevers.

Canton de Nevers.

MM. Martin, rue st.-Martin.

— Bouquillard, *id.*

— Paultre, *id.*

— Col, rue st.-Martin.

— Mutel, à Magny, (peut acter à Nevers)

Canton de Decize. MM.

De Cray, Donjean, Roubet, à Decize ; Per-
cheval, à La Machine.

Canton de Dornes. MM.

Auriol, à Dornes; Cimetière, à Lucenay-les-Aix.

Canton de Fours. MM.

Michel, à Fours ; Jaubert le jeune, à Cercy ;
Carnat, à La Noële.

Canton de Pouques. MM.

Usquin fils, à Pouques ; Usquin père, à Guérigny ;
Jamel, à Poiseux.

Canton de St.-Benin-d'Azy. MM.

Laroche, à Saint-Benin-d'Azy ; Millien, à Saint-
Sulpice ; Ranque, à Billy.

(109)

Canton de St.-Pierre-le-Moûtier. MM.

Lefebvre, Renault, à Saint-Pierre ; Gandois, à
Saint-Parise.

Canton de St.-Saulge. MM.

Coquille, Charlet, Chouët, M. Chouet, son suc-
cesseur désigné, à St.-Saulge.

Chambre des Notaires. MM.

MM. Donjean, notaire à Decize, *Président.*

Jaubert, notaire à Cercy, *Syndic.*

Decras, *Rapporteur.*

Laroche, notaire à Saint-Benin-d'Azy, *Tresorier.*

Martin,

Cimetière,

Membres.

Col, notaire à Nevers, *Secrétaire.*

M. Bourgeot père est archiviste de la chambre,
et chargé de la conservation des anciennes mi-
nutes qui y sont déposées.

Nota. Par une ordonnance récente, tous les
notaires sont dorénavant certificateurs.

COMMISSAIRE-PRISEUR.

M. BERCHEON, rue des Quatre-Vents.

Les Commissaires-Priseurs sont établis depuis le 26 juin 1816.

Ils font exclusivement, dans le lieu de leur résidence, toutes les prisées et ventes publiques aux enchères, de meubles, effets, marchandises, bois, fruits, récoltes, et tous autres objets mobiliers, et concurrence avec les Notaires, Greffiers et Huissiers de l'arrondissement.

M. BERCHEON, prévient le public, qu'usant du droit accordé par la loi aux Commissaires-Priseurs, il a ouvert à Nevers, rue saint Martin, n° 1^{er}, près la Fontaine, une Salle très-vaste et très-convenable, dans laquelle il reçoit tous les jours les dépôts qui lui sont faits, pour en faire la vente aux enchères publiques le samedi seulement, en hiver; et en été, les mercredi et samedi, de midi à 3 heures.—Pour éviter la confusion et les erreurs, un récépissé détaillé des objets qui lui seront confiés, portant le n° d'ordre et les conditions de la vente, sera donné à chacun des déposants.

COMMUNAUTÉ DES HUISSIERS

de l'Arrondissement de Nevers.

CHAMBRE DE DISCIPLINE.

Cette Chambre, instituée en vertu du décret du 14 juin 1813, connaît généralement de tout ce qui intéresse les Huissiers du ressort, sous le rapport de leurs fonctions et de leur conduite.

Elle a une bourse commune exclusivement destinée à subvenir aux dépenses de la communauté, et à distribuer des secours à ceux des Huissiers qui seraient indigens, âgés et hors d'état de travailler, ou retirés pour cause d'infirmités et de vieillesse, mais non destitués, et aux veuves et orphelins.

MM. Archambault, *Syndic.* Tixier, *Rapporteur.*
Guyon, *Trésorier.* Perrault, *Secrétaire.*
Millien, *Membre.*

Huissiers du Ressort de la Chambre

Canton de Nevers. MM.

Archambault, Guyon, Tixier, Archambault fils, Fonverne, Nivet, Perreault, Dupuis, Leblanc, à Nevers.

Canton de Decize. MM.

Galoppin, Bidault, Groussot, à Decize.

Canton de Dornes. M. Mathieu, à Dornes.

Canton de Fours. MM.

Leveillé, Thirault, à Fours; Boizot, à Cercy.

Canton de Pouques. MM.

Barillet, à Pouques; Pillet, à Poiseux.

Canton de St.-Benin-d'Azy. MM.

Frebault fils, Etienne, Millien, à St.-Benin.

Canton de St.-Pierre-le-Moutier. MM.

Millet, Frebault, Thirault, à St.-Pierre.

Canton de St.-Saulge. MM.

Moreau, Penot, Bramard, à St.-Saulge; Durand, à Rouy.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs. MM.

Bonnot (Charles), pour l'Arrondissement de Nevers, rue des Merciers.

Verome, pour l'arrondissement de Cosne.

Guillaumot Ovide, pour l'arrond. de Clamecy.

Teste, pour l'arrondissement de Château-Chirou.

Aux termes de la loi du 4 juillet 1837, à partir du 1^{er} janvier 1840, les poids et mesures usuels tolérés par le décret du 1^{er} février 1812, pour le commerce en détail; ainsi que tous autres que ceux établis par les lois des 18 germinal an III, et 19 frimaire an VIII, constitutifs du système métrique-décimal, seront interdits sous les peines portées par l'art. 479 du Code pénal.

Ceux qui auront des poids et mesures autres que ceux ci-dessus reconnus, dans leurs magasins, boutiques, ateliers ou maisons de commerce, ou dans les halles, foires ou marchés, seront punis comme ceux qui les emploieront, conformément à l'art. 479 du Code pénal.

A compter de la même époque, toutes dénominations de poids et mesures autres que celles établies par la loi du 18 germinal an III, sont interdites dans les actes publics, ainsi que dans les affiches et les annonces; dans les actes sous seing privé, les registres du commerce, et autres écritures privées produites en justice. Les officiers publics contrevenants seront passibles d'une amende de 20 francs; l'amende sera de 10 francs pour les autres contrevenants. Elle sera perçue pour chaque acte ou écriture sous signature privée; quant aux registres de commerce, ils ne donneront lieu qu'à une seule amende pour chaque contestation dans laquelle ils seraient produits.

SYSTEME DES NOUVEAUX POIDS ET MESURES.

Mesures linéaires ou de longueur.

L'unité de longueur est LE MÈTRE, ou la dix-millionième partie de la distance du pôle à l'équateur, comptée sur le méridien qui passe à Paris.

D'après des calculs exécutés et vérifiés avec

la plus grande précision, on a reconnu que le mètre évalué en pieds, pouces, lignes, etc., équivaut à 3 p. 0 p. 111. 296, à $\frac{1}{1000}$ de ligne près.

Pour composer des mesures plus grandes ou plus petites que le mètre, on est convenu des mots tirés du grec et du latin: MYRIA, KILO, HECTO, DÉCA, DÉCI, qui signifient *dix-mille. mille, cent, dix, dixième de, centième de, millième de,* et que l'on a placés en tête du mot *mètre*.

On a formé ainsi le tableau suivant :

<i>Myria-mètre</i>	ou mesure de dix mille mètres.
<i>Kilo-mètre</i>	mille mètres.
<i>Hecto-mètre</i>	cent mètres.
<i>Déca-mètre</i>	dix mètres.
<i>Mètre</i>	unité principale.
<i>Déci-mètre</i>	dixième de mètre.
<i>Centi-mètre</i>	centième de mètre.
<i>Milli-mètre</i>	millième de mètre.

N. B. Le myriamètre et le kilomètre sont les mesures itinéraires actuellement adoptées; le myriamètre est un peu plus que le double de la lieue de 2500 toises; le kilomètre en est un peu plus que le 5^e.

Mesures de superficie.

L'unité de surface s'appelle ARE; c'est le

décamètre carré, ou un carré qui a un décamètre ou dix mètres de côté.

Les multiples de l'are se forment à l'aide des mêmes mots *myria*, *kilo*, *hecto*, etc.; ainsi,

<i>Myria</i> -are ou <i>myriare</i>	signifie dix mille ares.
<i>Kilo</i> -are ou <i>kilare</i>	mille ares.
<i>Hecto</i> -are ou <i>hectare</i>	cent ares.
<i>Déca</i> -are ou <i>décare</i>	dix ares.
<i>ARE</i>	unité principale.
<i>Déciare</i>	dixième d'are.
<i>Centiare</i>	centième d'are.
<i>Milliare</i>	millième d'are.

N. B. Le myriare, l'hectare, l'are, le centiare, sont les seules mesures usitées; l'hectare remplace l'arpent, dont il est plus que le double; le centiare n'est autre chose que le mètre carré.

Mesures de solidité.

L'unité de solidité est LE MÈTRE CUBE, ou un cube (forme de dé à jouer) qui a un mètre de côté.

Lorsque les mesures de solidité s'appliquent au bois de chauffage, l'unité principale ou le mètre cube s'appelle STÈRE. On considère ensuite le déca-stère, mesure de dix stères. Le stère est à peu près la ¹demie voie ancienne; le déca-stère vaut cinq voies environ.

Mesures de capacité pour les liquides et pour les grains.

L'unité actuelle de capacité est LE LITRE, ou le décimètre cube. Quant aux multiples et aux sous-multiples, voici ceux dont on fait usage :

<i>Hecto</i> -litre ou mesure de	cent litres.
<i>Déca</i> -litre	dix litres.
<i>LITRE</i>	unité principale.
<i>Déci</i> -litre	dixième de litre.
<i>Centi</i> -litre	centième de litre.

Le litre remplace la pinte pour les boissons, et le litron pour les grains. Il est un peu plus grand que la pinte et le litron.

Le décalitre tient lieu du *boisseau*, pour la mesure du blé et de toutes sortes de grains; l'hectolitre remplace le *septier*. On l'emploie encore à évaluer les fuitailles de vin ou de tout autre liquide.

Le kilolitre, qui a la capacité d'un mètre cube, et le myrialitre ne sont guère usités.

Des poids.

L'unité de poids actuelle est LE GRAMME, qui équivaut au poids d'un centimètre cube d'eau distillée, et à la température de 0 ou de la glace fondante.

Sa valeur en poids anciens est de 18 grains, 82715, c'est-à-dire, un peu plus qu'un quart de gros.

Voici le tableau de ses multiples et sous-multiples :

<i>Myriagramme</i>	veut dire dix mille grammes.
<i>Kilogramme</i>	mille grammes.
<i>Hectogramme</i>	cent grammes.
<i>Décagramme</i>	dix grammes.
<i>GRAMME</i>	unité principale.
<i>Décigramme</i>	dixième de gram.
<i>Centigramme</i>	centième de gram.
<i>Milligramme</i>	millième de gram.

Il s'ensuit que le kilogramme vaut un peu plus que le double de la livre; ainsi, un *demi-kilogramme* peut remplacer la livre poids ancienne.

Des monnaies.

La nouvelle unité de monnaie est **LE FRANC**.

Le dixième d'un franc a été appelé *décime*, et le centième d'un franc, *centime*. Quant à ses multiples, on n'a pas jugé à propos de leur donner des dénominations.

Voyez le Tableau comparatif des Mesures anciennes avec les Nouvelles, annexé à l'Almanach.

Organisation des Perceptions du Département par Arrondissement de Perception.—Noms des Percepteurs. — Montant en principal et centimes additionnels des Contributions foncière, portes et fenêtres, personnelle et mobilière, et des patentes (1838.)

Arrondissement et Percepteurs.	Communes.	MONTANT des rôles par commune.	NOTA. Les centimes ont été négligés parce que la place man- quait.	
			—	—
<i>Arrondissement de Cosne.</i>				
—	Cosne.	58737		
	Cours-les-Cosne	6821		
	Myennes	3919		
	St.-Père	7863		
	Neuvy	14577		
	Arquian	12716		
	Annay	7126		
	La Celle-sur-Loire	8127		
	St.-Amand	19715		
	Bitry	5322		
	Bouhy	13649		
	Dampierre-s-Bouhy	11700		
	Alligny	13639		
	St.-Loup	5080		
	St.-Verain	7305		
	Ciez	8798		
	Donzy	39-39		
	Perroy	6314		
	Couloutre	8005		
	Ménestreau	6747		
	Ste.-Colombe	8447		

	Arrond. et Perep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm.
St-Laurent Champlemy.	—	Chamlemy.....	19947
	—	Arthel.....	5008
	Camelin.	Arzembouy.....	5139
	—	St.-Bonnot.....	6316
	Dijon.	Champlin.....	5000
	—	Montenoison.....	9069
St.-Laurent.	—	St.-Laurent.....	1765
	—	Suilly-la-Tour.....	12414
	—	Pougny.....	4933
	—	St.-Martin-du-Tr.....	7253
	—	St.-Quentin.....	3965
<i>Arrondissement de Nevers.</i>			
Nevers.	—	Nevers.....	202478
Ville-les-Anlezey.	—	Ville-les-Anlezey..	13392
	Anlezey.	Anlezey.....	9521
	—	Aubigny.....	6208
	Dolois-Menth.	Cizely.....	2360
	—	Crécy-sur-Canne.....	2173
	Dolois-Menth.	Diennec.....	6847
	—	Fleury-la-Tour.....	2706
	Dolois-Menth.	Reugny.....	3993
	—	Saint-Cy.....	5667
<i>Arrondissement de Druy.</i>			
Druy.	—	Druy.....	5707
	Pillaud.	Béard.....	2298
	—	Parigny-sur-Sard.....	2765
	Pillaud.	St.-Ouën.....	7652
	—	Sougy.....	10466
	Pillaud.	Trois-Vèvres.....	1853

		Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e
Varenne-l'-N.	St-Lég-des-V.	Varenne-l'-N.		
			Chaluy.....	8331
			Coulanges.....	10667
			Marzy.....	11426
			St.-Eloy.....	6778
			Sermoise.....	9990
			Varennes.....	11249
			St.-Léger-des-Vig.	8351
			Champvert.....	14449
			Charrin.....	7271
			Devai.....	3523
			La Machine.....	6824
			Thianges.....	4762
			Verneuil.....	8818
			Fours.....	10526
			Cercy-la-Tour.....	16363
			La Nocle.....	5743
			Maulaix.....	3049
			Montembert-Tan-	
			nay.....	4437
			St.-Hilaire.....	5552
			St.-Gratien.....	3080
			St.-Seine.....	4665
			Savigny-sur-Canne.....	4752
			Ternant.....	6100
			Thaix.....	1095
Chartenay, Portgues.			Pougues.....	10722
			Garchizy.....	16200
			Germigny.....	7141
			Parigny-les-Vaux.....	14471
			Chantenay.....	14200
			Azy-le-Vif.....	13620
			Neuville.....	5987
			Toury-sur-Jour.....	4961
			Tresnay.....	4288

		Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e
			Decize.....	33295
			Avril-sur-Loire.....	6332
			Fleury-sur-Loire.....	4653
			St.-Germain-Chass-	7801
			senay.....	
			St.-Saulges.....	17327
			Bona.....	10261
			Jailly.....	4682
			Montapas.....	10584
			St.-Benin-des-Bois.....	7576
			St.-Maurice.....	3442
			Poiseux.....	12188
			Balleray.....	5110
			Guérigny.....	6013
			Nolay.....	11593
			Orouer.....	7934
			St.-Martin-d'Heuil.....	5968
			Urzy.....	9719
Imphy.			Imphy.....	13345
			Beaumont-sur-Sar.....	6082
			La Fermeté.....	16023
			Limon.....	4539
			Sardelles.....	2348

		Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e
S-Ben-d'A.	S-Par.-le-C	S-P-le-M. S-Franc.	St.-Franchy.....	6869
—	—	Gourjou-	Crux-la-Ville.....	18889
Mourelle.	Bourre.	Dulac.	Ste-Marie.....	5345
		Barat.	St.-Pierre-le-Moût.	25687
			Langeron.....	7549
			Livry.....	14207
			Magny et Cours.....	1506
			Chevenon.....	12360
			Gimouille.....	4770
			Saincaise-Meauce.....	7568
			St.-Parise-le-chât.	17330
			Luthenay	9549
			Uxeloup	8387
			Mars.....	22754
			St.-Benin-d'Azy.....	9907
			Montigny.....	4473
			St.-Firmin.....	7186
			St.-Jean-St.-Péray.	12569
			St.-Sulpice.....	

		Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e
			Entrain.	
			Varzy.....	21828
			Cuncey-les-Varzy.....	29582
			Marcy.....	7176
			Menou.....	6888
			Oudan.....	7611
			Villiers-le-Sec.....	6214
			Asnan.....	1988
			Challement.....	6031
			Grenois.....	7934
			Neuville.....	7966
			Tallon.....	4349
			Billy-sur-Oisy.....	2874
			Oizy.....	13288
			Pousseaux.....	7178
			Surgy.....	5977
			Villiers-sur-Yonne.....	7525
			Cerven.....	6515
			Epiry.....	6229
			Mhère.....	6126
			Mouron.....	8102
			Sardy.....	3059
			Vauchlaix.....	5982
			Brinon.....	4784
			Beaulieu.....	5934
			Bussy-la-Pesle.....	3971
			Dompierre-sur-Hér.	2751
			Héry.....	3560
			Michauggnes.....	4386
			Moraches.....	3968
				11207

Cory. - l'Org. - Guérin.	Covr d'Emb.	N. Thomas.	Tannay.	Bougié.	Monceaux.	Corbigny.	Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm.
							Benoist.	Jaupois.	
					Monceaux.	Corbigny.		Corbigny.	28601
						Chaumot.			2989
						Chitry-les-Mines.			5181
						Germenay.			12900
						La Collancelle.			9647
						Marigny-sur-Yonne			9941
						Pazy.			9183
					Monceaux.			Monceaux.	2742
						Dirol.			4401
						Fletz-Cuzy.			4191
						Moussy-Moulinot.			1591
						Neuflontaines.			5540
						Ruages.			3450
						St.-Aubin.			4842
						Saizy.			7520
					Tannay.			Tannay.	20406
						Amazy.			8587
						Asnois.			6988
						Beuvron.			3590
						Lys.			7270
						St.-Didier.			2285
						St.-Germain-des-B			3030
					Corvol-d'Embern.			Corvol-d'Embern.	5840
						Authioa.			4461
						Chazeuil.			2966
						Chevannes-Treigny			8975
						Parigny-la-Rose			4678
					Corvol-l'Orgueill.			Corvol-l'Orgueill.	17482
						Breugnon.			7064
						Courcelles.			6263
						La Chapelle-st-An.			14961
						St.-Pierre-du-Mont			10609
						Truoy-l'Orgueill.			7022

Arleuf.	Amiot fils	Lamaison-De Thibault.	Si-Réveré.	Lormes.	D'Hun-l-Pl. Willert.	Communes.	Arrond. et Percep.	MONTANT des rôles par comm.
							D'Algrange.	
						D'Algrange.		
						Lormes.		29836
						Anthien.		8925
						Bazoches.		1096
						Empury.		5329
						Gacogne.		9159
						Magny-Lormes.		3710
						Pouques.		6528
						St.-Révérier.		10244
						Champallement.		3594
						Gutry.		10100
						Laché-Assars.		8118
						Neuilly.		13699
						Metz-le-Comte.		5357
						Brèves.		8522
						La Maison-Dien.		8166
						Nuars.		5499
						Teigny.		2313
						Vignol.		5254
						<i>Arrondiss. de Château-Chinon.</i>		
						Arleuf.		24460
						Fretay.		4931
						Gien-sur-Cure.		2131
						Glux.		5975
						Plancher.		12076

Arron et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm.	
		17577	8678
	Achun.....	11375	6546
	Aunay.....	7325	5614
	Bazolles.....	11604	4972
	Chougny.....	21288	14835
	Biches.....	3575	3046
	Brinay.....	4146	6150
	Rebregelis.....	8136	8421
	Montigny-sur-Can.....	7069	13583
	Tintury.....	10844	7902
	Château-Chin. <i>ville</i> .		
	Château-Ch. <i>camp</i> .		
	Chatin.....		
	Corancy.....		
	Dommartin.....		
	St.-Hilaire.....		
	St.-Léger-du-Foug.....		
	St.-Péreuse.....		
	Chiddes.....	2881	21164
	La Roche-Milay.....	13159	3450
	Milay.....	12033	8966
	Sémelay.....	10905	7399
	Avrée.....	3810	3810
	Luzy.....	4378	4378
	Rémilly.....		
	Savigny-Poil-Fol.....		
	Tazilly.....		
Clatillon.	La R-Mil. Château-Chinon.		
—	—		
Baravault.	Canionnet, L. <i>Roy.</i>		
Baravault.	Avrée.....	8678	8678
	Luzy.....	11375	6546
	Rémilly.....	7325	5614
	Savigny-Poil-Fol.....	11604	4972
	Tazilly.....	21288	14835
	Châtillon.....	3575	3046
	Alluy.....	4146	6150
	Mingot.....	8136	8421
	Mont-Maré.....	7069	13583
	Ougny.....	10844	7902
	Tannay.....	11375	6546

CADASTRE PARCELLAIRE.

M. Poissonnier fils, *Géomètre en chef*, rue Saint-Genès
 M. Potier, *Calculateur des plans*.
 M. Baptiste, *Dessinateur*.

Géomètres-Titulaires.

M. Suard (Antoine), *Triangulateur*, à Corbigny.

Géomètres de première Classe.

MM. Grandveaux, à Nevers.
 — Fontannier, à *Idem*.
 — Bec (Hippolyte), à *Idem*.
 — Wedel (Charles) à *Idem*.
 — Savignac (Antoine) à *Idem*.
 — Arcis, à *Idem*.
 — Tinet, à *Idem*.
 — Lahaugeois, à *Idem*.
 — Henon-Dubois, à *Fours*.
 — Regnard (Xavier), à *Châteauneuf*.
 — Garsonnin (Léon).
 — Bec (Frédéric), à *Nevers*.
 — Roy (François).

Géomètres secondaires.

MM. Bernard, Tissier, Connant.

Nota. M. Poissonnier, *Géomètre en chef*, tient les Archives des Plans du Cadastre, et est seul autorisé à la délivrance des Extraits de Plans aux Propriétaires.

BEAUX-ARTS. — ARCHITECTURE.

MM. Souchon, architecte.
 — Villars, architecte.
 — Paillard, archit. de la Ville.

RECETTE GÉNÉRALE DES FINANCES
DU DÉPARTEMENT.

MM. DE MIEULLE, *Recev. génér.*
 — J. Bane, *Fondé de pouvoirs*.
 — Doumet-Siblas, *Receveur particulier*, Cosne.
 — Sanglé-Ferrières, *idem* à Clamecy.
 — Barbier de Tinan, *idem* à Château-Chinon.

Payerre du Trésor Royal, pour le Département.

M. Gombeaux de Séréville, à Nevers, rue Mirangron. Les bureaux sont ouverts au public tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3.

Agent Judiciaire du Trésor royal.

M. Frebault, *Avoué à Nevers, rue d'Orléans.*

ADMINISTRATION
DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES,

Rue de Rivoli, Hôtel des Finances, à Paris.

M. BOURSY, *conseiller d'Etat (O. *), Directeur, Président du Conseil d'Administration.*

M. BROCHOT *,
 M. LEROY-DUFOUGERAY * } *Sous-Direct., Memb.*
 M. DESTOUCHES * } *du Cons. d'Admín.*

Pour le Dép. de la Nièvre. MM.
 Le vicomte De Croismare, *Direct. du Départem., à Nevers.*

Sereudat, *Contr. Amb.*, à *idem*.
 Du Leyris, *idem*, à *idem*.
 Malassez, *Cont.*, 1^{er} *Commiss de Diréc.*, à *idem*.
 Vallier, 2^{me} *idem*, à *idem*.
 H. Volpesnil Bonnin, 3^{me} *idem*, à *idem*.
 D. Huet, *Surintendaire de direction.*
 Lefebvre, *Avoué de l' Administration.*

Pour l'Arrond. de Nevers. MM.
 Le vicomte de Croismare, *Directeur à Nevers.*

Goubault, R.^r principal, entreposeur, à Nevers.
De Peuille, Contrôleur de ville, à idem.
Tresvaux de Berteux, receveur sédentaire et de
Navigation, à Decize.
Héliot, Receveur à cheval, à Decize.
Gouat, *Idem*, à Nevers.
Gay, *Idem*, à St.-Pierre.
Simon, *Idem*, à cheval, à St.-Saulges.
Du Tour, Receveur de la navigation, à Nevers.

Pour l'Arrond.^t de Cosne. MM.

Bouillet, Directeur d'Arrond., à Cosne.
Burgairolles, R.^r principal, entreposeur, à idem.
Jullien, Contrôleur de ville, à La Charité.
Baune, Receveur particulier sédentaire, à idem.
Husson, Receveur à cheval, à Pouilly.
Chalandre, Receveur à cheval, à Donzy.
Masson, *Idem*, à Prémery.
Bouillet fils, Surnuméraire de la direction.

Pour l'Arrond.^t de Clamecy. MM.

Sénac-Labiche, Direct.^r d'Arrondiss., à Clamecy.
Persevault, Receveur-principal. Entreposeur, à id.
Berger, Receveur à cheval, à Corbigny.
Jossot, *Idem*, à Lormes.
Girard, *Idem*, à Tannay.
Thomeret, *Idem*, à Varzy.
Legendre, Surnuméraire de la direction.

Pour l'Arrond.^t de Chât.-Chinon. MM.

Lus-Lusson, D.^r d'Arrond.^t, à Château-Chinon.
Siret, R.^r-principal, entreposeur, à idem.
Chauvenet, Contr. Rec.^r à chev., à Moulins-Eng.
Mariage, Receveur à cheval, à Ouroux.
Pigalle, Receveur à cheval, à Châtillon.
Fauvel, Surnuméraire de la direction.

ADMINISTRATION DES TABACS.

MM. Pasquier ~~**~~, Directeur.
— Le Beschu de la Bastays ~~**~~, Sous-Directeur.

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

Rue de Castiglione, 1, à Paris.

M. CALMON ~~**~~, Conseiller d'Etat, Directeur
général de l'Enregistrement et des Domaines,
Membre de la Chambre des Députés.

Sous-Directeurs.

M. JACQUINOT ~~**~~. 1^{re} d. | M. CHARDON. (3^e d.)
M. GUÉDÉ. ~~**~~ (2^e d.). | M. GRAND. (4^e div.)

Pour le Département.

MM.

N., Directeur, à Nevers, rue d'Orléans.
Hamel, Inspecteur à Nevers, rue du Commerce.
Barrière, *idem* à Cosne.
Dividis, Vérificateur à Nevers, rue du Cloître.
Ballue, *idem* à Château-Chinon.
Parizot, 1^{er} Commis de Direction, rue du Comm.
Gauthier, Garde-magasin, Contrôleur du timbre,
rue de Nièvre.

Première Division.

Receveurs. MM.

Lenoble, enregistristre, rue d'Orléans.
Trunel, domaines, amendes et le timbre à l'ext.,
rue Mirangon.
Pillion, hypothèq., place de l'Évêché.
Grenot, à Decize.
Robignon Dumesnil, à Fours.

Pernaud, à Saint-Benin-d'Azy.
Falque, à Saint-Pierre-le-Moutier.
Aigoin de l'Euzière, à Saint-Saulge.
Vidalenc, domaines et hyp., à Château-Chinon
Mouillard, enregistrement, à *Idem*.
Miette, à Châtillon.
Besson, à Luzy.
Schiffmann, à Montsauche.
Gleize, à Moulins-Engilbert.

Deuxième Division.

Receveurs. MM.

Paradis, domaines et hypothèques, à Cosne.
Letors, enregistrement, à *Idem*.
Vaillant, à Donzy.
Chapuzet, à La Charité.
Vaissié, à Pouilly.
Ladevèze, à Corbigny.
Eorie, à Saint-Amand.
Albanel, hypothèques, à Clamecy.
Perrot, domaines et enregistrement, à *Idem*.
Maudet, à Brinon.
Devillenaut, à Prémery.
Barrault, à Lormes.
Maffren, à Tannay.
Héraud, à Varzy.

Surnuméraires. MM.

Chabanaud, à Cosne.
Grimardias, à Château-Chinon.
Berthiou, à Nevers.
Garsonnin, à Nevers.
Sauret, à Clamecy

Aspirant-surnuméraire.

M. Prudot, à Château-Chinon.

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS.

M. LEGRAND (de l'Oise), *Directeur.*

M. N.

M. PERRIER ,

M. SUCHET,

M. TRUMEAU,

*Sous - directeurs et
Membres du conseil
d'administration.*

22.^{me} Conservation forestière.

Composé des Départem. de la Nièvre et du Cher.
M. J. FALAIZE, Conservateur, à Bourges.

POUR LE DÉPARTEMENT.

Inspection de Nevers

Composée des Arrondissemens de Nevers
et Château-Chinon.

M. OUTHIER, *Inspect.*, rue du Petit-Cloître-st-Cyr
 M. Martinet, *Garde général*, à Nevers.
 M. Bruère, *Garde général*, à Château-Chinon.
 M. Lanson, garde à cheval, faisant fonctions de
 brigadier, à Montarion.
 M. Lebaut, *Arpenteur forestier*, à Nevers.
 M. Sibillat, *Idem*, à Château-Chinon.

Inspection de Cosne.

M. N., *Inspecteur, à Cosne.*

M. Tamisier, *Sous-Inspecteur*, à Cosne.

M. Mousnier, *Garde général*, à Châteauneuf.

M Millet, *Idem*, à Prémery.

Inspection de Clamecy.

M. N., *Inspecteur à Clamecy.*

M. Martin, garde général, à Lormes.

M. Dalmas, garde général, à Varzy.
M. Perdriat, Arpenteur, à Clamecy.

Service Forestier de la Marine Royale. — 2^e Direction. — Bassin de la Loire.

M. MAILLOT ✽ O ✽, directeur de la surveillance de la fourniture des bois de marine, rue du faubourg St.-Honoré, 84, à Paris.

M. Bideaux, contre-maître de la marine, à Nevers.

ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES ET DES MINES.

M. LEGRAND, Conseiller d'Etat, directeur-général des Ponts et Chaussées et des Mines, rue des SS. Pères, 24, Paris.

Service Ordinaire du Département.

M. FRISSARD ✽, Ingén. en chef, Direct. du Dép.
M. Boucaumont, Ingénieur ordinaire de l'Arrond^t. du Nord, chargé des travaux du Pont de Nevers.
M. De Marne, Idem de l'Arr^t. du Sud.

Conducteurs des Travaux.

MM. Bezuliez, conduct. embrigadé pour l'Arrondissement du Nord,
— Ruhy, Idem,
— Martignon, conduct. embrigadé, Idem. et navigation.
— Gallois, conduct. embrigadé, pour l'Arrondissement du Sud.
— Meilheurat, Idem et navigation.
— Gauché, conducteur auxiliaire.
— Thorat, chef du Bureau de l'ingén. en chef.

MINES.

M. BURDIN, Ingénieur en ch. pour les Départemens de la Nièvre, de l'Allier, du Cher, du Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, résidant à Clermont.

M. BOULANGER, Ingénieur ordinaire, à Moulins.

1^e Division du Canal latéral à la Loire.

M. DEVILLIERS, Inspecteur divisionnaire de la 5^e division.

M. VIGOUREUX ✽, Ingénieur en chef, Directeur à Nevers.

M. Vantet, Dessinateur.
1^{er} Arrond. M. REYNARD, Ingén. ordin., à Diou.

Conducteurs, MM.

Fouché, Poubeau, Bilhaud, Fournier.

2^e Arrond. M. Lebasteur, Ingén. ordin., à Nevers.

Conducteurs, MM.

Fousset, Robelin, Chabassier, Butin.

CANAL DU NIVERNAIS.

M. Frissard ✽, Ingénieur en chef, Directeur du canal du Nivernais.

M. Charié, Ingénieur, faisant fonctions d'ingénieur en chef, à Corbigny.

M. Gonnand, ingénieur ordinaire, à Baye.

MM. Gaschtoste, Gauthé, Lorillon, Maitre-Regnault.

M. Perrot, Géomètre expert.

Conducteurs. — MM. Louis, Tanchon, Chéronnet, Gouat, Truffot, Duvoye, Houdaille, Dubaux, Leroy, Morlon, Gauché.

CHEMINS COMMUNAUX.

Organisation du personnel, des agents-voyers.

- M. Cavy, pour l'arrondissement de Nevers.
 M. Morlon, pour l'arrondissement de Clamecy.
 M. Lauvernat pour l'arrondissement de Cosne.
 M. Delorme, pour l'arrondiss. de Chât.-Chinon.

15^{me} DIVISION MILITAIRE.

Quartier-général, à Bourges.

Cette Division est composée des Départemens du Cher, de la Nièvre, de l'Indre, de la Creuse, de a Haute-Vienne.

Etat-major de la Division.

M. le Baron VOIROL C. *, pair de France, Lieut.-général, commandant la Division et la Subdivision du Cher, à Bourges.

M. DE TOIRAC *, L.-Col., Chef de l'Etat-major.

M. CHUPIET, Chef d'escadron, Sous-chef.

M. BRAQUEHAIE *, Capitaine, Adjoint.

M. FERRIS *, idem idem.

M. le V^{te} DE RIGNY *, Maréch.-de-camp.
 Commandant la Subdivision de l'Indre.

M. HENDSCH, C. *, Mar.-de-camp, Comm. la Sub. de la Nièvre, à Nevers.

DE TROBRIAND, Commandant la Subdivision de la Haute-Vienne et de la Creuse.

M. BRUEL *, Capitaine, commandant le Recrûtement de la Nièvre, à Nevers.

M. BOSQUET de la FLEURIÈRE, Lieutenant attaché audit Dépôt.

M. MARSAL, Sous-Lieutenant, *idem*.

M. Magnet, sergent, *employé*.
 M. Patenostre, *id.*

Intendance militaire.

M. Leroy *, S.-Intendant militaire de 1.^{re} classe, à Bourges, faisant fonction d'Intendant.

M. Delatouche, S.-Intendant, à Bourges.

M. De Laperrière *, S.-Intendant, à Nevers.

M. Nion, commis et retenu.
 Edme, commis auxiliaire.

Administration militaire.

M. Bernard, Directeur intérimaire des subsistances militaires de la 15^{me} Division militaire, à Bourges.

M. Dieudonné, Entr. dir. des convois mil. et du transp. par eau et par terre de la fonderie de marine et des forges royales de Guérigny, à Nevers.

M. Huet de Guerville, adjudant en 1^{er} du service des Subsistances, faisant fonctions d'Officier comprétable, à Nevers.

Service militaire-administratif.

M. N., Préposé des convois.

M. Rapin, entrepr. du service des fourrages.

M. Dieudonné, Entrepreneur du chauffage.

M. V. Lavault, Préposé des lits militaires et des effets de petit équipement.

Gîtes d'Étape du Département.

Nevers, Saint-Pierre-le-Moûtier, La Charité, Cosne, Decize, Luzy, Varzy, Tannay, Fours, Châtillon et Château-Chinon.

GENDARMERIE ROYALE.

La Compagnie de Gendarmerie de la Nièvre fait partie de la huitième Légion ; sa force est de 117 hommes.

MM.

HAUTREUX O. *, Colonel, résidant à Moulins.
De Lenferna *, Cap.-Command., à Nevers.
Capron *, Lieutenant-Tresorier à Nevers.
Walter, Lieutenant, à Idem.
Guérin, Idem à Cosne.
Bussière, Idem à Clamecy.
Prudot, * Lieutenant, à Château-Chinon.

Vingt Brigades à cheval et deux à pied, font le service du département. Elles sont réparties ainsi qu'il suit :

Brigades à cheval. MM.

Viennot, Maréchal-des-logis à Nevers.
Colas, Brigadier à Nevers.
Gagnard, Brigadier à St.-Pierre-le-Moûtier.
Pinaut, Maréchal-des-logis à Decize.
Clausmann, brigadier, à Fours.
Mathieu, idem, à St.-Saulges.
Vauwormhoudt, maréchal des logis à Clamecy.
Faiseau *, brigadier à Prémery.
Deveneau, idem à Lormes.
Gauché *, idem à Corbigny.
Ducrohet, maréchal-des-logis à Cosne.

Gautheron *, brigadier à Donzy.

Mouflet, maréchal des logis à La Charité.

Leprêtes, brigadier à Pouilly.

Chappe, idem à Neuvy.

Millot, idem à Varzy

Lemaître, maréchal-des-logis à Château-Chinon.

Amet, brigadier à Moulins-Eegilbert.

Bouché, idem à Luzy.

Levasseur, brigadier à Châtillon.

Brigade à pied.

Billon, Brigadier à Montsauche.

Nicolas, id., Saint-Benin-d'Azy.

CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

SERVICE DES FORGES.

Le service des Forges de l'Artillerie est chargé de passer les marchés avec les Maîtres de Forge, relatifs à la fourniture des Fers forgés et des projectiles de toute espèce, nécessaires à l'approvisionnement des Arsenaux et des Parcs ; de diriger l'exécution des commandes et de faire les réceptions. — L'Arrondissement du Cher comprend les Départemens du Cher, de la Nièvre, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de l'Yonne, de l'Allier et de la Loire. — Le chef-lieu est à NEVERS.

M. THOUVENEL *, O. *, Colonel d'Artill., Ing.
du Service, à Paris, place St.-Thomas-d'Aquin.

Sous-Inspection des Forges de l'arrondissement du Cher, chef-lieu à Nevers.

M. CAFFORT ✽, Chef d'Escadron d'Artillerie,

Sous-Inspecteur dudit Arrondissement.

M. Bidault, Cap. en 1^{er}, *S.-L.-Adj.*

M. De Lachaise, Capit^{en} en 2^e au 2^e Rég. d'Art.

N.

M. Matis, chef d'ouvriers d'Etat.

M. Fonquet, sous-chef, *id.*

Corps royal de la marine.

M. Rousselet, Cap. du Génie en chef, à Nevers.

M. Gaugeon, Cap. du Génie, à Nevers.

MARINE ROYALE.

Le territoire maritime de la France est divisé en cinq arrondissemens et six sous-arrondissemens,

Arrondissemens.

Cherbourg.

Brest.

Lorient.

Rochefort.

Toulon.

Sous-Arrondissemens.

Dunkerque.

Le Havre

Saint-Servan,

Nantes.

Bordeaux.

Bayonne.

FORGES ROYALES

De la Chaussade, à Guérigny.

L'unique destination des Forges royales de La Chaussade est de fournir au Gouvernement des pièces de fer corroyé, desquelles dépend essentiellement la sûreté des Bâtimens du Roi: telles que les ancles, les cables-chaînes des plus fortes dimensions, les chaînes et lattes de haubans, les crocs de pouliés et de sabords, les ferremens des mâts, les courbes et divers autres objets pour lesquels il importe d'employer toujours les meilleures matériaux, et de donner des soins particuliers à leur fabrication.

Administration.

M. LAIMANT ✽, Ingénieur de la Marine, *Direc-*

teur des forges de La Chaussade, à Guérigny.

M. VANÉECHOUT, officier du génie maritime,

Sous-Directeur, à Guérigny.

M. BASLÉ ✽, Commissaire de la Marine, Agent comptable, à Guérigny.

M. DE LAPPARENT, officier du génie maritime, chargé du service de la 2^e section des Forges, à Cosne.

M. CHARPENTIER, chirurgien de 1^{re} classe, à Guérigny.

M. Bornet (Théophile), chef de section de 1^{re} classe à Guérigny.

Coqueval, déc. de J., commis principal, garde magasin central, à Guérigny.
 Bornet (Pierre-François), commis de 1^{re} classe, caissier payeur, à Guérigny.
 Bornet (Louis), id. chargé des exploitations, à id.
 Serveau, id. à Guérigny.
 Engrand (Louis), id. à Guérigny.
 Baudot, id. Garde-magasin, à Nevers.
 Perdrizat, commis de 3^e classe, à Cosne.
 Pernet, idem, à Guérigny.
 Martin, id. à id.
 Moreau, idem à Guérigny.
 Léveillé, commis de 3^e classe, à Guérigny.
 Engrand Emile, écrivain entretenu, à idem.
 Valois, idem, à idem, commis de 3^e classe.
 Bouveault, conducteur principal des travaux, chargé du service de la 3^e section, à Chante-merle.
 Delarue, conducteur des travaux de 2^e classe, chargé du service de la 4^e section, à Frasney.
 Leclerc, conducteur de 3^e classe, à Cosne.

FONDERIE ROYALE

De Canons pour la Marine, à Nevers.

MM. DUPONT *, Chef de Bataillon au Corps royal d'Artillerie de la Marine, Directeur.
 — Ménétrier-Dassit *, Capitaine-commandant au Corps d'Artillerie de la Marine; adjudant.
 — Schuster, lieutenant en 1^{er}, au corps royal de la Marine, détaché.
 — Septans (Alexandre), Agent-Comptable.
 — Gourjon (Charles), commis de 1^{re} classe.
 — Moi, commis de 2^{me} classe.
 — Thomas, Médecin.
 — De la Greverie *, Conducteur principal des Travaux.
 — Bachelier, secrétaire du Directeur.
 — Baladier, Sergent, idem.

GARDE NATIONALE DE NEVERS,

Elle se compose de deux Bataillons divisés en huit Compagnies, non compris les compagnies spéciales. Chaque Bataillon a son drapeau.

Effectif : 1386, service ord.; 1692, réserve.

ÉTAT-MAJOR. MM.

N., colonel.
 Manuel, ainé *, lieutenant-colonel.
 Gaudinot *, major.
 Thomas, chirurgien-major.
 Bouziat, capitaine d'armement.
 N., officier payeur.
 Feningre, chef de musique.

Etat-major du 1^{er} bataillon.

Barat, chef de bataillon.
 Tarriot, capitaine-adjudant-major.
 N. porte-drapeau.
 Leblanc Bellevaux, chirurgien-aide-major.
 N. adjudant-sous-officier.
 Mayet, tambour-major.

Artillerie.

Gonat, capitaine.
 Bouville, lieutenant en 1^{er}.
 Boiral, lieutenant en second.

Sapeurs-pompiers.

Vigoureux *, capitaine.
 Roubet, lieutenant en premier.

Brillant, lieutenant en second.

Troquet, lieutenant en second.

Grenadiers (bonnets à poil.)

Jacquinot, capitaine.

1^{re} comp.—*Grenadiers*, Berry, cap.

2^{re} comp.—*Grenadiers*, Guyot, cap.

3^{re} comp.—*Voltigeurs*, Rateau, cap.

4^{re} comp.—*Voltigeurs*, Rigondet, cap.

Conseil de discipline.

Cassard (Gilbert), lieutenant-rapporteur.

Bertin, sous-lieutenant-secrétaires.

Etat-major du 2^e bataillon.

Carimantrand, chef de bataillon.

N. capitaine-adjudant-major.

N. porte-drapeau.

J. Frebault, chirurgien-aide-major.

Bourdeau, adjudant-sous-officier.

Candie, tambour-maître.

1^{re} comp.—*Grenadiers*, Bigourat, cap.

2^{re} comp.—*Grenadiers*, Petit-Enfer, cap.

3^{re} comp.—*Voltigeurs*, Manuel jeune, cap.

4^{re} comp.—*Voltigeurs*, De Moncorps, cap.

Cavalerie, N. lieutenant.

Conseil de discipline.

Bruandet, lieutenant-rapporteur.

Denéboude, aîné, s.-lieutenant-secrétaires.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

La Loire est divisée en trois Arrondissements.

Le 1.^{er} depuis le haut de la Loire jusques et y compris *Imphy*.

Le 2.^{me} depuis *Imphy* jusqu'à *Briare*.

Le 3.^{me} depuis *Briare* jusqu'à *Nantes*.

M. Monnier, *Inspect. de la navigat.* à *Nevers*.

M. Dutoit, receveur de la navigation, à *Nevers*.

M. Imbert, garde port, à *Nevers*.

COLLÉGE DE NEVERS.

M. THOMASSIN, *Principal*, Licencié-ès-Lettres, officier de l'Université.

Professeurs. MM.

Delarocque, *Philos.*, *bach.-ès-lettres et ès-sciences*.

Boyal, *Mathématiques et Sciences physiques*, *bachelier-ès-sciences*.

Morellet, *Rhétorique*, élève de l'École Normale, Licencié-ès-lettres.

Fabre, *Seconde*, licencié-ès-lettres.

Gremaud, *Troisième*.

Chibret, *Quatrième*.

Simian, *Cinquième*.

Bressat, *Sixième*.

Mallet et Guyot, *maitres d'Etudes*.

Duplessis, élève de l'École Normale de Bourges, *maitre de l'École primaire-supérieure*.

Buguet, classe de Français.

Poupon et Fontaine, chargés des classes élément.

Varin, *Professeur d'Anglais*.

Raymond, *Professeur de Dessin*.

Tarriot, *idem*, pour la *Danse et les Armes*.

Massé et Coste, *Maitres de Musique*.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

MM. le Préfet, *Président*.

— le Maire de *Nevers*, *Vice-Président*.

MM. Boucaumont *, Alexis Frebault, Girerd,
Sauvageot aîné *, Senel.

ECOLE GRATUITE POUR LES ARTS.

Les Élèves, pour être reçus, doivent savoir lire, écrire et les quatre premières règles de l'Arithmétique; ils doivent avoir de 14 à 30 ans, et prouver qu'ils apprennent un Art mécanique quelconque.

COMMISSION CHARGÉE DE L'ADMINISTRATION.

MM. le Maire, *Président.*

- Sauvageot *, Secrétaire général de Préfecture.
- Dufaud *, Conseiller de Préfecture.
- Vigoureux *, Ingénieur en chef des P. et Ch.
- Flamen-D'Assigny (Frédér.) *, Propriétaire.
- Neppel, Manufacturier.
- Comoy, Pharmacien.
- Bouvallet *.

Professeurs. MM.

- Boynal, Professeur de Mathématiques, Directeur temporaire.
- Boucaumont, idem de Mécanique.
- Bompois, idem de Chimie et Physique.
- Paillard, Architecte, idem de Dessin linéaire.
- Rémond, idem de Dessin d'ornement, Figure.

ECOLES COMMUNALES A NEVERS.

- M. Plaut, Directeur de l'École du Château.
- M. Duvivier, idem *id.* de la Barre.

ECOLE CHRETIENNE A NEVERS,

Par la méthode d'enseignement simultané.
Elle se compose de 7 Frères, dont un Directeur.
Nombre d'élèves 650.

Ecole gratuite à Nevers, pour l'Education des Jeunes Filles pauvres.

Mesdames les sœurs de la Charité; Instruction chrétienne, rue st. Martin.
Les sœurs de la ste-Famille, rue Traversière.

PENSIONS DE DEMOISELLES.

- Les sœurs de la Charité; Instruction chrétienne.
- Les Ursulines, rue de la Préfecture.
- Mlle Raussin, rue Creuse.
- Mme Veuve Ruez, rue Cloître st.-Cyr.
- Mles Fion, rue Cloître st.-Cyr.
- Mlle Louise Guyon, place de l'Evêché, n° 1.
- Mlle Bouchy, rue Mirangron.
- Mme Hardi, rue des Quatre-Fils-Aymond.
- Mlle Porcherat, rue de Nemours.
- Mlle Doumic, rue des Chapelins, 5.

Maisons particul. d'Education à Nevers.

INSTITUTION LATINE.
M. Pittié, Bachelier ès-Lettres, rue Creuse.

Pour la Langue française.
MM. Ravissat, rue Adam Billaud.
— Charriaud, rue Adam Billaud.

Pensionnat de jeunes gens, à Decize,
TENU PAR M. A. PERRET.
Cet établissement possède aujourd'hui près de 140 élèves, et se fait remarquer par sa bonne tenue.

COLLÉGE DE COSNE.

L'Institution communale de Cosne a été érigée en Collège le 25 octobre 1825, par arrêté du Conseil royal de l'Instruction publique.

Lefebvre, *Principal.*

COLLÉGE DE CLAMECY.

M. DURAND, officier de l'Université, *Principal*.
MM. Chrétien, Massé, Beaumier, *Professeurs*.

COLLÉGE DE VARZY.

Le pensionnat de Varzy a été érigé en collège communal, par ordonnance royale du 7 juin 1834.

M. et M^{me} Dupin aîné ont fondé, à perpétuité, dans cet Etablissement, une rente annuelle de 50 francs pour l'acquisition d'un prix d'honneur.

Ce prix a déjà été décerné quatre fois.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

MM. Givry, Maire, *Président*.

— Frotier, juge de paix.

— Guttron, notaire.

— Gaulon, pharmacien.

M. l'abbé Bercier, offic. de l'Université, princip.

Le prix de la Pension, pour l'année scolaire, compris le droit universitaire, le blanchissage et le raccommodage, est de 450 francs payables par 3/10, et d'avance.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans le département.

M. DOMINIQUE, *Inspect. des Ecoles primaires*.

Commission d'examen des aspirants aux fonctions d'Instituteurs.

Un inspecteur d'Académie, *président*.
Dominique, *Inspecteur spécial, Secrétaire*.

MM. N.

— Boyral.
— Thomassin.
— Gally.
— Sauvageot aîné.
— N.

Membres.

Comité d'Arrondissement de Nevers.

MM. Le Préfet, *Président*.

— Desveaux, maire de Nevers, *Vice-Président*.

— Merland, *Procureur du Roi*.

— Lenoble, *Juge de paix*.

— Gally, *Cure de la paroisse de St-Pierre*.

— Arloing, *médecin*.

— Pinet de Maupas, *membre du conseil d'Arr.*

— De Raigecourt, *membre du conseil général*.

— Imbart-Latour, *id.*

— Frébault Alexis, *id.*

— Gondier De Craye, *id.*

— Robert, *id.*

— Lallier, *id.*

— De Moncorps (le comte) *id.*

— Doumet, *id.*

— Thomassin, *principal du collège de Nevers*.

— Duplessis, *directeur de l'école primaire*.

— Delaroche, *Secrétaire*.

Comité d'Arrondissement de Cosne.

MM. Deschamps, *Sous-Préfet de Cosne, Présid.*

— Moineau, *Maire de Cosne*.

— Marlot, *Procureur du Roi*.

— Dasvin, *juge de paix*.

— Violette, *cure de Cosne*.

— Rouzeot aîné, *propriétaire*.

— Guillerault, *Président du tribunal civil*.

— Planchard, *notaire*.

— Frossard des Rivières, *membre du Cons. gén.*

— Brunier, *id.*

— Archambault, *id.*

— Guillerault des Balandes, *id.*

— Le Rasle, *id.*

— Lefebvre, *Principal du collège*.

MM Toulon, instituteur-primaire.

— Sochet, Secrétaire.

*Comité d'Arrondissement de Clamecy.*MM. Petit, sous-préfet, *Président.*

— Métairie, procureur du roi.

— Paillet, juge de paix.

— Pellault, maire de Clamecy.

— Guillaumet, curé.

— Depont-Carré, membre du conseil général.

— Charbonneau, banquier, *id.*— Le comte Lepelletier d'Aunay, *id.*— Dupin jeune, *id.*— Le baron Charles Dupin, *id.*— Heulhard de Montigny, *id.*— Givry, *id.*

— Née, membre du conseil d'arrondissement.

— Faulquier, *id.*

— Barjeot, instituteur.

— Durand, principal du collège.

— Duviquet, secrétaire.

*Comité d'Arrondissement de Château-Chinon*MM. Gautherin, Sous-Préfet, *Président.*

— Moreau, procureur du roi.

— Hottet de la Place, maire.

— Fläche, curé.

— Boulu aîné.

— Buteau, membre du conseil général.

— Pernin, *id.*— Bonneau Dumatray, *id.*— Pougault, *id.*— Pelletier, *id.*

— Dubois, membre du conseil d'arrondissement.

— Petitier, *id.*— Collenot, *id.*

— Charollais, maître de Pension.

— Tixier, Instituteur-Primaire.

INSTITUTEURS-PRIMAIRE COMMUNAUX.

DANS LE DÉPARTEMENT.

*Arrondissement de Nevers.*Can.— S.-Benin-d'Azy. *Instituteurs communaux.*

Billy-Chévanne.

Diennes.

Frasnay.

Saint-Benin-d'Azy.

Saint-Cy.

Ville-les-Anley.

Decize.

Decize.

Devay.

La-Machine,

St-Germain-Chassenay.

St-Léger-des-Vignes.

Saint-Ouen.

Verneuil.

Dornes.

Dornes.

Lucenay-les-Aix.

Fours.

Cercy-la-Tour.

Charrin.

Fours.

La Nocle.

Saint-Gratien-Savigny.

St-Hilaire et Fontaine.

Saint-Seine.

Nevers.

Imphy.

Magny-Cours.

Marzy.

Nevers.

Lamy.

Fallaix père.

Luquet.

N.

Chailloux Etienne.

Parent-Chassy.

Decize.

Perret Jean-Baptiste.

Fallaix fils.

Touzet Paul.

Devarreux Hippolite.

Bonabeau Jacques.

Villars Claude.

Girard Etienne-Felix.

Buteau.

Bussy Michel.

Gonin Jacques.

Girard Gilles.

Leroy Théophile.

Taillette Eusèbe.

Martin.

Poncet Franc-Xav-Jos.

Vignerons Etienne.

<i>Can.—St-Pierre-le-Moûtier.</i>	<i>Instituteurs communaux.</i>
Chantenay.	Talier Jean.
Saint-Parise-le-Châtel.	Poutreau.
St-Pierre-le-Moûtier.	Gullaud Théophile.
<i>Pouges.</i>	
Balleray.	Lhuilier, J.-Baptiste.
Garchizy.	Beaujean.—Cognelet.
Germigny-sur-Loire	Labrosse.
Guérigny.	Cointe, Charles-Aubin.
Nolay.	Renault.
Poiseux.	Bourret.
Pouges.	Cuisson.
Urzy.	Blondin.
Varennes-lez-Nevers	Chauve.
<i>Saint-Saulges.</i>	
Bona	Berlin Claude.
Crux-la-Ville.	Auroousseau Gabiel.
Montapas.	Bercier.
Rouy.	Buvée Jean.
St-Benn-des-Bois.	Praslon.
Saint-Saulges et Jailly.	Tonnois.

Arrondissement de Château-Chinon.

<i>Can.—Château-Chinon.</i>	<i>Instituteurs communaux.</i>
Arleuf.	Doridot Joseph.
Château-Chinon, Ville.	Tixier et Fauveau.
Chât.-Chin. Campagne.	Pascallet.
Frétoy.	Bobin Jacques.
Glux.	Alexandre.
Montreuil-lon.	Lommereau.
Poussignol et Blismes.	Bruet.
St.-Léger de Fougeret.	Pascalet.
Ste-Péreuse.	Gauthé.

<i>Châtillon-en-Bazois.</i>	<i>Instituteurs commun.</i>
Acun.	Vincent.
Alluy.	Papon.
Aunay.	Boillerault Jean - Bapt
Biches.	Poulet.
Brinay.	Roumier.
Châtillon.	Serrau.
Chougny.	Jacquemin.
Limanton.	Girard.
Tannay.	Rebillion.
Tintury.	Tripler.
<i>Luzy</i>	
Chiddes.	Mangin.
Larochemillay.	Boulières.
Luzy.	Breugnot.
Millay.	Jolly.
Semelay.	Bridier.
<i>Montsauche.</i>	
Alligny.	Brûlard.
Chaumard.	Gallois.
Gien-sur-Cure.	Gadrey.
Gouloux.	Boucle.
Montsauche.	Drouillet.
Moux.	Naulot.
Ouroux.	Lemaître Dominique.
Planchez.	Jacquand.
Saint-Agnan.	Pompon.
Saint-Brisson.	Barat.

Moulins-Engilbert

Maux.
Montaron.
Moulins-Engilbert.
Saint-Honoré.
Vendenesse.
Villapourçon.

Bertin.
Chailloux.
Bazot.
Morlet.
Desplaces.
Delecheneault.

*Arrondissement de Cosne.**St-Amand-en-Puisaye*

Arquian.
Bouhy.
Dampierre-sur-Bouhy.
Saint-Amand.
Saint-Verain.

*La Charité.**Beaumont-la-Ferrière.*

Chasnay.
Chaulnes et Champv.
La Charité.
La Marche.
Nancy.
Saint-Aubin.

Cosne.

Alligny.
Annay.
Cosne.
Cours.
Lacelle-sur-Loire.
Neuvy.
Pougny.

Instituteurs commun.

Guilblain.
Ganneau.
Dupré.
Poulet.
Colas.
Soyer.
Desbouis.
Charron.
Delletery.
Bosset.
Valet.
Arveau.

Courot.
Girard.
Toulon.
Beaulieu
Favard.
Bercier.
Nault.

Donzy.

Cessy.
Châteauneuf.
Ciez.
Colmery.
Donzy.
Menestreau
Perroy.
Sainte-Colombe.
Saint-Malo.

Pouilly-sur-Loire.

Garchy.
Mèves et Bulcy.
Pouilly.
Saint-Andelin.
Saint-Laurent.
Tracy.

Prémery.

Arbouses.
Arthel.
Arzembouhy.
Champlemy.
Dompierre-sur-Nièvre.
Giry.
Lurcy-le-Bourg.
Prémery.
Montenoison.

Lenoir Alexandre.

Toulet, Morel.

Minard.

Louzon.

Balligaud.

Tardivon.

Carrois.

Martinot.

Bezou.

Mercier.

Bougier.

Cassier.

Roy.

Bertheau.

Grégo.

Large.

Michot.

Sassey.

Munier.

Verot.

Blond.

Moncuit.

Paulard.

Febyre.

Arrondissement de Clamecy.

<i>Brinon-les-Allemands.</i>	<i>Instituteurs commun.</i>
Asnan.	Petit Jean.
Authiou et Chazeuil.	Bouquet.
Brinon-les-Allemands.	Buisson.
Beuvron.	Château.
Challlement.	Rappeneau.
Chevannes.	Vallette.
Germenay.	Gaulon.
Grenois.	Filion.
Guipy.	Dumas.
Hery-les-Dompierres.	Delormes.
Michaungues.	Robot.
Moraches.	Perrier.
Neuville.	Cougnot.
Saint-Révierien.	Louveau.
<i>Clamecy.</i>	
Armes.	Mejard.
Billy.	Nicole Jacques Nicolas.
Bréves.	Pessin Jean.
Breugnon.	Parreau.
Clamecy.	Mumier Antoine-Aug.
Dornecy.	Nugot Etienne.
Oizy.	Notelet.
Ouagnes.	Bredau.
Pousseaux.	Philippot.
Rix.	Guillaumot.
Surgy.	Gourliau Jean-Marie.
Trucy l'Orgueilleux.	Tardivon Etienne.
Villiers-sur-Yonne.	Gourliau Mar.-Fra.-A.

Corbigny.

Anthien.	{
Cervon.	
Chitry-les-Mines.	
Corbigny.	
Epiry.	
Gâcogne.	
Marignysur Yonne.	
Mhère.	
Vauclaix.	
<i>Lormes.</i>	
Bazoches.	
Brassy.	
Chalaux.	
D'HunlesPlaces	
Lormes.	
Marigny-l'Eglise.	
Mhère.	
Pouque.	
Saint-André.	
St. MartinduPuits.	
<i>Tannay.</i>	
Amazy.	
Asnois.	
La Maison-Dieu.	
Lys et St. - Didier.	
Metz-le-Comte.	
Monceaux.	
Neuffontaines.	

Guyard.	{
Roubé.	
}{ Gilhades.	
Desert.	
Deboux.	
Loiseau.	
Leblanc Claude.	
Morlon.	
Barbier.	
Teste.	

Philippot.	{
Pompon.	
Thieblot F. - Philip.	
Boileau P. - Martin.	
Leger.	
Leblanc.	
Rousseau.	
Monraisin,	
Bargeot.	
Viard.	

Bizot.	{
Pannetrat.	
Ponge.	
Lorillard.	
Martin.	
Demoncourrier.	
}{	
}{	
}{	
}{	

Nuars.	Riballier.
Ruages.	Marion.
Saint-Aubin.	Delagneau François.
Saint-Germain.	Coppini.
Talon.	Chamorot.
Tannay.	Robert.
Teigny.	Fugère.
Vignol.	Sauron.
Varzy.	
Corvol-l'Orgueilleux.	Bègue.
Courcelles.	Jacquet.
Cuncy-lez-Varzy.	Gourliau J.-Ch.
Entrain.	Ganneau Ed. Hilaire.
La Chapelle-s-André.	Siméon.
Marcy.	Legrand François.
Menou.	Cornuché.
Oudan.	Roy Louis.
Varzy.	Leclerc Neuzy.

AVIS.

Le sieur DARNE (Ustache), arpenteur-géomètre, demeurant à Pouges, prévient MM. les propriétaires, qu'il lève les plans des propriétés, fait les expertises et ventes des propriétés en gros et en détail. Il garantit ses ouvrages à des prix modérés.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

M. COMTE, Conseiller d'Etat, à Paris.

POUR LE DÉPARTEMENT.

M. GREBERT, Inspecteur pour le département de la Nièvre, résidant à Nevers, rue du Commerce.

Direction de Nevers.

MM. Ferrière, Directeur-Comptable du dép.
— Filleul, 1^{er} Commis.
— Labissière, 2^e Commis.
— Descrizailles, 3^e Commis.
— Signoret, surnuméraire.
— Tourrier, 1^{er} Facteur.
— Perrère, 2^e Facteur.
— Brault, 3^e Facteur.

Le bureau est ouvert, en été, depuis 7 h. du matin, jusqu'à 8 du soir.

En hiver, depuis 8 heures du matin, jusqu'à 7 heures du soir.

DÉPARTS ET ARRIVÉES DES COURRIERS.
NEVERS.

Tous les jours pour tous les pays.

Route de Paris par Briare. — Route de Bourges.
Chateauroux, Blois, Tours, Orléans.

Arrivée. 1 h. du s. | Départ. 6 h. du m.
Affranchissement des lettres, jusqu'à 7 h. du soir.
Dernière levée de la boîte, à 5 h. du matin.

Route de Bourgogne, par Prémery et Clamecy. —
Route de Decize et Luzy.

Arrivée, à 6 h. du m. | Départ, 2 h. du s.
Affranchissement des lettres jusqu'à 1 h. du s.
Dernière levée de la boîte, à 1 h. du soir.

Marseille et route par Moulins

Arrivée, 8 h. du m. — Départ, 1 h. du s.
Affranchissement des lettres jusqu'à 11 h. du m.
Dernière levée de la boîte, à midi.

Autun, Château-Chinon et route.

Arrivée 6 h. du m. | Départ. 7 h. du s.
Affranchissement des lettres, jusqu'à 4 h. du soir.

Dernière levée de la boîte, à 6 h. du soir.

Les Dépôts d'Argent sont reçus tous les jours, de 8 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir.

☞ *Les Dimanches et Fêtes,*
Affranchissement des lettres, jusqu'à 5 h. du s.
Dépôts d'argent, jusqu'à midi.

Dernière levée de la boîte, à 5 h. du matin.
Le Bureau ferme à six heures du soir.

ARRONDISSEMENT DE NEVERS.

Azy (Saint-Bénin-d') ; *M. Nourry*, direct.
Paris. — Arrivée à 10 h. du s. ; départ une h. du m.

Cette direction dessert tous les jours vingt communes.

Billy, Frasnay, Reugny, Anlezy, Cizely ; facteur, *Bouy*.

Saint-Firmin, Saint-Sulpice, Montigny, Saint-Jean-aux-Amognes ; facteur *Racoud*.

La Fermeté, Sardolles, Trois-Vèvres, Beaumont-sur-Sardolles, Limon ; facteur, *Gillot*.

Ville-les-Anlezy, Langy ; facteur, *Bourpeau*.

De Fleury-la-Tour à Anlezy, Crécy-sur-Camme, Saint-Cy, Ferrière ; facteur, *Renaud*.

Decize ; *M. Roche*.

Paris. — Arrivée 6 h. du s. ; départ à minuit.

Cette direction dessert tous les jours dix-neuf communes :

Avril-sur-Loire, Fleury-sur-Loire ; facteur, *Journet*.

Sougy, Druy, Parigny-sur-Sardolles ; facteur, *Jounot*.

Saint-Léger-des-Vignes, La Machine, Thianges ; facteur, *Brossier*.

Champvert, Verneuil ; facteur, *Porchery*.

Cossange, Saint-Germain-Chassenay ; facteur, *Bequinat*.

Devay et Brain, Charin ; facteur, *Caniol*.

Sougy, Béard ; facteur, *Nian*.

Cossaye ; facteur, *Saone*.

Aubigny-le-Chétif ; facteur, *Magnin*.

Dornes ; *Mme Blanchet*.

Paris. — Arrivée 2 h. du s. ; départ 3 h. du m.

Cette direction dessert tous les jours cinq communes.

Lucenay-les-Aix, Toury-Lurcy, Saint-Parize-en-Viry ; facteur, *Pougault*. Neuville-lez-Decize, Toury-sur-Jour ; facteur, *Brélarus*.

Fours, *Mme Clément*.

Paris. — Arrivée à minuit ; départ à 11 h. du m.

Cette direction dessert tous les jours douze communes.

La Nocle, Saint-Seine, Ternant et Hiry; facteur, *Zillègue*. Cercy-la-Tour, Saint-Gratien, Taix; facteur, *Maronat*. Maulaix, Montamberg, Tannay, Saint-Hilaire et Fontaine; facteur, *Lagarde*.

Guérigny; *Mlle Charpentier*.

Paris. - Arrivée 7 h. du s.; départ 8 h. du s.

Trois communes sont desservies tous les jours par cette distribution.

Balleray, St.-Martin-d'Heuille, Ourouër; facteur, *Lachans*.

Magny; *Mme Arnault*.

Paris. - Arrivée 2 h. du s.; départ 5 h. du m.

Cette distribution dessert six communes; quatre tous les jours, et deux tous les deux jours.

Tous les jours: Saincaize, Meauce; facteur, *Ferrand*.

Saint-Parize, Luthenay, Uxeleoup; facteur, *Briant*.

Tous les deux jours: Jaugenay, Chevenon; facteur, *Monsinge*.

NEVERS. -- *Direction générale du département*.

M. FERRIER, *Directeur*.

Cette direction comprend neuf communes, dont six sont desservies tous les jours, et trois, tous les deux jours.

Tous les deux jours: Coulanges-lez-Nevers, Urzy, Marzy; facteur, *Millerion*.

Tous les jours: Chaluy, Sermoise, Gimouille; facteur, *Jeanty*.

Imphy, Saint-Eloy, Sauvigny-les-Bois; facteur, *Ducrost*.

Pougues; *Mlle Maugue*.

Paris. - Arrivée 1 h. du s.; départ 7 h. du m.

Six bureaux sont desservis tous les jours par cette distribution.

Garchizy, Germigny; facteur, *Munier*.

Parigny-lez-Vaux, Varennes-lez-Nevers; facteur, *Dubois*.

Cours-lez-Barres, Saint-Eurmain; facteur, *Charlois*.

Saint-Pierre-le-Moutier; *M. Godard*.

Paris. - Arrivée à 3 h. du s.; départ 4 h. du m.

Cette direction dessert six communes, dont trois tous les jours, et trois tous les deux jours.

Tous les jours: Chantenay, Tresnay; facteur, *Bernard*.

Azy-le-vis; facteur, *Saint-Yves*.

Tous les deux jours, Livry, Langeron, Mars; facteur, *Berry*.

Saint-Saulges; *Mme. Charlot*.

Paris. - Arrivée 7 h. du m.; départ 2 h. du s.

Cette direction dessert dix communes, neuf tous les jours, une tous les deux jours.

Rouy, Saxy-Bourdon; facteur, *Chepinier*.

Jailly, Saint-Benin-des-Bois, Ste.-Marie; facteur, *Cassiau*.

Crux-la-Ville, St-Franchy; facteur, *Bourcier*.

Saint-Maurice, Montapas; facteur, *Gauthier*.

Tous les deux jours, Bona; facteur, *Camiau*.

ARRONDISSEMENT DE CLAMECY.

Clamecy; *M. Muraour*.

Paris. - Arrivée à 2 h. du s.; départ à 1 h. du m.
Cette direction dessert tous les jours quinze communes.

Trucy, Corvol-l'Orgueilleux, Breugnon; facteur, *Boussard*.

Armes, Dornecy, Brèves, Villiers-sur-Yonne, Cherroches; facteur, *Gaudinot*.

Rixe, Saint-Germain-des-Bois, Ouagne; facteur, *Page*.

Surgy, Pousseux; facteur, *Didier*.

Corbigny; *Mme. Gudin-Coppis*.

Paris. - Arrivée à 7 h. du s.; départ à midi.
Cette direction dessert quatorze communes, dont neuf tous les jours.

Chitry-les-Mines, Chaumont, Héry, Dom-pierre-sur-Héry, Germendy, Marigny-sur-Yonne; facteur, *Page*.

Cervon, Magny, Lormes, Anthien; facteur, *Beaumier*.

Cinq sont desservies tous les deux jours: Pazy, La Colancelles, Sardy, Epiry, Muron; facteur, *Renard*.

Entrain; *M. Marchais*.

Paris. - Arrivée à 7 h. du s., départ à 9 h. du m.

Cette direction dessert tous les jours la commune de Sainpuits; facteur, *Mannery*.

Lormes; *M. Joly*.

Paris - Arrivée à 5 h. du s.; départ à 2 h. du s.

Cette direction dessert douze communes, dont six tous les deux jours.

Empiry, Bazoches, Saint-André; facteur, *Dumas*. Saint-Martin-du-Puits, Chaleux, Marigny-l'Eglise; facteur, *Perrin*.

Six tous les jours Brassy, d'Hun-les-Places; facteur, *Bussière*. Gacogne, Mhère, Vauclair; facteur, *Morizot*. Pouges; facteur, *Mailly*.

Montceaux-le-Comte; *M. Seroole*.

Paris. - Arrivée à 6 h. du s.; départ à 1 h. du m.

Cette direction dessert tous les deux jours quatre communes.

Ruages, Montenot, Neuffontaines, Saint-Aubin; facteur, *Tardivon*.

Saint-Révérien; *M. Milines*.

Paris. - Arrivée à 1 h. du m.; départ à 2 h. du s.

Champallement, Neuilly, Beaulien, Micaulignes, Moraches; facteur, *Charles*.

Tannay; *Mme d'Espinoille*.

Paris. - Arrivée à 5 h. du s.; départ à 2 h. du s.

Cette direction dessert tous les jours dix-sept communes.

Amazy, Asnois, la Maison-Dieu, Metz-le-Comte; facteur, *Benoit*.
Talon, Grenois, Nuban, Asnay; facteur, *Letourneur*.

Fletz-Cuzy, Vignol, Saizy, Nuart; Tegny, Lys, Challement, Dirol, Saint-Didier; facteur, *N.*

Varzy; *M. Sellier-Loiseau*.

Paris. - Arrivée à 4 h. du s.; départ à 11 h. du m.

Cette direction dessert quinze communes; sept sont desservies tous les deux jours,

Villiers-le-S., St-Pierre-du-Mont, Cuncy-lez-Varzy, Beuvron, Marcy, Chevannes, Bussy; facteur, *Dinot*.

Huit sont desservies tous les jours: Oudan, Menou, La Chapelle-St-André, Courcelles; facteur, *X.* — Parigny-la-Rose, Neuville, Brion, Changy; facteur, *N.*

ARRONDISSEMENT DE COSNE.

Chamblemy; *M. Munier*.

Paris. - Arrivée à 4 h. du s.; départ à 7 h. du m.

Cette distribution dessert tous les jours trois communes.

Corvol-d'Embernard, Authiou, Chazeuil; facteur, *Lopard*.

Château-Neuf; *Mlle Bonnet*.

Paris. - Arrivée à 2 h. du s.; départ à 3 h. du m.

Cette direction dessert tous les jours quatre communes.

Nannay, Chasnay, Arbouses, Dompierre-sur-Nièvre; facteur, *M.*

Cosne; *M. Guillerault*.

Paris. - Arrivée à 9 h. du m.; départ à 11 h. du m.

Cette direction dessert tous les jours sept communes.

Cours, Saint-Loup, La Celle-sur-Loire, Myennes; facteur, *Fiot*. Saint-Père, Pongny; facteur, *Brion*. Alligny; facteur, *Roy*.

Saint-Amand-en-Puisay; *Mlle Chome*.

Aunay, Arquian; facteur *N.*

Dompierre-sur-Bouhy, Bouhy, Bitry; facteur, *N.*

Donzy; *M. Portiers*.

Paris. - Arriv. à une h. du s., dép. à cinq h. du m.

Cette direction dessert huit communes, dont trois tous les jours.

Cessy-les-Bois, Saint-Malo, Colmery; facteur, *Gauthier*.

Cinq sont desservies tous les deux jours.

Perroy, Ciez, Ménestreau, Couloutres; facteur, *Chabin*.

La Charité. *M. Lefèvre*.

Paris. - Arriv. à onze h. du m.; dép. à 8 h. du m.

Cette direction dessert quinze communes tous les jours,

Raveau, Narcy, Varennes; facteur, *Dol-*

let fils. — La Marche, Tronsanges, Chaulnes, Champroux; facteur, *Rollin*. — La Chapelle, Montivart, Argenvière, Saint-Léger-le-Petit, Beffes, Marseille-lez-Aubigny; facteur, *Vincent*. — Murlin, La Celle-sur-Nièvre, Beaumont-la-Ferrière; facteur, *Dollet P.* — Chaulnes, tous les deux jours; facteur, *Dollet R.*

Neuvy-sur-Loire; *Mme Cornillon*.

Paris. — Arrivée à 8 h. du matin; départ à minuit.

Cette direction dessert tous les jours une commune.

St-Verain; fact. *N.*

Pouilly; *Mme Billaut*.

Paris. — Arrivée à dix h. du matin; départ à dix h. du m.

Cette direction dessert dix communes, dont huit tous les deux jours.

Garchy, Vielmannay, Tracy; fac. *Toulon*.

St.-Andeliz, St.-Laurent, St.-Martin-du-Tronsec, St.-Quentin, Sully-la-Tour; fact. *Villain*.

Tous les jours: Mêves, Buby; fact. *Czard*.

Prémery; *Mme Maréchal*.

Paris. — Arrivée à 7 h. du soir; départ à 8 h. du soir.

Cette direction dessert tous les jours dix communes.

Ouloz, Montenaison, Champlin, Arthel; fact. *Bouziat*.

Sichamp, Poisey, Nolay; fact. *Lucas L.*

Giry, Arzembouy, St-Bonnot; fact. *Lucas Et.*

Lurcy-le-Bourg, Moussy; fact. *Lucas P.*

ARRONDISSEM. DE CHATEAU-CHINON,

Château-Chinon; *Mme Morlanne*,

Cette direction dessert tous les jours dix-sept communes.

Corancy, Prétroy, Planchon; facteur, *Poitreaux*. — Chatin, Poussignol, Montigny-en-Morv.; facteur, *Bonnot*. — Château-Chinon-Camp, Arleuf, St-Léger-de-Fougeret; facteur, *Gogue*. — Saint-Hilaire, Dommartin, Ste-Péreuse, D'Hun-sur-Grandry; facteur, *Navette*. — Chaumard, Ouroux; facteur, *Beaudeguin*. — Glux; facteur, *Cloix*. — Montreuil-lion; facteur, *Delavault*.

Châtillon-en-Bazois; *Mme Bruet*.

Paris. — Arrivée à une h. du m.; départ à dix h. du soir.

Cette direction dessert tous les jours treize communes.

Biches, Montigny-sur-Cannes; facteur, *Cloix*. — Mingot, Mont-et-Marré, Bazolles; facteur, *Laborde*. — Aunay, Achun; facteur, *Dantel*. — Alluy, Tintury; facteur, *Petit*. — Brinay, Tamnay; facteur, *Moutot*. — Ougny, Chougny; facteur, *Delavenne*.

Luzy; *Mlle Charmet*.

Paris. — Arrivée à 8 h. du matin; départ à 5 h. du matin.

Cette direction dessert onze communes, dont huit tous les jours.

Chiddes, Semelay; facteur, *Chatouillot*.
— Milloy, Laroche-Milay; facteur, *Mulot*. — Avrée, Reuilly; facteur, *Radet*. — Tazilly, Savigny; facteur, *Moustaron*.

Tous les deux jours : Marly-sous-Issy, Issy-l'Évêque, Cuzy; facteur, *Chaumeret*.

Moulins-Engilbert; *Mme Godard*.

Paris. — Arrivée à 6 h. du matin; départ à 6 h. du soir.

Cette direction dessert neuf communes, dont huit tous les jours,

Vandenesse, Montaron; facteur, *Gerbault*.
— Pimanton, Mans; facteur, *Lavalette*. — Onlay, Villapourçon; facteur, *Cantornet*. — Préporché, Saint-Honoré; facteur, *Lemoine*.

Tous les deux jours : Asnez et Saulay; facteur, *Joly*.

Paris. — Arrivée à 6 h. du matin; départ à 6 h. du soir.

— Chiddes. — Milloy. — Avrée. — Tazilly. — Marly-sous-Issy. — Issy-l'Évêque. — Cuzy. — Moulins-Engilbert. — Vandenesse. — Montaron. — Pimanton. — Mans. — Onlay. — Villapourçon. — Préporché. — Saint-Honoré. — Asnez. — Saulay. — Joly.

POSTE AUX CHEVAUX.

M. Bourgier, Maître de Poste, rue de la Tarterre.

Relais des Routes de Nevers à Paris, et de Nevers à Lyon.

Route de Nevers à Paris.	Route de Nevers à Lyon.
De <i>NEVERS</i> à	De <i>NEVERS</i> à
Pougues..... 1 m. 5 k.	Magny..... 1 m. 5 k
La Charité.. 3	St.-Pierre... 3
Pouilly..... 4	St.-Imbert... 4 2
Cosne..... 6	Villeneuve... 5 7
Neuvy..... 8	Moulins..... 7 2
Briare..... 10	Bessay..... 9 2
La Bussière.. 11	Varennes..... 11 2
Nogent..... 13	St.-Gérand... 12 7
La Commodity 14	La Palisse..... 14 2
Montargis... 15	Droiturier... 15 2
Fontenay.... 17	St.-Martin... 16 2
La Croisière. 18	La Pacaudière 17 2
Nemours.... 19	St.-Germain.. 18 7
Fontainebleau 21	Roanne..... 20 2
Chailly..... 23	St.-Symphor. 22 2
Ponthierry.. 24	Pain-Bouchain 23 7
Essonne..... 25	Tarare..... 25 2
Fromenteau. 26	Les Arnas.... 26 7
Villejuif.... 28	Salvagny.... 28 7
PARIS..... 29	LYON..... 30

Nota. Une Poste est de un myriamètre.

SOUS-PRÉFECTURE DE COSNE.

COSNE, chef lieu, sur la rive droite de la Loire, au confluent du Nohain, à 13 lieues de Nevers, vers le N. N.-O., sur la route de Paris, renferme environ 6,212 habitans. — Tribunal de première instance, bureau de poste. — Pont suspendu sur la Loire.

Cet arrondissement est divisé en 6 cantons, et composé de 65 communes. — Sa superficie est de 139,864 hectares, qui donnent 92 lieues carrées. — Sa population est de 68,997 habitans : par lieue carrée, 670 habitans.

M. EM. DECHAMPS, *Sous-Préfet.*

M. Dujardin, *Secrétaire.*

Audience tous les jours, depuis midi jusqu'à 2 h.

MAIRIE DE COSNE.

MM. MOINEAU, *maire*; Lebœuf, Sayet, *adjoints*, Beau, *secrétaire*.

Gueneau, *commissaire de police.*

CONSEIL MUNICIPAL.

Sayet.	Moineau (Jules).
Marmottant.	Marlot.
Sochet.	Lebœuf.
Maillet père.	Dugué.
Goubereau.	Prévost (Mathur.-Jér.).
Judon-Roux.	Lebrun (Jean-Pierre).
Guillerault, avocat.	Clément (Agnan), père
Legrand-Gaudré.	Lapra.
Pinsseau.	Leblanc.
Biron.	Gallié.
Jacq.	Rougeot ainé.
Frossard-des-Rivières.	

HOSPICE DE COSNE.

Bureau d'Administration.

MM. le Maire, *Président.*

— Guillerault,

— Maillet,

— Frossard-Desrivières,

— Rameau.

— St-Père Thomas.

Administrateurs.

Agence intérieure.

Sœur Thérèse RISPAL, *Supérieure-directrice.*

Quatre Sœurs de la Congrégation des Sœurs de la Charité chrétienne de Nevers, dont deux chargées des classes d'enseignement élémentaire.

Service de Santé.

MM. Noël et Moreau, *Médecins.*

— Baudouin, *Chirurgien.*

— Sayet, *Pharmacien.*

Bureau de Bienfaisance.

MM. Le Maire, *Président.*

— Thomas, Rameau, Augère, Violette, curé de st-Jacques, Sochet; Boileux, *Receveur.*

Conseil d'administration du Collège.

M. le Maire, *Président.*

MM. Guillerault, Marlot, Planchard, Prévost.

Tableau des Communes de l'Arrondissement de *Cosne*, par Canton. — Population. — Renouvellement des Maires et Adjoints, nommés d'après la loi du 21 mars 1831. — Distances légales, en myriamètres et kilomètres, de chaque Commune aux chefs-lieux judiciaires de Préfecture, de Sous-Préfecture et de Canton. (176)

Communes.	Popula- tion	Maires.	Adjoints.	Distances légales.		
				PRÉF.	S.-PRÉF.	CANTON.
<i>Cosne</i>	6212	Moincau.....	Lebœuf, Sayet ..	6 5	" 5	" "
Alligny.....	1698	Roussel.....	Barbier, Fr.	6 8	1 5	1 5
Annai.....	756	Chauvin-Larivière.	Rameau.....	8 4	1 8	1 8
Cours.....	629	le ch. Poirson ***	Rolland.....	6 7	" 5	u 5
Lacelle-sur-Loire.	728	Rameau.....	Paris.....	7 5	2 9	2 9
Myennes.....	480	Moreux, Auguste.	Couplier père...	7 "	" 5	" 5
Neuvi.....	1447	Bedu.....	Pasteau.....	8 4	1 9	1 9
Pougn.....	922	Guérault.....	Vicq.....	5 8	" 8	2 8
Saint-Loup.....	767	Monnot.....	Guay.....	6 8	2 9	" 9
Saint-Père.....	939	Rameau.....	Poupet.....	6 5	" 3	" 3
<i>La Charité</i>	4947	Choumery.....	Bonnet, Guillard	3 "	3 5	" "
Beaumont-la-Ferr.	442	Clet et	Charpentier.....	3 "	4 3	2 "

<i>Champvœux</i>	408	Bareau (Charles).	Bornet.	2 3	4 2	" 8
<i>Chasnai</i>	530	Legendre, Edouard	Millet.	3 7	3 5	2 *
<i>Chaulgnes</i>	1418	Bouchet, Jean-V.	Simonet.	2 "	4 4	1 1
<i>Lacelle-sur-Nièvre</i>	730	Monard.....	Bornet.....	3 2	4 1	2 *
<i>La Marche</i>	518	Servois.....	Jarie.	2 4	4 1	2 *
<i>Mulin</i>	276	Monteignier.....	Normand.	3 1	4 1	2 6
<i>Nari</i>	1035	Tallard fils.....	Dauphin, J.-M.	3 6	3 9	1 1
<i>Nannai</i>	387	Leveillé.....	Bernard.	4 "	3 "	" 9
<i>Raveau</i>	1202	Delvaque.....	Guillot.	2 7	3 4	2 1
<i>Saint-Aubin</i>	1130	Gourot.....	Dangy.	2 3	3 8	" 7
<i>Tronsanges</i>	338	Petit	Sallé.	2 1	4 8	1 9
<i>Varennes-les-Nar</i>	1019	Normand	Loiseau.	3 5	4 4	2 9
<i>Donzy</i>	3653	Billetou	Saffroy, Dhubert.	5 5	3 "	" "
<i>Cessi</i>	671	Champenois.....	Mouillot, Et.	5 3	2 8	" 8
<i>Château-neuf</i>	2100	Germain.....	N.	4 5	3 5	1 5
<i>Ciez</i>	1245	Brossard	Blanchard.	6 6	2 4	1 1
<i>Colméri</i>	1329	Jarreau.	Martignon	5 5	3 5	1 5
<i>Couloutr</i>	635	Damars.	Sainjon.	6 6	3 1	1 1
<i>Monestreau</i>	563	Perin.	Carré.	7 *	3 5	1 5
<i>Perroir</i>	621	Gatelier.	Rendael.	6 2	2 7	" 7
<i>Sainte-Colombe</i>	405	Boudin.	Petit.	5 *	2 4	" 7
<i>Saint-Malo</i>	497	Brunier.	Guinault.	5 9	3 5	1 5

Communes.	Popu- lation	Maires.	Adjoints.	Distances légales.					
				PRÉF.	S.-PRÉF	CANTON			
				m.	k.	m.	k.	m.	k.
Ponilly.....	3080	Daguin.....	Duarte, Savin.....	4	7	1	9	"	"
Bulci.....	385	Lalande.....	Frebault.....	3	9	2	7	1	"
Garchi.....	899	Millet.....	Galopin.....	4	"	2	5	1	"
Méves.....	743	Regnard.....	Picard.....	4	"	2	6	"	3
Saint-Andelain.....	771	Lecouroux.....	Lesort.....	5	"	1	6	"	3
Saint-Laurent.....	493	Petit.....	Champeroux.....	5	3	1	2	"	9
Saint-Martin.....	722	Voille de villarnoux	Gagnepain.....	5	4	1	1	1	"
Saint-Quentin.....	326	Basin.....	Masure.....	5	3	1	5	1	3
Sulli-la-Tour.....	1507	Guitard.....	Dard.....	5	"	1	8	1	3
Traci-sur-Loire.....	1202	Jeannot.....	Baudin.....	5	5	1	3	"	8
Vielmanai.....	594	Bret.....	Char'el.....	4	"	2	8	1	2
Prémery.....	1907	Provost-Tardy.....	Archambault.....	3	2	5	2	"	"
Arbourse.....	613	Linard.....	Vallet.....	3	8	3	8	1	5
Arthel.....	470	Granie.....	Garcin.....	4	4	5	3	1	5
Arzemboui.....	389	Pichot.....	Alary.....	4	3	4	9	1	"
Champlemi.....	1365	Roumieux.....	Leseure.....	4	7	4	4	1	6
Champlin.....	324	Goby.....	Baumier.....	4	7	5	6	1	7

Dompierre-sur-N.	622	Brotot.....	Martinprié.....	4	7	4	"	1	2
Gyri.....	690	Febvre.....	Thomas.....	3	9	5	"	1	2
Lurci-le-Bourg.....	1153	Jouvet.....	Piroux.....	3	4	5	8	2	5
Montenoison.....	758	Vanner.....	Maupetit.....	4	2	5	6	1	3
Moussi.....	577	Guenau.....	Gu'neau.....	4	2	6	"	1	2
Oulon.....	331	Jouvet.....	Chartron.....	3	9	5	5	"	8
Saint-Bonnot.....	305	Morin.....	Pag'.....	4	"	4	4	1	"
Sichamps.....	278	De Labussière *	Paget.....	2	7	5	"	1	6
Saint-Amand..	1806	Belliard.....	Paultre.....	8	8	2	"	"	3
Arquian.....	1370	Guiblain.....	Barbier.....	8	5	2	"	"	8
Bitri.....	674	Pacault.....	Prêtre.....	8	4	1	9	"	6
Boubi.....	1719	Morot.....	Rimbault.....	9	1	2	0	1	"
Dampierre-sous-B.	1314	Morisset.....	Gaudin.....	8	8	2	3	"	7
Saint-Verain.....	800	Chenou (Jean-Ba.)	Mallet.....	8	2	1	7	"	7

Nota. Les Maires et Adjoints des communes dont la population est de 3000 habitans et au-dessus, sont nommés par le Roi. M. le Préfet nomme ceux des communes au-dessous de 3000 habitans.

Le Myriamètre équivaut à deux lieues. — Le Kilomètre est le 5° d'une lieue.

TRIBUNAL DE 1.^{re} INSTANCE

SEANT A COSNE.

MM. GUILLERAULT-BACOINS, *Président.*
Periève, Juge-d'instruction.
Sochet, Juge.
Sochet, de Villarnoux, Rougeot ainé, Suppléans.
MARLOT, Procureur du Roi.
Mater, Substitut.
Notelin, Greffier.
Jehel, Commissaire-greffier.

Huissiers audienciers. MM.

Proust. | Liévin. | Saujot. | Lebastard.
Avocats: Sochet, de Villarnoux.

*Avocats stagiaires: Tronquet, de Montchamoy.**Avoués en Titre. MM.*

Thomas.	Rougeot jeune.
Rougeot ainé.	Letour.
Lebœuf.	Moulon.
Dardennes.	

Les audiences tiennent le *Mardi*, pour les affaires civiles; le *mercredi*, pour le commerce, le *Jeudi*, pour celles de police correctionnelle.

M. Sarriau, Commissaire-priseur.

JUSTICES DE PAIX

De l'Arrondissement de Cosne.

Cosne, MM. Dasvin, juge; Planchard, Rougeot, suppléans; Boutelet, greffier; Proust, Liévin, Saujot et Lebastard, huissiers.

A dans son ressort : Alligny, Annai, Cosne, Cours, La Celle-sur-Loire, Miènnes, Neuvi, Pougn, St.-Loup, St.-Père.

Les audiences tiennent le lundi.

Donzy. MM. Loiseau, juge; Rameau, Bonnet, suppléans; Magnand, greffier; Monteau, Achet, huissiers à Donzy; Blain, huissier à Châteauneuf.

A dans son ressort : Cessi, Châteauneuf, Ciez, Colmeri, Couloutre, Donzi, Menestreau, Perroi, Ste.-Colombe, St.-Malo.

Jours d'audiences: samedi, à midi, sur citation; dimanche, à toute heure sur comparution volontaire.

La Charité. MM. Boulay, juge; Binet Châteauneuf, Buffaut, suppléans; Regnard, greffier; Tellier, Guillien, Clément, huissiers.

A dans son ressort : Beaumont-la-Ferrière, Champvoux, Chasnai, Charnignes, La Celle-sur-Nièvre, La Charité, La Marche, Murlin, Narci, Nannai, Raveau, Saint-Aubin, Tronsanges, Varennes-les-Narci.

L'audience tient le lundi; à 10 heures, en été, à 11 heures, en hiver.

Pouilly. MM. Guillerault des Ballans, juge; Millet, Montsaint, suppléans; Petit, greffier.

A dans son ressort : Bulci, Garchi, Méves, Pouilli, st.-Andelin, st.-Laurent, st.-Martin, Saint-Quentin, Sulli-la-Tour, Tracy-sur-Loire, Vielmanai.

Audiences, le vendredi.

Prémery. MM. Métairie, *Juge*; Gondouz, Thibault, *suppléans*; Tardy, *greffier*.

A dans son ressort : Arbouse, Arthel, Arzemboi, Champlémi, Champlin, Dompierre-sur-N., Giri, Lurci-le-Bourg, Montenaison, Moussi, Oulon, Prémery, saint-Bonnot, Sichamps.

L'audience tient le *tundi*.

Saint-Amand. MM. Gillois, *Juge*; Dethou, Morot, *suppléans*; Millereau, *greffier*; Bourguignon, *huissier*.

A dans son ressort : Arquian, Bitri, Bouhi, Dampierre, saint-Amand, saint-Verain.

L'audience tient le *samedi*.

NOTAIRES ROYAUX

Dans l'Arrondissement de Cosne.

N.B. Les Notaires certificateurs sont désignés par une astérisque *

Canton de Cosne : MM. Charlot *, Ortiou, Goubereau, à Cosne; Debacq, à Neuvi.

Canton de Donzy : MM. Silvestre, Saffroy *, à l'Onzy; Bourjot fils, à Châteauneuf; Rossignol, à Colmery

Canton de La Charité : MM. Martignon, Buffault, Soudan, Lizé *, à La Charité; Cléret, à Beaumont.

Canton de Prémery : MM. Saget, Barbier *, à Prémery; Dardenne, à Champlémy; Guenau, à Moussy.

Canton de Pouilly : MM. Montsaïnt, Garilland *, à Pouilly.

Canton de Saint Amand : MM. Dethou *, à saint Amand; Roy, à saint-Verain; Morot, à Bouhy.

MAIRIE DE LA CHARITÉ.

MM. Choumery, *Maire*.

— Bonnet, — Guyard, — Gavignet *, *Secrétaire*.
— Goigou, *Commissaire de police*.

HOSPICE DE LA CHARITÉ.

Bureau d'Administration.

M. le Maire, *Président*.

MM Billebault * (le chev.) — Martignon, — Le Rasle fils, — Binet-Châteaufort, — Buffault, } Administrateurs.

M. Mathieu, *médecin*. — Grasset, *receveur*.

Agence intérieure de l'Hospice.

Cinq Sœurs, sous la Règle de Saint-Augustin.
Nombre de Lits. 14

MAISON DE REFUGE, A LA CHARITÉ.

Cinq Sœurs de La Charité de Nevers, chargées du service intérieur.

Sœur Henriette DEGOY, *Supérieure*.

— Renduel, *Agent administratif, Secrétaire*.
— Bonnet, *Méd., chargé du Service de santé*.
— Duché, *Aménier*.

On reçoit dans cet Établissement, pour un prix modique et d'après convention, les fous, les idiots, les épileptiques et syphilitiques des deux sexes.

SOUIS-PRÉFECTURE
DE CLAMECY.

CLAMECY, chef-lieu, au confluent de Beuvron et de l'Yonne, à 15 lieues N. N.-E. de Nevers, renferme 5,539 habitans.

Cet arrondissement est divisé en 6 cantons, et composé de 95 communes. — Sa superficie est de 147,401 hectares, qui donnent 104 lieues carrées. — Sa population est de 72,334 h. : par lieue carrée 720 habitans.

M. Petit, *Sous-Prefet.*

M. Cornu, *Secrétaire.*

Les bureaux sont ouverts depuis 9 h. jusqu'à 2.

MAIRIE DE CLAMECY.

MM. PELLAUT, *Maire.*

— — — Ravault, *Adjoint.*

— — — Morizot, *id.*

— — — Parent-Duplès, *Secrétaire*

— — — Vanvanbeck, *Commissaire de police.*

— — — Pille, *Arch.-Voyer municipal.*

— — — Sanglé-Ferrières, *Receveur particulier.*

CONSEIL MUNICIPAL. MM.

3 Sections.

Pellaut.	Sanglé-Ferrière.
Marquet.	Moreau-Ravary.
Née-Devaux, fils.	Guerbet.
Marié.	Parent, pharmacien.
Ladrière.	Lemoque.
Charbonneau.	Bonneau-Bondin.
Surugues.	Paillet, juge de paix.
Perdriat.	Ravault-Giradat.
Bureau-Devarenne.	Gouré Laplante.
Morizot.	Lachevrie.
Briovet père.	Beaumier fils.
	Lenoir.

M. Rérolle, *Receveur de la Ville.*

HOSPICE DE CLAMECY.

Guillaume II, fils de Renault et d'Agnès de Beaugency, était Comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre; il fut le Fondateur de l'Hôpital de Bethléem, à Clamecy, en 1117.

Sœur Augustine Reuillat, *Supérieure-Directr.*
MM. Seguin, Heulhard-d'Arcy, *Médecins*

Administrateurs : MM. Le Maire de Clamecy, Président né; Faulquier père, Sanglé-Ferrière, Duviquet Maurice, Métaire, Rérolle, receveur

Nombre de Lits.... 25.

Bureau de Bienfaisance.

M. le Maire, *Président.*

MM. Gouré-Laplante et Ravault, *Administrateurs*

— — — Rérolle, *Receveur.*

Tableau des Communes de l'Arrondissement de Clamecy, par Cantons. — Population. — Maires et Adjoints nommés d'après la loi du 21 mars 1831. — Distances légales, en myriamètres et kilomètres, de chaque Commune aux chefs-lieux judiciaires de Préfecture, de Sous-Préfecture et de Canton.

Communes.	Popu- lation	Maires.	Adjoints.	Distances légales.		
				PRÉF.	S.-PRÉF.	CANTON
Clamecy	5539	Pellault	Raveau, Morizot	7 3	2 2	" "
Armes	487	Renault	Massé	7 5	2 2	2 2
Billi	1207	Billaudel	Nicole	7 4	1 1	1 1
Breugnon	473	Rollin	Renard	6 5	7	2 7
Bréves	899	Dervault	Gonrlain	6 5	4	4
Chevrotches	217	Girault (Josep)	Denis	7 3	4	4
Dornecy	1806	Tenaille-Vaulabel	Gaumard	6 8	8	8
Oizi	835	Picq	Plançon	6 8	7	7
Ouagnes	402	Bizot	Montenache	6 4	8	8
Pousseaux	668	Suzeigues-Ponlin	Maclaud	2 3	2 "	5
Rix	204	Caillot	Larible	6 8	4	4
Surgi	943	Hérisson	Moreau	8 3	7	7

Truei - l'Orgueill.	653	Guinon	Thomas François	6 6	1 "	1 "
Villiers-sur-Yonn.	608	Gaudé	Cordier	6 2	1 "	1 "
Brinon	581	Duprilot	Archambault	5 4	2 6	4 4
Asnan	650	Cointe	Tissier	5 2	2 "	6
Authiou	282	Tardy	Seurat	4 4	2 4	6
Beaulieu	220	Poulin	Hérault	4 8	2 5	5
Beuvron	385	Rossignol	Limanton	5 6	1 5	3 3
Bussi-la-Pesle	277	Baumier	Rabigot	4 7	2 6	3
Challement	518	Pautigny	Gobernot	5 2	1 9	9
Champallement	280	Perrin Claude ainé	Rosette	4 5	3 "	0
Changi	205	Blond	Lapertot	5 "	2 5	6
Chazeuil	270	Thomas	Rouzotte	4 2	2 5	7
Chevannes-Changy	575	Adam	Bondon	5 2	2 5	4
Corvol-d'Embern.	479	Adam	Bergery	5 2	2 5	8
Dompierre	324	Martin	Merle	5 3	2 5	8
Sermenai	686	Lashot	Cointe	5 1	2 8	8
Grenois	795	Monsinjeon	Molmy	5 5	2 "	6
Guipi	753	Audebal	Frossard	4 8	3 2	8
Héri	291	Guillerand	Ponge	5 5	3 2	9
Hubans	488	(réunie à Grenois,	Brinon et Neuville	" "	2 "	2
Laché-Assars	468	Amiot	Moreau	4 8	3 5	2

Communes.	Popu- lation	Maires.	Adjoints.	Distances légales.		
				PRÉF.	S.-PRÉF.	CANTON
Michaulgnes	351	Cr.	Hérault	4 9	2 7	3 3
Moraches	659	Cointe.	Perrier	5 1	2 5	6
Neuilli	673	Lécuyer.	Baron	4 7	3 2	5
Neuville	377	Mouloise.	Gréle	5 2	2 5	2
St.-Révierien	708	Mansoy.	Liron.	4 4	3 5	8
Corbigny	1970	Debèze.	Ragon Hippolyte	6 2	2 7	8
Anthien	930	C ^{te} de Certaines.	François.	7 "	2 7	8
Cervon	2115	C ^{te} H. d'Aunay	Ratheau.	6 8	3 5	8
Chaumot.	160	Perreau.	Colas.	5 4	3 2	5
Chitri-les-Mines	599	Pataut.	Lantier.	5 7	2 7	3
Epiri.	657	Valarché.	Jaillot.	6 2	2 8	8
Gacogne	1030	Dupin, André.	Baudin.	7 2	4 5	8
La Colancelle.	705	Gaudinot.	Châtré.	5 2	3 5	5
Magni	326	Benoit.	Chonard.	7 2	2 5	5
Marigni-sur-Yon.	410	Perreau.	Villiers.	6 9	2 7	5
Mhère	1112	Bonnet.	Leclero.	7 2	4 3	9

Mouron	317	Gudin.	Etignard de Neuil	5 2	3 6	9
Pazi	702	Thevenin.	Baudiot.	5 3	2 9	6
Sardi	420	Létouffé.	Nolot.	5 5	3 5	9
Vauclaux	451	Charmau.	Gillot.	6 6	3 6	4
Lormes	3017	Baudot.	Charnot et villain.	7 8	3 5	3
Bazoches	805	Millereau.	Nollot.	8 2	2 8	5
Brassi	1630	Baumier.	Bueher.	8 2	3 5	3
Chalaux	361	Goussot.	Gilotte.	8 5	4 5	8
D'Hun-les-Places	1653	Petitier.	Bain.	9 3	4 7	8
Empuri	415	Boucherot.	Magdelanat.	8 5	2 7	8
Marigni-l'Eglise	1815	Houdaille.	Lenclume.	9 2	4 6	7
Pouques	872	Theurier.	Petit.	7 5	2 8	6
Saint-André	1414	Gilotte.	Rappeman.	8 2	3 5	5
St.-Martin-du-P.	1300	Boussard.	Houdot.	7 9	3 2	0
Tannay	1396	Decolons.	Berthemot.	8 2	1 5	0
Amazi	697	Gresle dit Garçon.	Dampierre.	8 2	1 3	2
Asnois	470	Perrève.	Mathieu Etienne.	8 4	1 1	3
Dirol	268	Thoury.	Regnault.	8 2	2 5	3
Fleitz-Cuzi	328	Charles.	Monin.	8 3	1 8	3
La Maison-Dieu	362	Camur.	Meunier.	7 1	1 3	9
Lys	601	Cresle.	Merlin.	5 5	1 8	3
Metz-le-Comte	698	Simonet.	Chapuis.	6 5	1 4	5

Communes.	Popu- lation	Maires.	Adjoints.	Distances légales			
				PRÉF.	S.-PRÉF.	CANTON	m. k.
Monceaux.....	442	Paupert.....	Tardivon.....	6 5	2 3	2 8	8
Noissi-Moulinot	162	Billardon.....	Relu.....	8 5	2 3	2 4	8
Nuars.....	664	Demarigny.....	Rousset.....	7 2	1 8	2 9	9
Neuflfontaines.....	804	Tartrat.....	Desjeux.....	9 5	2 5	2 5	5
Ruages.....	393	Perreau.....	Gasté (Francois)	6 2	2 5	1 5	5
Saizi.....	721	Le Baron Dupin.....	Chanois Edme.....	6 8	2 3	2 6	6
Saint-Aubin.....	503	Goujat.....	Galmard.....	9 8	2 3	1 6	6
Saint-Didier.....	147	Vieq le jeune.....	Delarue (Joseph)	5 5	2 7	2 5	5
Saint-Germain.....	543	Davous (Louis)	Davous (claude)	5 6	1 2	2 7	7
Tallon.....	187	Pellé (Simon).....	Milar.....	5 1	1 7	2 5	5
Teigni.....	372	Baudequin fils.....	Richard.....	8 7	1 6	2 7	7
Vignol.....	431	Adam.....	Margout.....	8 7	1 7	2 7	7
Varzy.....	273	Givry.....	Frebault Langelle.....	5 6	1 6	2 6	6
Corvol-l'Orgueil	1456	Jaluzot.....	Bardet des Joncs.....	6 5	1 3	1 4	4
Courcelles.....	651	Vion.....	Vannereau.....	6 "	1 8	2 0	0
Cunci-les-Varzi.....	674	Courot.....	Barbeaux.....	6 7	1 2	2 7	7
Entrains.....	2168	Martin.....	Ragon.....	6	2 3	1 7	7

La Chapelle-St.-A.	1122	Courot-Bigé.....	Dumont.....	5 9	1 6	2 5	5
Marei	592	Reslu (Etienne).....	Paillard.....	5 4	2 4	2 5	5
Menou.....	870	Genty.....	Minard.....	5 4	2 5	1 1	1
Oudan.....	702	Denis.....	Guyot.....	4 5	2 4	2 4	4
Parigny-la-Rose	182	Guidoux.....	Roy.....	4 5	2 4	2 5	5
St.-Pierre-Dumont	637	Mathieu.....	Breugnon.....	6 2	1 2	2 7	7
Villiers-le-Sec.....	218	Paillard.....	Dapoigny.....	5 8	1 3	2 5	5

Nota. Les Maires et Adjoints des communes dont la population est de 3000 habitans et au-dessus, sont nommés par le Roi. M. le Préset nomme ceux des communes au-dessous de 3000 habitans.

Le myriamètre équivaut à deux lieues. — Le Kilomètre est le 5.^{me} d'une lieue.

TRIBUNAL DE 1.^e INSTANCE

YONNAIS & SÉANT À CLAMECY.

MM.

Faulquier, *Président.*
 Drevon, *Juge d'Instruction.*
 Ravault, *Juge.*
 Métairey-Vallée, *Procureur du Roi.*
 Neven-Lemaire, *Substitut.*
 Geoffroy,
 Ravault, } *Suppléans.*
 Jullien,
 Achet, *Greffier.*
 Gourlin, *Commis-greffier.*

Huissiers audienciers: MM.

Marcout.	Joffron.	Prungneaud
Labot.	Gervais.	Binet.

Avocats plaidans. MM.

Née-Devaux, fils.	Gaudé.
Ravault (Pierre-Phil.)	Malboscq.
Montrouant.	Moussoir. — Cliquet.

Avoués en Titre. MM.

Brisson.	Coquard.
Sonnié-Moret.	Gaudinot.
Bezou, <i>licencé.</i>	Legeai.
Thébaut, <i>idem.</i>	

Jours d'audience: lundi et mardi pour les affaires civiles, jeudi pour les ventes et pour les référés. — Les affaires correctionnelles à la requête du ministère public, se jugent tous les mercredis de chaque mois. Celles à la requête des particuliers et de l'administration forestière se jugent les mercredis.

TRIBUNAL DE COMMERCE SÉANT À CLAMECY.

MM. Tartrat, *Président.*

— Ladrée.	} <i>Juges.</i>
— Parent-Bayle.	
— Marié.	} <i>Suppléans.</i>
— Garnier.	
— Sulliers, <i>Greffier.</i>	} <i>Joffron, Labot Binet, Huissiers audienciers.</i>
— Joffron, Labot Binet, <i>Huissiers audienciers.</i>	

Les audiences tiennent le vendredi.
 Ce Tribunal n'a point de vacances; il juge sans appel jusqu'à 1000 francs

LISTE des Notables commerçants de l'Arrondissement de Clamecy.

NOMS ET PRÉNOMS.	GENRE DE COMMER.	DOMICILE
Adam, François.	marchand de bois.	Chevan.
Bonhomme fils, L.	march. confiseur.	Clamecy.
Bonneau, Félix.	entrep. de flottgaes	idem.
Briovet, P.-Henri.	banquier.	idem.
Cagnat jeune.	fabr. de papiers.	idem.
Charbouneau, P.F.	banquier.	idem.
Chavance, Charles	marchand épicer.	idem.
Chevalier, Ant.	pharmacien.	idem.
Coquille-Guillier.	marchand.	idem.
Courot-Bigé, Aug.	maître de forges.	La Chap.
Descolons, J.-H.	marchand en gros.	Tannay.
Dupré, J.-B.	marchand tanneur.	idem.
Fouilleron, Jean.	march. d'étoffes.	Clamecy.
Gabuet fils, Mar.	marchand le bois.	idem.
Garnier, J. Nicol.	march. tanneur.	idem.

NOMS et PRÉNOMS	GENRE de COMMERCE	DOMICILE
Gaudinot-Moreau.	<i>idem.</i>	Clamecy.
Gouré-Laplante, J.	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>
Crégoire, J. Claudio.	march. d'étoffes.	<i>idem.</i>
Guillemot-Surugù	marchand tanneur.	<i>idem.</i>
Guillien-Bazin, G.	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>
Guerbet, J. Louis.	march. épicer.	Clamecy.
Ledoux-Noyon, C.	marchand tailleur.	<i>idem.</i>
Ledoux ainé, Nic.	marchand de bois.	<i>idem.</i>
Ledoux-Ravault.	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>
Lemoine, Nicol.	march. épicer.	Lorme.
Ligé, Georges.	march. de bois.	Corvols
Marcellot, J.-B.	marchand tanneur.	Clamecy.
Micalef, E. N.	march. d'étoffes.	Varzy.
Michel, Etienne.	<i>idem.</i>	Tannay.
Millard-Desnoyers.	marchand de bois.	Varzy.
Marié, Pier e.	<i>idem.</i>	Clamecy.
Mocquot, C. Aug.	march. tanneur.	Tannay.
Moreau-Ravary.	nd. quincailler.	Clamecy.
Parent-Bayle.	pharmacien	Clamecy.
Perrot, J. Bapt.	aubergiste.	Tannay.
Rolineau, B. A.	marchaud de draps.	Tannay.
Rousseau-Léger.	nd. de bois.	<i>idem.</i>
Surugues-Gabuet.	march. de bois.	<i>idem.</i>
Tartrat, F. Et.	<i>idem.</i>	Surgy.
Tenaille-Vaulabel.	<i>idem.</i>	Dornecy.
Tenaille-Vaulabel.	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>
Tillier, Germain.	march. de coton.	Clamecy.
Vannereau-Miau.	nd. d'étoffes.	<i>idem.</i>

JUSTICES DE PAIX

De l'Arrondissement de Clamecy

Clamecy. MM. Paillet, *juge*; Villiers, Auginiot père, *suppléans*; Fron, *greffier*. Labot, Joffron, Binet, *huissiers*.

A dans son ressort : Armes, Billi, Breugnon, Brèves, Clamecy, Chevrotches, Dornecy, Oizi, Ouaigne, Pousseaux, Rix, Surgi, Truci-l'Orgueilleux, Villiers-sur-Yonne.

Audiences : les *mercredi* et *samedi*; le *jeudi* pour la police. — Tous les *mercredis* et *samedis*, M. le Juge de paix donne audience, en sa maison, sur avertissement sans frais, à l'heure de midi.

Brinon. MM. Quirot, *juge*; N., Cointe fils, *suppléans*; Robelin, *greffier*; Dubois, à Brinon, Langlois, à Asnan; Tramesson, à St.-Révérier, *huissiers*.

A dans son ressort : Asna, Authiou, Beaulieu, Beuvron, Brinon, Bussi-la-Pesle, Chalement, Champalement, Changi, Chaizeul, Chevannes, Corvol-d'Embernard, Dompierre; Gremenai, Grenois, Guiipi, Héri, Huban, Laché-Assans, Michagney, Moraches, Neuilli, Neuville, Saint-Révérier. — Audience : le *mardi*.

Corbigny. MM. Rabier, *juge*; Guenot-Guillemain, Gudin (Louis-François) *suppléans*; Basset, *greffier*; Colineau et Diat, à Corbigny, Chouard à Cervon, *huissiers*.

A dans son ressort : Anthien, Cervon, Chaumot, Chitri-les-Mines, Corbigny, Epiri, Gascogne, La Colancelle, Magni, Marigny-sur-Yonne, Mhère, Mouron, Pazi, Sardi, Vauclaux.

Audiences : le *vendredi*, pour le contentieux et la police; le *dimanche*, pour les comparutions volontaires, sur avertissement sans frais.

Lormes. MM. Desmolins, *juge*; Houdaille, Charneau, *suppléans*; Monnot, *gref.*; Chapuis, Chambon, Ro clore, à Lormes; Ossavy, à Saint-Martin-du-Puits; Desportes, à Marigny, *huissiers*.

A dans son ressort : Bazoches, Brassi, Chalaux, D'Hun-les-Places, Empuri, Lormes, Marigny, l'Eglise, Pouques, St-André, St-Martin-du-Puits.

Audiences : les *vendredis* et *samedis*.

Tannay. MM. Bezou, *juge*; Lagrange, *notaire*, de Colons, *suppléans*; Maria, *greffier*; Rousseau, *Soupé*, *huissiers* *audienciers*.

A dans son ressort : Amazi, Asnois, Dirol, Flez-Cuzi, La Maison-Dieu, Lys, Metz-le-Comte, Monceaux, Moissi-Moulinot, Nuars, Neuffontaines, Ruages, Saizi, St-Aubin, St-Didier, St-Germain, Tallon, Tannai, Teigni, Varzi.

Audiences : le *lundi* pour les conciliations; le *vendredi* pour les affaires civiles et de police. Tous les *dimanches*, M. le Juge de paix donne audience, en son hôtel, sur avertissement sans frais, à l'heure de midi.

Varzy. MM. Frottier, *juge*; Guttron, Piétresson, *suppléans*; Bertrand, *greffier*; Magnan, Piffault, *huissiers* à Varzy.

A dans son ressort : Corvol-l'Orgueilleux, Courcelles, Cunci-les-Varzi, Entrains, La Chappelle-St.-André, Marci, Menou, Oudan, Parigny-la-Rose, St-Pierre-du-Mont, Varzi, Villiers-le-Sec.

Audiences : le *jeudi* et *samedi*; M. le juge de paix donne audience le *dimanche*, pour les affaires sur avertissement sans frais.

NOTAIRES ROYAUX.

De l'Arrondissement de Clamecy.

Canton de Clamecy. MM.

Anginiot fils, Villiers, Bouquerot, à Clamecy; Rolland, à Brèves; Billaudel, à Billy.

Canton de Brinon. MM.

Duprilot, Barlement, à Brinon; Dubois, à Chambord; Davous, à Asnan; Bussières, à Saint-Révérier.

Canton de Corbigny. MM.

Copin, Ragon, Chouet, Dehèze, à Corbigny.

Canton de Lormes. MM.

Houdaille, Morio fils, Balivet, à Lormes; Roumier, à D'Hun-les-Places; Leuthreau fils, à Marigny-l'Eglise.

Canton de Tannay. MM.

Bezou, Toutée, à Tannay; Servolle (Jean-Léger), à Monceaux; Desjeux, à Neuffontaines; Thyraut, à Metz-le-Comte.

Canton de Varzy. MM.

Lallemand, Guttron, Langellé, à Varzy; Jaluzot, à Corvol-l'Orgueilleux; Thoulet, à Entrains.

Notaires certificateurs MM.

Villiers, à Clamecy.	Lallemand, à Varzy.
Duprilot fils, à Brinon.	Toutée, à Tannay.
Copin, à Corbigny.	Bouquerot, Clamecy..
Houdaille, à Lormes.	

M. Delapierre, *Commissaire - priseur*.

Comité consultatif des Hospices de l'Arrondissement de Clamecy. MM.

Ravault, Anginot fils, Jurisconsulte à Clamecy.

Hospice civil et militaire de Varzy.

Sœur Amblard, supérieure.

Administrateurs: MM. Givry, maire, président, Baudinot, curé et chanoine honoraire; Gutron, notaire et ordonnateur; Langellé, Gaulon, pharmacien Frottier, Boulou-Missiaux, receveur de l'Etablissement.

Hospice de Lormes.

M. le Maire, Président.

MM. Denoue, Desmoulins, Jeannot Mario, de Veny d'Arbonse, Administrateurs; Delagrange, Receveur.

Commission des Prisons.

MM. Pellaut, maire; Guillaumet, curé; Villiers, notaire; Sanglé-Ferrière, receveur particulier.

Moraches. — Bureau de Bienfaisance.

MM. le Maire, Président; Gaulon, Gauthier, Bertrand, Administrateurs; Ragon, Receveur.

COMMERCE DE BOIS

DE LA HAUTE-YONNE.

Approvisionnement de Paris.

MM. MERCERET, Inspecteur de la Navigation et de l'Approvisionnement de Paris, à la résidence de Clamecy, sur les rivières d'Yonne, Cure, ruisseaux affluent, jusqu'aux portes d'Auxerre.

— Crochet, Agent général du commerce de l'Yonne, à Clamecy.

— Tartrat fils, Agent général du Commerce des petites Rivieres, à Clamecy.

— Lebel, Juré-compteur, à Clamecy.

— Charbonneau, Syndic du Commerce sur la rivière d'Yonne, à Clamecy.

— Save, idem, sur les petites rivières, à Varzy.

SOUS-PRÉFECTURE

DE CHATEAU-CHINON.

Cet Arrondissement est divisé en 5 Cantons composés de 58 Communes. Sa superficie est de 167,779 hectares, qui donnent 110 lieues carrées. — Sa population est de 61,837 habitans: par lieu carré 500 habitans.

M. GAUTHERIN **, Sous-Prefet.

M. de Metz, Secrétaire.

Tableau des Communes de l'Arrondissement de *Château-Chinon*, par Canton
 — Population. — Maires et Adjoints nommés d'après la loi du 21 mars 1831. —
 Distances légales, en myriamètres et kilomètres, de chaque Commune aux chefs-lieux judiciaires de Préfecture, de Sous-Préfecture, et de Canton. (200)

Communes.	Popu- lation	Maires.	Adjoints.	Distances légales		
				PRÉF.	S.-PRÉF.	CANTON
<i>Château-Ch.-Ville</i>	2775	Hottet de la Place.	Lemoine père...	8	m. k.	m. k.
Arleuf.....	2520	Trinquet.....	Berger, Petit....	8	"	"
Château-Ch.-Camp	1440	Monvillefert.....	Moreau.....	7	5	5
Chatin.....	287	Vialay.....	Lemaître.....	7	"	"
Corancei.....	1120	Laproye.....	Bobin.....	8	5	5
Dommartin.....	441	Thirault fils.....	Beautems.....	6	5	5
Fretoi.....	494	Bobin ainé.....	Chaussivert.....	9	5	5
Glux.....	734	Cloix.....	Gauthé.....	9	"	"
Montigny-en-Morv	1002	Rochu fils.....	Duruisseau.....	8	"	5
Montreuilhon.....	1189	Triot.....	Perrin.....	8	5	5
Poussignol.-Blisme	676	Pellé-Champigny.....	De Sermizelle.....	7	"	5

Saint-Hilaire.....	498	Gaubiez.....	Berge et.....	7	5	5	5
St-Léger-de-Foug.....	1071	Michot du Bouillon.	Berg r.....	7	"	"	"
Saint-Péreuse.....	850	Nault, fils.....	Gallois.....	6	"	5	5
<i>Châtillon</i>	1231	Hédelin.....	Bruet.....	5	"	5	5
Achun.....	575	Ravault.....	Jouanin.....	5	"	5	5
Allui.....	1360	Bellon de Chassy.....	Merlan.....	4	5	5	5
Aunai.....	1295	Connestable.....	Larieche.....	5	"	5	5
Bazolles.....	928	Cornu André.....	Bourdiaux.....	4	5	5	5
Biches.....	896	Durand.....	Sayet.....	4	5	5	5
Brinai.....	520	Reullon.....	Dubois.....	5	"	5	5
Chougni.....	1110	Jault André.....	N.....	6	2	2	2
D'Hun-s.-Grandri	545	Leclerc.....	Mathieu.....	6	5	5	5
Limanton.....	932	Massin.....	Michot.....	4	5	5	5
Mingot.....	523	Quiqueret.....	Morizot.....	5	"	5	5
Mont-et-Maré.....	264	Cornu (Nicolas).....	Poitel.....	5	"	3	3
Montigny-sur-Can.....	737	Cornu (Antoine).....	Rossignol.....	6	"	3	3
Ougni.....	184	le marq. de Pazzis.....	Bussi-re.....	5	"	2	2
Tannai.....	468	Monmessin.....	Bellevault.....	5	"	2	2
Tinturi.....	650	Pilate.....	Regnault-Tout.....	4	5	2	2
<i>Luzy</i>	2133	Boulu.....	Perrin.....	7	5	3	3
Avrée.....	321	Montaron.....	Bondeau.....	7	"	3	3
Chiddes.....	1073	Thiroux de S.-Felix.....	Guiclan.....	7	"	3	3

Communes.	Population	Maires.	Adjoints.	Distance légale.		
				PRÉF.	S.-PRÉF.	CANTON
				m. k.	m. k.	m. k.
La Roche-Milai.	2839	Bertrand des Rivière	Martin	8	2 5	1 "
Milai	1133	Coujard	Cousson	6	3	1 "
Remilli	1218	Febvre	Genty	0 5	3 5	1 "
Savigni-Poil-Fol.	400	Daciot	Cogny	7 5	3 5	1 "
Semelai	1149	Bonneau l'ainé	Courault	7	3 5	1 "
Tazilli et Fléti.	1278	Cortet	Jourdier	7 5	2 5	1 5
Montauchet	1515	Digoy	Baroin	9 5	1 5	1 5
Alligni	2472	Baujard	Balivet	7 "	1 "	1 5
Chaumard	1033	Renault jeune	Baroin	7 "	2 "	1 5
Gien-sur-Cure	280	Pernin	Balivet	10 "	2 5	1 5
Gouloux	499	Rousseau	Naulin	10 "	2 5	1 "
Moux	1573	Vaudrey	Rasse	10 "	2 "	1 "
Ouroux	2220	Pernin	Guyard	9 "	1 5	1 "
Planchez	1501	Jacquand fils	Perreau	9 "	3 5	1 5
Saint-Agnan	780	Bussy	Corniaux	11 5	3 "	1 "
Saint-Brisson	1240	Dueray	Dareau	11 "	1 5	1 "
Moulin Engilber	3316	Lorry	Jouanin, Dumaret	6 5	1 5	1 "
n q i	486	Thirault	Demerger	6 5	5	1 "

Maux	603	Pelletier	Girardot-Dupré	6 "	2 "	1 "
Montaron	685	Des Places	Ramage	7 5	2 5	1 2
Onlai	688	Miron	Rollot	7 5	1 5	1 0
Préporché	1101	Bardot	Belin	7 "	2 "	1 0
Saint-Honoré	1096	m. d'Epeuilles	Lemaître	7 5	2 5	1 0
Vandenesse	1140	Trémeau	Bornet	7 5	2 "	1 0
Villapourçon	2315	le B ^{on} Sauterau	Duboc Neuilly	7 5	1 5	1 0

Nota. Les Maires et Adjoints des communes qui ont 3000 habitans et au-dessus, ainsi que des chef-lieux d'arrondissement, quelque soit leur population, sont nommés par le Roi. M. le Préfet nomme ceux des autres communes.

Le Myriamètre équivaut à deux lieues. — Le Kilomètre est le 5.^{me} d'une lieue.

TRIBUNAL DE 1^e. INSTANCE

SÉANT A CHATEAU-CHINON.

MM. PETITIER *, Président.

Richou, Juge d'Instruction.

Ravary, Juge.

Thevenet,

P. Gauthierin fils } Suppléans.

N. Gauthierin

Louis Moreau, Procureur du Roi.

Thevenet, Substitut.

Montillot, Greffier en chef.

Goby, Commissaire-greffier.

Huissiers audienciers, MM.

Colombier, Philippon, Renault, Charette.

Avocats, MM.

Henri Lemoine.

Alex. Baron.

Goguelat.

Coquard aîné.

Hottet de la Place.

Avoués en Titre, MM.

Thevenet.

Gautrellet.

Hiligsberg.

Lacomme.

Colon.

Ph. Gauthierin, fils.

Gudin du Pavillon.

Le Tribunal tient 3 audiences par semaine : les Jeudi, Vendredi et Samedi. Les affaires ordinaires sont portées aux audiences de Jeudi ; les affaires sommaires à celle du Vendredi ; les affaires correctionnelles et celles de commerce à l'audience du Samedi.

JUSTICES DE PAIX

De l'Arrondissement de Château-Chinon

Château-Chin. MM. C. L. Buteau, juge; Delaloge, Boillerault, suppléans; Petitier-Brassiot, greffier;

A dans son ressort : Arleuf, Château-Chinon, Chatin, Corance, Dommartin, Frettoi, Glux, Montigny-en-Morvand, Montreuil, Poussignol, St-Hilaire, St.-Léger-de-Fougeret, St.-Péreuse.

Audiences : le mardi, à 9 heures.

Châtillon. MM. Mathurin Charles, juge; Ravault, père, André Cornu suppléans; Boizet, greffier.

A dans son ressort : Achun, Allui, Aunai, Bazolles, Bîches, Brinai, Châtillon, Chougni, D'Hun-sur-Grandri, Limanton, Mingot, Mont-
et-Maré, Montigny-sur-Canne, Ougny, Tamnai, Tinturi.

Audiences : le samedi, à dix heures. — Le dimanche, bureau de conciliation en l'hôtel de M. le Juge de paix, sur avetissement sans frais.

Luzy. MM. Coujard-de-la-Verrière, juge; Bertrand, Jacquand, suppléants; Andriot, greffier.

A dans son ressort : Avrée, Chiddes, La Roche-Milai, Lazi, Milai, Remilli, Savigny-Poil-Fol, Semelai, Tazilli.

Audiences : les lundis, vendredis, à dix heures.

Conciliation les lundis, vendredis, à dix heures.

Montsauche. De Ruffey *, O *, juge; MM. Pelletier-Grandpré, Collenot, suppléants; Desortes, greffier.

A dans son ressort : Alligny, Chaumard, Gien-sur-Cure, Gouloux, Montsauche, Moux, Ouroux-Flançay, St.-Agnan, St.-Brisson.

Audiences : les lundis, pour le contentieux et les conciliations, à dix heures.

Les mardis, pour les affaires de police, à 10 h.
Les dimanches, conciliations sur avertissement
sans frais, à dix heures.

Moulins - Engilbert. MM. Dubois - Dufresne,
juges; Thollet père, suppléant; Beniat, greffier.
A dans son ressort : Isenai, Maux, Montaron,
Moulins-Engilbert, Onlai, Préporché, Saint-
Honoré, Vandenesse, Villapourçon.

Audiences : les mardis, vendredis, à dix heures.
Conciliation les mardis, vendredis, à dix heures.

NOTAIRES ROYAUX.

De l'Arrondissement de Château-Chinon.

Canton de Château-Chinon. MM.

Boillerault, Delaloge, Coquille, Goguelat, à Château-Chinon. Cahouet, à Montreuilon.

Canton de Châtillon. MM.

Hedelin, Dumaret, à Châtillon, Alloury à Aunay.

Canton de Luzy. MM.

Compin, Perrin, Jacquand, à Luzy; Bertrand, à La Roche-Milay.

Canton de Moulins-Engilbert. MM.

Jaubert (*), Lorry, Charpin, Imbert, à Moulins-E.

Canton de Montsauche. MM.

Digoy, à Montsauche; Cottin, à Ouroux; Pitois, à Moux; Marion, à Planchez.

(*) Est dépositaire des minutes de MM. Delagrange, Rebreget, P. Guillier, J. B. Guillier, H. Guillier, J. Guillier, J. F. Dubois, F. Dubois, F. Marie Dubois, J. Dubois, G. Reulon, N. Guillier, P. Langlois, J. Bailezy, Guill-Bailezy, H. Bertho, J. Bertho, autres J. Bertho, Baffard, Delaporte, Guinebard, (ces deux derniers notaires à Châtillon en Bazois), Lardereau, Pougaut, F. Bertho, de quelques minutes de Poulet, Lault et Paillet.

Chambre des Notaires : MM.

Jaubert, à Moulins-Engilbert, Présid.—Perrin, à Luzy, syndic. — Cahouet, à Montreuilon, Trésorier. — Cottin, à Ouroux, Rapporteur. — Bertrand, Alloury, Memb. — Boillerault, Secrétaire.

Notaires certificateurs. MM.

Delaloge, à Chât.-Chin. Cottin, à Ouroux. Dumaret, à Châtillon. Charpin, à Moulins-Engilbert, à Luzy.

Maronnat, Commissaire-priseur.

HUISSIERS

De l'Arrondissement de Château-Chinon

Canton de Château-Chinon.

MM. Berthault - Soûre, Tixier, Colombier, Philippon, Renault, Trinquet, Lemerrier, Camus, Charette, à Château-Chinon.

Canton de Châtillon. MM. Dauffard, Cros fils, Marillier, à Châtillon.

Canton de Luzy. MM. Belin, Goby, Berthier, à Luzy.

Canton de Montsauche. MM. Roux, à Montsauche; Defosse, à Ouroux.

Canton de Moulins-Engilbert. MM. Defosse, Lucet, Panné, à Moulins-Engilbert.

Agence générale d'affaires à Château-Chinon.

M. Albert RENAUT, agent d'affaires. — Placement de fonds, commission pour l'escrocole, recouvrement de créances; vente d'immeubles.

MAIRIE DE CHATEAU-CHINON.

MM. Hottet de Laplace, *M^{re}*.
 — Lemoine père, *1^{er} Adjoint*.
 — Boillerault, *2^{me} id.*
 — Marot fils, *Sécrétaires*.

CONSEIL MUNICIPAL. MM.

Hottet de Laplace, Lemoine père, Boillerault, Richou, Petitier ~~abbé~~, Berthault-Cordillot, Petit, Thévenet, Coquard ~~abbé~~, Théodore Perrier fils, Pigeon ainé, C.-L. Buteau, Clau. Teste, Boizot, Philippon, J.-M. Balandreau, Ph. Gautherin, fils, Dechamps, Gautrelet, Berthelot.

HOSPICE DE CHATEAU-CHINON.

Cet Etablissement est confié à sept Sœurs de la Congrégation de la Charité chrétienne de Nevers.
Administrateurs : — MM. le Maire, *Président né*.
 — Petitier ~~abbé~~, *Président du Tribunal*.
 — Richou, *Juge d'instruction*.
 — C.-L. Buteau, Vidalenc, C-Rochambault fils.

Médecins à Château-Chinon. MM.

Dechamps-Salorge. | Boulenot. | Lemoine fils.

Pharmacien : MM. Bazot, Baron.

Sage-Femmes : Mmes Bourré, V.^e Remond.
M^{me} Quiney.

HOSPICE CIVIL ET MILITAIRE DE LUZY.

M. le Maire de Luzy, *Président né*.
Administrateurs : MM le Curé de Luzy, Perrin,
 Dupuis (François), René Lubart-Latour,
 Camille Florin, Dufraigne.
 Andriot, *Sécrétaires*. Hanneguel, *Receveur*.

L'intérieur de cet Etablissement est dirigé par trois Sœurs de l'Ordre de St.-Paul.
 Sœur Hélène, *Supérieure-Directrice*.

Moulins-Engilbert — *Hospice*.
 MM. le Maire, *Président*; Thollé, Prunellé-Des-
 jardins, Godard, Arbelot, *Administrateurs*;
 Dumas-Faute, *Receveur*.

Commission des Prisons.

MM. Charellais, curé; Buteau, juge de paix;
 Dechamps, *médecin*.

AVIS DIVERS.

BIJOUTERIE ET HORLOGERIE

de
 THOMAS-PERCHEVAL,

Au coin de la rue des Chapeliers et de la place St-Sébastien, à Nevers.

Tient un joli assortiment en parures pour mariage, ainsi qu'en montres l'épine pour homme et pour dame, dans le plus nouveau genre. — Il se charge de faire venir en quatre jours, de Paris, tout ce que l'on pourrait lui demander.

Papeterie et Reliure de LÉFORT.

Rue St.-Martin, à Nevers.

Fabrique de registres à dos élastique et en caoutchouc, perfectionnés; grand assortiment complet de tout ce qui est relatif à la papeterie.

serie pour fournitures de bureaux, collèges et pensions; tous les objets nécessaires au dessin, lavis des plans; couleurs pour l'huile, l'aquarelle, la miniature. — Cadres dorés et autres encadrements. — Reliures en tous genres et aux prix de Paris; maroquineries. — Grand assortiment de papiers de tenture, depuis 50 c. jusqu'à 6 fr. le rouleau.

LIBRAIRIE, PAPETERIE ET RELIURE.

I.-C. LAURENT, libraire, place St.-Sébastien, à Nevers, tient magasin de toute espèce de livres de liturgie, de piété, d'éducation, d'instruction, de littérature, d'histoire, et une collection des classiques français, grecs, latins et étrangers. — Commission en librairie (prix de Paris). — Papiers de toute espèce, en gros et en détail. — Fourniture générale de bureaux. — Reliure élégante et solide, dans tous les genres.

LÉVÈQUE, libraire-relieur, rue du Commerce, 37, tient magasin de librairie, livres de piété, d'éducation, littérature; classiques français, latins et grecs; livres anglais, italiens et allemands; commission en librairie et abonnement à tous les journaux, aux prix de Paris; papeterie, fournitures de bureau. — Dépot de chocolats de MM. Debauve. — Cabinet de lecture au courant de toutes les nouveautés: il abonne au mois ou au volume.

— Très-bell assortiment de papiers peints, de 60 c. à 6 fr. — Il fait toujours la reliure dans le genre et aux prix de Paris.

BOYAU-CROISIER, successeur de Mlle Brûlé, rue des Orfèvres, à Nevers, prévient le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de livres d'éducation, de piété, de littérature et d'histoires. — Articles de bureaux. — Abonnement aux ouvrages périodiques et à tous les journaux, même prix qu'à Paris. — Cabinet de lecture au courant de toutes les nouveautés. — Cartons de bureau, cartons pour chapeaux de dames. — Il se charge de la reliure. — Fait la commission en librairie.

FAUCILLON, successeur de Mme Varin, place saint Sébastien, à Nevers, tient cabinet de lecture composé des meilleurs ouvrages; librairie, papeterie, assortiment de livres de piété, classiques, fournitures de bureaux en général, dépôts de musique, débit de cartes à jouer.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES MUTUELLES CONTRE L'INCENDIE,

Spéciale au Département de la Nièvre,
ÉTABLIE A NEVERS,

Et autorisée par Ordinance royale, du 16 Février 1825.

Administrateurs,

MM. Bonvallet, président; Sauvageot ainé, secrétaire; MM. Flamen d'Assigny, le comte de Montcorps, Arloing, Pinet père, Ch. Barreau, le baron de Bar, et le comte de Berthier-Bizy.

MM. Ch. Duverne et Palamède de Raffin, censeurs.

Directeur, M. JULIEN.

M. GONAT, agent de change, courtier de commerce, à Nevers, rue des Orfèvres, n. 11, se charge de ventes et achats de toute espèce de marchandises, effets publics, placements de capitaux, effets de commerce, et de toutes transactions commerciales qui peuvent nécessiter son intermédiaire.

Messageries Royales de la Rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.

M. GROSCLAUDE, Dir., pl. st.-Sébastien, Nevers.

Il y a tous les jours deux départs pour Paris, un pour Lyon et un pour Clermont.

Outre les Voyageurs, on effectue le transport des Marchandises et des Fonds, à des conditions avantageuses. — On assure des Places pour Paris.

Messageries générales de France.

Entreprise de MM. Lafitte, Caillard et C. e Bureaux : chez M. HENRIOT-BONNOT **, place st.-Sébastien, à Nevers.

Elles passent tous les jours à Nevers, pour Paris, Lyon, Clermont; outre les Voyageurs, elles chargent du transport des Marchandises, et des Fonds, à des prix avantageux.

On assure des places pour Paris.

VOITURES PUBLIQUES.

Voiture de Nevers à Autun, par Châtillon, partant tous les jours.

Bureaux, chez M. HENRIOT-BONNOT **, Place st.-Sébastien, à Nevers.

À Châtillon, chez M. MOURON.

À Château-Chin, chez M. CRÉMÉNÉ, au Béguinage.

À Autun, chez M^{me} BAZIN, à la Ville de Lyon.

Voiture de Nevers à Auxerre,

M. Maupetit, entrepreneur des départs de Nevers à Auxerre, prévient MM. les Voyageurs que le service sera fait en 13 heures, passant par Guérigny, Prémery et Clamecy.

Les Bureaux sont à Nevers, Bureau de la poste aux Lettres.

Auxerre, au Bureau de la poste aux Lettres.

Voiture de Nevers à Clamecy

Partant tous les jours et retour. — Les Bureaux sont : Nevers, chez M. Henriot-Bonot ; et à Clamecy, chez M. Maupetit.

Voiture de Clamecy à Dijon,

Partant tous les jours et retour. — Les Bureaux sont : Clamecy, chez M. Maupetit ; à Avallon, chez M. Grassot.

Voiture de Nevers à Decize et Luzy,

Partant tous les jours, à 6 h. de l'après-midi. — Les bureaux sont : Nevers, chez M. Tavernier; à Decize, chez M. Alloury, à Luzy, chez M. Guérin.

Voiture de St.-Saulge à Nevers et retour.

Bureau à Nevers : chez M. Tavernier, aubergiste, rue des Boucheries ; à Saint-Saulge, chez M. Pichot, tous les jours, et chez M. Dugué, maître de poste, à volonté.

Voiture de Nevers à Corbigny,

Partant tous les jours, à midi, et arrivant à 7 h. à Corbigny. — Les bureaux sont : à Nevers, chez M. Dormet, à l'Etoile d'Or; à Corbigny, chez M. Batillot, au Cheval-Blanc.

- Rapin, Place St.-Arigle, *Entrepreneur du service des dépêches de Nevers à Lazy.*
- Frac, résidant à Château-Chinon, *entrepreneur des dépêches de Nevers à Château-Chinon.*
- Adé, résidant à Prémery, *Entrepreneur du service des dépêches de Nevers à Prémery.*

Maisons de roulage.

Theurier, hôtel de France. — Lemoine jeune, et compagnie, place de la Halle. — Garde, rue de la Tartre. — Denis, rue Saint-Laurent. — Mévolhon, rue d'Orléans.

Auberges et hôtels principaux de Nevers.

Hôtel de France, route de Paris, M. Brault.

Hôtel de l'Europe, rue du Commerce, M. Boilley.

Hôtel de l'Image, place du Collège, M. Savi.

Au Poids de la ville, rue des Boucheries, M. Taverrier.

Hôtel des Bons-Enfants, rue du Pont-Ciseau, Hôtel Saint-Louis, M. Thomas.

FORGES DE VERGERS et dépendances situées communes de Sully-la-Tour et Donzy. Elles fabriquent, fers au bois, martelés et cylindrés, de toute espèce, en première qualité, fils de fers, filières etc. aussi de première qualité. S'adresser à M. DETOUILLOU, directeur, au château de Vergers, poste résidante à Donzy (Nièvre).

BATEAUX A VAPEUR,
EN FER ET INEXPLOSIBLES,
Par Brevet d'invention,

D'ORLÉANS A NEVERS,

DÉPART TOUS LES DEUX JOURS.

Remonte :

D'Orléans, tous les jours impairs, les 31 exceptés, à 7 heures et demie du matin.

De Gien, tous les jours pairs, à 6 heures moins un quart du matin.

De La Charité, tous les jours impairs, à 6h. moins un quart du matin.

Descente :

De Nevers, tous les jours impairs, à 11 heures et demie du matin.

De Cosne, tous les jours, à 7 heures et demie du matin.

Bureaux :

A Orléans, à la direction générale, quai de Recouvrance;

A Nevers, chez M. Gallois.

Correspondance avec les *Inexplosibles* d'Orléans à Nantes, le paquetot à vapeur de Nantes à Bordeaux et les voitures d'Orléans à Paris.

Tarif du prix des places :

De Nevers à

	1 ^{re} chambre.	2 ^e
La Charité	3 50	1 50
Cosne	5 "	3 50
Neuvy	7 "	4 75
Briare	8 50	5 75
Gien	9 50	6 75
Sully	11 50	8 25
Orléans	15 "	11

D'Orléans à

Sully	4 "	3 50
Gien	5 75	7 50
Briare	6 75	5 75
Neuvy	8 25	6 75
Cosne	10 "	7 75
La Charité	11 50	9 75
Nevers	15 "	11

Un bateau à vapeur part tous les jours de Nevers à midi, pour Decize, ci part de Decize le matin.

LISTE GÉNÉRALE DU JURY.

Révision de 1839.

ARRONDISSEMENT DE NEVERS.

PREMIÈRE PARTIE.

Canton de Decize.

Angelier, Claude, march. de bois à Saint-Germain-Chasseney.	486 09
Barbat, Jac. prop. à Champvert.	627 05
Bardin, Gabr. march. de bois. Druy.	350 95
Boigues, Guil. secrét. d'ambas. Decize.	1502 14
Bouchot-Plainchant, Jac. Cl. ingén. en chef retr. idem.	284 70
Bouchot-Plainchant fils, Just. adjoint. municipal. idem.	729 95
Bramard, Guil. fermier à Champvert.	512 99
Brunat, Fr.-Al. idem. à Decize.	670 87
Buguet, Jean. idem. à Verneuil.	408 70
Camus, Fr. entr. des pts et ch. Decize.	659 81
Charpin, Alexis. prop. idem.	559 99
Clair, Pierre. her. fer. à Champvert.	355 16
Commoyn, Jean-Marie-Emm. juge. de paix à Decize.	535 02
De Cavailhès de Prèbans, Char.-Fr. Fréd. prop. idem.	1060 24
Decray, Et.-An.-Hen. not. id.	869 72
De Dreuille-Senectère (le vicomte), Fr.-L. cap. de cav. idem.	1293 10
De Noury, Charles. maire à Sougy.	2519 57

De Raigecourt (le marquis), R.-P.-E.	
mem. du conseil gen. à Decize.	5320 34
De Rogier, Ch.-Xav. Pr. cap. d'E.	
tat major. St.-Germain-Chass.	677 01
Desforges, L.-Fr. adj. mun. St.-Ouen.	329 54
Doumic, Philib.-Dom. méd. à Decize.	493 80
Dufond, Thomas, fermier à Sougy.	509 13
Durand, Barthelemy - Etien. négoc.	
Decize.	795 79
Durand, Jean-Baptis. pro. à Thianges.	294 31
Gabé, Etien. Philib. Joseph, ing. des	
mines à Troyes, à Champvert.	738 77
Gauthier, Pierre, m. d'étof. à Decize.	221 02
Godard, Eumé. nég. à St.-Lég-d.-Vig.	716 26
Godard-de-Lamothe, L. pro. à Decize.	234 11
Gondier-Vernizy, Ant. id. à Champ.	2153 67
Gounot, Claude-Nicolas, march. de	
bois à Decize.	397 40
Gros, Philippe-Antoine, med. idem.	341 22
Hannoteau, Charl.-Const. prop. id.	374 32
Huchet, Etienne-René, idem. idem.	352 59
Lebas, Louis, idem. idem	231 02
Legrand, Philippe, négociant. idem	412 49
Lolliot, Cyrille-Tho. -Prosp. avocat,	
St.-Leger-des-Vignes	287 40
Martenet, Jacques, prop. Decize.	348 46
Mathieu, Melchior, id. St.-Ouen.	434 40
Michel, Jacques, géomètre, Decize.	499 25
Moncharmont, Char. Basile, m. de	
bois, maire à Aubigny.	2330 35
Mouzat, J.-Cl.-Hug. prop. Decize.	254 77
Pallierne de Chassenay, J.-Ant. id. id.	2531 28

Parent-Chaillet, Franç.-L.-Alexan-	
dre. maître de forges.	288 65
Pinon, C.-F. nég. St.-Lég.-d.-Vig.	234 45
Rizot, Cl.-Rob. maire à St. Ouen.	347 53
Rogue, Pierre. ferm. St.-Germ.-Ch.	286 90
Rouet, Jean, maître de forges et maire,	
St.-Germ.-Chassenay.	276 96
Rouet fils, Alexandre. fermier, idem.	423 21
Roy, Jean B. méd. Decize,	318 46
Saulnier, Jacques-Louis, chir.-major	
retraité, Decize.	751 49
Schmit, Alexandre, propri. Sougy.	1593 87
Terreux, P.-Phil.-Nap. méd. Decize.	1129 95
Thibault, Gabriel, percepteur, idem.	344 00
Tissier-Labonde, Etienne-Marie, m.	
de vin. idem.	268 09
Tresveaux de Bertheux, Franç. P.-J.-M.	
recev. partic. des contr. ind. et de la	
navig. Decize.	358 36
Vernaison, J.-A.-A. pr. Avr.-s.-L.	220 94
Vyau de Fontenay, Jacques Henri, idem.	
Fleury-sur-Loire.	1377 17
Vyau de Fontenay, Pierre-Gabriel-Ch.	
id. idem.	831 26
canton de Dornes.	
Alassieur, Et. propri. Toury-sur-Jour.	593 30
Arbault François. id. Lucenay-les-Aix.	263 15
Arbault fils, Louis, m. de bois en gros, id.	323 80
Chambon, André, pr. idem.	535 97
Chateau, Jean, idem. idem.	220 05
Cimetière, Jean-Baptiste-L. maire, id.	750 93

Cognet, Louis Alex. prop. Dornes.	295	82
De Bonnay (le comte) Louis-Pierre, idem. Cossay.	1091	99
De Bonnay (le marquis) Joseph Amé- dée, idem. idem.	757	02
Dechaume, Cl. maire. St. Parize en V.	468	08
Denoziers, J. Bap. pr. Lucen-les-Aix	636	94
Doumet, P. Anach. c. gén. Tresnay.	209	02
Dubois, Guil. prop. Lucenay-les-Aix.	264	57
Fiallain, Simon. cultivateur. Cossaye.	254	68
Gagnard, Fr. adj. mun. Lamenay.	216	96
Gilberton, Claude. prop. à Tresnay.	264	87
Girard, Francois. idem. idem	266	57
Jeandet, Cl. bois. à Neville-les D.	611	56
Jeandot, Jean, maire. à Dornes.	764	88
Jeannot, An. bois. à Lucenay-les-Aix.	285	63
Larza, André. prop. idem.	461	22
Mathieu, Antoine. idem. idem.	211	03
Meure, Cl. -Hyp. maire. à Tresnay.	224	19
Mouchet, Jean-Bap. m. de bois. Lucenay-les-Aix.	413	50
canton de Fours.		
Anceau, Joseph, prop. Cercy-la-Tour.	727	62
Baruel, Adrien. idem. à Charrin.	375	43
Baudin, P. L. m. de charbon à Fours.	577	75
Belard, L.-Fr. prop. à Charrin.	403	46
Belard, Gabriel. idem. idem.	314	26
Brodù, Michel. maire. à Maulaix.	666	62
Bruneau-de-Vitry, Gab. prop. Thaix.	2024	49
Bruneau-de-Vitry, Louis-Gabriel- Alfred. idem. à Fours.	1223	80

Caquet fils, Fr. idem. St.-Hilaire.	1253	97
Carnat, Fr. notaire. à Lanocle.	220	30
Charpin, Fr. prop. à St.-Gratien.	413	21
Compin, L.-A. adj. mun. à St.-Seine.	271	59
Dupieu, Joseph. prop. à Charrin.	515	14
Dury, J.-Bap. prop. à St.-Hilaire.	222	94
Guerin, P.-M.-J. id. St-Germain-Ch.	245	13
Guillien, Louis. géo. Cercy-la-Tour.	514	97
Imbart-Latour, Fr. maire. à Fours.	3317	87
Imbart-Latour. J.-Bap. idem. Thaix.	355	37
Lanoizelle, Jos. fer. Cercy-la-Tour.	238	38
Lault, Jean-Charles. prop. idem.	267	98
Lavaivre, H.-A.-Fr. maire. Charrin.	1651	81
Lefort, Pierre. bois. Cercy-la-Tour.	689	95
Michel, Henri-Franç. notaire. Fours.	320	50
Néant, Jean. prop. Ternant.	250	08
Parent-Maugues, Jean-Bap.-Etienne. m. de forges et maire. Saint-Seine.	649	03
Pouyat, Léonard. manufac. Fours.	1253	25
Quoy, J.-Marie. maire, Cercy-la-T.	322	15
Sachier, Claude. prop. Fours.	211	95
Schmidt, Samuel. adj. mun. idem.	590	91
Thévenet, J.-Marie. prop. Cercy-la-T.	446	55
Thibaudin, Léonard. vin en gros. id.	260	44
Vion de Gaillon, Gab. Justin. maire à Montambert.	1397	73
canton de Nevers.		
Aladane, G.-P. maire de Livry. Nev.	2203	30
Andrault, Arigle. marchand. idem.	203	85
Andrieu, Aug.-Louis. prop. Magny.	1742	80
Arloing, Nicolas-Gab.-med. Nevers	1532	58
Artigaud, Pierre. brasseur. idem.	461	17

Avril, Jean-Baptiste. présid. du trib. de com. Nevers.	284 76
Bachelier, Charles. prop. idem.	365 33
Badouix, Barthélemy-Louis-Jos. préfet. Nevers.	1082 88
Balandreau, Louis. prop. Nevers.	209 28
Ballerat Gaspard. entrep. de bât. id.	362 87
Ballerat fils. Pierre. nég. idem.	529 09
Barba-Simonin, François. bois id.	587 80
Barbier, Edme. tanneur. id.	677 10
Barbier, Charles. idem. idem.	215 89
Barreau, Adrien. meunier. id.	297 75
Barreau aîné, Jean, id. id.	240 63
Barriot, François, charcutier. id.	262 07
Bassinet, André. charpentier. id.	483 05
Bayon, marin. auberg. magny-cours.	716 34
Bellensant, mich. Aug. march. merc. Nev.	243 35
Benoit, E.-L.-V. meunier. Coulanges.	362 48
Berat, Menehoud. boucher. à Nevers.	272 84
Berchon père, P.-Mich. prop. id.	292 63
Berland, Nicolas. march. de fer. id.	341 41
Berthault, Claude-Pierre. prop. id.	239 96
Berthault, H.-N. march. de fer. id.	449 19
Blache, Alexandre. m. d'étoffes. id.	510 07
Blaudin de Thé. Sam.-Henri. prop. et maire. Saincaize.	2596 45
Blaudin-Vall.-Hyac. jurisc. Nevers.	1721 00
Boillet, Michel-Laurent. auberg. id.	262 24
Bompois, J.-Bap. pharmacien. id.	1349 14
Bonabeau, Jacques. maire à Marzy.	470 96
Bonabeau, Alphonse. avoué. à Nevers.	204 83
Bonamy, François. poêlier idem.	604 92

Bonneau-l'Etang, Franç. manufac. id.	1322 78
Bonnot fils aîné, Pierre. banquier. id.	221 63
Bonvallet, Antoine Louis. ex-c. de pr.	1347 37
Boucaumont, Marie Louis Auguste. ing. des ponts et ch. id.	559 00
Bougaut, Jean Baptiste. couvreur. id.	211 63
Boule, Révérier, prop. id.	466 36
Boule, Louis. march. de grains. id.	250 62
Bourdillon J. Baptiste. maréchal. id.	228 14
Bourgeot, Antoine. tanneur. id.	353 68
Bourgeot, J. Etienne. pharmacien. id.	218 72
Bourilland, Denis-Joseph, dit Nantin. maître de forges. à Nevers.	225 72
Bousitat, Jean. prop. à Marzy.	368 76
Boutarel, Etienne. épicier à Nevers.	218 01
Braud, Jean. aubergiste. idem.	275 28
Breton, Louis-Ag.-T. prop. idem.	299 62
Brillant, Antoine. entrepreneur. idem.	226 55
Brottier, Philibert-Charles-René. insp. de l'enreg. en retr. idem.	711 63
Bruneau, Antoine. restaurateur. idem.	211 66
Bussière-Carimantrand, L.-C. nég. id.	483 02
Caffort, Antoine. sous inspecteur des forges du Ch. et de la N. idem.	235 47
Carimantrand, Achille. nég. idem.	1012 91
Cassard, Gabriel-A.-N.-H. avoué. id.	364 80
Chaillet de Lugny, Jean Ch. prop. id.	1539 57
Chambrun de Rosemont, P.-L. id. id.	1900 24
Charbuy, Nic.-An. m. chap. idem.	202 88
Chaumeil, Antoine. parapluies. idem.	339 50
Chevalier, Jacques. prop. idem.	265 83
Clément, Joseph. id. Sauvigny les B.	1177 86

Colas, Gilbert, juge d'inst. Nevers.	885	58
Col, Charles-Auguste, notaire. idem.	557	84
Comoy, Claude, tabletier. idem.	575	58
Comoy, Marie-Joseph-Al pharm. id.	385	57
Contassot père, Cl. m. de draps. id.	321	91
Coquet, Mathurin, blanchisseur. id.	223	65
Coquille, Claude-Ern. prop. Nevers.	507	12
Cougny, Jean, marbrier. idem	260	15
Couturier, François, m. de bois. id.	723	35
Dagonnin, Claude, ex receveur. id.	321	96
Damourette, Denis, m. de bois. id.	235	85
Daprémont, Sim. prop. Nevers.	264	74
D'Arnay (le b.), Eug.-Aug. prop. id.	321	15
David, Ch. Adam, médecin. id.	952	91
De Bar (le b.) Amédée, prop. idem.	1466	85
Debonnaire, Pierre Marie, nég. idem.	536	79
De Chabrol, Cham. (le C.), ancien député, maire. Challuy,	8908	79
Dechamps, Guill.-Aug. ex-préfet de la Creuse à Nevers	780	43
Dechaume, Noël, limonadier. idem	246	96
Decolons, Fr. Joseph, juge idem.	909	56
Decolons Vauz. Fr. Marie, président du tribunal civile. idem	567	95
De Croismare (vicomte), Théodore. Directeur des cont. ind. idem.	1117	25
Delagrange, Etienne, Fr. cap. id.	241	36
Delaplace, Charles Hipp. greffier id.	666	77
De Larochefontenille, P. A. prop. id.	2015	17
De Lavesvre, Jacq.-Victor. id. id.	2512	45
Delestang, Jean François, Auguste. propriétaire. Nevers.	852	44

Demaringe, Jean.-Baptiste. id. id.	515	13
De Maumigny (le comte), Gh. id. id.	4924	52
De Maumigny, Marie-J.-V. id. id.	789	65
De Maupas, Pierre. idem. idem.	1587	66
De Montaignac, Raymond, forges. id.	252	31
De Montcorps (le comte), Hipp. cons. général. idem.	1737	33
De Montrichard (le comte), Ferd. prop. idem.	2449	05
De Montrichard (le comte), L.-G. Arm. idem. idem.	699	11
De Raffin jeune Jean-Bap. forges id.	1081	44
De Raffin, Palamède, prop. idem.	1140	91
Demons, François, confiseur, idem.	204	84
Deremy, Pierre, propriétaire. idem.	580	48
Descaux, François, boucher. idem.	306	59
Desgranges, Jac. cap. du génie, id.	894	54
Destrès, Gilbert, boulanger. idem.	392	80
Desvarcilles, Pierre, bous. idem.	338	98
Desveaux, Jean, maire. idem	487	65
De Toytot, Armand Gabriel, juge id.	352	20
Dubois-Mévolhon, Pierre, prop. id.	507	87
Duclos Norbert, imprimeur. id.	377	51
Ducrot, Hubert, tanneur. id.	256	52
Dufaud père, Jean Georges, con. de préfecture, idem.	792	32
Dusourna, Pierre Frang. prop. id.	1110	19
Durosier de Vertpré (le baron), Denis, prop. Nevers.	4054	12
Duverne, Charles, maire. St Eloy.	861	99
Fabre, Nap. Alex, prof. au collège de Nevers, à Nevers.	264	16
	13.	

Ferrand-Lafosrét (le vicomte), Louis	
Gabriel, prop. idem.	705 19
Flamen-d'Assigny, Fré. ancien con. de préfecture, idem.	2152 68
Frebault, Jules, banquier, idem.	720 68
Frebault, Charles, prop. idem.	775 44
Frebault, Florent, idem. idem.	812 15
Frebault, Jean Bap. idem. idem.	1457 32
Frebault, Alexis, avoué, m. du con. général, idem.	368 13
Fresse, Louis, m. de vin, idem.	278 09
Garde, Antoine, entr. de roul, idem.	512 15
Gariland, Charles, prop. idem.	387 82
Gautier, Jean, boucher, idem.	294 57
Gautrot père, Louis, prop. idem.	246 12
Gautrot fils, Charles, m. merc. idem.	389 11
Gestat, Ch. Philibert, prop. idem.	1752 09
Gestat, Théodore Rodol. idem. idem.	2143 88
Gillot, Gilbert, idem. idem.	862 59
Gillot fils, Aug. com. de roul. id.	275 79
Giraud, Bernard, prop. Sermoise.	667 20
Girerd, P.-J. Fré. avocat, Nevers.	267 62
Gousin, Jean, m. de bois, idem.	245 64
Grand, Pierre, m. de fer, Nevers.	854 64
Grandon, Edme, marchand de vin, id.	254 40
Grégoire, Edme, tanneur, id.	239 05
Grenouillet, Alexandre, négociant, id.	512 46
Grincour, Jean Alexis, banquier, id.	416 33
Groslard, Auguste, march. poëlier, id.	307 56
Guerault, Charles, prop. magny Cours.	391 53
Guérin, Louis, manufacturier, Imphy.	520 28
Guérin-Neppe, Hippo, id. Nevers.	648 31

Guibert, Ant. Joseph, md. engras. id.	236 27
Hennet, Albert Pierre, prop. id.	1049 00
Hugon, Edme, avocat, id.	275 39
Jacob-Percheval, Hippolyte, dit Thomas. orfèvre, idem.	327 25
Jacquinot fils, Achille, banquier, id.	293 35
Jacquinot père, Etienne, id. id.	882 48
Jouvet, Gabriel, march. de bois, id.	294 67
Lancelot, (Sans crainte.) idem, idem.	240 25
Langou, Pierre, fermier, Marzy.	230 35
Laroche, Claude, m. de vin, Nevers.	203 61
Laroque, Marie, ferblantier, idem.	254 58
Laurent, Isaac Christop. libraire, id.	210 97
Leblanc Bellevaux, P. Ign. méd. id.	443 13
Leblanc Lab. père J. Ign. prop. id.	676 69
Leblanc Laborde, P. Ign. avocat, id.	334 09
Lefèvre-Frélat, J. A. ex pension, id.	279 10
Lefèvre aîné, Jacques, prap. idem.	641 30
Lefèvre, J. Bap. avoué, Nevers.	365 06
Lefèvre, jeune, J. Bap. prop. idem.	690 47
Légaré, François, idem, Magny.	210 15
Legaré, Henri, aubergiste idem.	383 92
Legoube-Dubreuil, régisseur, Nevers.	531 73
Lemoine, Edme, juge, idem.	243 37
Lemoine, Paul, com. de roul, idem.	356 34
Lerasle, Félix Alex. adj. au maire, id.	485 62
Lestang, Alp. Alex. manuf. idem.	509 85
Letelu, Louis, aubergiste idem.	553 32
Lolliot, J. Alex. négociant, idem.	315 28
Manuel aîné, Jac. And. cons. de préf. député, idem.	931 53
Manuel jeune Audre, banquier, id.	425 29

Marandat, J. Bap. prop. idem.	268	1	06
Maréchal, Jos. Denis. idem. idem.	233	0	1
Marion Durosay idem. idem.	1780	6	1
Martignon, Fr. m ^e de plâtre. idem.	289	8	6
Martin-Frebault, L. épicier. idem.	208	6	5
Martin, Jos. Pierre. juge au tr. ci. id.	371	8	7
Martin, Gabriel. prop. idem.	844	5	7
Martin, Gab. maire. Sauvigny-les-b.	270	4	4
Martin, Antoine. notaire. Nevers	463	0	0
Mathieu, Ernest. banquier id.	380	2	9
Mathieu, Hugues-Ant. Cust. prop. id.	213	4	2
Mativet, Franç. tapissier idem.	226	0	8
Mativet, Sébastien. coiffeur id.	204	3	1
Maublanc de Lavesvre fils, Edme. prop idem.	624	0	1
Meiller, Jean-Baptiste. avoué. id.	278	0	5
Mérijot-Coudereau, Guil. Vic. neg. id.	214	6	8
Mérijot-Gaudry, Marceau. épicier. id.	450	5	9
Mérijot-Grégoire, Jac. Quincailler. id.	300	1	5
Mérijot-Sellier, J.-Bapt. Epicier. id.	291	0	6
Mérijot-Houdaille, Arigle-Marin rec. de l'hospice. id.	285	4	9
Meonier Franç. Confiseur. idem.	235	9	5
Mévolhon, Louis. c. de roulage id.	519	1	6
Michel, Jean. fermier. Chevenon.	230	4	8
Miette, Jean-Bapt. quincailler. Nevers.	515	8	8
Miette, Louis-Charles. recev. de l'enregistrement. idem.	261	7	9
Moizy, Jean. géomètre. idem.	353	0	0
Moret, Philippe. propriétaire. idem.	664	9	5
Moreau-Balanson, Etienne. cultiv. id.	206	4	2
Morizot, Adrien. meunier idem.	257	0	6

Munier, L. Claude. m. de bois en gros. id.	281	3	4
Neppel père, Pierre. manufacturier. id.	163	2	6
Neppel fils, L.-Marie-Frédéric. id. id.	203	1	4
Outhier, J. Fr. ins. des for. Nevers.	285	5	5
Paignon, Achille. prop. idem.	327	4	13
Paillard, Hipp. arch. idem.	243	4	3
Pannecet, Fr. ex-gref. de just. de p. id.	283	4	6
Pannier, Jean. m. tailleur. idem.	244	4	2
Pellault, Pier.-cab.-Léon. avoc. Nevers.	107	3	21
Pellecier, Cl.-Jos. maréc. de camp. id.	512	0	6
Percheval, Sim.-Louis. horl. idem.	486	4	4
Perony, Cl. march. de draps. idem.	290	8	2
Petiet (le baron), Augustin.-Louis. marechal de camp. Imphy.	433	0	8
Petit Enfer, Jac. manufac. Nevers	115	9	87
Pillet fils, Et. charr. idem.	31	2	67
Pillion, L.-F.-Et. cons. des hyp. id.	228	5	2
Pinault, Charles. m. de grains. idem.	400	9	1
Pinet père, Cl.-Ch.-Aug.-M. prop. id.	235	4	78
Pinet, Jacques. imprimeur. Nevers.	200	5	4
Pittié, Remy. manuf. idem.	412	1	7
Pittié, Philip. mai. de pension. id.	205	0	7
Pivert, Claude. m. devin en gros id.	216	1	1
Poisson, Gál. prop. Chevenon-Jaug.	904	6	7
Poissonnier père, A.-P. ex-géomet. en ch. du ca. Nevers.	265	5	1
Pot, François. serrurier. idem.	230	6	54
Pot, Gaspard. charr. idem.	855	5	3
Poupar-Anceau, Et. m. de draps. id.	434	1	9
Prizie-Nisson, F.-M.-V. nég. id.	97	2	5
Purseigle, Jean. m. de vin. idem.	288	5	6
Rapin, Gabriel-Et. blâtier. idem.	341	3	1

Rateau, Pierre. prop. idem.	549	10
Regnier, Ignace m. de planches idem.	212	10
Renaudin, Nicolas, m. épicier. idem.	235	55
Rigondet, Denis Hippolyte, nég. idem.	230	63
Rimbault, J. Bap. Nicol. banquier. id.	362	64
Rimbault, Henri. prop. id.	538	48
Robelin Aubry, P. J. horloger. id.	239	17
Robelin, Dunand. id. id.	218	84
Robert, Ch. V. présid. du trib. civ. id.	1393	40
Robert, Philibert. avocat. id.	1016	20
Robin, Antoine Fr. anc. notaire. id.	2059	35
Roger, Victor, banquier. id.	564	10
Rolland père, P. L. anc. notaire. id.	742	33
Rolland, Michel Auguste. pro. id.	676	43
Roubet, Etienne Paul menuisier. id.	251	98
Roumier, Auguste. restaurateur, id.	508	85
Roy-Pille, Gilbert prop. id.	368	24
Ruinard de Brimont, J. Arthur. cons. à la cour des comptes, Magny.	1734	48
Ruiz, Ferdinand entrepr. à Nevers.	210	56
Sainterand, Simon. m. de bois. id.	243	63
Saintherand, Jean Bap. tanneur. id.	254	20
Sallonyer, Ed. rece. de l'enreg. id.	1056	79
Sallonyer fils, Amable. avocat id.	514	38
Saudois, Antoine. pror. à Nevers.	201	80
Saulieu Soulange, Auguste. id. id.	687	23
Sauterau Dup V. maire. Chevenou.	1472	29
Sauterau, Ed. Charl. m. vin Nevers.	660	86
Sauvageot, Simon Pierre. Conseil. id.	564	69
Senly, Pierre. manufacturier. id.	804	12
Signoret, François. prop. id.	784	97
Signoret François L. maire à Magny.	499	15

Simonot, Claude. prop. à Nevers.	410	66
Simonot, Louis. bottier. id.	203	05
Simonot, Jean Baptiste. boucher. id.	349	43
Sonnier, Ant. M. Hector. prop. id.	220	90
Souchon, Jean Charles. architecte. id.	753	06
Soulas, Augustin. prop. id.	269	39
Suif, Claude. maire à Gimouille.	296	74
Talbotier, Jean Ar. j. d'ins. Nevers.	352	79
Thomas Guillaume. employé id.	328	96
Thomas Charles Louis. médecin. id.	646	00
Tibord, Guill. Fr. ponts et chauss. id.	454	51
Tiersonnier Auguste. prop. Saincaize.	981	82
Tiersonnier. Benoit. id. id.	981	71
Tiersonnier, Louis. id. id.	931	14
Trésorier, Pierre. aubergiste. Nevers.	208	20
Trochereau, Ant. Henri. prop. id.	1210	31
Wagnien, Charles. Laurent. nég. id.	286	27
Vailleux, François. orfèvre. id.	292	52
Vernet, Joseph. m. de vin. id.	443	39
Viger, Marie. Victor. prop. Nevers.	204	77
Vistelle, Pierre. m. de bois. idem.	326	39
Vrinat, Louis. m. de vin. idem.	280	40
Vyau-Lagarde, Claude. prop. idem.	906	33
Vyau Lagarde, Louis. med. idem.	321	39

canton de Pouges.

Alviset de Maisières (le baron), Jos. prop. Urzy.	407	20
Andras, Gabreil. idem. Poiseux.	2852	61
Balanger, Cl. J. Bap. id. Pouges.	777	84
Berger du Bouchat, G. id. Garchizy.	247	20
Bert, Pierre Dés. maire. Pouges.	617	24

Berthier de Bizy (le comte), Gaspard	
Et. Louis, idem. Parigny les V.	2170 20
Berthier de Bizy (le vicomte), Adrien	
Louis, prop. idem.	2414 65
Boigues-Meillard, Bertrand, maître de	
forges. Germigny.	3003 47
Clément, L. G. m. de poste, Pougues.	558 29
De Champs, Fer. Fr. Joseph, prop.	
Varennes.	1256 93
De Faulong, Thé. id. Garchizy.	1511 02
De Gain (le marquis), L. maître de	
forges. St. Martin d'Heuille.	2290 58
Dollet de Chassenay, Fr. Clém. prop.	
Varennes.	474 95
Dufaud fils. Achille, directeur de l'ét.	
de Fourchambault. Garchizy.	869 10
Ferrier, Edme, prop. Poiseux.	311 29
Frigolet, Pierre, auberg. Nolay.	310 41
Gondier de Craye, Ant. Ch. juge de	
p. m. du con. gén. Parigny les V.	1630 75
Laborde, Ant. Mich. prop. Poiseux.	458 54
Lagrue, Jean, couvreur. Urzy.	253 11
Laliberté, Domin. maçon. Garchizy.	388 55
Leblanc de Lespinasse, Jean Baptiste.	
Etien, Adrien, prop. à Urzy.	3061 20
Martin, Emile, m. de forges. Garchizy.	577 67
Martin, Louis Hec. med. Pougues.	349 69
Mignon, Jacques, prop. à Ourouér	344 74
Moreau Charny, Napo. Franç, id. id.	1589 26
Paignon, Franç, Charles, rég. de	
forges. Parigny les Vaux.	963 60
Paillard, J. Pierre, prop. Garchizy.	464 01

Piquot, P. René, sellier. Pougues.	284 46
Poilblan, J. Baptiste, sous inspecteur.	
à Garchizy.	219 10
Ponceau, Marcel, maire Ourouér.	1979 25
Robelin, Franç, employé. Garchizy.	262 02
Septier de Rigny, Franç. J. L. prop.	
à Nolay.	1331 70
Thoulet Préval, Pierre, id. Varennes.	223 70
Usquin, Claude D. notaire. Guérigny.	201 39
Valois fils, Fran. m. de forges. Poiseux.	466 40
Valois père, Joseph, id. id.	1478 47
Vaudet, Hnt. P. Fr. prop. Varennes.	216 33

canton de Saint-Bénin-d'Azy.

Benoît, Denis Aimé René Emmanuel.	
prop. St Benin d Azy.	925 35
Bonnet, Félix, id. Saint-Sulpice.	491 50
Boucher, Vincent Michel, maire. Billy.	1142 89
Boucher fils, Charles Marie, prop. id.	645 55
Bourdiaux, François, id. Saint Firmin.	506 86
Brière d'Azy, Jac. Michel, prop. St.	
Benin d'Azy.	13697 18
Brumet, Etienne, id. Saint. Firmin.	217 64
Chouet Louis, Marie, id. Montigny.	710 73
Clair, François, id. Fleury la Tour.	242 78
Colas, Etienne, id. Saint Benin d'Azy	815 72
Cornu, Antoine, nég et maire, Ville	
les Anlezy.	2555 40
Cotinet, Louis, prop. maire. St. Jean	
aux Amog.	1044 47
De Damas (le baron), ex-pair de	
France, Anlezy.	6385 »

De Damas (le c.)	Alfred anc. c. d'esc.	
d'etat major.	Fleury la Tour.	1854 04
De Saint Phalle (le m.)	maire. St.	
Benin d'Azy.		1345 58
De St. Sauveur (le c.)	L. Ign. M. Arm.	
marec. de c. en dispon.	St. Firmin.	602 61
Dubourg (le marq.)	Char. L. prop.	
la Fermeté.		4012 08
Ducray, Jean Bap.	Abel. id. Anlezy	310 90
Flamen d'Assigny,	Hen. id. St. Jeán.	1867 21
Frebault, Leonard.	anc. not. Billy.	364 16
Frebault, Etienne.	prop. Saint. Jean.	220 16
Guyot, Charles.	id. Ville les Aulezy.	767 63
Guyot, Claude.	idem. idem.	647 83
Guyot, Jean.	idem St. Benin d'Azy.	251 65
Guyot, Franc.	maire. Saincy.	647 83
Guyot, Jean Bap.	prop. Trois Vesvres.	207 28
Jaubert, Louis.	idem Anlezy.	203 01
Javon, Charles.	idem. Cizely.	1490 94
Ladrey, Antoine,	m. de forges, maire.	
La Fermeté.		605 66
Laroche, Pier.	notaire St. Benin d'Azy.	409 59
Lhoste, Pierre.	maire. Reugny.	291 82
Marquet, Claude.	cult. La Fermeté.	301 04
Mathieu de la Cave,	Camille. maire.	
Beaumond sur Sard.		2167 04
Mathienfils, Charles.	prop. Beaumond sur Sard.	3662 66
Mourette, Louis.	chef de bur. au min. de l'interieur.	1188 56
Perrault ainé, Jean.	prop. Rouy.	539 21
Perrault, Pier.	juge de p. St. Benin	

d'Azy.		441 58
Pinet, Jules.	maire d'Imphy. Limon.	547 29
Ponceau, Jac.	fer. St. Jean.	665 56
Ponceau, J.	Bap. id. St. Sulpice.	586 04
Ponceau, Germain.	id. St. Jean.	649 81
Pougault, Lazare.	J. Jac. Fr. Fré. prop. St Sulpice.	505 86
Ranque, Eli.	L. Aug. not. Billy.	291 86
Regnier, Ch.	prop. Fleury la Tour.	212 58
Rigny, Joseph.	maire. Cizely	227 00
Robillard, Ant.	fer. La Fermeté.	310 04
Sautereau, Séb.	prop. St. Sulpice.	395 62
Vagne fils, Louis.	id. Dienne.	1514 04

canton de Saint-Pierre-le-Moûtier.

Boivin, Charles.	prop. Mars.	814 04
Boure, Ant.	id. St. Parize le Chât.	263 57
Boutry, Pierre.	maire. Langeron	553 63
Chapier, Joseph.	charp. St. Pierre.	202 94
Colomb, Alp.	P. prop. idem.	585 57
Coulon, Fr.	méd. idem.	1952 10
De Chabrol Chaméanne (le vicomte),		
Fr. Ern.	anc. mag. Azy le Vif.	3526 76
Defoy, J.	Bap. prop. et fermier.	
Luthenay Uzeloup.		365 09
Desnoyers, Gabriel	J. Bap. prop. id.	353 77
Frebault, Guil.	id. St. Parize le Chât.	595 23
Gandois, P.	L. Cas. not. id.	278 29
Garnier Desbruères, Fr.	pr. St Pierre.	515 57
Guérault, Charles	Antoi. Ferd. fer. St	
Parize le Chât.		379 40
Gilberton, gilbert.	prop. chantenay.	247 36

Guillemot, Sim. aub. Chantenay.	370	46
Guillerand, François. prop. à Mars.	728	96
Joyon, Pierre. idem. à Langeron.	277	95
Lafond père, Théod. id. Saint Pierre.	863	72
Léveillé, Pierre Marie. id. à Mars.	584	05
Merle, Honoré. fermier. id.	464	47
Meure, Claude Charl, Ant. Almanzor. juge à Chantenay.	447	11
Mouzat, Jean Ant. Anzel. pr. S. Pierre.	225	76
Nourissat, Gilber. officier. retraité. à Saint Pierre.	522	09
Ogier, Emile Gilbert. avocat. id.	980	50
Ogier, François. Quintien. maire à St. Parize le Châtel.	214	76
Pinton, Claude. prop. à Langeron.	266	12
Pinton fils, François. id. id.	445	49
Prisye de Limoux, Antoine Gaspard. idem. St. Parize le Châtel.	1420	01
Rat, Charles Fr. m. de poste. S. Pierre.	677	85
Robert, Charles Laur. Amab. prop. id.	1909	97
Robert de St Vincent, (le vicomte) L. Ant. auditeur au c. d'Etat. St Pierre	1759	45
Rouderon, Ant. Jean Bapt. prop. id.	206	48
Roy, Etienne. idem. à Livry.	270	61
Ruez, J. Bap. juge de paix à St Pierre	228	70
Simonet, Charles, medécin. id.	206	75
Tiersonnier, Eloy, prop. Langeron.	1168	22
Turigny, Pierre. percep. Chantenay.	446	35
<i>canton de Saint-Saulge.</i>		
Adam, Edme Denis. March. de bois en gros. Saint Franchy.	3044	07

Audebal, Fr. J. B maire. St. Maurice	1101	15
Baume, Pie. prop. St Benin des Bois.	505	89
Berthet, Pierre Ach. maître. de forges. St.-Benin des Bois.	210	61
Billot, Louis. maire Jailly.	1125	87
Bonabeau, J. Jac. P. perc. St. Saulge.	558	58
Bourdeau, Jean prop. Bona.	223	22
Bouzé, Pierce. idem. Montapas.	225	75
Bramard, Et. huiss. St. Saulge.	234	64
Coquille, J. Bap. G. not. idem.	620	75
Coquille, Simon Guy. prop. idem.	694	09
Dauvergne, Fr. meunier herb. Rouy.	692	78
De Cotignon, Gilb. M. Alph. juge de paix. St. Saulge.	451	35
De Courvol, Ch. capit. de cuir. retr. Saint Maurice.	728	87
De Courvol, J. Bap. maire officier de la lég. d'hon. Montapas.	2495	28
De Sainte Marie, Louis. prop. ancien député. Sainte Marie.	2501	30
De St Phalle (le comte) Édouard Ch. prop. Bona.	1160	64
De Thoury, Louis. idem. St. Saulge.	2532	34
Dugué, Jac. cafetier. idem.	231	04
Duplessis, Jean. cultiv. Jailly.	285	21
Duplessis, Antoine. idem. idem.	259	46
Duplessis, Laurent. idem. idem.	283	52
Duplessis, Pierre. idem. idem.	283	52
Durand, Charles. maire. Saxy Bourdon	745	09
Fauconnet, Guil A. pr. St. Saulge.	289	87
Frebault, Thom. offic. de santé. Bona.	238	25
Gaudry, Jac. adj. Ste. Marie.	214	85

Gaulier, Franç. prop. St. Benin des Bois.	225	27
Gautheron, Jean. idem. Rouy.	297	40
Javon, Franç. Maire. Bona.	288	03
Jovet, Philip. prop. St. Benin des Bois	236	23
Laborde, Pierre. idem St. Franchy	809	63
Lallier, Louis Franç. m. du c. général, Saint Saulge.	216	12
Merland aîné, Jean. prop. Rouy.	200	56
Merle, Jean. idem. Crux la Ville.	397	58
Moreau, Franç. prop. et huissier. St. Saulge	308	58
Perrault, Simon prop. Rouy.	361	09
Philipponnet, Edme, meunier, St. Saulge.	267	42
Regnault de Savigny, Char. prop. id.	1714	12
Rosette, Charles. meunier. idem.	530	13
Thyrault, Noël, propriétaire. idem.	244	51

Electeurs-Adjoints inscrits en exécution de l'art. 3
de la loi du 19 avril 1831.

Canton de Dornes.

Leborgne, Anne Ch. Sigismond Aug. Jean Bap. officier retraité jouiss. d'une pens. de 1,200 fr. et payant plus de 100 f. de contributions., à Dornes.	138	21
---	-----	----

SECONDE PARTIE.

Canton de Decize.

Belin, Franç. Maximil. 1779 Offic. ret. jouiss. d'une pension de 1,200 francs, à Decize.		
Donjean, Hugues. Hippoly. 1794 notaire. idem.		

Canton de Fours.

Jaubert. Pierre Marie François. 1802 notaire, à Cercy la Tour.
De Certaine. Paul Nicolas. 1805 Docteur en médecine, à Fours.

Canton de Nevers.

Barat, Jean Claude. 1786 Offic. ret. jouissant d'une pension de 1,200 francs. à Nevers.
Berry, Etienne Hippolyte. 1788 Chirurg. maj. ret. jouiss. d'une pension de 1,200 fr. à idem,
Bouquillard. Gabriel Aug. 1807 notaire. idem
Bussod. Jean 1769 Docteur en méd. à Magny.
Claudin. Jean Nic. 1761 Lic. en droit. Nevers.
Dividis, Louis Aug. vérific. d'enreg. élec. du dép. de Loir et Cher.
Gaillard de Senhilhac. Barthel. Régis. 769 Offic. ret. jouiss. d'une pension de 1,200 fr. id.
Gallard. Jacques. 1774 idem. idem.
Gaudinot. François. 1778 idem. idem.
Lefebre. Jean Bapt. 1799 Licencié en droit id.
Moutte. Amable Alphonse. 1805 idem. idem.
Mutel. Gabriel Franç. 1795 notaire. Magny.
Paultre, Charles Emi. not. ayant trois ans d'ex.
Robert. Pierre M. 1776 Doct en méd. Nevers.
Robin. Jean Louis. 1775 Chirurgien major ret. jouissant d'une pension de 1,200 fr. id.
Senelle. Jean. 1793 Docteur en médecine. id.
Senlis. Donatiens. 1803 Licencié en droit. idem.
Thomassin. Alex. 1797 Licencié ès lettres. id.

Canton de Pougues.

- Boucher, Ambroise, 1787, Offic. ret. jouissant d'une pension de 1,200 francs, à Garchizy.
 Charpentier, Charles, Alex. Théophilix, 1779, Docteur en médecine, à Guérigny.
 Luce, Jean, 1773, Offic. ret. jouissant d'une pension de 1,200 fr. à Saint Martin d'Heuille.
 Rondeau, Achille Martin, 1762, idem, idem.
 Syrot, Jean, 1774, Docteur en méd. à Pougues.
 Usquin fils, Antoine Michel, 1797, Notaire id.

Canton de Saint-Benin-d'Azy.

- Millien, Thomas, 1782, notaire, Saint Sulpice.

Canton de Saint-Pierre.

- Mouzat, Jean Antoine, 1807, médecin, St Pierre.
 Renault, Pierre Ignace, Vic. 1786, Notaire, id.

Canton de Saint-Saulge.

- Charlet, Louis Fr. Aug. 1789, id. St. Saulge.
 Gonget, Claude, a plus de 30 ans, Offic. ret. jouissant d'une pension de 1,200 francs, id.
 Lentier, Pierre Rom, 1795, doct. en méd. id.
 Nolin, Jules Edouard, 1791, idem, idem.

Arrondissement de Cosne.**PREMIÈRE PARTIE.***canton de Cosne.*

- Alliot, Sim. Nic. m. de crist. Cosne. 203 76
 Angère, Jean, prop. id. 502 75
 Augère, Aug. march. de laine, id. 292 60
 Baudron de la Mothe, Aug. Alex. F.

march. de laine. Pougny.	242	20
Bedu, F. P. prop. et maire Neuvy.	212	36
Bertrand, Claude F. recev. particul. des finan. à Bellac (hau. Vienne.)	299	13
Cosne.		
Bichier des Ages, Ant. Aug. propr. St.-Père.	333	17
Blandin, Adolphe. méd. Cosne.	477	79
Boulet, Edme. auberg. id.	288	10
Charlot, Charles F. prop. id.	204	50
Charlot, Pierre And. L. not. id.	287	48
Chaumerot, Charl. A. C. prop. id.	280	96
Clarmonté, Philip. nég. id.	316	62
Couplier père, Pierre. adj. munici. Myenne.	212	60
Dange, Barth. prop. Annay.	852	78
Davin, Franç. juge de p. Cosne.	304	99
De Couessin, Louis J. G. col. retrai- té. Neuvy.	4389	86
Dion, Jean. meû. Cosne.	268	18
Dugué, Franç. Gab. nég. id.	931	86
Feuillebois, Gabriel. prop. id.	210	36
Fournier, Pierre. tanneur. id.	228	07
Frézot, Claude Dom. id. id.	473	20
Frossard des Rivières, Laur. memb. du cons. génér. id.	1960	05
Frossard, Pierre A. F. prop. Alligny.	1249	46
Gallier, J. Bapt. march. mer. Cosne.	345	54
Goubereau, Prix. not. id.	482	53
Gretré, Pierre Et. prop. id.	279	68
Guérin, Pierre Jac. dit Renaud. mar. Cosne.	300	33

Guillerault, Claude Guil. avo. id.	794	11
Guillier de Montchamoy, J Bapt. F. Louis René, avocat. id.	1316	84
Héricourt, J. Bapt. prop. Neuvy.	479	17
Jouanin, Vict. auberg. Cosne.	225	80
Laflille, Tho. bourrelier. Neuvy.	342	08
Lahaussois, Sim. march. Cosne.	323	49
Lahaussois, Jean Edme. épicier. id.	204	30
Lahaussois, Pierre. march. cirier. id.	276	28
Lapra, Franç. Emeraud. prop. id.	583	47
Lasne, Alexan. horloger. id.	283	18
Lavarenne, Sim. march. de vin. id.	286	93
Leblanc, Franç. Mich. cap. en disponibilité. Cosne.	550	73
Lebrun, Jean P. Agnan. prop. id.	522	28
Lerasle, Char. Am. capi. de caval. en activité. id.	728	35
Letors, Nic. Joseph. L. recev. de l'enregistrement. Cosne.	465	51
Lusigny, René Laur. prop. Neuvy.	667	34
Lusigny, Jac. Aug. nég. id.	253	23
Maillet, Ant. Franç. maît. de poste. Cosne.	1645	55
Marliat, Guill. march. de drap. id.	396	77
Marlot, Nic. Tho. procur. du roi. id.	375	15
Mégröt, Jean, dit Nerot. meû. SPère.	324	93
Moineau, Ant. Jules. maire. Cosne.	1597	79
Monmignot Jean, meûn. Cosne.	223	95
Monnot-Arbilleur Charles J. cons. des forêts, id.	258	10
Moreux Charles A. pr. Myennes.	794	12
Moreux Jean P. négot. id.	613	33

Nottelin Jean A. greffier du trib. civil. Cosne.	595	07
Perdrizat Edme, meûn. id.	256	97
Perrèvre Pierre, juge d'ins. id.	267	61
Pinon-Narjot Louis P. m. d'étof. id.	288	55
Planchard Jean L. G. pr. id.	936	68
Poupet-Gallié Edme C. march. id.	274	43
Prévost Mathurin J. insp. de l'enregist. en retraite, id.	968	82
Proust Prosper A. A. huissier, id.	233	01
Quillier Louis S. propr. id.	259	68
Rameau Louis B. id. Saint Père.	1760	09
Rateau Jacques, Auberg. Cosne.	266	66
Richard de Monjoyeux Alfred E. pr. Annay.	1560	07
Rolley Jean M. mar. de fer. Cosne.	238	77
Rotillon Jean L. com. de banq. id.	276	34
Roussel Alexis, maire, Alligny.	300	80
Roussel Auguste, méd. id.	329	06
Roux Franç. huillier, Cosne.	226	62
Sochet Louis A. avocat, id.	426	77
Suret fils Sylvestre, march. merc. id.	211	00
Vivien René M. nég. Neuvy.	490	14
Vivien Jacques A. id. id.	279	33
canton de Donzy.		
Bellevault Pierre, id. Chateauneuf.	298	78
Berger de Favray Jules F. propr. Donzy.	827	80
Billetton Pélerin A. conseiller d'arrondis. id.	730	88
Blond fils Pierre, meûn. id.	277	16

Blondet Edme P. foulonner, id.	205	90
Bonnet Charles, anc. not. Chateau-neuf.	308	92
Bouveau Franç. march. Menestreau.	327	78
Brathe Mathieu, entrepr. Donzy.	232	22
Champenois Louis F. maire, Cessy les Bois.	420	28
Coqueval Louis, fermier, Couloutre.	289	32
Dameron Alex. A. C. pr. Donzy.	538	96
De Choiseul (le c.) Albéric C. G. pair de France, Couloutre.	4344	93
Dhubert Virginie G. A. nég. Donzy.	203	32
Dhubert-Carlier Pierre C. fabr. de chandelles, id.	202	27
Frappier-Saint-Martin Jacques F. vice-pres. du trib. civ. de Moulins (Allier.) id.	470	17
Gatellier Laurent, maire, Perroy.	221	54
Germain Félix, id. Chateauneuf.	318	00
Glapin Jules A. pr. Saint-Colombe.	279	29
Goy-Villeneuve Charles J. maître de forges, Donzy.	984	77
Jarreau Jacques, pr. Cessy les Bois.	216	95
Jeannet Hubert, id. Chateauneuf.	223	00
Lacau Louis S. A. entrepr. Donzy.	213	56
Lavenne de Sichamp (le chev.) Charles F. ex-percept. Donzy.	387	48
Lemoine Pierre A. m. de forges, id.	2095	49
Lerasle Pierre A. nég. id.	804	95
Léveillé Edme F. auberg. id.	201	43
Loiseau Joseph P. juge de paix, id.	333	18
Maillet fils Antoine A. maître de		

forges, id.	4112	98
Mary-Lépine Franç. A. pr. id.	1125	54
Métairie Jean A. avocat, Châteauneuf.	1400	26
Monmignot Jean l'ainé, meû. Donzy.	344	50
Monmignot Jean E. id. id.	274	40
Mousnier Claude, garde génér. des eaux et forêts, Chateauneuf.	208	31
Perrin Etienne, pr. Menestreau.	302	78
Rabion Louis F. dit Henri, Tanneur, Donzy.	215	55
Rabion Pierre L. id. id.	348	17
Rappeau Charles F. pr. Cessy les Bois.	239	24
Serizier Henri Vic. percept. Donzy.	261	14
Serizier Amand T. pr. id.	535	27
Vogué Charles, id. id.	267	00
<i>canton de La Charité.</i>		
Bureau Charles, maire, Champvoux.	2752	37
Beau-fils-Saint-Vincent, pr. La Charité.	649	18
Billebault Jean B. chev. de la Légion d'honneur, id.	491	27
Boissalié Charles-la-Rose, march. de bois, id.	228	14
Bonnetond, Ant. march. de chiffons en gros. La Charité.	271	67
Bouchet, Jean V. maire. Chaulgnes.	216	49
Bourgeot, Franç. Grég. march. drapi. La Charité.	298	78
Buffault, Jac. Vin. not. id.	280	81
	4.	

Buriat, Benoît. jardinier-pépin.	id.	205	73
Buy, André. march. de vin.	id.	297	29
Charron Vallière, J.B. Alp. pro.	id.	249	77
Choumery, Ant. maît. de post et maire. id.		262	12
Clément, Luc Hil. huissier.	id.	204	28
Courot, Gilles. maire. St Aubin.		243	08
De Brossard, (le comte) Adolphe. pro.		1134	06
Beaumont.			
De Lamalle, Aimé B. prop. Chaulgne.		629	00
Desquiernes, Jean Guy. mât. de forg.			
Varennes les Narcy.		219	72
Doreau, Pierre. auberg. La Charité.		741	78
Duminy, Bapt. Jacq. L. prop. id.		1410	87
Duranger. Franç. L. march. de fer.	id.	398	90
Duranger fils aîné, Charl. prop. id.		413	60
Fiocre, Jean. march. d'étoffes.	id.	575	80
Gariel, Domi. march. de draps.	id.	296	14
Gobelet, Jean B. mât. de forg.	id.	3674	05
Gogot, Joseph. march. de bois.	id.	230	36
Gogot, Etien. chartutier.	id.	230	71
Grasset, Louis Aug. percept.	id.	766	73
Grasset, Edouard Isaac. prop. id.		414	60
Gaësde. Pierre. tanneur.	id.	205	87
Guillard, Alexan. Ch. pharm.	id.	329	07
Guillerault-Ragon, Alexis. nég.	id.	455	66
Hyde de Neuville (le baron), Jean G.	prop. La Charité.	2471	90
Hyde de Neuville le jeune, J.J.P.	prop. id.	520	11
Lajoie, Ant. prop. La Marche.		231	25
Lalande, Louis. id. La Charité.		630	90

Lallemand, Pierre. prop. La charité	476	46
Lallemand, Math. id. id.	289	95
Lambert, Jacq. march. de bois.	213	00
Lasné du Colombier. L. Abraham. mât. de forg. Narcy.	1342	26
Lecailles, Louis. id. Nannay.	422	87
Legendre, Edouard. prop. Chasnay.	1033	43
Lerasle, Louis. anc. juge de p. La C.	1346	66
Lerasle, Philib. prop. id.	1371	03
Lhuissier, Louis. id. id.	207	29
Marion, Nic. P. cafetier.	335	20
Martignon, Franç. Grég. not. id.	534	21
Mathieu, Claude. méd. id.	592	55
Michot, J. Larose. mât. de billard.	239	66
Montaignier aîné, Jean P. mât. de forg. et maire. Murlin.	428	52
Moutot Piégoy, Jean. md. de vinaig. en gros. La Charité.	236	61
Mulon, Nicolas. prop. id.	704	54
Normand, Louis Ant. id. id.	669	70
Passot, Franç. prop. St. Aubin.	412	88
Picardeau, Jean. cabar. La Charité.	350	21
Picardeau, J. Gallié. md. de bois.	214	86
Pinot Moreau, Jacq. auberg. id.	353	22
Raiga, Mathurin. md. d'étoff. id.	450	10
Renduel, J. Alban L. prop. id.	310	48
Riblet, Mathu. prop. Nannay.	215	71
Saulnier d'Anchald, (le vic.) Etien. Jac. prop. La Charité.	1005	75
Servois, J.P. Jos. V. prop. et maire La Marche.	3139	89
Tallard, Jean. prop. Narcy.	422	35

Tilloux, Claude Monin. md. de bois.	
La Charité.	212 78
Vincent, Etien. H. nég. id.	295 50
canton de Pouilly.	
Barbier, Eug. Aug. prop. Vielmanay.	477 79
Bazin, Jean J. maire. St. Quentin.	1104 08
Bernot de Charant, Aug. J.L. prop.	
Mêves.	1069 95
Chailloux, Pier. Abeil. md. de vin	
en gros. Pouilly.	229 18
Cordier, Laurant. auberg. id.	290 63
Daguin, Joseph. maire. id.	264 67
Dalligny, Louis Guil. md. de bois. id.	224 25
Dalligny, Pier. Barth. prop. id.	203 53
Daulne, Félix. serrurier. id.	206 54
De Bourgoing, Adol. prop. Mêves.	1946 97
De Margueryé (le marq.) Louis Ern.	
prop. Tracy.	2039 05
Digeon, Marie. Louis. Ar. percept.	
St. Laurent.	273 27
Dumangin, Théoph. fermier. Vielmanay	338 76
Dutarte Varadé, Jean. md. de vin.	
Pouilly.	211 99
Goujon de Gasville, (le vic). Jac. P.	
secrétaire de légation. Vielmanay.	987 22
Guillerault, Alex. Ant. membre du	
cons. génér. Pouilly,	763 50
Guittard de Riberolles, Amé. maire.	
Sully la tour.	233 85
Lafond, Ant. Narc. député. Pouilly.	3479 46
Maillet, Edme. march. de bois. id.	313 11

Midou, Char. Franç. Mau. prop. id.	336 94
Millet, Jean maire. Garchy.	907 94
Porcheron, J. Bapt. prop. Pouilly.	589 84
Provost, Gabriel. prop. Mêves.	2111 31
Roy, Franç. prop. Pouilly.	406 21
Roy, Jules Philip. recev. de l'enreg. id.	479 08
Roy, Franç. D. Hippo. anc. not. id.	315 12
Roy, Louis. prop. St. Audelain.	352 55
canton de Prémery.	
Allary, Math. Isid. herbager. Champl.	289 49
Archambault, Philip. mem. du cons.	
génér. Prémery.	257 84
Archambault, Edme. prop. Champl.	214 89
Bedet, André. fermier. Giry.	207 20
Blond, Jean. meû. Dompierre s Niè.	269 44
Brotot, André Nic. prop. Dompier.	521 71
Camelin, Louis Gab. percep. Cham.	313 69
Charry de Lurcy, Jean Ant. propri.	
Prémery.	1113 74
Charton, Edme. fermier. Giry.	224 08
Charton, Pierre. meû. Prémery.	216 20
Comte Franc. prop. champlin.	258 66
Dardenne, Valère. not. id.	297 45
De Labussière, Hub. Jos. pro. et mai-	
re. Sichamps.	872 67
Dumas, Jean. prop. Lurcy le Bourg.	219 50
Fournier d'Arthel, camil. Gust. pro.	
Arthel.	1004 95
Fournier d'Arthel, camille. id. id.	805 63
Gaudinot, Gill. Franç. id. champlemy.	952 99
Goux, Ant. fermier Giry.	242 91
Lescurre. J. Bapt. And. méd. champ.	219 25

Linard, Jac. prop. Arbourse.	217	26
Lion, Jean. id. Montenoison.	288	39
Maringe, Elie. fermier. Oulon.	1098	85
Métairie Vallée, P. Franç. juge de p. Prémery.	1222	50
Michel Jeune, Gasp. pro. Moussy.	248	28
Michot, J. Bapt. philip. pro. Lurcyle B.	333	81
Montegnier, Laza. ferm. Domp. s N.	359	45
Mullot de Villenault, capit. de caval. Lurcy le Bourg.	637	74
Pichot, J. Bapt. maire. Arzembouy.	995	56
Roumieux, Fé. id. champlemy.	426	53
Saulieu de la chaumonerie, Ama. pr. Lurcy le Bourg.	1661	17
Sellier, clau. Franç. md. champlemy.	256	97
Soupe, Jean, prop. Prémery.	314	14
Tardy, Léonard. prop. id.	629	68
Tardy, Edouard. id. Lurcy le Bourg.	299	37
Tardy, Nic. Ar. perc. Domp. s Nièv.	304	04
Tardy, Pierre. prop. Prémery.	257	32
Thomas, Nic. fermier Giry.	216	26
<i>canton de Saint-Amand.</i>		
Belliard, Pier. And. maî. de forge et maire. St.Amand.	1539	55
Billotte, Henri J. Bapt. Etie. prop. id.	422	63
Boucher, Louis. auberg. St.Amand.	221	46
Chenou, J. Bapt P. Blaize. prop. St. Verain.	201	90
Chenou, Amand Théodoze. mem. du cons. d'arrond. St.Amand	495	37
Chenou, Ed. Mar. Amand. ferm. id.	223	85
Courot, Vict. Léona. maî de forg. id.	557	18

Dechamps de Bisserset fils Franç. Hon. prop. St. Verain.	907	28
Frottier, Blai. Hub. prop. Arquian	455	17
Frottier, Frédéric. prop. id.	450	43
Gillois, Louis Aug. juge dep. S.Ama.	1225	49
Gonneau, Char. Blai. prop. id.	404	81
Guiblain, Joseph. march. de bois. Arquain.	205	31
Lemaigre de St. Maurice, prop. id.	1574	48
Mallet, Franç. md. St.Amand.	221	20
Moreau, Jean L. Vit. pro. S.Verain.	320	12
Morisset, Ed. maire, Domp. s Bouhy.	1558	01
Paultre, Cléophas. md. S.Amand.	248	11
Paultre, Pierre percept. id.	374	54

*Électeurs. Adjoints inscrits en exécution de l'art. 3
de la Loi du 19 avril 1839.*

Leguay, Jean Sat. capitaine jouiss. d'une pen. de 1,290 f., et payant plus de 100 f. de con- tributions. Cosne.	141	91
Poirson, Louis Onésime. colonel jouiss. d'une pens. de plus de 1,200 f., et payant plus de 100 f. de contr. cours.	196	55
Auger, Charles Fréd. lieut.-colonel jouissant d'une pens. de plus de 1,200 f., et payant plus de 100 f. de cont. La Charité.	158	01
Méquin, Etien. chirurg.-major jouiss. d'une pens. de plus de 1,200 f., et payant plus de 100 f. de cont. La Charité.	116	54
Sauvat, Annet. officier jouiss. d'une pension de plus de 1,200 f., y compris son trait. com- me mem. de la légion d'hon., et payant plus de 100 f. de contr. La Charité.	142	54

Arrondissement de Cosne.

SECONDE PARTIE.

Canton de Cosne.

Binot de Villiers, Ant. Hyac. docteur en médecine. Neuvy.

Bouchart, Jac. Ant. officier retraité jouissant d'une pension de 1,200 f. Alligny.

charlot Pierre And. Louis. notaire cosne.

Lebeuf, Nic. licencié en droit. id.

Ortiou, Franç. Etienne. notaire. id.

Rougeot jeune, Edme Jules Marie. licencié en droit. cosne.

Rougeot, Edme M. Benja. licencié en dr. id. Sayet, Etie. Benja. fonctionnaire nommé par

le roi à des fonctions gratuites. cosne.

Thomas, Louis Marie. licencié en droit. id.

Canton de Donzy.

Billette, Armand Gaston. notaire. Donzy.

D'hubert père, Franç. fonctionnaire nommé par le roi à des fonctions gratuites. Donzy.

Rameau, Louis Fd. foncti. nom. par le roi à des fonctions gratuites. Donzy.

Saffroi, J. Bapt. Bernard. fonct. nom. id. id.

Silvestre, Pierre Jules. notaire. Donzy.

Canton de La Charité.

Bonnet, Jean Franç. Nic. docteur en médecine La Charité sur Loire.

Bressoles, Amable Marie. doc. en méd. id.

Cléret, Pierre Romain. not. Beaumont la Fer.

Gavignet, casimir Nic. Franç. officier retraité jouiss d'une pension de 1,200 f. La charité.

Arrondissement de Cosne.

Leguy, Louis. offi. retr. jouiss. d'une pension de 1,200 f. La charité.

Lisé, Franç. notaire. La charité.

Soudan, Pierre Franç. notaire. La charite.

Canton de Pouilly.

Garilland, Jean charles. notaire. Pouilly.

Monsaint, Alexandre. notaire id.

Talbotier, claude. offi. jouiss. d'une pension de 1,200 f. St Laurent.

Canton de Prémery.

charpentier, Arsène Théophile. doct. en méd. Prémery.

Dreux, Laurent. officier retraité jouiss. d'une pension de 1,200 f. champlemy.

Gueneau, Franç. Stanis. notaire. Moussy.

Saget, Martin. notaire. Prémery.

Canton de Saint-Amand.

Dethou, J. Bapt. notaire. St. Amand.

Laurent, Edme Ambroise. offi. retraité jouiss. d'une pension de 1,200 f. St.Amand.

Molière, Alexis. offi. retraité jouiss. d'une pension de 1,200 f. Arquain.

Morot, Guill. Nic. notaire. Bouhy.

Petit, Edme. offi. retraité jouiss. d'une pension de 1,200 f. Dampierre sous Bouhy.

15

Arrondissement de Clamecy.

PREMIÈRE PARTIE.

Canton de Brinon.

Adam, Denis. Corvol-d'Embernard.	315	45
Adam, Franç, Chevannes-Changy.	3529	79
Amiot, Jac. Laché-Assart.	228	12
Archambault, Jean. adj. munici. Brinon.	578	95
Audebal, Jean Bapt. prop. Guipy.	690	39
Audebal, Jean Joachim. maire. id.	908	11
Bidault, J. Bapt. md. de sabots. Neuilly.	512	11
Bonhomme, Claude. prop. Beaulieu.	577	61
Bouquerot, Franç. prop. Beuvron.	202	46
Bourdereau J. Alban. prop. Brinon.	533	08
Bourdereau, Philip. id. id.	225	44
Chapuis, Sim. prop. St. Réverin.	301	05
Cointe-Aubin, fils de Gasp. pro. Germinay	450	98
Cointe, Léonard. prop. Grenois.	241	61
Cointe, J. fils de Jean. pro. Germenay.	404	81
Cointe fils, Gaspard. maire Moraches.	280	45
Cointe aîné, Pierre, fils de Pierre, dit Lacour. prop. Germenay.	457	95
Cointe, Pierre. gendre de Tradiyon-Sallé. prop. idem.	231	53
Cointe, Jean, fils de Léonard. id. id.	235	62
Cointe, Léonard, fils de Léonard. id. id.	227	05
Cointe, Gaspard, fils de Claude. prop. Challemeut.	214	94
Cointe, Gasp. gend. de Gabriel. prop. Germenay.	242	60
Cointe, Léonard, fils de Gab. dit bon Léonard. prop. id.	211	25
Cointe, Jean. prop. Grenois.	237	00

Arrondissement de Clamecy.

255

Crest, Etien. Gab. maire. Michaugues.	351	98
Duprilot, J. Bapt. L. Eti. maire. Brinon.	215	76
Duprilot, J. Bapt. Louis médecin. id.	211	78
Fleury, Jean. prop. St. Réverin.	479	15
Frossard, Ch. Pierre Ant. prop. Guipy.	858	89
Gasté, Nic. Henri. prop. Brinon.	594	28
Gaulon, Franç. fils de J. cult. Germenay.	301	61
Gaulon, Jean, fils de Philib. prop. id	296	91
Gaulon, Léonard, gend. de Cointe, dit Briplat. prop. id.	243	15
Geoffroy, Pierre. prop. Guipy.	528	69
Goguelat, Aug. prop. Laché-Assarts.	629	89
Goguelat, Ch. Jean Férd. id. St-Réverin.	259	93
Guillerand, Louis. prop. Héry.	221	91
Jacob, Philib. Cyr. prop. Brinon.	221	31
Lachot, Jean. maire. Germenay.	387	88
Lamotte de Dreuzy, Aug. pro. Challemeut.	1081	51
Lejault, Pier. Noël. cul. Champallement	534	87
Leveillé, Math. prop. Chazeuil.	312	58
Liron, Jac. prop. St-Réverin.	261	67
Mansoy, Claude. maire. St-Réverin.	342	08
Marquet, Léonard Denis. prop. Corvol- d'Embern.	283	70
Martin, Louis P. Ch. mem. du conseil d'arrondis. Guipy.	3440	87
Millard, Claude. prop. Asnan.	292	48
Nandrot, Léonard. prop. St-Réverin.	218	98
Perrin, Jean. meû. Chevannes Changy.	203	48
Poyet, Pier. Ch. fermier, Moraches.	230	31
Raquin, Philip. precept. St-Réverin.	243	36
Renduel, Pier. Eug. libr. édit. à Paris.	426	42
Beuvron.		

Rossignol, Aug. Franç. maire, id.	218	73
Rousseau, Franç. prop. Asnan.	435	97
Soullier, Guil. prop. Beaulieu.	235	41
Tardivon Pier. fils de Jean, id Germenay.	222	56
Tardivon-Sallé Franç. prop. Beaulieu.	413	57
Tardivon-Sallé, Franç. pro. Germenay.	331	98
Thomas, Pier. percep. Corvol d'Ember.	201	31

Canton de Clamecy.

Angimiot, Philip. Mart. not. Clamecy.	246	78
Bardet, Edme Franç. prop. id	777	07
Bayeul, Pier. Noël, père. id. Dornecy.	223	57
Beaudoin, Char. maî. de pos. Clamecy,	277	59
Bernard, Edme. adj. muni. Surgy.	455	19
Beuzon, Sim. Léonard, pro. Clamecy.	266	74
Boniard, J. Bapt. prop. Brèves.	315	33
Bonneau, Cristo. dit Félix. entrep. de flottages. Clamecy.	252	11
Bonneau, P., dit Chevalier, Entr. de flot. Pousseaux.	202	90
Bouquerot, Et. Fr. Not. Clamecy.	464	27
Bourbon, J. C. Auberg. Clamecy.	251	62
Boutron Col, P. Cl. prop. Clamecy.	335	95
Brivot, fils ainé, J. P. F. Banq. id.	431	97
Brivot, P. H. Banq. id.	2450	64
Brunier, Ed. Fr. Av. Memb. du con. - génér. id.	2183	10
Cagnat-Beaujean. J. Entr. de flot. id	210	16
Chapuis-Beauplan, Christ id. de bois. Armes.	525	90
Charbonneau, P. L. Banquier, membre du conseil-général. Clamecy.	2788	04

Arrondissement de Clamecy.

Chevalier, Ant. Pharmacien, id.	221	54
Cliquet, Michel Nicolas, prop., id.	247	89
Cliquet-Arbelay. J. Bapt. auberg.. id.	206	28
Crochet, J. Joseph Bernard, Agent-général du commerce de bois de la Haute-Yonne, Clamecy	713	50
Dechamp-Gigot, Nicolas, aubergiste, id.	255	73
Delamarre. Ed. Préfet du Cantal, id.	289	23
De Lavenne-de-Sichamps, Jean Noël Propriétaire, Billy.	463	11
Darvault Fr. Frédéric, maire, Brèves.	220	78
Desnoyers, H. propriétaire, Clamecy.	276	84
Dormont, J. Bapt. Agent-Voyer id.	251	03
Dupin père, Ch. And. cons.-d'Etat. id.	374	97
Dupin ainé, And. Mar. J. J., dép., Proc.-Gén. près la cour de cassation, Clamecy.	2621	30
Faulquier, Th. Franç. Alex., prop. Clamecy.	1247	97
Faulquier, fils, Jean Fran. Napoléon. Présid. au tri. civ. Clamecy.	381	52
Fosseyeux, Pier. Louis Lau., Inspec. des Ec. Prim., Troyes.	402	00
Frossard, Pierre. Henry Eli., prop. Clamecy.	507	47
Gabuet, Louis Murt., marhand de bois, Clamecy.	255	54
Garnier Jean, Tanneur, Clamecy.	299	82
Gaude, Edme Louis. avocat, maire, Villiers-sur-Yonne.	282	75
Gaudinot-Moreau, Jean François, Tanneur, Clamecy.	336	96

Gouré, Jean Lap., tanneur, Clamecy.	389 11
Gourlin, Laur. aubergiste, Clamecy.	212 48
Guerbet, Jac. Ale. md. épi., id.	242 10
Guillien, Geor. Fran. tanneur, id.	232 82
Guillier, Jean Léon Basile, capitaine retraité, Billy.	451 83
Hérisson, J. B. Sylves., maire, Surgy.	1049 33
Héroult Marancourt, Yves. François Antoine, prop., Clamecy.	244 31
Jullien, Cl. Annet, Juge-sup., Clamecy.	396 14
Ledoux, Claude, md. tailleur, id.	275 20
Ledoux-Rigaudiot, Nicolas, marchand de bois, Clamecy.	303 24
Ledoux-Ravault, Nicolas, marchand de bois, Clamecy.	297 86
Lemoine, Pierre Claude François, prop. Clamecy.	701 13
Lenoir, Fran. entrepre., Clamecy.	206 33
Lenoir, Fran., prop., Billy.	226 43
Ligé, Jean, prop., Oizy.	222 00
Louzon, Jac. Bart. architecte, Clamecy.	259 95
Marmottant, Jos., marchand, Clamecy.	409 51
Moreau-Ravary, François Jean, quin- caillier, Clamecy.	272 82
Morizot, Cl. Et., prop., Clamecy.	274 11
Née, Mar. Jac. Fr. Pier., av. id.	384 45
Ouvré, Pierre, march. de bois, id.	799 68
Paillet, J. Fr. juge de paix. id.	404 50
Pellaut, Pie. Gab. Vrain, maire, id.	1164 86
Quenisset, J. Bap. lic. en droit, id.	2117 71
Ravault, Pierre Philip., avocat, id.	275 16
Ravault, Philippe, juge, id.	291 57

Raveneau, Paul Pelerin, ju. sup., id.	451 96
Rebonleau-Serreau, Jourdan pr. id.	255 45
Regnault, Guil., propriétaire, id.	321 87
Regnault, Arc. Hyp., aubergiste, id.	279 84
Rignault-Chezeuil, Jac, prop., id.	277 54
Robineau, Alexandre Bernard, marchand drapier, Clamecy.	275 15
Rollin-Guitton, Pierre, négo., Clamecy.	621 88
Rousseau-Saint-Léger, Léger Louis, marchand de Bois, Clamecy.	437 43
Sanglé du Moutot, Jacques, prop. id.	565 89
Sanglé-Ferrière, François Etienne, receveur particulier des finances, id.	905 64
Séguin, Onésime, médecin, id.	291 93
Surugues-Gabuet, F. Entr. de flot, id.	208 19
Tartrat, Etienne Charles, président du tribunal de commerce, Surgy.	607 39
Tenaille, Etienne Louis, receveur part. des fia. à Fontainebleau, Clamecy.	328 64
Tenaille-Saligny fils, Jean Baptiste Et. Marie, propriétaire, id.	428 66
Tenaille-Saligny père, Etienne Pierre Charles, propriétaire, id.	1357 95
Thomas, F. B. ferm. Trucy-l'Orgueil.	272 01
Tiré, Jean, charpentier, Clamecy.	509 47
Vieillard, François, serrurier, id.	265 41
Villiers, Louis Antoine, notaire, id.	232 36
canton de Corbigny.	
Benoit Sauvageot, Ch., perc., Corbig.	752 66
Billiard, Pierre Léonce, médecin, id.	315 27
Bognard, Lazare, propriétaire, id.	524 16

Chais, François, médecin, id.	217	44
Charié-Marsaines, P. Gust. ing. des ponts et chaus. Corbigny.	397	16
Coppin, Pier. L. H. notaire. id.	935	79
De Bèze, Franç. Benoît. maire. id.	1142	79
De Certaines, (le com.) Edmond, maire Anthien.	2265	45
Etignard-Lafaullotte-Neuilly, Hip. Guil. prop. Mouron.	1887	50
Feuillet, Alexand. nég. Corbigny.	583	71
Foin, Etienne. vétérinaire id.	223	40
François, Lazare. adj. muni. Anthieu.	269	26
Graillot, P. Philib. prop. Gacogne.	204	72
Gudin, Louis Franç. prop. Corbigny.	808	15
Gudin-Vallerin, Etien. nég. id.	486	15
Guenot Grandpré, Guill. Franç. prop. id.	2454	14
Guenot Guillemain, Nic. Franç. id. id.	3229	28
Guenot-Laforêt, Guill. Franç. prop. id.	1936	57
Guenot Magnan, Franç. prop. id.	319	62
Guiétand J. P. md. de bois. Cervon.	1538	28
Guillanmet, Pierre. prop. idem.	222	99
Guillemain, Mic. col. du génie. Corbigny	508	94
Guillemain-Talon, fils de Germain, prop. Corbigny.	389	04
Lepelletier d'Aunay, (le com.) Louis Et Hec. maire. Cervon.	4644	45
Lepelletier d'Aunay, (le vic.) Charles. Ange Ern. juge au tribu. civil de la Seine. cervon.	1020	63
Letoufse, Henri Marié. maire. Sardy.	264	64
Meulé, Pierre. md. de bois. Gacogne.	213	88
Miniau, Dominique. prop. Mhère.	217	21

Pagany de la Chaise, Cl., prop., Pazy.	2152	34
Pannetral, Et. Fr., prop., Corbigny.	290	97
Perreau, Cl., prop., Chaumont.	212	17
Perrier, Ger., prop., Corbigny.	374	03
Pigory, Ger., pro., Mhère.	212	15
Rabier, Do., Cap., md. merc. Corbigny.	261	57
Rabier Louis Ger., juge de paix, id.	269	79
Rateau Pierre, prop., Anthien.	283	61
Rémy, Jean Amé., prop., Corbigny.	312	35
Thevenin, Pierre, prop., Pazy.	307	15
Valarché. Pierre, maire, Epiry.	455	17
Vernillat, Charles, prop., Pazy.	236	19

canton de Lormes.

Balivet, Philip., march. de bois, Lormes.	336	45
Balivet, Pierre, march. de bois, id.	461	56
Balivet, Phil. Fr., prop.	id.	412
Baudot, Nico. Marie, maire	id.	758
Baumier, P. Laz. Henri, pr., Brassy.	322	70
Baumier, le j., Ni., md. de bois, Lormes.	419	33
Bazire, P. Laz. Jean, md. de bois, id.	213	63
Borne de Gouval, Louis Etienne César, propriétaire, Brassy.	455	74
Delagrange, Hip., percepteur, Lormes.	470	49
Delagrange, Etienne, Cap. d'infanterie, en activité, Lormes.	367	25
Desmolins, Paul Ch., j. de paix, id.	257	97
De Vibraye (le comte), Anatole Maxamilien, colonel honoraire, Bazoches.	3884	16
Feuillet, Marie Auguste Xavier, mar- chand de bois, D'hun-les-Places.	1741	45
Gudin, J. Do., md. de bois, Lormes.	259	14
	15.	

Heulhard, Sim. Ber., prop., Lormes.	906	23
Heulhard fils, Fr. V., lic. en droit, id.	234	90
Houdaille, Alex., prop., id.	491	01
Houdaille, Ch., prop., Marigny-l'Eglise.	458	61
Houdaille J. B., notaire, Lormes.	590	53
Houdaille Ch., M. md. de bois, Chalaux.	454	55
Houdaille, Léonard Henri, marchand de bois, Marigny l'Eglise.	578	90
Houdaille, Abel, prop., id.	769	57
Julien, Eustache, Aub., Lormes	253	25
Lobbe, J. P. G. M., avocat, id	511	77
Magdeletat, Pierre, maire, Empury.	205	56
Magnan, Ch. Cl., offi. de santé, Brassy.	223	87
Marion Bussy, E. G., méd., Lormes.	449	81
Marquet, S., tuillier, Marigny-l'Eglise	224	53
Mathé, Adolphe, prop., Lormes	383	89
Meulé, L., md. de vin en gros, id.	250	51
Millerean, Alph., maire, Bazoches.	1556	89
Regnaudot, Joseph Guill., march. de bois., Saint-Martin.	243	58
Theurier, A. Cam., maire, Pouges.	227	09
Voillot, L., m. de bois, Marigny l'Eglise	267	64
canton de Tannay.		
Adam, Aug., Maire, Vignol.	536	00
Berthellemot, N. p. et adjoint, Tannay.	422	20
Bezou, P. M., juge de paix, Amazy.	389	74
Boivin, L., receveur de l'enregistrement à Paris, Tannay.	222	26
Boudin, Jac., prop., Teigny.	250	19
Camus de Pont-Carré (le vicomte) J. Bapt. L., memb. du cons. d'ar- rondissement, Lys.	2764	10

Chanois, Denis, propriétaire, Saizy.	201	52
Charles, Marie Ant., maire, Fletz-Cuzy.	279	35
Charles, Ant. Nap., chirurg.-dent., id.	632	21
Choslin, Ch. Cl. prop., St.-Aubin.	526	57
Colon, Fr. Lazare, méd., Monceaux.	264	33
Cuffault-Vaubon, Balth, Jean Baptis- te, Insp. de l'Enr. à Cusset (Allier.)	432	31
Tannay.		
Davous, L. maire, St. Germ.-des-Bois.	280	00
Decolons, Ig. H., maire, Tannay.	727	88
Degoy, P. Insp. des contrib. directes Monceaux.	454	38
Dubois, J. L. prop., Metz le-Comte.	215	82
Gagueau, Fr. P. Al., prop., id.	251	35
Jourdan, A. P. N. prop., St-Aubin.	617	43
Jourdan, J. N. Léger, prop. id.	341	18
Maclos, dit le riche, Cl., prop. Amazy.	248	96
Michel, Etienne, marchand, Tannay.	281	73
Mocquot, César-Auguste, négociant, id.	321	92
Mocquot, Pierre Ant., prop., id.	214	06
Moncorps de Chéry, C. A., prop., id.	803	79
Morlé, le jeune, L. P., prop., Dirol.	791	55
Perreau, J., dit Papon, pr., Tannay.	226	59
Perreau, And., prop., Metz-le-Comte.	280	39
Perrot père, Jean, md. de bestiaux, Tannay.	211	12
Perrot fils, Jean, md. de bestiaux, id.	229	97
Peut, P. Edme, Licencié en droit, Metz- le-Comte.	511	78
Rateau, Louis, fermier, Tannay.	541	99
Rousseau, Fr., propriétaire, id.	579	90
Rousseau, Robert Fr., prop., Lys.	438	24

Séguin dit Belly, J. prop., Amazy. 309 45
 Simon, François Benoit, prop., Lys. 519 18

canton de Varzy.

Bardet, Edme Sozie, prop., Courcelles. 336 87
 Bardet, Alexis Germain Marie, propriétaire, Corvol-l'Orgueilleux. 256 11
 Bellin, Th. V. doct. en méd., Varzy. 220 44
 Boulu-Missiaux I. P., percepteur, id. 228 31
 Carré, Edme, prop., Entrains. 221 55
 Chégoïn-des-Lasnes, N. prop., id. 424 07
 Courot-Bigé, A., maire, La Chapelle. 1452 96
 De Damas (le due), Charles Etienne propriétaire, Menou. 3152 37
 De Neuchèze (le marquis), Anguste Mich, col. d'inf. en ret. Courcelles. 1706 96
 Dupin jeune, J. P. Simon, av. Varzy. 1208 74
 Frottier, Christ., P. Juge de paix, id. 959 68
 Gaveau-Dangerville, Abel Jean Bap-
 tiste, propriétaire. id. 527 06
 Givry, Alexandre, maire, id. 1423 78
 Goulard, Jacq., marchand de bois,
 Corvol-l'Orgueilleux. 258 67
 Guérin, Jean Philippe, percepteur,
 Corvol-l'Orgueilleux. 251 10
 Guimard, Louis, prop., Entrains. 388 26
 Guttron, J. Fr., notaire, Varzy. 270 89
 Heuillard, Jules François, propriétaire,
 Corvol l'Orgueilleux. 264 41
 Langelle, Edme Désiré, notaire, Varzy. 813 35
 Lanoue, Guillaume, meunier, id. 223 80

Liger, Georges, marchand de bois,
 Corvol-l'Orgueilleux. 453 67
 Mathieu, Antoine, maire, St., Pierre-
 du Mont. 3325 67
 Milard-Desnoyers, L., march. Varzy. 252 74
 Milard, J. P., prop., Cuncy-les-Varzy. 487 08
 Neaudot-Bertrix, André Olivier Gilles, 202 52
 propriétaire, Varzy. 202 52
 Petit, Jacques, propriétaire, id. 201 16
 Piétresson-St-Aubin, François Augt.,
 propriétaire, Entrains. 413 59
 Ravary, Fr. Gabriel, fermier, id. 278 29
 Ravary-Presle, Aug. J., prop., Varzy. 507 00
 Robin, Daniel, propriétaire, id. 426 59
 Rossignol, François Augustin Jérôme,
 Avocat à Paris, id. 445 01
 Rossignol, Louis Mathieu, propriétaire,
 La Chapelle-St-André. 255 57
 Save, Gilbert, md. de bois, Varzy. 996 99
 Sellier, Jean Pierre Paul Marie, doct.
 en médecine à Paris, id. 2581 96
 Simion, Jean, dit Pierry, marchand
 de bestiaux, Villiers-le-Sec. 253 52
 Vion, Louis, maire, Courcelles. 223 37
*Électeurs-Adjointes inscrits en exécution de l'art. 3
 de la Loi du 19 avril 1831.*
 canton de Tannay.
 Delinon, Vincent, Capitaine jouissant
 de retraite de plus de 1,200 fr.,
 y compris son traitement comme
 membre de la Légion-d'Honneur, et
 payant plus de 100 fr. de contribu-
 tions, Tannay, depuis plus de 3 ans. 138 04

SECONDE PARTIE.

canton de Brion.

Barlemont, Bazie Bern. notaire. Brion.
 Bussière, Ant. Mich. not. St. Réverin.
 Davous, Denis. notaire. Asnan.
 Dubois, Jean Claude. not. Champallement,

canton de Clamecy.

Achet, Pierre Patrice. licen. endroit. Clamecy.
 Billaudel, Jean Jules. notaire. Billy.
 Cliquet, Edme. offi. jouiss. d'une pens. de retraite
 de 1,200 f. Clamecy.
 Dechaintre, Jean Franç. Edme Théo. doct en méd.
 Clamecy.
 Gentil, Gaspard. offi. jouiss. d'une pension de re-
 traite. Clamecy.
 Heulhard-Darcy, Adrien Gab. doct. en méd. id.
 Lachevrie, Maurice. doct. en méd. id.
 Malbosc, Jac. Pier. licencié en droit. id.
 Marquet, Joseph. licencié en droit. id.
 Montrontant, Jules Ant. Isid. id. id.
 Morizot, Cl. Marie. adj. municipal, fonctionnaire
 nommé par le roi à des fonct. gratu. id.
 Moussoir, Jos. Alph. lic. en droit. id.
 Ravault, Denis Pier. doc. en méd. Villiers s Yonne.
 Rolland, Paul Emi. notaire. Brèves.
 Thebault, Jules, licencié en droit. Clamecy.

canton de Corbigny.

Debèze, Ferdinand. notaire. corbigny.
 Ragon, Hippolyte. not. id.

canton de Lormes.

Balivet, Jac. Lazare. not. Lormes.
 Denoue, Edme Samuel. doc. en méd. id.
 Leutereau, Louis René. not. Marigny-l'Eglise.
 Morio, Franç. Gilb. Edme. not. Lormes
 Roumier, Franç. notaire. D'Hun les Places.
 Vilain, Franç. Jean. offi. jouiss. d'une pension de
 1,200 fr. Lormes.

canton de Tannay.

Bezou, Hippolyte. notaire. Tannay.
 Debèze, And. J. Jac. notaire. id.
 Desjeux, Franç. not. Neffontaines.
 Regneault, Louis. doc. en méd. Tannay.
 Seguin, Germ. L. Jac. id. Monceaux.
 Servolles, Jean Léger. notaire. id.

canton de Varzy.

Lallement, Gust. J. Bapt. notaire. Varzy.
 Jaluzeau, Gasp. Hipp. Rom. id. corvol-l'Orgueil.
 Leclerc-Vauvillers, Domi. offi. jouiss. d'une pens.
 de retraite de 1,200 f. Varzy.

Arrondiss. de Château-Chinon.

PREMIÈRE PARTIE.

canton de Château-Chinon.

Alexandre, Cl. md. de bois. Arleuf	629	34
Barry, J.-Fr. md. de vin. Château- Chinon.	259	42
Basdevant, Dom. prop. Corancy.	299	36

Berthault, P.-R. caf. Château-Chi.	234	42
Boillereau, Edou.-Alex. -J. not. id.	214	59
Boizot, Et. - Laz. mnd. de bois. id.	329	76
Bondoux, Jean, fils de Cl. pr. id.	266	17
Borie, Modeste-Marie. id. id.	246	46
Borne-de-Grand-Pré, P. Fr. id. id.	1623	48
Buteau, Claude-Elisabeth-Lazare. Avocat, mem. du cons. gén id.	1346	64
Buteau, Claude-Fr. ex-direc. de la poste idem.	310	71
Camus, Jean. huissier. id.	250	46
Choquas, Jac. pr. Corancy.	1287	78
Colon, Fr. -Gabri. -Guil. avocat. Château-Chinon.	241	72
Colon, Pierre-Phil. méd. id.	291	30
Comte-Rochambeau, Jean.-D. A. Notaire. id.	483	58
Cointe, Fr. prop. Arleuf.	200	24
Coquard, Louis-César. avoué lic. Château-Chinon.	496	62
David, F.-Dés. sub du pr. du roi. id.	344	50
De Chabannes (le marq.), Jean-Bapt-Marie, prop.	2272	88
De Coubannes (le comte), Eugéne-H.F., pr., Saint-Hilaire.	278	01
Dechamps de Salorges Jean Guil., médecin, Château-Chinon.	1572	18
Dechamps de Saint-Léger, Guibert L., pr., St-Léger du Foug.	554	02
Dechamps de St-Léger, François., prop. St-Hilaire.	679	74
De Lafereté-Meun-Champlatreux		

(le c.) Hub. Norb Jos. député, St-Pérense.	2705	69
Delaloge Pierre, not. Château-Chinon.	285	63
De Sermizelle Jean B. G., adj. mun. Poussignol.	2459	72
Desmolins P hilibert, anc. notaire, Château-Chinon.	257	20
Gautherin Philippe, avoué, id.	254	51
Guyon Jean, march. de fer. id.	205	74
Lami Jean N. chef d'escadron d'artillerie, id.	274	62
Lemercier Lazare A., huissier. id.	243	59
Lemoine Jean, march. de vin. id.	460	04
Michaud Marc. Joseph. marchand épic. en gros.	275	25
Moreau Jean L. proc. du roi, id.	361	67
Pellé-Champigny Pierre, maire, Poussignol.	1526	32
Pernin-Duverdier E. maire, Montigny-en-Morv.	1171	40
Perrier-Colon père, Germain J. march. de bois, Château-Ch.	1354	01
Perrier fils Germain G. T. march. de bois, id.	685	77
Petitier Simon P. J. B., présid. du tribunal civil.	684	24
Pigeon Etienne, prop. id.	218	03
Potier Louis, capit. de caval. en disponibilité, id.	260	45
Richou Guil. G., juge, id.	669	57
Rochu Léger, m. de bois et maire,		

Montigny-en-Morv.	898	29
Sallonnier de Chaligny Fran ^{çois} , propr. St-Hilaire.	456	18
Sautereau de Létang Jules, propr.		
Montreuillon.	255	64
Simonot Jean B. m. de vin, Châ- teau-Chinon.	228	28
Tassin de St-Pereuse Amédée P., propr. St-Péreuse.	1806	04
Thevenet Dominique H. C., avoué, Château-Chinon.	461	25
Thirault Jean, maire, Dommartin.	222	77
Tixier Pierre, huissier, Château-Ch.	229	12
Tricot Pier A. maire. Montreuillon.	1775	72

canton de Chatillon.

Balandreau Isidore, herbager, Li- manton.	279	61
Bellon de Chassy Louis M. maire, Alluy.	2176	77
Bourdeau Annet, pr. Bazoilles.	295	28
Collas Gaspard H. pr. Mingot.	711	12
Commaillé Fr. nég. Châtillon.	204	55
Cornu Antoine, nég. Montigny- sur-Can.	813	24
Cornu André, nég. et maire Bazol- les.	1132	12
Cornu Jules F. propr. id.	598	72
Cornu Nicolas, maire, Mont et Marré.	850	11
De Pazzis fils Xavier E. pr. Ougny.	1471	18
De Pazzis père, (le marquis,) Paul L. A. propr. id.	4774	27

De Pracomtal (le marq.) Edmond M. G. pr. Châtillon.	992	97
De Pracomtal (le c.) Alexan. L. R. propr. id.	992	96
Dubois Jean, pr. Brinay.	723	45
Durand Jean B. herbager, Chougny.	982	23
Durand Léonard, pr. Biches.	203	29
Guillier Charles J. pr. Biches.	307	00
Jault Louis P. cultiv. Chougny.	355	19
Javon Jean, nég. Tintury.	459	60
Laborde Claude, pr. Mingot.	332	53
Lasne-Desvareilles M. pr. Chougny.	390	41
Leclerc Jean L. maire, d'Hun- sur-Grandy.	710	14
Le Pelletier d'Aunay Charles L. M. propr. Aunay.	7920	98
Massin Joseph, herbag. Montigny- sur-Canne.	635	23
Massin Honoré D. pr. Limanton.	825	54
Massin Adolphe, herb. Montigny- sur-Canne.	258	69
Mathieu Pierre, propr. d'Hun-sur- Grandy.	309	56
Mathieu Claude F. ferm. Aunay.	1624	31
Merland Jean, adj. municip. Alluy	208	57
Moucharmont Jean M., négoc. Limanton.	1015	50
Paumier Pierre G. auberg. Châtil- lon.	200	69
Pelletier Louis J.J. memb. du con. génér. maire à Maux, id.	806	50
Perrot Claude, pr. Biches.	293	44

Perrot Franc ^ç . prop. id.	200	32
Petit Alex. M. avocat, Alluy.	3700	72
Pilate Franc ^ç . maire, Tintury.	225	74
Ponceau Jean, pr. id.	261	77
Quiqueret, Pierre Sébastien. maire. Mingot.	216	82
Ravary, Léonard. prop. Brinay.	266	49
Ravault, père Etienne Ant. M. pro. Aunay.	646	13
Ravault, fils. Etienne Joseph Léonar. prop. et maire. Achun.	533	39
Ravet-Anceau, Jean Bapt. meunier. Châtillon.	344	91
Rebreget père, J. B. prop. Biches.	296	00
Rebreget fils, Jac. Jul. Jos. perc. id.	262	07
Regnault de Touteuille, Jos. Charles. prop. Tintury.	1848	44
Reullon, André Franc ^ç . maire. Brinay.	504	54
Rivièvre Félix, prop. Achun.	951	14
Roux, Emiland. herbager. idem.	674	06
Sayet, Antoine. cultiva. Biches.	284	32
Tripier fils, maître des requêtes au cons. d'état. Aunay.	1544	67
<i>cantos de Luzy.</i>		
André, Jos. pro. Larochemillay.	610	82
Andriot, Pierre. prop. idem.	502	78
Auberry, Jos. Hono. pr. Remilly.	1218	88
Berthier, Claude. prop. Luzy.	279	87
Bertrand, Paul. not. Larochemillay.	222	61
Bertrand, René Marie. prop. id.	252	22
Bertrand de Rivièvre. Denis Zachar.		

maire. idem.	2974	45
Bertrand de Rivièvre, Louis Joseph, prop. Larochemillay.	2585	53
Bignon, Jérôme Fré. prop. Luzy,	4549	89
Bonneau, Claude Marie. maire mem. du cons. général Semelay.	4045	05
Boulu Marie. G. J. G. pr. et maire, Luzy.	3436	04
Boulu Jean B. R. pr. id.	299	26
Bricard Philippe, méd. id.	270	86
Charleuf Franc ^ç . G. pr. Semelay.	1937	93
Cloître Paul, pr. Luzy.	583	93
Colin de Gévaudan Gustave F. pr. Larochemillay.	719	22
Compin Antoine H. notaire, Luzy.	340	90
Cortet Charles J. pr. et maire, Tazilly.	526	84
Coujard de la Chaize Jean C. A. pr. Luzy.	924	01
Coujard de la Chaize Denis-Made- laine A. pr. id.	207	98
Coujard de la Verchère Jean L. pr. Luzy.	799	04
Coujard Henri, pr. id.	1168	24
Dechargère Christ. pr. Semelay.	546	91
Dechargère Guil. H. pr. Tazilly.	362	09
De La Ferté-Meun (le vic.) Julien, prop. Larcchemillay.	802	45
De La Ferté-Meun (le marq.) Fer- nand, pr. id.	1885	55
De La Ferté-Meun Louis G. H. G. pr. id.	224	36

Desjours Joseph L. Desservant,	
Tazilly.	514 60
Dubois Hippolyte, pr. Remilly.	224 20
Dufraigne Juilien, pr. Luzy.	296 07
Dupuis Franç. pr. id.	307 00
Epinat Jean B. pr. Millay.	891 67
Febvre Edme, pr. Rémilly.	340 50
Florin Blaize C. pr. Luzy.	855 37
Genty Jean M. A. pr. Rémilly.	208 24
Gondier de la Garde Fr. pr. Chid.	1419 85
Gueunau, Aug. officier de san. Luzy.	319 64
Guyot d'Amfreville, Paul Auguste	
Marie, prop. Millay.	263 03
Guyot-d'Amfreville, Pierre Alexan.	
prop. Luzy.	1007 67
Jadioux, Jean. médecin. id.	888 58
Léger Vivant. march. d'étoffes en dé-	
tail Luzy.	210 04
Martin, Charles. prop. Larochemill.	602 85
Montaron, Noël. prop. Avrée	252 44
Navault, Louis-Franç. march. Luzy.	309 96
Nolot Jean-Alban, prop. id.	226 02
Perraudin, Noël. prop. Semelay.	209 32
Perrin, Alexandre. prop. Tazilly.	419 79
Repoix Philib. Laz. Félix. pro. Luzy.	520 88
Repoux, Paul Aug. prop. id.	341 15
Saclier, Charles. mem. de la lég.	
d'Honneur. Luzy.	980 58
Saclier, Franç. Antoi. prop. id.	246 56
Saclier, Jacques. prop. Millay.	215 45
Thiroux de St.-Félix. Denis Gabriel	
Félix Philip. maire Chiddes,	957 10

canton de Montsauche.

Balivet, Jean. maire. Gien-s-Cure.	240 00
Beaujard, Jean-Hilaire. géo. Alligny.	232 91
Bertoux, Simon. prop. Montsauche.	243 59
Collenot, Claude P. not. Moux.	212 45
Cortet, Etienne. march. de best. id.	303 98
Cortet, Claude. march. de vin en g.	326 71
Cottin, Claude Philib. Hyp. notaire	
Ouroux.	808 56
Duvernoy, Thomas. nég. id.	535 40
Gadrey, Jean. prop. Gien-sur-Cure.	212 23
Gautherin, Franç M. Reine. s.-préf.	
à Chât.-Chinon, Montsauche.	817 65
Girard, Simon fils de Jean. march.	
de tan. Alligny.	239 52
Goguelat, Claude. march. de bois.	
Ouroux.	1040 39
Guyard, Jean. m. de b. id.	550 66
Parthiot Pierre, march. de bestiaux,	
Moux.	259 91
Parthiot Etienne, id. id.	279 75
Pelletier Etienne J. pr. Montsauche.	431 87
Pernin Henri F. M. mem. du cons.	
général, Ouroux.	852 95
Pernin Franç. J. pr. Gien sur Cure.	508 25
Pernin Jacques, pr. id.	274 90
Perreau Claude J. adj. municipal,	
Planchez.	262 80
Robert Antoine, march. de bois,	
Montsauche.	407 15
Vialay Jean B. L. maire à Chatin,	
Montsauche.	660 69

Alloury Guil. N. pr. Moulins en Gilbert.	549	84
Alloury Victorién, pr. Isenay.	222	86
Anceau Pierre, pr. Vandenesse.	229	62
Arbelat Guil. A. pr. Moulins en Gilbert.	333	31
Bardot Jean, pr. et maire Préporché.	243	78
Bazot Lazare, auber, Moulins en G.	276	10
Boillereau Claude, of. de santé. id.	310	43
Bonneau fils aîné Charles F. A. pr. id.	382	18
Bouez-d'Amazy Ernest, propr. St-Honoré.	422	52
Buteau Amable P. G. pr. Moulins en Gilbert.	275	45
Charpin Jean M. not. id.	342	92
Cottet Jean, pr. Villapourçon.	367	16
Curé de la Chaumelle fils, J. Laz.- Théodore, pr. Moulins en Gilbert.	673	02
De Bèze Fr. G. pr. Maux.	951	87
De Laferté-Meun Isidore, propr. Moulins-Engilbert.	432	97
D'Ennery de la Chesnaye Charles F. capit. au 65 de lig. Moulins-Eng.	455	85
Desmerger Jean, herbag. Isenay.	304	37
Dubois-Dufrêne Louis F. P. juge de paix, Moulins Engilbert.	1563	88
Douvernoy, Simon. propr. Moulins- Engilbert.	645	15
Gareone, Philip, médecin. idem.	563	43
Girardot-Dupré, P. L. propr. Maux.	212	31
Guillemot, Paul. prop. idem.	545	33

Guillier de Chalvron, M.-J. F. chef de bataillon, au 7° d'inf. légère.	440	68
Guillier-Vauville, F. propr. idem.	887	95
Guiochain, J. propr. Proporché.	225	77
Jouanin, Claude. adjoint municipal Moulins-Engilbert.	205	98
Lafaye, Jean. herbager Vandenesse.	233	21
Lauvain, Mich. fils de Jean. propr. Moulins-Engilbert.	202	60
Lenoir, Jean. propr. idem.	391	32
Martin, J. B.-Léonard. officier de cavalerie, Onlay.	528	52
Miron, Théodore. maire. idem.	528	94
Morand, Joseph. médecin. Moulins- Engilbert.	221	33
Moïeau, F. L. march. de bois. idem.	352	45
Panné, Benoit. propriétaire. idem.	250	88
Pelletier, Edme-Phil.-Andoch. avocat à Bourges. Maux.	396	72
Poitoux-Gauthé, Pierre Philp. J. H. march. de vin. Vandenesse.	235	19
Pougault, Marie-Eléonor. membre du conseil génér. Moulins-Engil.	699	02
Ravary, Franç. Léon Jules. juge à Château-Chinon. idem.	288	95
Rérole, Joseph Franç. propr. idem	443	26
Robert, Jean Marie. propr. idem.	555	14
Sallonyer de Varennes, Charles François. propr. idem.	314	54
Sauterau-Dupart, (le baron), Sim. Pierre colonel d'art. en retraite.	26	

Villapourçon.	1040	12
Thirault, Jean, maire, Isanay.	358	55
Thirault, Jean M. pro. Moulins-Eng.	317	56
Thollé, Philip. Napo. méd. M.-Engi.	251	09
Tréneau Soulmé, Jean L. Edme. m. de forges. Vandenesse.	1216	27
Viel-d'Espeuilles (le marq.) Antoi. Théod. maire. s.-Honoré.	2661	59
Vincellet, Franç. L. Hyp. médecin.	452	08
Moulins-Engilbert.		

SECONDE PARTIE.

canton de Château-Chinon.

Berger Franç. docteur en médecine, Arleuf.
Boulenot Philippe, id. Château-Chinon.
Cahouet Jean-Léger, not. Montreuil-en.
Hottet de la Place Louis H.m. licencié en
droit, Château-Chinon.
Lacomme Pierre J. id. id.
Lemoine Jean B. docteur en méd. id.

canton de Chatillon.

Alloury Joseph, not. Aunay.
Dumarest Jean, id. Châtillon.
Hedelin Jean B. F. id. id.

canton de Luzy.

Jacquand Jean m. id. Luzy.
Perrin Antoine, id. id.
Rollet Franç. E. électeur de Saône et Loire,
Millay.

canton de Montsauche.

Digoy Claude, not. Montsauche.
Finot Guillaume, doct. en méd. id.

canton de Moulins-Engilbert.

Dumaret Simon, fonct. nommé par le roi à
des fonctions gratuites. Moulins-Engilbert.
Jaubert Jean F. J. not. id.
Lorry Jean F. id. id.*
Thollé Guillaume M. V. licen. en droit, id.

BULLETIN PARLEMENTAIRE.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Session de 1838—1839.

La première session a commencé le 17 décembre 1838 et a duré jusqu'au 31 janvier 1839, jour où fut lue à la chambre l'ordonnance qui la prorogeait au 15 février suivant. Deux jours après parut l'ordonnance de dissolution.

Cette première partie de la session pendant laquelle la chambre a siégé 28 fois a été consacrée : 1^o à la formation du bureau définitif de la chambre; 2^o à la discussion de l'adresse; 3^o à la réforme du règlement de la chambre; 4^o à l'examen de la loi des comptes de 1836.

La seconde partie de la session a commencé le 4 mars. La clôture officielle a eu lieu le 6 août. La chambre a tenu en avril 17 séances publiques; en mai, 10 séances; en juin, 22 séances; en juillet, 22 séances.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les travaux de la chambre.

L'article 316 du code de commerce, relatif aux emprunts à la grosse, a été modifié par une loi. Deux lois militaires ont été rendues : l'une pour fixer le cadre de l'état-major général; l'autre pour lever 80,000 hommes sur la classe de 1838. En ce qui est relatif aux travaux publics, les deux lois les plus importantes de la session sont : celle qui a pour objet l'achèvement des canaux et celle pour l'amélioration des ports. Viennent ensuite les six lois sur les chemins de fer : deux annulent les concessions du chemin de Lille à Dunkerque et du chemin de Paris à la mer; deux apportent des modifications aux cahiers des charges pour le chemin de fer de Bordeaux à la Teste et de Paris à Orléans; la cinquième accorde, à titre de

prêt, aux concessionnaires du chemin de Paris à Versailles, par la rive gauche de la Seine, une somme de cinq millions. La plus importante de ces six lois, puisqu'elle est d'une application plus générale, est celle qui autorise les compagnies existantes à proposer, lorsqu'elles le croiront utile, des modifications au tracé du chemin de fer et aux conditions du cahier des charges.

Plusieurs routes départementales ont été converties en routes royales, entre autres celles de Paris à Granville, de Châlons à Strasbourg, de Thionville à Sierck.

Des échanges d'immeubles entre l'État et des villes, entre l'État et des particuliers, ont été autorisés.

Une quarantaine des lois d'intérêt local; les unes pour autoriser des départements ou des villes à s'imposer, les autres pour leur permettre de contracter des emprunts, destinés à couvrir les dépenses de travaux d'utilité publique, ont été rendues dans le cours de la session.

Un grand nombre de pétitions ont été, par décisions de la chambre, écartées par l'ordre du jour ou renvoyées aux divers ministres.

Voici maintenant le tableau des lois de finances qui ont été votées pendant la session 1838-1839 :

Crédits complémentaires pour 1836.	2,308,569	1. 04
Crédits supplémentaires.	424,708	75
Crédits complémentaires et extraordinaires pour 1838.	18,971,609	69

EXERCICE 1839.

Crédits extraordinaires.	2,861,763	38
Crédits spéciaux.	5,194	04
Pensions militaires.	1,950,000	
Dépenses secrètes.	1,200,000	
Armements dans la Méditerranée.	10,000,000	
Pensions aux victimes des journées des 12 et 13 mai 1839.	47,500	
	16.	

Caisse de retraite.	6,185,000
Haute paie, solde, ect.	6,405,640
Emprunt grec.	920,814
Créance arriérée.	2,296
Autre créance arriérée.	1,325
Armemens maritimes pour l'Amérique..	4,912,800
Personnel et matériel du ministère des travaux publics.	109,070
Garde municipale augmentée.	495,800
Monument de juillet élevé place de la Bastille.	272,000
Célébration des fêtes de juillet.	200,000
MM. Daguerre et Niepce, pension de 10,000 f. pour acquisition de leur procédé tendant à fixer les images de la chambre obscure.	10,000
Crédits supplémentaires des finances	424,587
Autres crédits pour même service.	1,542,161
Sépultures des victimes de juillet.	50,000
Secours pour incendie, grêle, etc.	4,000,000
Pension au matelot anglais blessé par une méprise d'un bâtiment français.	1,375
Fonds de dégrèvement.	2,000,000
Cathédrale de Chartres (allocation pour la reconstruction de la partie incendiée)	239,716
Souscriptions (ministère de l'instruction publique.)	110,000
Histoire nationale (encouragements pour les travaux relatifs à l'histoire nationale).	150,000
Directeur des cultes.	7,500
Budget de 1840, y compris la reconstruction de la salle Favart et l'agrandissement du Palais-de-Justice.	1,103,391,883

Crédits imputables sur le fonds spécial des travaux publics dont le budget supplémentaire demeure distinct et est fixé, savoir :

Pour 1839.	16,330,000
Pour 1840.	69,448,000
	1,254,869,306 fr. 92

Sept propositions ont été faites par divers membres en vertu du droit d'initiative de la chambre. Ce sont les propositions de M. le colonel Espinasse en faveur des anciens légionnaires; de M. le maréchal Clauzel et de MM. les généraux de Labourdonnaye, Jamin, etc., en faveur des officiers mis en réforme sous le régime des ordonnances de 1823 et 1829; de MM. Muret de Bord et Lebeuf sur les ventes à l'encaï de marchandises neuves; de M. de Tracy relativement à l'esclavage; de M. Chapuys de Montlaville pour la translation des dépouilles des victimes de juillet 1830 sous la colonne de la place de la Bastille; de MM. de Golbéry et Moreau (de la Meurthe) sur les commissions administratives des hospices; de M. Gauquier relativement au traitement des fonctionnaires salariés, membres des la chambre des députés.

Les deux premières propositions ont été rejetées; celle de M. Chapuys de Montlaville a été adoptée; les autres ont été prises en considération et ont été l'objet d'un rapport.

Trois projets de loi sont restés à l'état de rapport : le projet sur les sucre, rapporté par M. Ducos; le projet relatif aux tribunaux de commerce, rapporté par M. Hébert; le projet sur responsabilité des propriétaires de navires, rapporté par M. Dalloz. Un projet de loi tendant à sanctionner diverses mesures de douane mises en vigueur par ordonnances royales n'est arrivé jusqu'au rapport.

BUDGET DE 1840.*Résumé général du budget des dépenses.*

Dette perpétuelle en 5, 4 1/2, 4 et 3 0/0.	195,916,901 fr.
Fonds d'amortissement	44,616,463
Intérêts, primes et amortissements des emprunts pour ponts et canaux.	10,683,300
Intérêts de cautionnements.	9,000,000
Dette flottante	9,000,000
Dette viagère	3,727,000
Pensions, subvention fonds de retraite des ministères, etc.; secours aux pensionnaires de l'ancienne liste civile.	52,556,500
Liste civile.	14,000,000
Dotation de la chambre des pairs et de la chambre des députés.	1,415,900
Légion d'honneur (supplément à sa dotation).	1,318,500
Ministère de la justice { justice. cultes.	20,347,425
— des affaires étrangères.	35,744,859
— de l'instruction publique.	7,957,700
— de l'intérieur.	15,325,107
— du commerce et de l'agriculture.	89,798,700
— des travaux publics.	11,712,868
— de la guerre.	52,713,300
— de la marine et des colonies.	247,800,502
— des finances.	72,128,300
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts, et revenus directs et indirects.	20,144,129
Remboursements, restitutions et non valeurs	124,701,485
Total des dépenses ordinaires.	59,363,430

Total des dépenses ordinaires. 1,099,999,369 f.

Il faut ajouter à ce budget, pour reconstruction

de la salle Fayart et pour l'agrandissement du Palais de-Justice à Paris, 3,392,514 francs, ce qui porte le budget de 1840 au chiffre total de 1,103,391,883 fr.

Suite du budget de 1840.*Résumé général du budget des recettes.*

Principal et centimes additionnels des contributions foncière, personnelle, mobilière, portes et fenêtres et patentes.	389,080,722 fr.
Enregistrement, timbre et domaines	225,033,000
Coupes de bois et droits de pêche.	33,514,000
Douanes et droits de consommation des sels.	168,190,000
Contributions indirectes.	224,427,000
Postes.	44,350,000
Produits universitaires.	4,320,000
Salines et Mines de l'Est.	1,655,000
Produits et revenus de l'Algérie.	2,321,000
Produits divers provenant des ministères.	13,102,450
Produits extraordinaires	10,720,000

Total de recettes. 1,116,713,172 fr.

Résultat du budget ordinaire.

Les recettes présumées sont de.	1,116,713,172 fr
Les dépenses sont de.	1,099,999,369

Excédant présumé de recettes. 16,713,803 fr.

Paratonnerres et Paragrelés.

L'invention remarquable des conducteurs métalliques ou *paratonnerres*, due au célèbre Franklin a procuré des préservateurs bien précieux contre les accidens si redoutables de la foudre, car lorsqu'ils sont convenablement disposés, ils méritent un degré de confiance qui ne doit laisser presque aucune place à la crainte. On sait que ces appareils consistent en une tige de métal plus ou moins longue que l'on place sur le sommet des édifices et qui communique, par d'autres verges métalliques ou des cordes en fil de fer ou de laiton, avec le sol ou réservoir commun. Il est très-important que le conducteur pénètre profondément en terre (d'environ 10 mètres) ou mieux encore se termine dans un puits ou un égout, qu'il n'éprouve aucune solution de continuité et qu'il soit de dimensions assez considérables : si on le désirait plus petit, on devrait l'établir en cuivre, métal qui est meilleur conducteur de l'électricité que le fer; son extrémité inférieure doit aussi se diviser en plusieurs branches afin de faciliter l'écoulement du fluide. Tous nos paratonnerres, en France, sont des tiges en fer avec une pointe en cuivre jaune, terminée elle-même par une petite aiguille de platine; mais les physiciens anglais ne sont pas d'accord sur la question de savoir s'il est plus avantageux de les terminer par une pointe ou par une boule, et on adopte en général en Angleterre ce dernier mode de construction.

Avant Franklin, la superstition avait imaginé une foule de moyens, tous plus bizarres les uns que les autres, afin d'écartier le fléau destructeur des orages. Depuis la découverte du savant Américain, la physique, prenant la place de la superstition, fit naître différents projets qui tendaient au même but. Quelques physiciens se proposèrent uniquement de diriger la chute de la grêle sur un endroit donné, où sa fureur ne causerait aucun dommage : tels furent d'abord Bertholon, puis Diltmar, qui, fondés sur cette observation que les orages suivent ordinairement les chaînes des montagnes ou le cours des grandes rivières, et connaissant la faculté conductrice des pointes, espéraient, en établissant une ligne de perches depuis l'endroit même où se forment les nuages grêleux, marquer le chemin à la tempête et lui assigner son lieu de décharge. D'autres eurent l'idée de forcer les orages qui menaçaient de grêle à éclater avant que leurs terribles éléments fussent rassemblés en masses trop considérables. Pour obtenir cet effet, Parrot voulait qu'on lâchât dans l'air des bombes et des fusées volantes. Mais la plupart eurent pour but d'empêcher complètement la formation de la grêle, soit en ébranlant violemment l'air par des détonations ou par le son des cloches afin de diviser ainsi les nuages amoncelés ; soit comme Léopold de Buch le proposait, en plantant et reconvrant les lieux incultes et nus où, suivant une longue expérience, se forment la plupart des tempêtes qui dévorent telle ou telle contrée, soit, ainsi que l'avait imaginé Prechtli, en isolant de la terre les nuées électriques par

l'ascension de grands courans de fumés qu'il regardait comme une substance non conductrice; soit enfin en soustrayant l'électricité accumulée dans l'atmosphère, et cela ou au moyen de grands feux (qui, suivant Volta, sont les meilleures substances anélectriques), ou par de fortes évaporation, ou enfin par l'érection des perches-paragrêle proprement dites.

Les paragrêles, que l'on a vantés et peut-être décriés outre mesure, sont des espèces de paratonnerres très-simples et très-économiques. Leurs inventeur, M. Lapostolle d'Amiens, les composait uniquement d'une perche et d'un cordon de paille destiné à conduire le fluide électrique; mais les physiciens s'accordant généralement à considérer la paille comme mauvais conducteur, on y a successivement ajouté un fil de lin et enfin un fil de laiton auquel on fait dépasser l'extrémité supérieure de la perche et qui plonge dans le sol. Dans les départements des Hautes Pyrénées, du Douds, du Jura, en Bourgogne, et, hors de France, en Lombardie, en Savoie, dans le canton de Vaud, on a paragrêle d'assez vastes étendues de terrain en plantant ces perches à une distance de 150 à 200 mètres lus uns des autres. On a d'abord soutenu que pratout les nuées de grêle avaient circulé autour de ces lieux en respectant leur enceinte, mais il paraît qu'il a grêlé sur plusieurs vignobles du Beaujolais et en Bavière, malgré les paragrêles qu'on y avait établis, et qu'il en a été de même dans le canton de Vaud le 22 juillet 1836. Au reste, l'Académie des sciences, sur le rapport de M. Fresnel,

a décidé que l'action des paragrêles et la théorie de la formation de la grêle étaient encore trop indécises pour engager le gouvernement à se livrer à des essais en grand, comme le demandaient diverses sociétés d'agriculture, et que, dans l'état actuel des choses, il était plus sûr et moins dispendieux d'avoir recours aux compagnies d'assurances contre la grêle.

Dangers et précautions contre les orages.

Il paraît que le son agit sur l'écoulement de l'électricité en condensant et rarefiant l'air et par conséquent en facilitant son mélange: de là peut-être l'usage de sonner les cloches par les orages et l'effet d'un coup de canon tiré dans une nuée. Mais il est vrai de dire que de meilleures raisons doivent interdire de sonner les cloches dans ces circonstances: en effet, l'élevation des clochers, le courant d'air que produit le mouvement des cloches, la propriété conductrice de cordes sont des causes qui exposent à de grands dangers aussi bien les bâtiments que les sonneurs. Pour les éviter, il faudrait au moins que les clochers soient pourvus d'un paratonnerre accompagné d'un bon conducteur bien entretenu.

Les meilleures précautions à prendre pour se mettre à l'abri des dangers des orages sont d'éviter les éminences et tous les lieux où l'on approcherait des corps conducteurs, notamment les fenêtres, les glaces, les cheminées, les arbres; les métaux surtout sont des corps sur lesquels la

foudre se porte toujours de préférence, parce qu'ils sont les meilleurs conducteurs; on doit s'éloigner des fenêtres ouvertes et des cheminées, parce qu'en occasionnant quelquefois des courants d'air, elles attirent le fluide électrique; on conçoit que par la même raison, il est dangereux de courir pendant un orage. Dans ce cas, le meilleur parti à prendre, lorsqu'on est au dehors, c'est de se placer dans un lieu découvert, abrité par un parapluie en soie et contenant peu de métal dans sa construction, ou bien de se laisser mouiller complètement; car l'eau conduisant très-bien le fluide électrique, il est probable que votre corps servirait de conducteur, mais sans qu'il en résultât d'accident si le nuage venait à se décharger dans cet endroit.

Il est beaucoup de personnes que l'orage effraie tellement qu'elles croient devoir se retirer alors dans des caves, etc. Il suffit de remarquer combien sont rares les accidents produits par la foudre pour se guérir de ces frayeurs, au-dessus desquelles pourtant des hommes d'un grand mérite n'ont pu s'élever; il est certain cependant que ce danger est analogue à celui que l'on court de recevoir une tuile sur la tête ou tout autre du même genre. Au reste, cette frayeur tient en partie à l'organisation, certains individus, plus impressionnables à l'action de l'électricité, étant véritablement indisposés par l'influence des orages. On sait aussi que l'effet d'un temps électrique est très-different sur les hommes: les uns devenant alors plus vifs, plus inquiets, plus irritable; les autres étant au contraire dans ce cas comme appesantis et somnolens.

NOTICE

SUR LA CLASSE OUVRIÈRE

DES USINES

Du département de la Nièvre.

Deuxième Article.

L'année dernière, nous avons pris l'engagement de continuer nos observations sur le caractère et les mœurs des ouvriers des Usines du département, en les accompagnant de principes généraux applicables à toutes les classes d'ouvriers; après être entré dans des explications succinctes sur les travaux qui s'exécutent dans l'une de nos fonderies de seconde fusion, nous avons promis, pour cette année, quelques détails sur la fabrication du fer; et nous cédons, en reprenant ce travail, au désir, au besoin d'établir une communication d'idées entre les classes dont nous voulons hâter l'instruction et celle que nous croyons capable de la leur donner.

Un auteur a dit: *Un loisir occupé est le plus grand des biens.* A notre avis, il a émis une grande vérité. Nous ajouterons à son idée: qu'entre les occupations diverses auxquelles on peut se livrer pour remplir convenablement le temps dont les affaires de la vie permettent de disposer, il n'en est pas de plus nobles, de plus attrayantes, de plus utiles,

que celles dont nous nous efforçons d'entretenir et répandre le goût.

De plus nobles, parce que le travail honore; de plus attrayantes, parce que les jouissances que procurent aux travailleurs une conduite sage, des habitudes réglées, l'amour des devoirs, sont vives et infiniment variées; de plus utiles, parce qu'en démontrant au pauvre, qui n'a que son travail pour vivre, qu'il peut, par l'instruction, diminuer ses fatigues, c'est lui donner les plus puissants moyens hygiéniques; c'est le forcer d'être heureux. Que de gens se servent de fer, et quel petit nombre de personnes connaissent les préparations nombreuses et difficiles auxquelles le mineraï qui le procure, doit être soumis.

Le fer ne se rencontre pas dans la nature à l'état de pureté; il est extrait des terres, où il repose, et lavé;

Il devint ensuite fonte, par l'action du haut fourneau, et fer, après les opérations de l'affinage.

Les morceaux de mineraï de fer ont l'aspect de petits cailloux, variant en couleurs du jaune au rouge, et du brun au noirâtre; rarement enterrés à une grande profondeur.

Les mines de fer, dans notre pays, sont des puits de 10 jusqu'à 50 pieds, dont les parois sont soutenus avec des cercceaux, à mesure que l'on descend. Trois ou quatre ouvriers, tout au plus, sont attachés à l'exploitation de chacun de ces trous: l'un creuse au

fond, l'autre tire les produits dans de petits paniers d'osier, avec une corde, qu'il enlève au tourniquet.

C'est le travail des mines dans toute la barbarie de l'enfance.

Ces mines reçoivent un premier lavage, pour les dégager des plus grosses parties terreuses, et sont conduites sur le parterre du fourneau, où elles sont mises en tas, de manière à pouvoir être cubées. Ensuite, et avant de les jeter dans le haut fourneau, elles sont grappées, c'est-à-dire lavées une seconde fois.

Avant de faire connaître les moyens employés pour mettre le mineraï en fusion, nous devons donner une idée de la fabrication du charbon de bois, qui aide à cette fusion, et qui, en se combinant avec le mineraï, produit la fonte noire, la fonte grise, ou la fonte blanche, selon les proportions gardées dans la charge du fourneau.

D'abord le bûcheron, qui est ordinairement un homme vigoureux, sachant manier la hache, est employé à couper les arbres dans une dimension donnée. Ce bois, ainsi coupé, est ensuite levé et mis en corde. Alors vient le charbonnier, qui cherche une place entièrement sèche, sur laquelle il élève une pile de bois, large et ronde à sa base, et terminée en haut comme une pyramide.

Bientôt après, il couvre la partie extérieure de feuilles vertes, de cendres noires ou de terre, pour que le bois ne soit plus exposé à l'air.

Pour y mettre le feu, il a recours à une ouverture étroite, pratiquée au-dessous, qui découvre un passage communiquant au milieu du bûcher; puis il bouché hermétiquement cette ouverture au moyen de feuilles et de terre glaise, afin que le vent et l'air ne puissent y pénétrer.

Le feu cherchant à communiquer avec l'air extérieur, gronde sourdement, mais en vain, dans l'intérieur, où ses progrès sont annoncés par un grand bruit; des colonnes de fumée s'élèvent alors dans les airs, et répandent une odeur forte et sulfuree.

L'ouvrier passe sept jours et sept nuits à veiller avec soin son fourneau; il prévoit les pluies qui pourraient survenir, observe les vents et place des ajons pour rompre ceux qui lui sont contraires.

Pendant que la cuisson du charbon s'opère, le charbonnier peut se reposer, de temps à autre, dans la cabane qu'il a élevée au pied du bûcher.

Au bout de 7 jours, le cuisage est accompli, et l'on voit cesser la fumée et le feu. Alors l'on découvre la pile; et des chartiers de bât accourent (car la pluie nuit au charbon) pour le conduire dans les hâles destinées à le recevoir.

Arrivons à la fabrication du fer.

Les hauts fourneaux ont pris leur nom de leur forme. Que l'on se figure une tour de

25, 30 ou 40 pieds de hauteur, sur 6, 8 ou 10 pieds de diamètre. La bouche de ce gouffre a été nommée d'une manière assez significative, LE GUEULARD.

On y jette du charbon, du mineraï, avec un fondant appelé castine (carbonate calcaire), et cassé en petits morceaux.

Cet immense brasier est activé par des tuyaux de conduite, dans lesquels un piston, mis dans un cylindre par l'eau, ou par une machine à vapeur, pousse l'air avec la plus grande force.

Le mineraï et la castine, à l'aide du charbon, entrent en fusion, se mêlent et coulent lentement dans un vaste creuset, établi au-dessous pour recevoir la fonte.

Toutes les douze heures on fait la coulée, c'est-à-dire qu'en démasquant un trou pratiqué au bas du creuset, on vide ce qu'il contient de produit. A peine le passage est-il ouvert, que l'on voit la fonte jaillir et remplir majestueusement les râailles en sable qui ont été disposées sur sa route.

On a ouvert aussi la grande bouche supérieure du creuset; et le laitier, c'est-à-dire l'écume qui surnage au-dessus de la fonte, s'échappe par un autre côté, au milieu d'immenses rafales de flammes, que l'air agite et poussé violemment dehors.

On sait que depuis quelques années, on a eu l'idée d'introduire dans les hauts fourneaux où la fonte de fer se prépare, un courant d'air chaud, à la place de l'air froid destiné à alimenter le feu.

Cette fabrication présente en particulier :

Le grand avantage que l'air, arrivant chaud, n'enlève pas au combustible, pour se mettre en équilibre de température avec le brasier, la quantité considérable de chaleur que lui prenait le courant d'air froid.

296 L'origine de la fabrication des fontes de fer remonte à une époque très-éloignée, mais inconnue.

On sait que les mines de la forêt de *Dean*, en Angleterre, étaient exploitées en l'an 1066.

Il paraît que vers la fin du 16^e siècle, ces exploitations avaient pris une grande extension; car, en 1581, le parlement chercha, par une loi, à les restreindre dans de certaines limites, afin d'arrêter la destruction des forêts.

Ce fut peu de temps après, que lord *Edward Dudley* découvrit le moyen de fondre le fer avec le charbon de terre, en place du charbon de bois; découverte qui ne le cède probablement à aucune de celles qu'on regarde comme les plus importantes, par l'immense influence qu'elle a exercé sur toutes les autres industries.

L'état des usines en France, à cette époque, était bien loin de répondre à l'importance de celles de nos voisins. Dans notre 1^{er} article, nous ferons l'historique du fer et de ses progrès, en prenant la métallurgie dans son berceau, alors que, sans règle et sans guide, elle

n'était qu'une manipulation brute et défectueuse.

Les proportions générales des matières sont, dans le Nivernais, pour 1000 kilog. de fonte produits 4000 kilog. de mineraï, et 1350 kilog. de charbon de bois.

La fonte obtenue dans les hauts fourneaux est de deux natures : la fonte à moulage et la fonte à fer.

La fonte à moulage est noire ou grise; elle est moins fusible que la fonte blanche, plus douce, faiblement ductile et élastique; elle se travaille facilement au burin et à la lime.

Cette nature de fonte se divise en deux espèces : fonte de mouleries pour 2^e fusion, et fonte à cylindre, qui est ordinairement mêlée de blanc et de gris; ce qui lui fait donner le nom de fonte truïlée.

La fonte à fer contient 2 à 5 pour % de carbone; elle est blanche ou grise, cassante, et ne peut se buriner ni se limer.

La production de la fonte dans les hauts fourneaux, reçoit chaque jour de nouveaux perfectionnements : l'emploi mieux entendu des moteurs, des souffleries mieux construites, l'application de l'air chaud, etc. donnent aux usines qui réalisent ces perfectionnemens, une supériorité bien marquée; et tels fourneaux qui produisaient seulement par année de 4 à 500,000 kilog. de fonte au bois, il y a trois ou quatre ans, produisent aujourd'hui près d'un million.

S'il existe des perfectionnements notables dans la partie d'art des hauts fourneaux, on doit remarquer qu'il n'en a pas été de même à l'égard des hommes qu'on y emploie.

Les ouvriers des hauts fourneaux et des anciennes forges sont ordinairement pris dans les chaumières où ils sont nés, et n'apportent dans leur métier qu'un service machinal. Ils croient que les fonctions qu'on leur confie, n'exigent d'eux que l'exécution mécanique des ordres qu'ils reçoivent; ils étudient rarement leur métier, aussi ne joignent-ils presque jamais à la pratique les connaissances théoriques qui pourraient le perfectionner et le changer pour eux en art.

Naturellement conduits par un gros instinct, ils vont où les autres vont, sans pouvoir se rendre compte de la moindre chose. Dans cette classe le plus ou moins de mérite, dépend du plus ou moins d'exactitude à remplir des devoirs de main-d'œuvre; et, après 20 campagnes, ils se trouvent n'avoir rien appris.

Tous, en général, tiennent à leurs usages, à leur manière de travailler, à leurs coutumes, et il en est peu qui, animés du désir de s'instruire, amis des progrès, veuillent étudier les méthodes nouvelles.

Rien n'est si difficile, comme on sait, que de réformer des abus que la longueur des temps a convertis en habitudes.

Pour arriver aux changements nécessités par les progrès de l'art, il faut donc employer, à l'égard des ouvriers du pays, des moyens

doux, des règles modérées; puisqu'il s'agit de resondre l'homme à peu près brut, pour en faire un être raisonnable et civilisé sans qu'il s'en aperçoive.

Il faut donc qu'un maître de forge, après avoir introduit une nouvelle méthode dans sa fabrication, médite sur le caractère de ses ouvriers, proportionne ses projets d'amélioration, les y amène par des nuances insensibles, et s'arrête au point marqué par le degré d'intelligence qu'ils ne peuvent dépasser.

La fabrication de la fonte est sans contredit l'industrie où la conduite des travaux influe le plus sur les produits. C'est la fabrication qui exige de ceux qui sont à la tête le plus de connaissance et d'aptitude; aussi, ne peut-on apporter trop de soins au choix d'un Régisseur.

Chaptal disait: « Je préfère une mauvaise mine bien administrée, à une mine riche mal conduite. »

DE L'ADMINISTRATION D'UN HAUT FOURNEAU.

Un régisseur de fourneau a sous ses ordres un commis aux entrées et un commis de bois. Ses fonctions, à lui, sont les plus importantes: Il dirige la marche du fourneau et des forges qui en dépendent; ses connaissances doivent être en rapport avec les grands intérêts qu'on lui confie.

La première, c'est de savoir que l'économie

dans la fabrication de la fonte, consiste à faire rendre à la mine, le plus possible, avec une quantité de charbon la moindre possible, sans que cette économie influe en aucune manière sur la qualité du produit.

Un bon régisseur ne se fait ni en un jour, ni en cent. Tous les maîtres de forge savent qu'il n'est pas d'état plus difficile, qu'on ne peut y arriver sans étude, et que l'opinion contraire, *Cette opinion qu'on peut savoir quelque chose sans l'apprendre*, fait des hommes médiocres, inhabiles et nuisibles aux progrès de l'industrie.

En outre de la science, de la théorie, et d'une pratique basée sur de bons principes, un régisseur doit posséder des qualités morales qui le fassent estimer de tout le monde, respecter et aimer de ses ouvriers.

C'est lui qui doit diriger l'instruction de ses ouvriers; et pour être sûr de réussir, il faut qu'il s'attache à les convaincre qu'en suivant leur routine et celle de leurs pères, ils prodiguent leurs forces sans fruit; — Au lieu qu'en s'aidant de l'intelligence qu'on cherche à leur donner, la besogne en deviendrait et plus facile et plus productive pour le maître et l'ouvrier.

Mais, pour rendre cette instruction utile, il faut d'abord la rendre aimable; et on la rendra telle, en l'introduisant dans les usines, avec une économie ingénieuse, et en prouvant qu'elle est essentielle au bonheur des ouvriers.

Ensuite, les chefs devront prêcher d'exemple; parce qu'on n'a pas le droit d'exiger de ceux qu'on commande, ce que l'on ne pratique par soi-même.

Un régisseur doit donc être impartial, exact, laborieux; il est obligé d'être assable envers les ouvriers, et d'unir autant que possible, la bonté, la justice à la sévérité qu'exige sa position. En un mot, il est à désirer que chacun, sous ses ordres, se trouve heureux dans son état, tout en donnant l'espérance d'une récompense à ceux qui, à force de travaux, savent s'en rendre dignes; tout en appréciant chaque sujet, et le mettant à la place qu'il doit occuper.

Dans la foule des hommes, les talents sont partagés avec une variété et une disproportion incroyables. Tandis que le faible instinct des ouvriers des forges anciennes de notre pays, comme nous l'avons déjà dit, ne va point au-delà d'un travail borné, le génie d'une autre classe la pousse à l'étude de la science, à emmagasiner le plus de connaissances possibles, afin d'en former des composés utiles à ses semblables.

La nature a mis dans l'homme les premiers principes propres à chaque chose; elle l'a doué en même temps d'un instinct qui soumet tout d'une manière utile à sa volonté. Il est donc clair qu'il n'y a que sa paresse et son ignorance qui le privent des avantages que souvent il regrette.

Trop souvent l'ouvrier attribue sa misère

à la fatalité, et la fortune de ses semblables à un bonheur incessant. Ne serait-il pas plus juste de rejeter l'état précaire de beaucoup d'entre eux sur leur inactivité, leur apathie, leur inconduite et leur incapacité.

Voici quelles sont les fonctions du commis aux entrées :

- 1^o Recevoir la mine, la cuber ou la mesurer;
- 2^o Recevoir les charbons, les mesurer et les emmagasiner;
- 3^o Relever les journées de travail, et leur emploi;
- 4^o Enregistrer les transports de toute nature;
- 5^o Ouvrir un livre de détail pour tous les achats et les diverses livraisons;
- 6^o Tenir les comptes des matières portées au fourneau, et de leur produit;
- 7^o Etablir les états de revient;
- 8^o Faire les expéditions;
- 9^o Surveiller l'entretien des bâtiments et des outils;
- 10^o Enfin, dresser des inventaires annuels.

On voit par ce détail, qu'un commis aux entrées doit être nécessairement un homme soigneux, toujours et dans tout. L'esprit d'ordre amène naturellement celui de bonne conduite et d'exactitude. Sans conduite, point de

talent véritable, par la raison que celui qui manque de l'une perd bientôt l'autre.

C'est ainsi que la débauche et l'abrutissement qui en est la suite, ont rendu nulles les plus belles dispositions, et réduit à la misère de jeunes employés qui, ayant pu faire le bonheur de leur famille, les ont plongées dans la désolation.

Si l'exactitude, le soin, la bonne conduite et la probité d'un commis aux entrées assurent des bénéfices réels à l'usine qui l'emploie, les mêmes qualités, accompagnées d'une activité infatigable, ne sont pas moins importantes pour un commis de bois, et le choix en est plus difficile.

Il faut qu'un commis de bois monte à cheval tous les jours, si son service l'exige;

Qu'il veille à ce que les bûcherons n'écharpent pas les bois, afin qu'aucune plainte ne soit portée par les propriétaires;

Quand on fait exploiter, les bois peuvent être suivis, afin d'en tirer le plus de cordes possibles; mais quand on achète les cordes, le levage doit en être soigné dans le plus grand intérêt de l'acheteur;

Qu'il donne des ordres pour que les dresseurs ne portent pas dans une même pile, une trop grande quantité de cordes, ce qui est nuisible au bon cuisage;

Qu'il visite tous les fourneaux d'une vente, avant qu'on les mette en feu, et qu'ils soient numérotés, en indiquant le nombre des cordes qu'ils doivent contenir;

Qu'il s'assure que tous les menus charbons soient ramassés au profit de l'usine; et qu'il mette ses soins à éviter le gaspillage dans tout ce qui peut avoir une valeur pour le maître;

Le service des charetiers de bât doit aussi fixer son attention d'une manière toute particulière, pour que les transports soient assurés au fur et à mesure du cuisage. Ces hommes ont des mauvaises habitudes, qu'il doit tâcher de déraciner;

Enfin, qu'on soit sûr de le rencontrer partout où il a des soins à donner, de la surveillance à exercer; et il aura rempli le but de son emploi, et il aura des droits incontestables à la bienveillance des propriétaires, dont le bien-être sera dû, en partie, à sa coopération.

La morale est moteur du travail, surtout dans les emplois qui exigent de l'instruction. Etre bon commis de bois n'est donc pas aussi aisément qu'on pourrait le croire: non seulement il faut des qualités physiques, de la capacité, mais encore des vertus.

En effet, n'est-ce pas être vertueux, que de supporter courageusement la faim, la soif, une chaleur étouffante, ou un froid glacial, dans le but unique de remplir ses devoirs? N'est-ce pas posséder une vertu rare, que de prendre assez d'empire sur soi-même, pour conduire avec douceur, les hommes des bois, dont le caractère dur et les propos grossiers révolteraient sans doute l'homme le plus patient des villes? Enfin, n'est-il pas vertueux

celui qui a la force d'asservir ses passions, de se conserver sage et sobre au milieu de mauvais exemples, qu'il a souvent sous les yeux: car, disons-le, à la honte de quelques jeunes gens qui se destinent à la carrière des forges, et qui suivent l'exploitation des bois, il en existe, et fort heureusement c'est le plus petit nombre, qui consacrent les jours de repos à la dépense, à la consommation, sans prévoir les conséquences de leur conduite, en cas d'accident, de malheur, de chômage, de maladies ou d'infirmités.

Nous ne saurions trop recommander aux régisseurs, aux employés, à tous ceux revêtus d'une autorité quelconque dans les forges, la tempérance, s'ils veulent donner aux ouvriers l'exemple de la sagesse et de la morale.

Il ne suffit pas d'enseigner à ceux qui en sont susceptibles, des vérités mathématiques, il faut saisir toutes les occasions d'inspirer à tous l'amour de la vertu, le respect de soi-même, la prudence, l'économie, la sobriété, l'activité, l'énergie dans le malheur, et la modération dans la bonne fortune.

Il faut montrer à l'ouvrier comment sa prospérité fait partie de la prospérité de la patrie entière; et comment son instruction est le premier degré de toutes les illustrations obtenues par les rares génies qui sortent toujours de la foule, quand on excite les travailleurs à la réflexion, au travail de l'esprit, pour seconder et soulager le travail corporel.

C'est aux maîtres de forges, aux directeurs, aux propriétaires de manufactures, à faire une étude spéciale de tous les moyens d'économiser la force de leurs ouvriers. Aidés de la mécanique appliquée, ils produiront de plus grands résultats avec un même nombre d'hommes; ils pourraient les fatiguer moins et en obtenir davantage; eux-mêmes apprendront, dans un temps donné, non seulement à faire plus, mais à faire mieux.

On a prétendu qu'il ne fallait donner aux simples ouvriers que les moindres notions possibles sur tout ce qui pourrait développer leur esprit, exercer leur intelligence, et faciliter leur mémoire; il a semblé superflu, et même pernicieux, de montrer à lire, à écrire et surtout à compter aux ouvriers; comme s'ils pouvaient devenir moins bons artisans, en acquérant des moyens meilleurs de connaître ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font et ce qu'ils ont à faire.

L'objet qui doit particulièrement intéresser l'ouvrier de tous les états, c'est l'outillage; parce qu'il est reconnu que les bons outils font la moitié de l'ouvrage.

Quelques connaissances théoriques suffisent les pour donner aux ouvriers anglais cette supériorité que notre amour propre national voudrait contester; mais que la conscience intérieure reconnaît et avoue. Cependant la nature a doué le Français de qualités qu'elle a refusées à l'Anglais. Elle lui a donné une imagination ardente, la facilité d'apprendre, la souplesse,

la soif de l'approbation; elle a fait enfin à l'ouvrier français la plus précieuse des largesses, en lui donnant, plus qu'à tout autre, ce tact, ce sentiment du bon et du convenable, que nous appelons le goût, qui seul, jusqu'à présent, a soutenu sa réputation, et l'a empêché d'être relégué dans les derniers rangs des capacités européennes.

Un Directeur d'Usine.

Loi de la Mortalité

CHEZ LES RICHES ET CHEZ LES PAUVRES.

Nous avons remarqué dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*, publié par M. Arago, des documents statistiques que l'hygiène publique peut interroger avec fruit. Ces documents sont relatifs au mouvement de la population à Paris pendant 1837, et ont été fournis par la préfecture de la Seine et mis en ordre par M. Mathieu, de l'Institut. En voici le résumé succinct: naissances masculines, 14,651; naissances féminines, 14,541; total, 29,192. Décès masculins, 14,011; décès féminins, 14,123; total, 28,134. Différence en plus des naissances 1,058.

Ces chiffres sont l'expression de plusieurs tableaux dans lesquels M. Mathieu a tenu compte du mariage, du sexe, du domicile et de l'âge, don-

nées numériques qu'il serait trop long de rapporter. Mais il est un ordre de causes qui domine ce genre de calcul, que renferme pour ainsi dire la loi de la mortalité, et dont il n'a été tenu aucun compte; nous voulons parler de la distinction des classes sociales auxquelles appartiennent, en proportions diverses, les décès accomplis dans l'année. Nous aurions désiré rencontrer, au bout des observations consignées dans l'*Annuaire*, la vérification des résultats signalés par MM. Villermé, Benoiston de Châteauneuf, Morgan en Angleterre, Casper à Berlin. Ces médecins sont arrivés par l'arithmétique à établir un axiome tel que celui-ci: « La mortalité n'est point en raison directe de la population, mais en raison directe des logements non imposés, c'est-à-dire en raison de la pauvreté des habitants; » conclusion que l'homme d'état et le philosophe ne sauraient trop méditer, et d'où jaillit sur la science de l'économie social une triste et nouvelle lumière.

Puisque l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* ne donne pas le classement des décès suivant les grandes catégories qui partagent la société, nous allons y suppléer par des chiffres tirés de récentes recherches statistiques; ils dépassent toutes les conjectures que l'on tenterait *a priori* sur ce sujet. Ce tableau dressé par M. Villermé, publié dans le 3^e volume des *Annales d'Hygiène*, prouve déjà que, dans les arrondissements de Paris, la mortalité est d'autant plus forte que la population est plus pauvre. En prenant pour mesure de l'aisance des habitants le rapport des loyers imposés aux

loyers non imposés, on trouve que, dans le 2^e arrondissement, où les logements non imposés forment les 7 centièmes, la mortalité est de 1 à 62 habitants. Elle est de 1 à 53 dans le 5^e arrondissement, où les logements non imposés forment les 22 centièmes; enfin, de 1 à 43 dans le 12^e arrondissement, où les 58 centièmes des logements sont exempts de contribution locative.

Par des voies différentes, M. Benoiston de Châteauneuf est arrivé à des résultats semblables; il est parvenu à constater exactement l'âge de 1600 personnages riches et puissants de la France, et suivant la marche de la mortalité parmi eux, il l'a comparée avec la mortalité notée sur 2,000 pauvres du 12^e arrondissement de Paris. De cette comparaison, il a pu conclure que de 25 à 30 ans la mortalité est chez les riches de 1, et chez les pauvres de 2 22 centièmes; de 55 à 60 ans, elle est de 1 68 centièmes chez les premiers, de 4 et demi chez les autres; de 70 à 75 ans, elle est à peu près de 7 chez les riches et de 14 chez les pauvres.

Le professeur Casper, de Berlin, a de même essayé de réduire en chiffres l'influence de la richesse et de la pauvreté sur la durée moyenne de la vie. Il a pris pour terme de comparaison les deux extrêmes de l'échelle sociale; d'un côté, mille personnes appartenant à des familles de Princes et des ducs que lui a fournies l'almanach de Gotha, et de l'autre mille pauvres de la ville de Berlin, inscrits parmi ceux qui vivent d'aumônes, et dont les décès ont été constatés par des rapports officiels. Voici le résultat de ces recherches :

Sur mille individus riches et mille pauvres, existaient encore :

A l'âge de	Riches.	Pauvres.
5 ans	943	655
10	938	598
15	911	584
20	886	566
25	852	553
30	796	527
35	755	486
40	693	446
45	624	396
50	557	338
55	464	283
60	398	226
65	318	172
70	235	117
75	139	65
80	57	21
85	29	9
90	15	4
95	1	2
100	0	0

De ce tableau, qui n'est pas connu en France, le professeur Casper déduit la conséquence légitime que les chances de vie et de longévité sont deux fois plus considérables pour le riche que pour le pauvre, puisqu'à l'âge de 70 ans, par exemple, il reste, des deux nombres primitifs égaux, deux fois plus de riches que de pauvres, qu'il en reste trois fois plus à 85 ans, et presque quatre fois davantage à 90. L'âge moyen de mille princes est

deux s'est élevé à 50 ans, celui des pauvres à 52 ans. L'inégalité des conditions sociales est donc prouvée, même par la mort ! Qu'opposer aux conséquences de cette vérité incontestable ? un autre répartition de la fortune publique et des jouissances matérielles de la vie ? rien ne serait plus faux et plus absurde; l'égalité disparaîtrait le lendemain. Il y a quelque chose de plus noble et de plus vrai que tout cela, c'est le travail. C'est son organisation établie sur des bases telles, qu'en travaillant il soit possible d'arriver au bien-être et à la santé, dont le bien-être est souvent la principale condition.

Revenons au mouvement de la population de Paris durant l'année 1837. On y voit que les décès qui ont eu lieu à domicile, se sont élevés à 17,127 ; le tribut funèbre des hôpitaux civils est de 9,507, proportion vraiment effrayante et qui est plus de la moitié des décès à domicile. Les trois hôpitaux militaires ont fourni un contingent qui monte à 1,097. L'armée paie donc un impôt fâcheux au séjour de la capitale. En effet, il est peu de garnisons, même parmi les plus insalubres, qui exercent sur la santé des troupes une influence aussi nuisible. Plus d'une cause concourt à la produire. Au premier rang, il faut signaler les mauvaises conditions du casernement et les fatigues de la place de Paris. La nostalgie fait de plus grands ravages parmi les jeunes militaires à Paris qu'en province ; elle complique la plupart des maladies aiguës qui les amènent dans les hôpitaux.

Nous regrettons que M. Mathieu n'ait pas comparé, dans la colonne de la mortalité, le chiffre des

décès survenus chez les enfants naturels à celui des décès qui ont frappé les enfants légitimes. Il y aurait trouvé sans doute la disproportion déjà signalée par les médecins qui cultivent la statistique. On sait que le professeur Casper a prouvé combien est puissante la légitimité pour la vitalité des enfants.

Enfin, après avoir montré que, durant une période de vingt ans, de 1817 à 1836, les naissances masculines ont excédé d'un seizième celles des filles, M. Mathieu termine en montrant l'augmentation progressive de la vie moyenne en France. La table de Duvillard, qui remonte au-delà de la première révolution, fixe cette moyenne à 28 ans 3/4; les calculs de M. Mathieu l'élèvent, pour notre époque, à 32 ans 7/10^e. Cette augmentation d'environ trois ans indique, dans la loi de la mortalité, un changement favorable, qu'un grand nombre de faits ont déjà rendu sensible depuis bien des années, tant en France que dans une grande partie de l'Europe.

T. D. L., médecin.

COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Et noms des Bureaux de Poste des communes.

Noms des communes.	Bureaux de poste.
Achun.	Châtillon.
Alligny-en-Mor.	Saulieu-Relai.
Alligny.	Cosne.
Alluy.	Châtillon.
Amazy.	Tannay.
Anlezy.	S-Benin.-d'Azy.
Annay.	Neuvy.
Anthien.	Corbigny.
Arbourses.	La Charité,
Arleuf.	Chât.-Chinon.
Armes.	Clamecy.
Arquian.	Neuvy,
Arthel.	Prémery.
Arzemhouy.	Prémery.
Asnan.	Tannay.
Asnois.	Tannay.
Aubigny.	Fours.
Aunay.	Châtillon-Bureau.
Authiou.	Varzy.
Avrée.	Luzy.
Avril-sur-Loire.	Decize.
Azy-le-Vif.	St-Pierre-le-M.
Balleray.	Guérigny.
Bazoches,	Lormes.
Bazolles.	Châtillon.
Beard.	Decize.

Beau lieu.
 Beaum.-la-Fer.
 Beaum.-sur-Sard.
 Beuvron.
 Biches.
 Billy.
 Billy.
 Birtry.
 Bona.
 Bouhy.
 Brassy.
 Breugnon.
 Brêves.
 Brinay.
 Brinon,
 Bulcy.
 Bussy.-la-Pesle.
 Cercy.-la-Tour.
 Cervon.
 Cessy-les-Bois
 Chalaux.
 Challuy.
 Challement.
 Champallement.
 Champlemy.
 Champlin.
 Champvert.
 Champvoux.
 Changy.
 Chantenay.
 Charrin.
 Chasnay.

St.-Réverien.
 La Charite.
 St.-Benin-d'Azy.
 Varzy.
 Châtillon.
 Clamecy.
 St.-Benin-d'Azy.
 Neuvy.
 St.-Saulges,
 Neuvy.
 Lormes.
 Clamecy.
 Clamecy.
 Moulins-Eng.
 Varzy.
 Pouilly.
 Varzy.
 Fours.
 Corbigny.
 Donzy.
 Lormes.
 Nevers.
 Tannay.
 St.-Réverien.
 Champlemy.
 Prémery.
 Decize.
 La Charité.
 Champallement.
 St.-Pierre le-M.
 Decize.
 Châteauroux.

Chât.-Chinon.
 Ch.-Ch.-Camp.
 Châteauneuf.
 Châtillon.
 Chârin.
 Chaulgne.
 Chaumard.
 Chaumot.
 Chazeuil.
 Chevannes-Tr.
 Chevenon-Jaug.
 Chevrotches.
 Chiddes.
 Chitry-les-Mines.
 Chougny.
 Ciez.
 Cizely.
 Clamecy.
 Colmery.
 Corancy.
 Corbigny.
 Corvol-d'Emb.
 Corvol-l'Org.
 Cosne.
 Cossaye.
 Coulanges.
 Couloutre.
 Courcelles.
 Cours.
 Crecy-sur-Cathe.
 Crux-la-Ville.
 Cuncy-les-Varzy.

Château-Chin.
 Château-Chin.
 Châteauneuf.
 Châtillon.
 Château-Chin.
 La Charité.
 Château-Chin.
 Corbigny.
 Champallement.
 Varzy.
 Magny-Cours.
 Clamecy.
 Luzy.
 Corbigny.
 Châtillon.
 Donzy.
 St.-Benin-d'Azy.
 Clamecy.
 Donzy.
 Château-Chin.
 Corbigny.
 Varzy.
 Clamecy.
 Cosne.
 Decize.
 Nevers.
 Donzy.
 Varzy.
 Cosne.
 St.-Benin-d'Azy.
 St.-Saulge.
 Varzy.

Dampierre.
Decize.
Devay.
D'Hun-les-Places.
Dienne.
Dirol.
Dommartin.
Dompierre-s-N.
Dompierre.
Donzy.
Dornecy.
Dornes.
Druy.
D'Hun-sur-Grandry.
Empury.
Entreains.
Epiry.
Fleury-la-Tour.
Fleury-sur-Loire.
Flez-Cuzy.
Fours.
Frasnay.
Frétoy.
Garchy.
Garchizy.
Gascogne.
Germenay.
Germigny.
Gien-sur-Cur.
Gimouille.
Giry.
Glux.

Neuvy.
Decize.
Decize.
Lormes.
St-Benin-d'Azy.
Tannay.
Château-Chinon.
La Charité.
Corbigny.
Donzy.
Clamecy.
Dornes.
Decize.
Château-Chinon.
Lormes.
Entraüs.
Corbigny.
St-Benin-d'Azy.
Decize.
Tannay.
Fours.
St-Benin-d'Azy,
Château-Chinon.
Pouilly.
Pouges.
Lormes.
Corbigny.
Pouges.
Château-Chinon.
Nevers.
Prémery.
Château-Chinon.

Gouloux.
Grenois.
Guérigny.
Guipy.
Héry.
Imphy.
Isenay.
Jailly.
Lacelle-sur-Nièvre,
Lacelle-sur-Loire.
La Chapelle-S.-André.
La Charité.
Laché-Assars.
La Colancelle.
La Fermeté.
La Machinié.
La Maison Dieu.
La Marche.
Lamenay.
Langeron.
La Nocle.
Larochemillay.
Limanton.
Limon.
Livry.
Lys.
Lormes.
Lucenay-les-Aix.
Lurcy-le-Bourg.
Lucenay-Uzeloup.
Luzy.
Magny-Cours.

Saulieu.
Tannay.
Guérigny.
St-Réverien.
Nevers.
Moulins-Eng.
St-Saulge.
Cosne.
La Charité.
Varzy.
La Charité.
St-Réverien.
Corbigny.
St-Benin-d'Azy.
Decize.
Tannay.
La Charité.
Decize.
St-Pierre-le-M.
Fours.
Luzy.
Moulins-Eng.
St-Benin-d'Azy.
St.-Pierre-le-Moût.
Tannay.
Lormes.
Decize.
Prémery.
Magny-Gouy.
Luzy.
Magny-Cours.

Magny Lormes.
 Marcy.
 Marigny-l'Eglise.
 Marigny-s-Yonne.
 Mars.
 Marzy.
 Maulaix.
 Maux.
 Menestreau.
 Menou.
 Mesves.
 Metz-le-Comte.
 Mhère.
 Michaughnes.
 Millay.
 Mingot.
 Moissy-Moulinot.
 Monceau le G.
 Montambert-T.
 Montapas.
 Montaron.
 Mont-et-Marre.
 Montenoison.
 Montigay-aux-Amog.
 Montigny-en-M.
 Montigny-sur-C.
 Montreillon.
 Montsauge.
 Moraches,
 Moulins-Engil.
 Mouron.
 Moussy.

Corbigny.
 Varzy.
 Lormes.
 Corbigny.
 St-Pierre-le-M.
 Nevers.
 Fours.
 Moulins-Eng.
 Donzy.
 Narey.
 Pouilly.
 Tannay.
 Lormes.
 St-Réverien.
 Luzy.
 Châtillon.
 Montceaux.
 Montceaux.
 Fours.
 Saint-Saulges.
 Moulins-Eng.
 Châtillon.
 Prémery.
 St-Benin-d'Azy.
 Château-Chinon.
 Moulins-Eng.
 Château-Chinon.
 Montsauge.
 St.-Réverien.
 Moulins-Eng.
 Corbigny.
 Prémery.

Moux,
 Murlin.
 Myennes.
 Nannay,
 Narey.
 Neuffontaines.
 Neuilly.
 Neuville,
 Neuville-les-De.
 Neuvy.
 Nevers.
 Nolay.
 Nuars.
 Oisy.
 Onlay.
 Ouagnes.
 Oudan.
 Ougny.
 Oulon.
 Ourouër.
 Ouroux,
 Parigny-la-Rose.
 Parigny-les-Vaux.
 Parigny-s-Sard.
 Pazy.
 Perroy.
 Planchez.
 Poiseux.
 Pouigny.
 Pouges.
 Pouilly,
 Pouques.

Château-Chinon.
 La Charité.
 Cosne.
 Châteauroux.
 La Charité.
 Montceaux.
 St-Réverien.
 Varzy.
 Dornes.
 Neuvy.
 Nevers.
 Prémery.
 Tannay.
 Clamecy,
 Moulins-Engil.
 Clamecy.
 Varzy.
 Châtillon.
 Prémery.
 Guérigny.
 Château-Chinon.
 Varzy.
 Pouges.
 Decize,
 Corbigny.
 Donzy.
 Château-Chinon.
 Prémery.
 Cosne.
 Pouges.
 Pouilly.
 Lormes.

Poussieux.
 Poussignol-Blim.
 Prémery.
 Preporché.
 Raveau.
 Rémy.
 Reugny.
 Rix.
 Rouy.
 Ruages.
 Saint-Maurice.
 Saint-Agnan.
 Saint-Amand.
 Saint-Andelin.
 Saint-André.
 Saint-Aubin.
 Saint-Aubin.
 St-Benin d'Azy.
 St-Benin-de-Bois.
 Saint-Bonnot.
 Saint-Brisson.
 Ste-Colombe,
 Saint-Cy.
 Saint-Didier.
 St-Eloy-Chaluzy.
 Saint-Firmin.
 Saint-Franchy.
 St.-Germain.
 St.-Germ.- Chassy.
 St-Gratien-Sav.
 Saint-Hilaire-Font
 St.-Hylaire,

Clamecy.
 Château-Chinon.
 Prémery.
 Moulins-Eng.
 La Charite.
 Luzy.
 St.-Ben.-d'Azy.
 Clamecy.
 St-Saulges.
 Montceaux.
 Magny-Cours.
 Saulieu.
 St-Amand.
 Pouilly.
 Lormes.
 Moutceaux.
 La Charite.
 St-Benin-d'Azy.
 St-Saulges.
 Prémery.
 Château-Chinon.
 Donzy.
 St-Ben-d'Azy.
 Nevers.
 St-Benin-d'Azy.
 St-Saulges.
 Clamecy.
 Decize.
 Fours.
 Fours.
 Château-Chinon.

Saint-Honore.
 Saint-Jean.
 Saint-Laurent.
 St.-Léger-de-Vig.
 St.-Léger-de-Foug.
 Saint-Loup.
 Saint-Malo.
 Sainte-Marie.
 St.-Mart.-d'Heu.
 St.-Mart.-d-Puits.
 St.-Mart-d-Tron
 Saint-Maurice.
 Saint-Ouen.
 St-Parize-en-Viry.
 St-Par.-l.-Châtel.
 Saint-Père.
 Sainte-Péreuse.
 St-Pierre-Dum.
 St.-P.-le-Moût.
 Saint-Réverien.
 Saint-Quentin.
 Saint-Saulges,
 Saint-Seine.
 Saint-Sulpice.
 Saint-Verain.
 Saizy.
 Sardy.
 Sardelles.
 Sauvigny-l.-Bois.
 Savig.-Poil-Fol.
 Saxy-Bourdon.
 Sémeay.
 Sermoise.

Moulins-Engil.
 St.-Benin-d'Azy.
 Pouilly.
 Decize.
 Château-Chinon.
 Cœsne.
 Donzy.
 St-Saulges.
 Guérigny.
 Lormes.
 Pouilly.
 St.-Saulges.
 Decize.
 Dornes.
 Magny-Cours.
 Cosne.
 Château-Chinon.
 Varzy.
 St.-Pierre-l.-M.
 St.-Réverien.
 Pouilly.
 St-Saulges.
 Fours.
 St-Ben.-d'Azy.
 Neuvy.
 Tannay.
 Corbigny.
 St-Ben.-d'Azy.
 Nevers.
 Luzy.
 St-Saulges.
 Luzy.
 Prémery.

Siehamps.
 Sougy.
 Sully-la-Tour.
 Surgy.
 Tallon,
 Tamnay.
 Tamnay.
 Tazilly,
 Teigny.
 Ternant-e-Hiry.
 Thaix.
 Thianges.
 Tintury.
 Toury-Lurcy.
 Toury-s-Jour.
 Tracy.
 Tresnay.
 Trois-Vesvres.
 Tronsanges.
 Trucy-l'Org.
 Urzy.
 Vandenesse.
 Varennes-l-Narcy.
 Varen-l.-Nev.
 Varzy.
 Vauclaux.
 Verneuil,
 Vielmanay.
 Vignol.
 Villapourçon.
 Ville-l-Anlezy-Langy
 Villers-le-Sec.
 Villers-s.-Yonne.

Prémery.
 Decize.
 Pouilly.
 Clamecy.
 Tannay.
 Châtillon.
 Tannay.
 Luzy.
 Tannay.
 Fours.
 Fours.
 Decize.
 Châtillon.
 Decize.
 Dornes.
 Pouilly.
 St-Pierre-le-M.
 St-Ben.-d'Azy.
 La Charité.
 Clamecy.
 Nevers.
 Moulins-Eng.
 La Charité.
 Pouyges.
 Varzy.
 Lormes.
 Fours.
 Pouilly.
 Tannay.
 Moulins-Eng.
 St-Ben.-d'Azy.
 Varzy.
 Clamecy.



ESSAI CHRONOLOGIQUE

SUR

Les Légistes du Nivernais.

Pour qui étudie l'histoire du Nivernais, un fait surgit à ses regards : c'est que ce pays, qui n'est resté étranger à aucun des grands événements de la France, a toujours été doué d'un esprit singulièrement positif et pratique.

Nous ne pouvons pas donner ici les preuves à l'appui d'une opinion en apparence paradoxale ; qu'il nous suffise de faire remarquer qu'à l'exception de quelques cas assez rares, le progrès s'est accompli chez nous assez paisiblement, et presque à l'amiable. Le Nivernais offre rarement de ces têtes à imagination brillante, à conception féconde, qui répandent au loin et popularisent la gloire d'un pays : ses grands hommes sont ordinairement assez froids ; ils raisonnent juste et arrivent par l'étude lente et consciencieuse.

Il n'a qu'un seul poète, Adam Billaud, et il paraît comme un caprice de la nature ; un seul peintre, Roger de Piles, et il est de Clamecy. c'est-à-dire des confins de la Bourgogne. Pas de musicien : au moyen âge, et dans le dernier siècle encore, c'est toujours de Moulins en Bour-

bonnais que les gens de Nevers font venir les *mé-nestriers* pour leurs fêtes. Peu de statuaires : on n'en connaît point ; point ou peu d'architectes : la plupart de nos belles églises ont été construites par des étrangers. En revanche, les noms pullulent dans les sciences de raisonnement et d'observation, dans les arts qui veulent surtout la constance et la pratique : la théologie fournit Jean Germain, Antoine Girard, Jean de Varzy ; la médecine Berryat ; l'histoire Théodore de Bèze, Coquille, Brothier, Gillet, et de Bourgoing. La grammaire et la linguistique, Jean Arnolet, Bazot, l'abbé de Radonvilliers qui a siégé parmi les Quarante de l'Académie Française, et les fameux Orientalistes, Savary et Jean Duval qui fut évêque de Babylone et fonda dans la ville de Paris le séminaire des Missions Etrangères. Parmi les guerriers nous nommons le maréchal de Bourdillon qui figure au musée de Versailles, Chastellux, plusieurs Blanchesfort d'Asnois, le marquis St-André Montbrun, Fitean, Serbier, et l'illustre Vauban. Le commerce et l'industrie proclament Jean Rouvet de Clamecy et Sallouyer. Mais, quelque gloire qu'ait acquise le Nivernois dans ces carrières diverses, aucune ne lui fournit plus d'hommes remarquables que celle du droit ; la preuve en est dans l'énumération qui suit, et que, malgré nos efforts, nous n'avons pu qu'à grand'peine faire remonter jusqu'au XIV^e siècle.

XIV^e Siècle.

Il ne nous fournit qu'un seul homme :
Philippe de Moulins-Engilbert, ainsi nommé

XIII^e Siècle.

Pierre de Belle-Perche naquit à Lucenat-sur-Allier, d'une famille assez obscure. Il s'éleva à force de talent aux plus brillantes dignités. D'abord régent en l'Université d'Orléans, il enseigna le droit dans cette ville avec une si grande distinction qu'il fut décoré peu après d'une place de conseiller au parlement de Paris, de plusieurs canonicats et devint aumônier du roi. Il fut chargé de plusieurs affaires importantes. En 1299, il conclut à Montreuil-sur-Mer le mariage de Marguerite de France avec Edouard roi d'Angleterre, qui céda, à cette occasion, une grande partie de l'Aquitaine. En 1302, de concert avec l'évêque de Narbonne, il négocia la paix avec l'Angleterre. En 1304, il fit partie de l'ambassade qui, au nom du roi, prêta à Benoît XI *serment de réverence et ovation*. En 1306, Philippe-le-Bel le fit pourvoir de l'évêché d'Auxerre et le nomma son chancelier à la place de Pierre de Mornay. Sa mort est du 17 janvier 1307.

Comme professeur de droit, il s'est appliquée principalement à éclaircir les difficultés de cette science, et il a composé dans ce but un glossaire dont on s'est long-temps servi pour l'enseignement, durant le XIV^e siècle. Le fameux Bartole en faisait un cas particulier. Notre évêque a été honore par ses contemporains du titre glorieux de *Père des savants en droit civil, et de second Justinien, alter Justinianus*. Dans sa grandeur, il n'oublia pas le lieu de sa naissance : devenu seigneur de Lucenat, il le décore de monuments et y laissa des fon-

dations qui furent vénérer son nom. Ses œuvres ont long-temps existé en manuscrit à Bourges.

XIV^e Siècle.

Il ne nous fournit qu'un seul homme : Philippe de Moulins-Engilbert, ainsi nommé parce qu'il est né dans cette ville durant le XIV^e siècle, fut successivement président de la cour des Aides de Paris, secrétaire des rois Jean, Charles V et Charles VI, et devint évêque d'Evreux et de Noyon en 1404. Il est mort à Paris, au mois de juillet 1409.

On lui attribue la fondation du chapitre de Moulins, et il paraît appartenir à la famille des Pracomtal.

XV^e Siècle.

Le premier légiste que nous rencontrions au quinzième siècle, c'est Gilles de Clamecy, ainsi nommé de sa ville natale. En 1417, il était ambassadeur du duc de Bourgogne aux conférences de Bray. L'an d'après, après la rentrée des Bourguignons à Paris, et le massacre des Armagnac, le parlement de Paris destitua le Veau de Bar, bailli d'Auxois, de la Prévôté de Paris, et la conféra à Gilles de Clamecy, comme seul capable de remédier aux désordres inseparables des troubles civils. Momentanément mis de côté en 1420, il fut retabli dans cette charge et il la garda jusqu'en 1436 où elle fut donnée à Philippe de Ternant.

Philippe, seigneur de Ternant, prévôt de Paris en 1436, gouverneur de la ville en 1437, se distin-

qua plus comme chevalier que comme légiste. Il est surtout fameux par le tournoi qu'il donna dans la ville d'Arras en 1445 contre Galliot de Baltasin, gentilhomme de Castille et chambellan du duc de Milan.

Jean le Clerc, seigneur de la Motte, Luzarche, Cours-les-Barres et Ferrière, est plus connu que lui. Depuis 1393 jusqu'en 1403, il fut conseiller de Nevers, sa ville natale, aux gages de cent sols par an. Il avait été nommé conseiller du roi en 1398 et il devint ensuite successivement conseiller au parlement de Paris et maître des requêtes de l'hôtel. En 1412, il vint à Nevers faire les noces de deux de ses filles, et, comme alors, il était *grand conseiller de M. le duc de Bourgogne*, la ville lui offrit trois poinçons de vin, *afin qu'il l'eust pour recommandée*. En 1416, il fut l'un des ambassadeurs qui conclurent le mariage de Catherine de France avec le roi d'Angleterre. Fait maître des requêtes en 1418, il fut ensuite premier président du parlement de Paris, et en 1420, chancelier de France. Vassal du duc de Bourgogne et, par la force des choses, attaché au parti de son seigneur immédiat, il dut naturellement embrasser ses intérêts ; à la mort du roi Charles VI, il se déclara contre *le pauvre petit roi de Bourges* par devant le parlement, et comme chancelier, il requit les seigneurs et les magistrats présents de prêter sur un missel ouvert devant lui, le serment d'obéissance au roi d'Angleterre. En 1423, il remit les sceaux au duc de Bedford et resta conseiller du conseil avec deux mille livres de gages. A la rentrée

de Charles VII, à Paris, il se retira dans sa ville natale, où il mourut en 1458. L'année d'après, il avait obtenu du roi, pour Nevers, l'exception de l'impôt sur le pain. La maison du chancelier existe encore à Nevers, près de la porte de Paris, et, il y a quelques années, on y voyait encore son buste et celui de sa femme.

Jean d'Armes, mort en 1495 président au parlement de Paris, était fils du seigneur d'Armes près de Clamecy. On sait de lui qu'il professa le droit avec applaudissement; c'était au dire de ses contemporains, le plus savant jurisconsulte de son époque. En 1499, il était déjà connu comme docteur ès-lois.

Jean de Ganay, naquit dans le château de ce nom dans la première partie du XV^e siècle. L'étude qu'il fit du droit, et la noblesse de sa famille lui ouvrirent de bonne heure l'entrée au parlement; en 1481, il était conseiller à la cour des Aides; il devint le quatrième président du parlement en 1490. Admis à la cour de Charles VIII, il le suivit en Italie en 1495, et fut nommé son chancelier. Louis XII, qui sut apprécier son mérite, le fit premier président du parlement de Paris en 1505, et deux ans après lui confia les sceaux de France. Jean de Ganay est mort à Blois, en 1512.

XVI^e Siècle.

Né à Nevers, vers la fin du siècle précédent, Henri Ferrandat s'est distingué comme jurisconsulte. Il paraît avoir presque toujours habité Lyon; du moins c'est là que se sont éditées les ouvrages

de droit auxquels il a travaillé. On ignore l'époque de sa mort.

Guillaume Rapine, seigneur de Saintemarie, Saint-Martin, Boisvert et Châlons-les-Chaulnes, naquit à Nevers, à peu près à la même époque que Ferrandat. Sa science de légiste le fit entrer au bailliage de Nevers. Il était avocat-fiscal, lorsque, député par ses concitoyens à l'Assemblée des états provinciaux de 1534, il y fut chargé avec son compatriote et son ami Noël Bourgoing, de la dernière rédaction de la Coutume du Nivernois, la fit imprimer en 1539, en caractères gothiques. Il devint lieutenant-général au bailliage de Nevers; et conseiller d'état du duc François de Clèves, aux gages de cent vingt livres par an. En 1554, les bourgeois de Nevers le députèrent auprès du roi Henri II à Blois, pour poursuivre l'abolition des bordelages dans la ville; le discours qu'il prononça à cette occasion a quelque chose de lourdement pédantesque, mais ne manque pas d'éloquence. Un homme qui l'a beaucoup connu, Coquille, le qualifie d'auteur très-suffisant et d'homme de grand jugement et savoir excellent.

Noël Bourgoing, qui aida le précédent dans ses travaux, était fils de Guillaume Bourgoing, seigneur du Poisson. Il fut trésorier de la cathédrale et abbé de Bourads, président de la chambre des comptes de Nevers et conseiller du parlement de Paris. Guillaume Rapine le qualifie de *vir consummatissimus, homme très consommé*.

Charles de Lamoignon est beaucoup plus connu. Il naquit en 1514 à Nevers, dans la maison con-

nue aujourd'hui sous le nom de Maison Rambourg. Le pays était encore tout ému de l'enthousiasme excité par la science d'Alciat; lorsque celui-ci quitta la ville de Bourges pour l'Italie, le jeune Lamoignon suivit ce grand maître à Ferrare et y prit le bonnet de docteur en 1543. De retour en France, il fut reçu avocat au parlement et, à ce titre, débuta en 1545 avec tant d'éclat que le roi François I lui promit la première vacance d'une charge de conseiller; peu après, il le nomma conseiller en la juridiction des eaux et forêts au siège de la table de marbre. En 1564 il fut nommé maître des requêtes, et après la Saint-Barthélemy, Charles IX le désigna comme seul capable de remplacer Lhôpital, en cas de décès; Lamoignon mourut avant le vertueux chancelier. Lamoignon, qui descendait d'une famille illustre dans les armes, avait rendu de grands services à la famille des Clèves, François de Clèves, pour le récompenser lui donna Launay-Courson, près Monthéry, et Bâville près Dourdan.

Guy-Coquille, né à Decize en 1523, fit ses premières études à Paris dans le collège de Navarre. Après avoir terminé ses humanités, il suivit en Italie un Mécène inconnu et visita Venise et Padoue. Pendant les dix-huit mois qu'il séjourna dans cette dernière ville, il suivit les leçons de Marian Socin. De retour en France, il travailla pendant deux ans chez son oncle maternel Guillaume Bourgoing, conseiller au parlement de Paris, et se rendit ensuite à l'Université d'Orléans, pour y faire son droit à la mode de France. En 1550, il plaida aux grands jours de Moulins; en 1551 il suivit les

audiences du parlement de Paris et revint ensuite dans sa province, où le duc de Nevers l'attacha à son bailliage comme avocat-général. Il fut investi diverses fois de la confiance de ses concitoyens qu'il chargea de les représenter aux états généraux de 1560, 1576, 1579 et 1588: chaque fois il se montra digne des belles fonctions de député par son indépendance et sa franchise. Représentant du Tiers-Etat de sa province, il fut fidèle à son mandat et combattit avec courage pour le soulagement de ses commettants. Nommé échevin de Nevers, en 1568, il resta deux ans dans cette charge, et par son influence comme magistrat, il sut préserver la ville du déplorable massacre de la Saint-Barthélemy. Après la victoire de Henri IV, il fut appelé au conseil privé de ce prince; il y eut pu figurer à côté de Sully; il aima mieux rester dans sa province. Il mérita l'amitié du grand Bacon, chancelier d'Angleterre, de l'intègre président Jeannin, du vertueux Lhôpital. Il mourut à Nevers à l'âge de 80 ans, plein de jours et de mérites. On connaît assez le catalogue de ses œuvres; nous aimons mieux donner quelques fragments de son testament, ils feront mieux connaître cette âme simple et taillée sur le patron de celles d'Aristide et de Phocion.

« Je recommande mon ame à Dieu; à ce qu'il lui plaise, par le merite de la passion de Notre Seigneur Jesus Christ, avec l'intercession de la très heureuse Vierge Marie, de Monsieur St. Pierre mon

patron, de Monsieur St. Martin, de Monsieur St. André patron de l'église parochiale de Decize, en laquelle j'ay esté baptisé, me pardonner mes pechez il recepvoie mon ame en son paradis avec les autres ames bien heureuses.

» Je désire et prie qu'après mon decedz adyenu mon corps soit enterré en l'église parochiale de St.-Pierre au lieu où est le corps de desfuncte ma bien aymée fille Odette Coquille, femme de noble homme Messire Jehan Decolons, seigneur de la Bussière. Je ne veux qu'à mon enterrement soit faicté cette grande pompe funeraille qui est accusumée en ceste ville aux enterrements de personnes notables ; sera assez de six cierges, six torches de cire ; seront dictes vigilles des morts à haulte voyx et trois grandes messes à chaceun jour durant trois jours, les messes du St. Esprit, de la vierge Marie et pourles Trespasser. Au lieu de l'ausmone generalle et du drap que auleuns ont accusumé de donner, j'ordonne quela somme de vingt livres tournois soit distribuée à quatre personnes pauvres et vrayement indigents, à la discretion et choix de mon fils Messire Robert Pomereul et de Guyonne Coquille ma fille, sa femme.

» Je legue à l'hostel-Dieu de Nevers dix francs pour une fois, cent sols aux relligieuses de St.-Claire de Decize, cent sols aux Jacobins de Nevers, cent sols pour estre employés à quelque usaige des frères Myneurs à la discretion des dicts Pomereul et sa femme, six livres pour estre employés à quelque usaige pour les cappuclins de Ne-

vers, cent sols au curé de St.-Pierre, cent sols à la fabrique de la dictie esglise.

Simon Marion, qui est mort à Paris en 1605, naquit en 1540 au château de Druy près de Decize. Il débuta comme notaire ; mais ayant été à Paris, il se distingua tellement au parlement, comme avocat, que Coquille le proclama le *premier entre les avocats de bon sens, grande science et excellente éloquence*. La Croix du Maine en fait une estoile reluisante en tout ce parlement. Il fut chargé en 1582 de régler avec les députés de l'Espagne, les limites de l'Artois, et l'an d'après le roi lui donna des lettres de noblesse pour lui et sa postérité. Il fut en 1596 conseiller du parlement de Paris et peu après président de la seconde chambre des enquêtes. En 1597, il fut institué avocat général et, dans cette charge, il se montra digne de lui-même. Le cardinal du Perron, qui était son ami, disait de lui : « qu'il était le premier homme du palais qui écrivit bien, et que depuis Ciceron il n'y avait pas eu d'avocat tel que lui. » A la nouvelle de sa mort, il consigna ses regrets dans cette épitaphe :

Sous ce tombeau paré en maine sorte
D'honneurs muets, git l'éloquence morte ;
Car Marion, du Sénat l'ornement
Et du Palais le miracle suprême,
N'est pas le nom d'un homme seulement :
Mais c'est le nom de l'éloquence même.

Comme avocat général, en 1597, il porta la parole contre les Jésuites ; ceux-ci, pour se venger, l'accusèrent d'hérésie. En 1575 il avait été chargé

par les habitants de Nevers de poursuivre, auprès du roi Henri III, l'abolition des bordelages; il réussit dans cette affaire où nous avons vu échouer l'éloquence de Guillaume Rapine.

C'est le château baronial de Lange, près de Saint-Parize-le-Châtel, qui, en 1525, a vu naître un légiste peu connu aujourd'hui, mais célèbre en son temps; Coquille était son ami, et parle de lui comme d'un personnage très suffisant à manier grandes affaires. Reçu docteur-ès-droit de bonne heure, il fut d'abord avocat au présidial de Lyon, et succéda à son père dans sa charge hérititaire de Sénéchal de Lyon. Seul des magistrats de cette ville, il s'opposa courageusement au massacre des Huguenots, en 1572. Il mourut le 6 avril 1606, au même âge que son ami Coquille. Homme de science et de goût, il s'occupa avec succès de numismatique et par sa munificence, digne d'un grand prince, il s'attira les éloges des gens de lettres ses contemporains.

Guill. Joly, clôt cette longue liste. Né à Decize vers 1553, il mourut à Paris en 1613, après avoir exercé longtemps avec éclat la charge de lieutenant-général de la connétable et maréchaussée de France. Auteur lui-même d'un traité estimé sur la justice militaire de France, il consacra bien des soins à la gloire de son compatriote Coquille; la plupart des œuvres de ce légiste étaient restées inédites; il les a publiées avec des notes curieuses sur sa vie.

XVII^e Siècle.

Le XVII^e siècle est loin d'être aussi fécond :

à l'exception de trois Lamignon, il nous offre à peine quelques noms dignes d'arrêter l'attention.

C'est d'abord Guillaume du Broc, né au château de Nozet, près de Pouilly. Elève distingué de l'Université d'Avignon, il embrassa l'état ecclésiastique, devint auditeur de Rote, archevêque de Selencie et vice-légat d'Avignon. Il a laissé un ouvrage sur le droit ecclésiastique.

Destrappes, qui mourut en 1629, était fils d'un apothicaire de Nevers. Docteur en droit civil et canonique, il devint conseiller au parlement de Paris et mérita d'être distingué par Henri IV, qui, après l'avoir employé en diverses missions importantes, lui conféra l'archevêché d'Auch. La collation de ce bénéfice l'engagea à entrer dans les ordres; il célébra sa première messe à Saint-Cyr en 1599, et fut sacré à Paris l'an d'après. C'est lui qui a établi les Oratoires à Nevers.

Florimond Rapine, seigneur de Foucherenne et Lothenon, est né en 1580, à Nevers. Il était avocat - général de Saint-Pierre - le - Moûtier, lorsqu'il fut député aux Etats-Généraux de 1614. Il doit sa réputation au Journal qu'il écrivit des séances des Etats et qu'il eut la prudence de ne laisser publier qu'après sa mort, en 1651. Cependant c'était un homme d'énergie: choisi par ses collègues des états pour transmettre à la reine leurs décisions, il eut le courage de résister en face au chancelier de Syllery. La vive altercation qu'il eut alors avec lui dans la chambre même de la reine, l'engagea à quitter le service du roi; il devint procureur-général au bailliage de

Nevers, et président de la Chambre des Comptes.

Nous pourrions citer ensuite le conseiller du parlement de Paris, Marie Deslandes-Payen, qui se signala par son animosité contre la cour, au milieu des troubles de la Fronde; mais il ne se rattache au Nivernois que par le titre de prieur commanditaire de La Charité. Adam Billaud a loué sa munificence, les mets de sa cuisine et les vins de sa cave.

Chrétien de Lamoignon, dixième fils de ce Guillaume dont nous avons parlé avec éloge au siècle précédent, appartient par son nom au Nivernois. Élève de Cujas et de l'Université de Bourges, il débuta au palais à Paris avec éclat, et devint en 1595, conseiller au parlement. En 1603, il était président aux enquêtes, et à ce titre, il osa tenir tête au cardinal de Richelieu, dans le procès du maréchal de Marciac. Cette fermeté ne déplut pas au ministre, qui, peu après, le nomma président à mortier.

Guillaume de Lamoignon, fils du précédent, marcha dignement sur les traces de son père. En 1644, il était déjà maître des requêtes, et, à ce titre, il parlait souvent devant Louis XIV. « Je » n'entends bien, disait le jeune roi, que les affaires » dont le rapporteur est M. de Lamoignon. » À la mort du premier président de Bellievre, Louis XIV lui conféra la charge vacante, malgré Mazarin: « Si j'avais connu un plus homme de bien et un » plus digne sujet, je l'aurais choisi, disait Louis XIV. » Chargé, comme premier président, du procès de Fouquet, il comprit que la justice ne

pourrait point avoir son libre cours et il parvint à se faire excuser; le chancelier Séguier le remplaça. Ce n'est point un faible éloge pour lui que l'amitié qui l'unissait à Boileau; on sait généralement que c'est lui que le satirique a peint sous les traits d'Ariste, dans le poème du *Lutrin*.

Chrétien-François de Lamoignon, son fils, débuta comme avocat à l'âge de vingt ans. En 1666 il était conseiller au parlement de Paris. Chargé par sa compagnie de veiller à la salubrité publique, au moment où la peste ravageait Soissons, il établit un cordon sanitaire qui préserva la capitale. Il fut ensuite maître des requêtes, membre du conseil privé de Louis XIV, et enfin avocat-général au parlement. Ami de Racine, de Boileau, de la Bruyère et d'autres hommes de lettres de son temps qu'il aimait à réunir à sa terre de Bâville, il pouvait arriver à l'Academie Française: il aima mieux laisser la place libre à Chaulieu. En 1704 il fut nommé membre de l'Academie des Inscriptions et Belles Lettres.

XVIII^e Siècle.

Nous ouvrirons la série des légistes Nivernois au XVIII^e siècle par un homme qui s'est élevé jusqu'à la chancellerie de France, le chevalier Germain Louis de Chauvelin. Il est originaire de Moulins-Engilbert, et paraît être né à la fin du siècle dernier, vers 1685. En 1715, il était avocat-général, en 1718, président à mortier, et garde des sceaux en 1727; à ce titre, il eut le porte-feuille des affaires étrangères. Dix ans après, il se brouilla avec le cardinal Fleury, perdit les sceaux et fut exilé à

Bourges, et de là à Issoire. Après la mort du premier ministre, il obtint de retourner à Paris; là, il se démit de sa charge de président à mortier, et se retira dans sa terre de Grosbois, près de Paris. Il mourut dans cette ville, en 1762.

Deux fils de Chrétien-François de Lamoignon se distinguèrent dans la magistrature. C'est d'abord Chrétien de Lamoignon qui continua la branche de Bâville. Il devint président à mortier. Dans la lutte des parlements contre Maupeou, il se signala par une résistance qui lui valut d'être exilé à Thizy près de Lyon. C'est de là qu'il a écrit le satirique pamphlet de la *Correspondance*. Rappelé avec ses frères à la chute du ministre, il devint lui-même chancelier à la place de Meromesnil et se retira avec le cardinal de Brienne. Sa mort arriva en 1789.

Son frère, Guillaume II de Lamoignon, commença la branche de Malesherbe. Il fut tour-à-tour avocat-général, président au parlement de Paris et président de la cour des Aides. Il devint chancelier de France et fut décoré en 1750 du cordon de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. La Pompadour, qui le détestait, lui fit inutilement demander les sceaux; il fut exilé et resta néanmoins chancelier en titre jusqu'en 1768, où il se démit volontairement. Il mourut en 1775, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Cette fermeté stoïque qu'il opposa à d'insolentes prétentions, se retrouve dans son fils, Chrétien-Guillaume, plus connu sous le nom de Malesherbes. Il succéda à son père dans la pré-

sidence de la chambre des Aides, et eut longtemps la direction de la librairie. Zéle défenseur des prérogatives du Parlement, il s'acquit la faveur populaire par de violentes remontrances. Sa réputation d'honnête homme était telle, qu'à son avènement, Louis XVI l'appela au ministère avec Turgot; il en sortit avec le célèbre économiste. Il était lié avec la plupart des philosophes du temps, et membre de l'Académie des sciences, de celle des Inscriptions et même de l'Académie française. Il protégea naturellement les gens de lettres et donna même asyle au malheureux J.-J. Rousseau. Rappelé au ministère, après la dissolution de l'assemblée des notables, il se sentit impuissant et présenta sa démission à Louis XVI. « Vous n'êtes plus heureux que moi, lui dit l'infotune roi; vous pouvez abdiquer. » Son abdication volontaire ne le sauva pas. Appelé à l'âge de 70 ans à défendre son roi, avec Tronchet et de Seze, il consacra à ce devoir toute l'énergie de son âme. Un an après, en 1794, il expia ce périlleux honneur sous le couteau de la guillotine; et ce qui rendit sa mort plus douloureuse, ce fut de voir monter avant lui sur l'échafaud sa fille Marguerite, son gendre, le marquis de Rosambo, et sa petite-fille la comtesse de Chateaubriand. Ainsi le Nivernais peut avec droit revendiquer comme siens quelques-uns des rayons de la grande gloire littéraire de notre époque.

XIX^e siècle.

De notre temps, l'esprit nivernais ne s'est pas

manqué à lui-même, et c'est toujours dans la carrière du droit que nous trouvons les grandes illustrations du pays. Le lecteur a déjà nommé M. Delangle, qui était naguère bâtonnier de l'ordre des avocats à Paris; M. Philippe Dupin, qui l'est aujourd'hui, et son frère, M. Dupin aîné, connu de tout le monde civilisé. Au lieu de donner la biographie d'hommes vivants, nous terminerons ce long article par quelques mots consacrés à la mémoire de Marchangy, qui est aussi du Nivernais.

C'est dans la petite ville de Saint-Saulge, et non point à Clamecy, qu'il a vu le jour, vers 1782. Il a fait ses premières études à l'école centrale de Nevers. A l'âge de vingt-deux ans, il était déjà juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine; à vingt-six ans, substitut du procureur-général. Puis il fut avocat-général, d'abord à la cour royale de Paris, ensuite à la cour de cassation. Il a été nommé deux fois député par le grand collège du département du Nord; mais la première fois, il dut se retirer parce qu'il ne payait pas le cens. Il est mort à peine âgé de quarante-trois ans.

La plus importante affaire qu'il a eu à plaider comme organe du ministère public, est celle de la Rochelle; et le réquisitoire qu'il prononça alors, est resté comme la moins imparfaite de ses œuvres d'orateur. *La Gaule poétique* et *Tristan le Voyageur* lui sont plus d'honneur comme écrivain; le premier de ces ouvrages a eu jusqu'à cinq éditions. Quels que soient les reproches adressés à Marchangy, comme écrivain, il

n'en partage pas moins avec Walter-Scott l'honneur d'avoir un des premiers appelé l'attention de ses contemporains vers le moyen-âge, qui avait été jusqu'alors peu compris et souvent calomnié.

J.-N. MORELLET.

ERRATA. — Les trois dernières lignes de la page nos 324 sont nulles, et au lieu de remonter jusqu'au XIV^e siècle, lisez jusqu'au XIII^e.

TABLEAU

Du mouvement de la population de la commune de Nevers, pendant l'année 1833.

NAISSANCES.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	TOTAL.
Garçons légitimes.	19	11	21	16	19	14	20	18	18	20	19	18	200
Filles légitimes...	11	27	17	19	19	12	25	18	22	18	16	12	215
Garçons nat. recon.	0	00	0	0	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Filles nat. recon.	2	1	1	00	00	1	00	00	2	00	00	00	5
Garç. nat. non rec.	2	3	2	4	1	4	1	0	1	2	2	5	27
Filles nat. non rec.	4	2	6	4	2	2	2	2	0	1	1	2	23
TOTAUX	38	34	47	43	41	33	48	38	43	39	38	37	479

MARIAGES.

	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.	Total.
Entre garçons et filles.	15	11	1	10	3	17	14	7	9	6	9	2	104
Entre garçons et veuves	00	1	00	1	0	1	00	1	00	2	1	00	6
Entre veufs et filles..	2	1	00	1	1	3	4	2	1	1	2	1	19
Entre veufs et veu·es..	00	2	00	00	00	00	00	1	1	1	0	00	5
TOTAUX....	17	15	1	12	4	21	18	11	11	10	11	3	134

DÉCÈS.

Garçons.....	26	9	12	11	13	14	8	23	24	19	14	12	185
Hommes mariés.....	8	5	6	11	9	8	3	9	6	7	6	7	85
Veufs.....	3	4	1	8	1	1	5	1	3	2	0	3	32
Filles.....	8	10	10	9	10	6	11	18	21	17	7	11	138
Femmes mariées.....	7	3	5	2	6	7	3	2	7	5	6	3	56
Veuves.....	6	7	5	9	6	3	2	4	10	3	2	1	58
TOTAUX....	58	38	39	50	45	39	32	57	71	53	35	37	554

TABLE.

Arrondissement de Nevers :

Académie de Bourges.....	52
Administration des contrib. indirectes.....	131
Administration des Eaux et Forêts.....	135
Administration des Ponts et Chaussées.....	136
Artistes Vétérinaires.....	94
Avis.....	209
Avocats.....	99
Avoués.....	100
Bibliothèque et Eclairage.....	89
Bourse du commerce.....	105
Cadastre et Beaux-Arts.....	130
Caisse d'Epargnes.....	91
Calendrier avec les Foires de la Nièvre	4
Canal du Nivernais.....	137
Chambre consultative.....	92
Chambre des Pairs et des Députés.....	50
Chemins Communaux.....	138
Collège de Nevers.....	147
Collèges de Cosne et de Clamecy.....	149
Collège de Varzy.....	150
Conseil général des 4 arrondissements.....	60
Conseil d'arrondissement et des 4 arrondis.	61
Comité des 4 Arrondissements.....	150
Commissaire-Priseur.....	110
Commissions des prisons.....	92
Communauté des Huissiers.....	110
Corps royal d'Artil. ; Service des forges.....	141
Cour d'Assises de la Nièvre.....	57
Cour royale de Bourges.....	53
Cour de Cassation et des Comptes.....	51
Culte catholique. — Evêchés et évêques.....	67
Cures de la ville de Nevers et du départ. 71 et 7 ²	
Départ et arrivée des courriers.....	161
Direction de l'Enregist. et des Domaines.....	133
Direction générale des Postes.....	161
Direction des contrib. directes.....	117
Ecole gratuite pour les Arts.....	148
Enseignement mutuel; Ecoles chrétiennes.....	148

Evêché de Nevers.....	70
Experts agréés.....	101
Foires de l'Allie.r.....	27
du Cher.....	31
de l'Yonne.....	34
de Saône-et-Loire.....	38
Forges royales, à Guérigny.....	143
Fonderie royale de canons, à Nevers.....	144
France. — Branche d'Orléans	45
Garde Nationale de Nevers.....	145
Gendarmerie royale.....	140
Hospices de Nevers.....	89
Huissiers du ressort de la chambre.....	111
Intendance militaire.....	139
Instruction Publique dans le département.....	150
Instituteurs Primaires communaux dans le département.....	153
Jury médical.....	93
Justices de paix de l'Arrondissement.....	105
Les 40 de l'Académie française et instr. publ.	52
Liste des notables commerçans de Nevers.....	103
Liste du Jury. Arrondissement de Nevers.	217
idem de Cosne.	240
idem de Clamecy.	254
idem de Château-Chin.	267
Banquiers à Nevers.....	105
Maisons du Roi et de la Famille royale. 46 et suiv.	
Maisons de roulage et d'Entrepôt.....	215
Marine royale.....	142
Médecins, et Chirurgiens.....	93
Mairie de Nevers et Conseil municipal	88
Messageries Royales. — Bureaux à Nevers.	212
Mines.....	137
Ministres secrétaires d'état et cons. d'amir.	48
Navigation intérieure.....	147
Notaires de l'Arrondissement de Nevers....	108
Octroi de Nevers	94
Organisation des Bureaux. (Préfecture)	62
Organisation du Jury.....	57
Organisation des Perceptions du Départem.	119
Pharmacien, droguistes et sages-femmes.	94

Poids et Mesures.	111
Police de Nevers.	83
Poste aux chevaux.	173
Préfecture de la Nièvre, et conseil de préf.	59
Principaux Marchés du Département.	26
15. ^e Division militaire.	138
Recette générale des Finances.	131
Répartition des contributions par arrond. . .	118
Séminaire diocésain et petit Séminaire. . .	71
Service forestier de la marine.	136
Service militaire et gites d'étapes.	139
Société d'assurances-mut. contre l'incendie. .	211
Sous-Inspection des Forges.	142
Sous-Prefecture de l'arrond. de Nevers. . .	81
Système des nouveaux poids et mesures. . .	112
Tableau des communes, Maires et Adjoints .	81
Tribunal de commerce de Nevers.	102
Tribunal de première instance de Nevers. . .	98
Voitures publiques.	213
 <i>Arrondissement de Clamecy.</i>	
Avocats et Avoués	192
Commerce de bois de la Haute-Yonne. .	199
Hospice de Clamecy.	185
Hospice civil et militaire de Varzy. .	197
Justices de paix de l'arrondissement. .	195
Liste des Notables commerçants.	199
Mairie de Clamecy et Conseil municipal. .	184
Notaires de l'arrondissement	197
Sous-Prefecture de Clamecy.	184
Tableau des communes, Maires et Adjoints de l'arrondissement de Clamecy.	186
Tribunal de Commerce à Clamecy. . . .	193
Tribunal de 1 ^{re} instance	192
 <i>Arrondissement de Château-Chinon.</i>	
Avocats et Avoués de Château-Chinon. .	204
Hospice et Médecins de Château-Chinon. .	208
Hospice de Luzy.	208

Iuissiers de l'arrondissement	207
Justice de paix.	205
Mairie et conseil munic. de Chât. Chinon. .	208
Notaire de l'arrondissement.	206
Sous-Prefecture de Chât.-Chinon.	199
Tribunal de 1 ^{re} instance.	204
Tableau des communes, Maires et adjoints de l'arrondissement de Châ.-Chinon.	200
 <i>Arrondissement de Cosne.</i>	
Avocats et Avoués.	180
Hospices de Cosne.	175
Hospices de la Charité.	183
Justice de paix de l'arrondissement de Cosne. .	181
Mairie de Cosne et Conseil municipal. .	174
Mairie de la Charité et Conseil municipal. .	183
Maison de refuge, à la Charité.	183
Notaires de l'arrondissement.	182
Sous-Prefecture de l'arrond. de Cosne. .	174
Tribunal de 1 ^{re} instance de Cosne.	186
Tableau des communes, Maires et Adjoints. .	176
 DEUXIEME PARTIE.	
Buletin parlementaire.	280
Budget de 1840.	284
Catonnerre et Paragrèles.	286
Angers et précautions contre les orages. .	289
Notice sur la classe ouvrière des Usines du dép. .	291
Loi de la mortalité chez les riches et chez les p. .	307
Noms des comm. et Bureaux de poste qui les desservent.	315
Légiste du Nivernais.	323
Tableau de la populat. de la comm. de Nevers. .	342